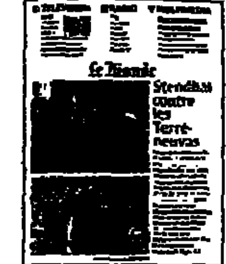
TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

■ Noël : la guerre des feuilletons
■ Internet change la vie des paralysés



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16454 – 7,50 F — DIMANCHE 21 - LUNDI 22 DÉCEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Incidents à Lyon après la mort d'un jeune homme dans un commissariat

UNE INFORMATION judiciaire a été ouverte, samedi 20 décembre, par le parquet de Lyon, pour *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* contre le gardien de la paix qui a tué Fabrice Fernandez, jeudi 18 décembre, dans un commissariat de Lyon. Fabrice Fernandez, menotté les mains dans le dos, aurait insulté les fonctionnaires. Un gardien de la paix se serait emparé du fusil à pompe saisi sur l'un de ses frères et aurait menacé le jeune homme. Le coup serait alors parti. De sérieux incidents se sont produits, vendredi 19 décembre, dans le quartier de banlieue où résidait la victime.

D'autre part, de violents incidents ont eu lieu, la même nuit, à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), après la mort d'un adolescent tué par un policier alors qu'il tentait de forcer un barrage routier.

Lire page 7

■ La maladie de Boris Eltsine

Le président russe, dont la sortie de l'hôpital était annoncée pour le 19 décembre, devra se reposer une semaine de plus, a annoncé le Kremlin. p. 2

■ Lionel Jospin en Afrique

A Dakar, le premier ministre a évoqué la nouvelle politique africaine de la France, qui ne devra *« pas faire moins, mais faire mieux »*. p. 4

■ Le procès Papon

Devant la cour d'assises de la Gironde, Esther Fogiel, dont le père, la mère, la grand-mère et le frère sont morts à Auschwitz, a évoqué *« la culpabilité du survivant »*. p. 8

■ Bruce Nauman, artiste multimédia

Le Centre Pompidou, à Paris, expose une cinquantaine d'œuvres de l'Américain. Un thème dominant : la non-communication. p. 26

■ Les jouets anciens sont en vogue

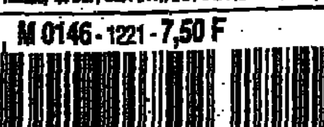
Sortis des greniers, les jouets de nos parents ou grands-parents font le bonheur des collectionneurs. Les prix flambent. p. 16

■ Au « Grand Jury »

Charles Millon, président du conseil régional de la région Rhône-Alpes, est l'invité du « Grand Jury » RTL - *Le Monde* - LCI, dimanche 21 décembre à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 1221 - 7,50 F



Rencontre avec Didier Schuller aux Bahamas

● L'ancien conseiller général RPR des Hauts-de-Seine, objet d'un mandat d'arrêt international, s'explique dans « Le Monde » ● Réfugié à Paradise Island, il parle pour la première fois depuis sa fuite, en février 1995 ● Il met en cause Patrick Balkany et Charles Pasqua

DIDIER SCHULLER est toujours aux Bahamas. Localisé en octobre dans les Caraïbes par la justice française, l'ancien conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine est sous le coup d'un mandat d'arrêt international et d'une demande d'extradition. A Paradise Island, l'une des îles de l'archipel, il a longuement reçu l'envoyé spécial du *Monde*, Hervé Gattegno.

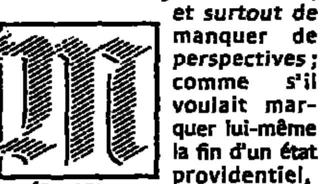
En fuite depuis le mois de février 1995, Didier Schuller estime s'être lui-même *« pris au piège »* en quittant la France, mais n'entend pas rentrer, s'estimant victime d'une *« vengeance judiciaire »* à la suite de sa plainte, en décembre 1994, contre le beau-père du juge Eric Halphen pour *« tentative d'extorsion de fonds »*. *« J'étais l'homme par qui le scandale était arrivé*, dit-il. *Les juges étaient prêts à tout pour me le faire payer. »* L'ancien élu affirme que c'est sur l'ordre de Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, qu'il déposa cette plainte.

C'EST SYMPA LES BAHAMAS ! ON SE CROIRAIT DANS LES HAUTS-DE-SEINE !

Didier Schuller raconte sa version de l'affaire des HLM des Hauts-de-Seine, dont il fut le directeur général durant huit ans, et à la tête desquels il est soupçonné d'avoir organisé un système de commissions occultes au profit du RPR. *« Je n'ai jamais détourné un centime »*, assure-t-il, reconnaissant avoir bénéficié d'*« aides »* pour ses campagnes électorales à Clichy. Mais il déplore qu'on n'ait jamais interrogé *« ceux qui étaient vraiment responsables »*, désignant explicitement l'ancien député (RPR) et maire de Levallois-Perret, Patrick Balkany. Ce dernier, assure-t-il, aurait approuvé sa fuite, qu'il justifie aussi par la crainte de *« risques physiques »* contre sa personne. Espérant la protection du droit britannique, en vigueur aux Bahamas, Didier Schuller dit n'avoir *« pas peur de s'expliquer devant un tribunal impartial »*.

Lire notre enquête pages 10 et 11

Le doute ?



ÉDITORIAL

EST-CE l'hiver, ou une météo grise ? *Toujours est-il que le gouvernement donne, de façon diffuse, l'impression de patiner ; de* moins bien embrayer sur la réalité, *et surtout de manquer de perspectives* ; comme s'il voulait marquer lui-même la fin d'un état providentiel, celui qui lui fut offert il y a six mois par le président de la République.

En vérité, ce gouvernement est populaire : bien accueilli par les Français, il est apprécié par eux, collectivement et, pour la plupart de ses membres, individuellement. Mais il n'est pas majoritaire : les partis dits de gouvernement, PS, RPR et UDF, faut-il le rappeler, le sont à peine ensemble ; le niveau d'adhésion consenti par l'opinion à la majorité parlementaire n'est pas tel que l'on puisse parler de confiance : celle-ci reste à construire. Et tout se passe comme si l'équipe de Lionel Jospin, peut-être grisée par ses succès et sa popularité, ou trop sûre d'elle-même, commençait d'oublier cette base électorale fragile.

J.-M. C.

Lire la suite page 12

L'Irlande, pays d'émigration, accepte mal ses immigrés

DUBLIN
correspondance

Pays d'émigrants, l'Irlande doit aujourd'hui faire face à un renversement radical de son histoire : une « vague » d'immigration sans précédent. A l'approche de Noël, la nouvelle présidente, Mary McAleese, a averti ses concitoyens qu'il est de leur devoir *d'accorder aux étrangers le même accueil que celui qu'ils souhaiteraient recevoir s'ils étaient contraints de s'expatrier.*

Jusqu'à présent, les recommandations de la présidente *ont été peu suivies. La réussite* économique du « tigre celte » a certes créé *une pénurie de main-d'œuvre, et les immigrants économiques, comme les politiques, sont prêts à occuper des emplois non qualifiés* ; mais les réactions de rejet provoquées *par cet afflux inattendu sont de plus en plus* sensibles. En chiffres, le problème ne semble *pas insurmontable* : le total des *réfugiés* et demandeurs d'asile pour 1997 est estimé à 4 000, dont un tiers sont originaires de Roumanie. Mais ce nombre était cent fois moindre il y a cinq ans. L'affaire a d'abord *été exacerbée par* la levée des contrôles frontaliers entre l'Irlande et le Royaume-Uni depuis la fin de la seconde guerre mondiale. En *juin, le gouvernement irlandais a introduit* des restrictions de circulation qui, en fait, ont rendu *caduque cette zone de déplacement* libre : vérifications aux frontières, en *particulier avec l'Irlande du Nord, contrôle* de nationalité pour les voyageurs, dont beau*coup sont refoulés vers le Royaume-Uni.*

La Cour suprême a rendu un arrêt donnant *droit au gouvernement de renvoyer les réfugiés vers le dernier pays par lequel ils ont transité, le plus souvent la Grande-Bretagne.* Les lenteurs bureaucratiques ont permis à *250 demandeurs d'asile de donner naissance* à des enfants sur le sol irlandais. Et comme *ces derniers sont légalement des citoyens irlandais* – donc européens –, les chances de leur *famille d'obtenir le droit de résider dans* le pays se sont fortement accrues.

Les autorités sont de plus en plus pressées d'agir, car certains tribunaux pourraient décider qu'au terme de deux années d'attente les réfugiés ont un droit moral de résidence. *D'autant que* les anciennes lois de l'île – les Brehon Laws, codifiées au VIIe siècle – prévoyaient déjà le droit d'établissement de réfugiés (clause dite du « Chien gris »).

Jusqu'à présent, l'expérience de l'immigration en Irlande avait été limitée. A la fin des *années 30 et pendant les années 40, comme* le montrent de récents travaux de recherche, *le gouvernement avait refusé l'asile à de* nombreux juifs. En 1956, l'afflux de réfugiés *hongrois avait été absorbé sans trop de difficultés.* En 1969, des catholiques ont fui l'Ir*lande du Nord après l'attaque de quartiers* nationalistes de Belfast. Plus récemment, *une petite colonie de boat people* vietnamiens a été accueillie sans peine. Mais la *dernière vague, bien que réduite, met à* l'épreuve comme jamais la capacité d'un *pays d'émigrants à accepter, sur son sol, les* immigrés.

John Horgan

Sorties de fêtes

EN CETTE PÉRIODE de fêtes, on peut aussi s'offrir des expositions, des spectacles, des films... en un mot des balades et des découvertes. Parmi tout ce qui est proposé – et qui demeure accessible, certains spectacles affichant déjà complet –, *Le Monde* a sélectionné une soixantaine de manifestations. *Et, parmi celles-ci,* une dizaine où parents et enfants prendront le *même plaisir, comme Le Journal intime de Betty Boop,* qui réunit en un *seul film plusieurs dessins animés de* la « star du cartoon », ou La Guin*guette pirate, qui revient amarrer sa* jonque devant la Bibliothèque de France, avec un programme de contes pour « petits pirates ».

Lire pages 24 et 25

Haro sur le FMI

LE FONDS monétaire international (FMI) a été l'un des acteurs-clés de l'actualité en 1997. Son influence sur les affaires du monde a rarement été aussi grande : *« En l'espace de trois mois, cette institution, qui travaille dans le secret, a imposé ses conditions économiques à 350 millions de personnes »*, écrivait récemment l'économiste Jeffrey Sachs dans le *Financial Times*. Thaïlande, Indonésie, Corée du Sud : au bord de la cessation de paiement, ces trois pays, après avoir fait appel au Fonds, *se sont vus* contraints de réformer en profondeur la *structure de leur économie*. Non content d'accomplir sa *mission traditionnelle – restaurer* la confiance des marchés – et de permettre le retour à la libre circulation des capitaux en cas de crise, le FMI démontre qu'il dispose d'une capacité d'influence politique considérable.

L'ampleur des moyens mis en œuvre lors de la crise asiatique est exceptionnelle. Le montant total des opérations de crédit coordonnées par le FMI en Asie aura dépassé 100 milliards de dollars depuis l'été. Nettement plus que le « paquet » mexicain (50 milliards de dollars fin 1994-début 1995) et le « paquet » russe (10 milliards de dollars, en 1995). La puissance d'action du FMI est d'autant plus grande qu'il n'intervient qu'à la demande des Etats en crise. Mécanisme qui lui confère une légitimité certaine en dépit de la sévérité de ses « potions ».

L'enveloppe promise par le Fonds n'a pourtant, jusqu'à présent, ni rétabli la confiance ni enrayé la dégringolade des monnaies. Dans un pays comme la Corée du Sud, la médication prescrite par le FMI est ressentie comme une *« honte nationale »*, voire une *« violation de souveraineté »*, comme le reconnaît *le directeur général du Fonds, Michel Camdessus. Avec la multiplication* des interventions, ce phénomène *pourrait s'accentuer. Le FMI, qui* travaille à l'abri de tout débat pu*blic, court à nouveau le risque* d'apparaître comme un bureau d'experts anonymes, *pas toujours* au fait des réalités propres de chaque pays *qu'il est amené à redresser.*

Le FMI fait l'objet de nombreuses critiques. Les patients, à commencer par eux, n'apprécient guère les remèdes proposés. Ils les jugent même sans grande efficacité. Le FMI s'est ainsi retrouvé sur la sellette lors du sommet asiatique de Kuala Lumpur, qui a pris fin mardi 16 décembre.

Lucas Delattre et Jean-Claude Pomonti

Lire la suite page 13

De Barcelone à Marseille



CHRISTOPHE DUGARRY

LE CHAMPIONNAT de France *de football de première division* est interrompu jusqu'au 10 janvier 1998. *Les clubs ont jusqu'au 15* pour renforcer leurs effectifs. Rolland Courbis, l'entraîneur de l'OM, a jeté son dévolu sur Chris*tophe Dugarry,* qui, pour 30 millions de francs, va porter le maillot *marseillais* et retrouver ainsi une chance de figurer dans la sélection nationale.

Lire page 20

هكذا من الاصل

RUSSIE Boris Eltsine, dont la sortie d'hôpital était annoncée pour le vendredi 19 décembre, devra encore se reposer *« cinq à sept jours »*, a annoncé le médecin-chef du Kremlin, Sergueï Mironov. Alors que l'accès au président malade est contrôlé par sa fille, Tatiana Diatchenko, et le chef de son administration, Valentin Ioumachev, la lutte des clans se poursuit dans les coulisses du pouvoir. ● *LE VICE-PREMIER MINISTRE*, Anatoli Tchoubaïs, chargé de rattraper les retards de salaires dans la fonction publique avant le 1er janvier 1998, cherche à améliorer *la collecte des impôts en menaçant de* saisir les biens de deux raffineries appartenant à des clans concurrents. *Mais les « barons » de l'industrie ré*sistent. ● KRASNOÏARSK, capitale *d'une région* de Sibérie centrale, est tombée sous la coupe d'un chef de bande criminelle, Alexandre Bykov, qui a pris le contrôle de la plus grosse usine d'aluminium du pays.

La maladie de Boris Eltsine renforce le pouvoir des chefs de clan à Moscou

Les autorités ont annoncé que le président russe devrait se reposer quelques jours de plus que prévu. Certains médias évoquent une nouvelle absence de trois semaines, les trois hommes forts du moment étant Viktor Tchernomyrdine, Anatoli Tchoubaïs et l'« ami de la famille », Boris Berezovski

MOSCOU
de notre correspondante

Initialement prévu jusqu'à ce week-end, le repos de Boris Eltsine a été prolongé d'une semaine, vendredi 19 décembre, officiellement à la demande de ses médecins. Jeudi, le président avait affirmé fièrement devant les caméras *qu'il était guéri et allait se rendre* dès le lendemain à son travail. En réalité, il fut emmené au centre cardiologique de Moscou pour un examen *« de routine »*, suivi d'une *« conférence de presse »* du médecin-chef du Kremlin, Sergueï Mironov, devant une poignée choisie de journalistes russes.

« L'examen a montré que tous les pontages fonctionnent bien. Le fonctionnement du cœur est suffisant, l'examen s'est passé sans complications », a-t-il annoncé, précisant qu'il n'a aucune raison d'interdire à Boris Eltsine les longs vols ou les changements de climat. Mais le président doit se reposer encore *« cinq à sept jours »*, a-t-il souligné, avançant comme seule explication la nécessité de ne pas compromettre *« le processus de rétablissement »* après son refroidissement. Le porte-parole du président, Sergueï Iastrjembski, a *souligné pour sa part la difficulté* qu'il y avait à convaincre l'intéressé, *« qui brûle d'envie de retourner au travail »*.

ENTOURÉ DE SES « HABITUÉS »

Boris Eltsine, âgé de soixante-six ans et qui a subi plusieurs attaques cardiaques et un pontage coronarien, devrait ainsi rester dans sa maison de repos médicalisée de Barvikha jusqu'à la période des fêtes qui, en Russie, se prolonge une dizaine de jours en janvier. Une telle issue à son hospitalisation, intervenue le 10 décembre, n'a guère surpris à Moscou. Le nouvel hebdomadaire *Vlast* du groupe *Kommersant* affirme que le président, dont les alternances de périodes de forte activité et de quasi-dépression sont bien connues, se sentait mal dès le début du mois de décembre. C'est-à-dire avant même son voyage en Suède, où il multiplia les « bourdes » et les imprévus, ce qui, selon une des versions en cours, aurait poussé ses collaborateurs à lui imposer du repos.

Vlast affirme que *« l'infection virale respiratoire aigüe »* du président n'a fait qu'officialiser un état de fait : *« Ces derniers temps*, écrit-il, *Boris Eltsine ne travaillait qu'avant le déjeuner. Après trois heures, il était pratiquement impossible d'être admis auprès de lui »*. *Citant un membre de l'administra*tion présidentielle, l'hebdomadaire précise qu'aujourd'hui, la fille du président, Tatiana Diatchenko, et le chef de son administration, Valentin Ioumachev, *« contrôlent à cent pour cent les visites et les téléphones »* de Boris Eltsine. Une telle situation, tenue pour acquise par les médias ces derniers temps, ne voudrait pas dire que le président vieillissant obéit aveuglement à ces proches, mais qu'il ne cherche plus à s'appuyer sur des hommes autres que ceux auxquels il s'est habitué.

Parmi ceux-ci figurent, selon *Vlast*, non seulement *« l'ami de la famille présidentielle, Boris Berezovski »*, qui a inclu récemment le groupe Kommersant dans son empire médiatique et industriel, mais aussi le grand ennemi actuel de ce dernier, Anatoli Tchoubaïs, et le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, l'inamovible « homme des compromis ». Quelle que soit la tournure des derniers « scandales » qui les opposent, ces trois hommes seraient donc assurés, selon *Vlast*, de rester en place, ou, du moins, dans la « réserve » présidentielle. M. Tchoubaïs, qui vient d'obtenir un nouveau prêt de la Banque Mondiale pour la Russie, serait donc condamné à travailler sous la menace permanente des coups que ne cessent de lui porter M. Berezovski et les autres banquiers qui le soutiennent.

Sophie Shihab

Le « convalescent » sacrifie le chef des gardes-frontières

Bien que *« convalescent »*, Boris Eltsine continue à endosser des décisions autres que de routine. Il est intervenu dans le *« scandale »* lié à une lettre du Fonds monétaire international réclamant la saisie d'entreprises fraudant le fisc (il a *« recommandé »* à son premier ministre de trouver un compromis conforme à la loi), a promulgué une nouvelle doctrine de défense et accepté, vendredi, la démission du chef des garde-frontières, Andreï Nikolaev. Ce dernier a été désavoué par le Kremlin dans un conflit avec la Géorgie ; il avait avancé d'un kilomètre et demi un poste-frontière de montagne pour contrôler plus facilement les camions transportant illégalement de l'alcool en Russie. La Douma a dénoncé cette *« reculade devant la mafia géorgienne »* ; *des garnisons ont protesté* ; *Vladimir Jirinovski et le géné*ral Alexandre Lebed ont alors donné de la voix. Mais le président a choisi de calmer le jeu stratégique avec la Géorgie. – *(Corresp.)*

Payer ses impôts : une idée jugée encore largement saugrenue

MOSCOU
de notre correspondante

Quand Alexandre Potchinok, trente-neuf ans, fut choisi pour diriger le Comite d'Etat pour les impôts, *lors de la nouvelle vague ré*formatrice du printemps, sa nomination fut accueillie par des sarcasmes. Ce frêle théoricien, compagnon des premiers « démocrates » russes, mais aujourd'hui au placard, n'était pas censé faire le poids face aux nouveaux « barons » dont les fortunes s'amassent à l'étranger alors que leurs entreprises ignorent le fisc. Neuf mois plus tard, il semble pourtant avoir marqué des points – même si la plupart des observateurs affirment qu'il s'agit de gouttes d'eau dans la mer.

Exposant sa méthode, il montre des brochures analysant les flux financiers des principaux « mauvais payeurs » du pays, c'est-à-dire 3 000 de ses plus grosses sociétés. *« Nous leur montrons ainsi où se trouvent les comptes off-shore de leurs filiales, ceux de leurs directeurs ou de leurs femmes, et leur disons de payer leurs impôts sous peine de tomber sous le coup du décret 254 »*, explique-t-il. Ce décret, signé le 5 mars, oblige une société à payer, mensuellement, ses dettes à l'Etat en cinq ans. Si elle s'y dérobe deux mois de suite, un « paquet » de ses actions, placé au nom de l'Etat comme collatéral, est vendu aux enchères. Si la société refuse ce mécanisme, elle doit être mise en faillite.

Mais, en neuf mois, deux sociétés à peine ont accepté un tel schéma : le constructeur automobile géant Avtovaz (cajolé des mois durant avant d'accepter) et le plus gros producteur du monde de nickel Norilsk-Nickel (qui a reçu des compensations en sous-main). Pour autant, le gouvernement n'a osé mettre aucune grosse entreprise en faillite. Au-delà des craintes des conséquences sociales, la volonté politique manquait de s'attaquer à la poignée de banquiers qui avaient financé la campagne présidentielle de 1996. Mais cette volonté est miraculeusement réapparue, début décembre, quand la Russie a été atteinte par la crise des marchés mondiaux.

AMADOUER LE FMI

« Nous avons promis au FMI de faire payer les impôts de quatre grosses entreprises, mais quinze se sont déjà exécutées », affirme M. Potchinok. En réalité, il s'agit surtout des sociétés pétrolières, auxquelles un *marché fut offert* : un quota supplémentaire d'exportation de brut contre un règlement de leurs impôts. M. Potchinok souligne les *« énormes difficultés »* surmontées par des sociétés comme Loukoïl et Sidanko pour s'en acquitter, *ainsi que la « bonne volonté »* du géant Gazprom, qui donna l'exemple cet été – après avoir pris, il est vrai, des crédits étrangers. Ces versements ont porté la récolte d'impôts en espèces (et non en compensation de sommes dues par l'Etat) à 14 trillions de roubles en novembre, contre 10 en septembre, quand le FMI bloqua sa tranche d'aide pour cause de mauvaise collecte. Ce qui a suffi pour amadouer le FMI, mais reste loin des 18 trillions de roubles de rentrées d'impôts mensuelles prévues pour le budget de l'Etat.

Le vice-premier ministre, Anatoli Tchoubaïs, chargé de trouver avant la fin de l'année l'argent nécessaire pour payer les retards de salaires dans le secteur public, a alors réactivé une méthode de recouvrement des dettes fiscales inaugurée il y a un an. C'est la « commission provisoire extraordinaire », au sigle stalinien (*VTchK, prononcer « vétchéka »*), visant à inspirer la terreur. Réunie le 8 décembre, elle a ordonné, pour la première fois en Russie, la saisie de deux grandes raffineries coupables de fraudes fiscales massives, et leur vente, sous trois mois, pour payer les arriérés. Ce fut un coup de tonnerre dans le monde politique russe !

M. Potchinok et son maître, Anatoli Tchoubaïs, affirment avoir choisi ces deux entreprises « objectivement » : *elles viendraient en tête* des gros débiteurs qui peuvent trouver un acquéreur privé. Mais les *médias* russes ont crié au scandale. Ces raffineries appartiennent en effet aux deux « clans » financiers en lutte ouverte depuis des mois : Unexim, propriétaire de la raffinerie d'Angarsk, et Sibneft, société pétrolière du magnat Boris Berezovski, qui détient la raffinerie d'Omsk.

COUPS POLITICO-MÉDIATIQUES

M. Tchoubaïs, villipendé par les médias contrôlés par M. Berezovski pour ses liens occultes avec Unexim, aurait ainsi trouvé le moyen de montrer qu'il ne favorise pas cette dernière, tout en affaiblissant son ennemi. La menace a été perçue comme sérieuse : M. Berezovski a réussi, mercredi 17 décembre, à repousser l'échéance au 26 décembre, lors d'une nouvelle réunion de la VTchK présidée par le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine.

C'est ainsi, par petits « coups » politico-médiatiques, le plus souvent avortés, que M. Potchinok espère faire comprendre qu'il est normal de payer des impôts. Une idée encore largement saugrenue en Russie, où les lois changent et se contredisent, où l'adoption d'un nouveau code fiscal a encore échoué cette année, et où les in*specteurs des impôts se font parfois* tuer. Quand ils ne sont pas de mèche avec des groupes criminels... Les variations sont infinies, mais la tendance, selon M. Potchinok, est claire : *« Les gens commencent à comprendre*, affirme-t-il, *qu'il est plus facile, et même plus rentable, de travailler en accord avec la loi, y compris en payant des impôts. »* Une autre tendance existe : celle de renvoyer les fonctionnaires empêcheurs de tourner en rond. Les rumeurs sur un renvoi de M. Potchinok, qui interviendrait avant même celui, toujours attendu, de M. Tchoubaïs, n'ont pas manqué ces dernières semaines.

S. Sh.

L'épopée du « parrain » de Krasnoïarsk, en Sibérie centrale

KRASNOÏARSK
(Sibérie centrale)
de notre envoyée spéciale

Ville d'un million d'habitants et capitale d'une région qui en

REPORTAGE

Après avoir éliminé ses rivaux mafieux, Anatoli Bykov a été élu au Parlement régional

compte trois, sur un territoire quatre fois grand comme la France s'étendant jusqu'à l'océan Arctique, Krasnoïarsk vit de ses industries, alimentées en énergie par un barrage géant sur le fleuve Ienisseï. Mais *« les usines qui tournent encore un peu ont reçu l'ordre de s'arrêter une semaine avant le sommet russo-japonais, le mois dernier, pour que ses participants aient une chance de voir les belles montagnes sibériennes, et qui sont d'ordinaire masquées par les fumées de cheminées »*, affirme Alexandre Tarassov, correspondant local du quotidien *Izvestia*.

Pollution, crise économique et criminalité : la chronique habituelle de Krasnoïarsk ne semble pas briller par son originalité en Russie. Pourtant, le jeune Tarassov a su la transformer en ce que certains habitants appellent, par dérision, *« notre épopée »*. Il a pu raconter, au fil de dizaines d'articles, l'histoire cachée de sa ville et de son « parrain », Anatoli Bykov, trente-sept ans.

Voici ce qu'en dit un annuaire de la criminalité russe, publié à Moscou, sur la base de données policières : *« En février 1994, Bykov a organisé l'assassinat de Liapounov, chef d'un des deux groupes criminels qui dominaient alors Krasnoïarsk, dont il avait fait sécession. Le chef du second groupe est parti, et Bykov a commencé à liquider, non seulement les alliés de ce dernier, mais les gros entrepreneurs refusant de passer sous sa protection. En août, cinq dirigeants de structures commerciales avaient déjà été tués. »*

Trois ans plus tard, le 7 décembre 1997, c'est ce même Bykov qui sort grand gagnant d'élections au Parlement régional de Krasnoïarsk. Avec 72 % des voix obtenues dans sa région natale, il est le seul candidat sur 21 à être élu dès le premier tour. Des *businessmen* travaillant pour lui étaient candidats sur une liste « Honneur et Patrie-Alexandre Lebed », que le célèbre général, grand pourfendeur de la corruption, est venu soutenir sur place. Elle a obtenu 5 sièges, soit un de plus que le « parti du pouvoir » de l'eltsinien, Valeri Zoubov, premier gouverneur élu en Sibérie. Alors que M. Bykov ne cache pas son ambition de supplanter un jour ce dernier, M. Zoubov s'est déclaré confiant, en recevant *Le Monde*, que, lors de la prochaine campagne, il saura *« briser l'image de Robin des bois que Bykov s'est forgée profitant de nos maladies de jeunesse »*. En précisant que *« malheureusement, nous n'avons aucun épisode où la responsabilité criminelle de M. Bykov soit prouvée »*.

Mais le journaliste des *Izvestia* a une autre vision des rapports entre les autorités et Anatoli Bykov, désormais « numéro un » de la région en termes d'influence. Alexandre Tarassov, assis derrière un ordinateur dans le petit appartement que sa famille a dû quitter deux fois déjà à la suite de menaces, explique que celles-ci ont été relayées par la police : *« Bykov craint qu'il ne vous arrive malheur et qu'il en soit rendu responsable »*, lui disait-elle.

Anatoli Bykov, qui se dit *« chef d'un groupe de sportifs qui ne boivent pas et ne fument pas, qui sont l'avenir de la nation »*, a nettoyé Krasnoïarsk de ses bandits aux traditions dépassées, forgées dans les camps soviétiques. Le mépris *qu'il leur porte ne l'a pas empêché* de récupérer leur industrie du racket. Bykov accumula ainsi un premier capital (hôtels, casinos, etc.) qui lui permit d'intervenir dans une autre *« guerre de libération »* locale, celle de l'aluminium. Elle aussi a laissé des dizaines de cadavres sur le terrain.

L'usine d'aluminium de Krasnoïarsk, la KRAZ, une des plus grosses du pays avec 4 000 ouvriers, fut en partie rachetée, comme les autres, par Lev et Mikhaïl Tchernye, deux frères scandaleusement célèbres en Russie qui travaillent pour le puissant *trader* londonien Trans-World Group. Natifs de Tachkent et installés en Israël, ils ont imposé, grâce à des amis au Kremlin et à des manipulations financières, le système du *tolling* en Russie.

PILLEURS ÉTRANGERS

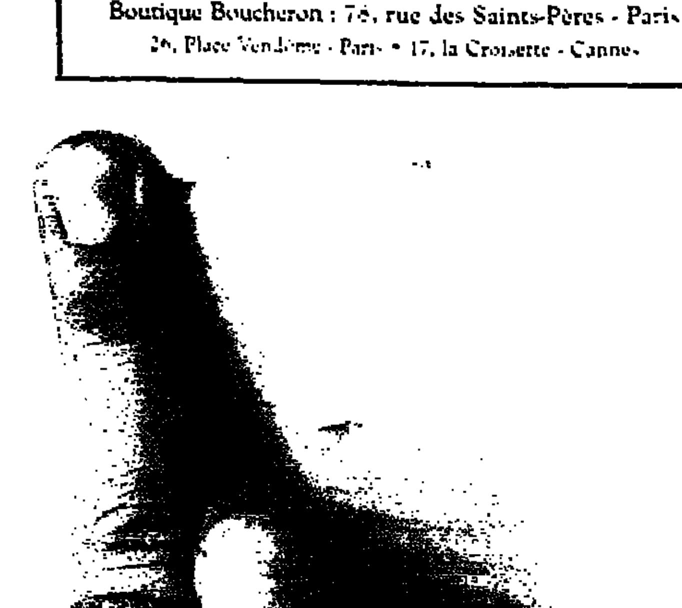
Celui-ci a « sauvé » les usines d'aluminium lors du grand chaos de 1991-1992, en leur fournissant l'alumine nécessaire contre le droit d'exporter tout l'aluminium produit. Mais ce système a aussi privé le budget national de revenus liés aux taxes et ruiné des producteurs d'alumine et des métallurgistes russes. Indignés, les « directeurs rouges » de la KRAZ ont appelé Bykov à la rescousse pour bouter hors de l'usine les frères Tchernye.

Cela fit scandale à la « une » du *Financial Times* en 1995 mais, à Krasnoïarsk, tout le monde chanta la victoire de Bykov et du « capital national » contre les pilleurs étrangers ! Ces derniers, restés maîtres des autres usines russes d'aluminium, avaient cependant des moyens de ripostes. La « guerre » fit couler du sang et mit la KRAZ au bord de la faillite. Mais Bykov en profita pour devenir le vrai patron de l'usine. Il négocia une paix avec Trans-World Group, contre un retour *partiel de ce dernier à Kras*noïarsk. Pechiney, qui étudie depuis 1991 un gros projet de modernisation de l'usine pouvant en limiter les désastres écologiques, reste prudemment à l'écart. Elle a *« cinquante ans de retard technologique »*, admet Mikhaïl Petoukhov, un des directeurs techniques de la KRAZ. Ce que confirme une visite rapide de ses 24 immenses ateliers, où un ouvrier est récemment encore tombé dans du métal en fusion...

Impossible en revanche d'entrer au siège d'Anatoli Bykov : l'ancien hôtel pour experts étrangers de la KRAZ. *« Le chef est à Washington ! »*, répond un des jeunes gens en costume qui gardent l'entrée avec une armée de policiers – dont certains sont masqués. Mais Alexandre Tarassov y fut récemment reçu par son « héros », dans un bureau orné de vieilles icônes, d'un portrait de Pierre Ier et de la maquette de la maison pour invalides qu'il va construire à Krasnoïarsk avec les Japonais.

Il sponsorise des églises, des orphelinats, des télévisions, prône la *« stabilité »* et *« l'émergence d'une nouvelle classe moyenne, moralement solide »*. Au demeurant, Krasnoïarsk offre au visiteur, malgré son épopée mafieuse, le visage d'une ville russe « normale », avec aussi ses bons côtés : des entrepreneurs inventifs et apparemment honnêtes, des théâtres, un début d'animation commerciale et la chaleur bourrue de son peuple sibérien. Bref, selon Boris Eltsine, elle *« reproduit en miniature la Russie et tous ses problèmes »*...

S. Sh.



هكذا من الأصل

La République de Serbie tente pour la deuxième fois d'élire un président

Le candidat de Slobodan Milosevic est donné favori devant l'extrémiste Vojislav Seselj

Le deuxième tour de l'élection présidentielle en Serbie oppose, dimanche 21 décembre, le candidat soutenu par Slobodan Milosevic, Milan Milutinovic, au leader d'extrême droite et ancien chef de milice Vojislav Seselj. Le premier était donné favori. Le risque que se reproduise le scénario du mois d'octobre, où le scrutin avait été annulé faute d'une participation suffisante, n'était toutefois pas totalement exclu.

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Le jeu démocratique, même imparfait, est cause depuis plusieurs mois de quelques soucis pour Slobodan Milosevic. Elu au mois de juillet à la présidence de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), ce grand ordonnateur de la politique yougoslave, élevé dans le sérail communiste au temps de Tito, éprouve en effet toutes les peines du monde à imposer « son » candidat en Serbie, celui qui est censé lui succéder à la tête de la plus importante des deux républiques composant ce qui reste de la fédération. Le second tour de l'élection présidentielle pourrait toutefois lui donner, enfin, satisfaction, dimanche 21 décembre, après l'échec du scrutin présidentiel d'octobre, annulé faute d'une participation suffisante de l'électorat.

Depuis cette présidentielle manquée en octobre, M. Milosevic et son Parti socialiste (SPS) ont dû changer de tactique, et tout d'abord de candidat. En octobre, Zoran Lilic n'avait pas fait le poids face à l'agressivité de son adversaire d'extrême droite, Vojislav Seselj, président du Parti radical (SRS). Les socialistes n'avaient été sauvés, *in extremis*, que par les abstentionnistes, le taux de participation ayant été légèrement inférieur au minimum requis des 50 %.

M. Lilic disqualifié pour manque de combativité et de combattants, c'est le ministre fédéral des affaires étrangères, Milan Milutinovic, lui aussi un fidèle de Slobodan Milosevic, qui fut chargé de relever le gant socialiste pour le deuxième « tournoi » présidentiel. Plus dynamique et bénéficiant d'une plus grande notoriété dans le pays, M. Milutinovic, crédité jeudi de 53 % des intentions de vote et arrivé en tête au premier tour il y a quinze jours, avait de grandes chances de l'emporter, dimanche, face au même adversaire radical.

Le ton aussi a changé. Conscient que le seul fait d'être « l'homme de M. Milosevic » ne suffit plus à faire voter les campagnes et les ouvriers en sa faveur, le candidat socialiste est passé à l'offensive en multipliant les promesses et les mesures populistes. Ainsi, sur fond de déroute économique, le gouvernement socialiste n'a pas hésité à tirer un trait sur les arriérés d'impôts de plusieurs centaines de milliers de paysans, et les enseignants se sont vu promettre le paiement, *« dans les prochains jours »*, de leur salaire… d'octobre (environ 700 francs).

ATTAQUE FRONTALE

Mais surtout, M. Milutinovic – omniprésent sur les écrans de télévision en tant que candidat ou bien dans des contre-emplois fort opportuns lors de l'inauguration d'un pont ou de visites d'usines, par exemple – a attaqué de front son bouillant adversaire. Premier dirigeant socialiste à franchir ainsi le pas, il a traité M. Seselj de *« fasciste »*, un qualificatif qu'utilisent depuis longtemps à son encontre nombre d'observateurs étrangers. L'élection de M. Seselj *« fournirait un alibi à la communauté internationale pour poursuivre ses pressions et prendre à nouveau des mesures sévères contre la Serbie »*, a renchéri un porte-parole du SPS. Enfonçant le clou, les socialistes ont diffusé un clip électoral, intitulé *« Vous n'avez pas oublié »*, monté à partir d'images d'archives datant de la guerre en ex-Yougoslavie. On y voit M. Seselj, alors chef de milices serbes, semant la terreur en Bosnie et en Croatie pendant le conflit, menaçant, l'arme au poing et vêtu d'un treillis militaire.

Soumis à des temps de parole limités sur des chaînes de télévision privées (détenues par l'opposition « démocrate ») ou publiques (contrôlées par les socialistes), le candidat radical s'est replié sur une campagne de proximité. Celui qui se targue de ses liens avec Jean-Marie Le Pen a ainsi multiplié les déplacements en province, ressassant ses discours sur *« l'honneur perdu des Serbes »* et promettant de prendre *« par la force si nécessaire »* de larges portions de territoires situés en Croatie.

Mais il semble bien que cette débauche d'énergie ne sera pas suffisante pour accéder à la présidence de la Serbie. Lui-même semble s'y résigner, accusant le pouvoir de *« préparer un vol massif »* de voix – notamment en bourrant les urnes au Kosovo, où les socialistes contrôlent, encore mieux qu'ailleurs, les bureaux de vote, alors que les Albanais, majoritaires dans la région, boycotteront le scrutin. Beaucoup à Belgrade partagent cette opinion. *« Il n'y a pas d'incertitude sur l'issue du vote »*, soutient ainsi le sociologue Miljenko Dereta. *« Au pire pour les socialistes,* renchérit l'analyste politique Braca Grubacic, *si Seselj arrive en tête, le taux de participation sera à nouveau inférieur à 50 %. »*

Christophe Châtelot

Consensus politique et économique à Séoul

Après la victoire historique de Kim Dae-jung lors de l'élection présidentielle, les partis jouent l'union pour éviter la banqueroute

AU LENDEMAIN de l'élection à la présidence sud-coréenne du candidat de l'opposition, l'ancien dissident Kim Dae-jung, les partis qui se sont affrontés lors du scrutin se sont engagés dans la voie du consensus pour éviter un blocage politique et sortir le pays d'une dangereuse crise économique. Le président sortant, Kim Young-sam, et le nouveau président élu jeudi, Kim Dae-jung, ont exprimé leur volonté commune *« d'unir la nation pour lui permettre de faire face »* à la tourmente financière. C'est dans cet esprit qu'a été annoncée, samedi 20 décembre, la grâce de deux anciens chefs de l'Etat emprisonnés, Chun Doo-hwan et Roh Tae-woo. Le nouveau « président-dissident » avait personnellement souffert de l'étouffement du mouvement démocratique, dont il était devenu la figure de proue. Les deux anciens « généraux-présidents », condamnés en 1996 pour corruption et la sanglante répression de manifestations démocratiques en 1980 (200 morts), seront libérés lundi, avant la fête de Noël. Mais ils devront s'acquitter de leurs colossales amendes : 130 millions de dollars pour Chun Doo-hwan et 160 millions de dollars pour Roh Tae-woo.

C'est à l'issue d'un déjeuner entre le chef de l'Etat sortant, Kim Young-sam – dont le parti a été défait à la présidentielle de jeudi mais qui garde une majorité parlementaire – et le nouvel élu, qui n'entrera en fonctions qu'en février, que les deux hommes ont annoncé cette amnistie. La Bourse de Séoul, en chute de 5 % vendredi, a rebondi, samedi 20 décembre, clôturant à + 0,8 % en raison de ce consensus politique, mais surtout d'accords économiques.

Les dirigeants des grands partis politiques sud-coréens se sont ainsi mis d'accord, samedi, pour voter rapidement les lois nécessaires aux réformes dictées par le Fonds monétaire international en contrepartie d'une aide d'urgence de près de 60 milliards de dollars. Les chefs de parti sont convenus de convoquer, lundi, une session extraordinaire de l'Assemblée nationale lors de laquelle treize textes doivent être examinés. L'une des réformes prévoit de donner une plus grande indépendance à la Banque centrale ; une autre confie à une agence indépendante la supervision d'un système financier au bord de la faillite. Cette institution devra régler le sort des banques en difficulté.

Selon la presse locale, les partis se seraient aussi mis d'accord pour autoriser l'émission d'obligations au porteur – et non plus uniquement nominatives – qui permettront de recycler une partie de l'argent de l'économie souterraine et de renflouer les finances. Pour tenter de moraliser la vie politico-économique, seules les obligations nominatives étaient jusqu'alors autorisées. La Bourse de Séoul a aussi bien réagi à une mesure du gouvernement visant à ouvrir le marché des obligations à court terme aux étrangers, ce qui pourrait donner un ballon d'oxygène financier au pays.

Volant au secours de Séoul, le Japon a accordé vendredi un prêt-relais de 1,3 milliard de dollars pour éviter l'asphyxie financière en Corée, dans l'attente du déboursement, dans quelques jours, de la deuxième tranche du FMI (3,5 milliards de dollars).

De nombreux Lituaniens doivent encore travailler au noir pour payer leur loyer...

VILNIUS
de notre envoyé spécial

REPORTAGE
Le plus peuplé des pays baltes vote dimanche pour élire son nouveau président

La voiture cahote au gré des ornières recouvertes de neige. Cela fait une bonne heure que Valdas a quitté Vilnius pour passer l'après-midi à la campagne, où habite encore son frère. Tous deux ont « hérité » de la maison de leurs parents, au sud-ouest de la capitale, en direction de la frontière polonaise. Expropriée après l'occupation du pays balte par l'armée soviétique en 1941, la famille de Valdas s'est vu restituer son bien aux termes d'une loi adoptée en juillet par le Parlement (Seimas). Les propriétaires d'habitations, de terres et de forêts naguère nationalisées, ou leurs descendants, peuvent désormais les réclamer officiellement. Perçu par beaucoup comme une juste mesure, bien que tardive, ce processus peut s'avérer parfois lent et compliqué.

Cela n'a pas été le cas pour Valdas. *« Mais je ne sais pas trop ce qu'on va en faire, de cette maison »*, soupire le Lituanien de trente-six ans, le regard fixé sur la route. *« D'un côté, elle a une grande valeur sentimentale, de l'autre, elle coûte pas mal d'argent à entretenir ; et puis elle est un peu trop loin de Vilnius. »* Quatre-vingts kilomètres les séparent. Tout un monde, ou presque. Les campagnes lituaniennes, qui font vivre encore un quart de la population active, n'ont guère changé depuis le retour à l'indépendance en 1990, hormis le démembrement des kolkhozes au profit de minuscules exploitations agricoles (quelque trois hectares en moyenne). Les mêmes chevaux tirent les mêmes charrues qu'il y a sept ans.

La capitale, en revanche, s'est parée en son cœur des atours d'une cité européenne en pleine expansion, qu'illuminent les décorations de Noël. Certes, il reste des immeubles délabrés, des ruelles sans lampadaires et des appartements décatis peuplés de retraités transis. Mais on note, tel ce diplomate occidental, *« l'apparition encourageante d'une classe moyenne »* aux côtés des nouveaux riches, qui ont su le mieux profiter de l'émergence rapide de l'économie de marché. Nombre d'habitants doivent néanmoins encore travailler au noir, parallèlement à leur métier officiel, pour payer le loyer et subvenir aux besoins quotidiens.

Le salaire moyen a beau être en hausse constante – près de 900 litas (1 430 francs) brut par mois fin 1997 –, il est vite englouti dès qu'il s'agit d'acquérir une banale paire de chaussures (160 litas dans le centre-ville) ou de s'offrir un dîner dans un restaurant à l'occidentale. Que dire alors des personnes âgées, dont la retraite mensuelle s'élève, en moyenne, à quelque 240 litas (380 francs) ? Plus d'un espère pouvoir, un jour, récupérer ses économies perdues dans le tourbillon inflationniste des toutes premières années de l'indépendance. Les trois principaux candidats à l'élection présidentielle, dont le premier tour a lieu dimanche 21 décembre, ont promis d'œuvrer au remboursement de ces centaines de milliers de petits épargnants. Même si c'est au gouvernement de décider en matière de politique intérieure, et non au président, dont les prérogatives sont limitées à la politique étrangère. Premier ministre en ces temps de crise économique pas si lointains, le conservateur Gediminas Vagnorius s'était engagé à compenser ces pertes.

REMBOURSEMENT MASSIF

Mais, en 1992, les Lituaniens furent les premiers, dans toute l'ex-Union soviétique, à renvoyer au pouvoir des anciens communistes. Or le Parti démocratique du travail (PDT), issu du PC pro-indépendantiste de la fin des années 80, était moins favorable à l'idée d'un tel remboursement massif ; il fut donc reporté. Aujourd'hui, M. Vagnorius, de retour aux affaires depuis un an, estime qu'il est temps de passer aux actes. Pour insuffler une bouffée d'oxygène aux plus défavorisés et restaurer la *« confiance »* populaire en la classe politique, passablement écornée par quelques scandales financiers. Mais certains mettent en garde contre les conséquences d'une telle mesure, qui s'annonce fort coûteuse.

Au volant de sa voiture de marque française, Valdas se dit *« plutôt pessimiste »* quant à l'évolution de son pays. *« Au niveau non pas économique, mais moral : les gens n'ont qu'une obsession, celle de devenir riche ! La Lituanie est en train de devenir une vaste entreprise privée »*, déplore cet employé d'une société agroalimentaire française. Atypique dans le paysage lituanien, il s'interroge sur le bien-fondé de l'adhésion à l'Union européenne de son pays, le plus peuplé des trois Etats baltes (3,7 millions d'habitants). A l'exception d'un député ultranationaliste, marginal, l'ensemble des candidats à l'élection prônent l'entrée dans l'UE, que les Quinze ont décidé de reporter au siècle prochain.

Dans sa ferme de sept hectares, Vladze Dirsiene croit qu'une telle accession *« pourrait être positive, même si on aura du mal »*. Elle éprouve une certaine nostalgie pour l'époque des kolkhozes. *« Financièrement, on s'en sortait mieux qu'aujourd'hui »*, se souvient cette quinquagénaire du village de Rimenal, dans le sud. Devant un verre de rugine, l'alcool de seigle local, et des tranches de porc fumé, elle affirme regretter le départ du président sortant, Algirdas Brazauskas (PDT). Sa popularité est grande, en particulier dans les campagnes. Et nombreux sont ceux qui lui savent gré d'avoir entamé le processus de réconciliation entre les anciens communistes et les anti-nomenklatura. D'autres, apparemment minoritaires, estiment au contraire qu'il faudra d'abord procéder à une *« nécessaire épuration »* des anciens cadres du PC.

Benoît Peltier

Algirdas Brazauskas ne brigue pas de second mandat

Sept candidats sont en lice, dimanche 21 décembre, pour l'élection présidentielle au suffrage universel direct en Lituanie. Il s'agit de désigner un successeur à Algirdas Brazauskas qui, à soixante-cinq ans, a renoncé à se représenter pour cinq ans. Ancien dirigeant du Parti communiste lituanien (pro-indépendantiste), il fut le premier président démocratiquement élu du pays. Son prédécesseur, Vytautas Landsbergis, qui avait mené la lutte pour l'indépendance (acquise en 1990), avait en effet obtenu *de facto* le poste de président du fait de ses fonctions à la tête d'un « conseil suprême ».

Après avoir fait l'impasse en 1993, M. Landsbergis, actuel président du Parlement, a décidé cette fois de se présenter. Les sondages le placent en troisième position derrière les deux favoris : Arturas Paulauskas, ancien procureur général du pays, officiellement sans étiquette, mais adoubé par le président sortant ; et Valdas Adamkus, ex-responsable pour l'environnement d'une région des Etats-Unis, où il a émigré il y a une vingtaine d'années. Il possède la double nationalité. Dans le cas, très probable, où personne n'obtiendrait 50 % des suffrages au premier tour, un second aura lieu le 4 janvier entre les deux candidats les mieux placés.

Lionel Jospin évoque à Dakar la nouvelle politique africaine de la France

La zone franc ne sera pas affectée par le passage à l'euro

Le premier ministre français a reçu un accueil chaleureux à Dakar, deuxième étape de son périple africain, après Rabat au Maroc et avant Bamako au Mali. Lionel Jospin a évoqué la nouvelle politique africaine de la France qui ne devra *« pas faire moins, mais faire mieux »*. Il a parlé des problèmes d'immigration et de *« codéveloppement »*, des sujets dont il discutera aussi avec ses interlocuteurs maliens au cours du week-end.

DAKAR
de notre envoyé spécial

Lionel Jospin veut rénover la politique africaine de la France : une réflexion est engagée sur le sujet ; aucune réorientation ne sera mise en œuvre sans concertation avec le président de la République : tel est le triple message que le premier ministre a lancé, devant ses différents auditoires, dès son arrivée, vendredi 19 décembre, à Dakar, en provenance du Maroc.

Le choix du Sénégal pour ce premier voyage en Afrique subsaharienne, comme chef du gouvernement, ne doit rien au hasard, car les socialistes y sont au pouvoir depuis l'accession du pays à l'indépendance en 1960. Cette longévité ne va pas sans une certaine confusion du parti avec l'Etat, dénoncée par un ancien ministre de l'intérieur, Djibo Ka (*Le Monde* du 19 décembre). En plus des relations anciennes, et de l'histoire commune, entre les deux pays, M. Jospin a retrouvé en la personne du premier ministre sénégalais, Habib Thiam, un ancien camarade de la cité universitaire d'Antony (Hauts-de-Seine) de la fin des années 50. *« On a milité ensemble pour l'émancipation du continent africain »*, rappelle-t-il volontiers.

Cette relation étroite, M. Jospin l'entretient également avec le président de la République, Abdou Diouf, qui dirige aussi le Parti socialiste local. *« Vous êtes un chef de gouvernement plein de talent et d'inspiration, que nous admirons et que nous respectons parce que vous êtes brillant, résolu, dynamique et efficace »*, a-t-il dit à son *« cher Lionel »*, en l'élevant à la dignité de grand-croix dans l'ordre national du Mérite sénégalais. Le premier ministre y a vu *« un symbole »* car, le 10 décembre, Jacques Chirac lui avait remis la même décoration française.

L'immigration au cœur des entretiens à Bamako

Le problème de l'immigration devait être au centre de la visite du premier ministre français ce week-end au Mali, ont indiqué les autorités de Bamako, où l'on insiste sur le *« caractère privilégié »* des relations franco-maliennes. *« Nous attendons de nos amis français des éclaircissements sur la nouvelle politique en matière d'immigration »*, a confié un haut responsable malien, pour qui les expulsions manu militari et la *« politique des charters créent un sentiment anti-français »* dans les pays francophones.

Au Mali, où aucun premier ministre français ne s'est rendu depuis l'indépendance, Lionel Jospin, qui interviendra devant l'Assemblée nationale, devrait également aborder les problèmes des droits de l'homme, de la démocratisation et du rôle de l'opposition politique dans un pays qui se remet difficilement d'une année électorale mouvementée. Le Mali devrait demander l'annulation partielle de sa dette extérieure, qui s'élève à 15 milliards de francs, dont 40 % envers la France.

Ce voyage officiel à Dakar a permis à M. Jospin, accompagné de Ségolène Royal, ministre de l'enseignement scolaire, et de Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la coopération et à la francophonie, d'assister au paraphe de trois conventions de financement pour un montant total de 45,5 millions de francs. Il lui a donné l'occasion, devant une brochette de chefs d'entreprise, de *« lever toute ambiguïté sur les conséquences du passage du franc à l'euro »*. *« Il faut le réaffirmer*, a dit le premier ministre, *l'entrée de la France dans la monnaie unique n'aura aucune incidence sur les accords de coopération monétaire qui fondent la zone franc (...). Simplement, pour les transactions internationales, la monnaie de référence sera l'euro, dont le taux de change avec le franc français et donc avec le franc CFA sera définitivement fixé le 1er janvier 1999. »*

CLIENTÉLISME

C'est devant la communauté française, conviée dans le jardin de la résidence de l'ambassadeur, que M. Jospin a souligné la *« nécessité »* pour la France de maîtriser les flux migratoires, en s'interrogeant sur la réponse à apporter *« en termes de codéveloppement »*. Plus directement, le premier ministre s'est demandé quel sens il faut donner à la politique africaine de la France. Le chef du gouvernement ne souhaite-t-il pas mettre fin à une certaine tradition gaulliste de la coopération où le clientélisme le dispute à l'interventionnisme ? Il remarque en tout cas que *« les générations nouvelles ouvrent le continent aux idées les plus modernes, la croissance revient, les zones d'influence héritées du passé s'estompent peu à peu »*. En conséquence, il estime que cela justifie, *« de la part de la France, une réflexion approfondie sur le contenu de son aide autant qu'un réel effort d'adaptation de ses outils de coopération »*.

« Que l'on me comprenne bien, a dit enfin M. Jospin, *la volonté du gouvernement français n'est pas de faire moins, mais de faire mieux. Je suis profondément convaincu que, en procédant à cette rénovation, nous trouverons un écho favorable chez nos partenaires africains eux-mêmes, eux qui depuis longtemps mesurent concrètement les limites de la coopération mise en place il y a plusieurs décennies. »* Le chef du gouvernement ne manque pas une occasion de rappeler la concertation avec le président de la République, comme pour montrer qu'il n'y a pas l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarette entre M. Chirac et lui-même.

Olivier Biffaud

Une « grand-mère blanche » nouvelle présidente de la Guyana

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant régional

Petite république d'Amérique du Sud adossée au Venezuela, la Guyana n'était jusqu'ici connue des non-spécialistes que pour avoir été le pays où, en 1978, neuf cent vingt fanatiques de la secte du Temple du peuple, majoritairement américains, se donnèrent collectivement la mort derrière leur gourou Jim Jones. Depuis la nuit dernière, le pays, bien que peuplé essentiellement de Noirs et d'Indiens, a aussi la particularité d'être dirigé par une présidente d'origine nord-américaine et de couleur blanche. Après plusieurs jours de tension marqués par la suspension temporaire du décompte des voix, les autorités électorales, le 19 décembre, ont en effet déclaré élue Janet Jagan, candidate du Parti progressiste populaire (PPP). Le PPP remporte également la majorité des soixante-cinq sièges du Parlement.

Janet Jagan succédera à son époux, Cheddi Jagan, décédé en mars 1997, alors qu'il dirigeait le seul pays anglophone d'Amérique du Sud, dont la population est divisée entre Noirs d'origine africaine et descendants d'immigrants du sous-continent indien. Une division raciale qui s'exprime par l'opposition entre le PPP, traditionnellement appuyé par la population d'origine indienne, et le Congrès national du peuple (PNC), dirigé par l'ancien président Desmond Hoyte et représentant les Noirs.

Née il y a soixante-dix-sept ans dans une famille juive de Chicago, Janet Rosenberg, alors jeune infirmière, a découvert la Guyane britannique en la personne d'un jeune étudiant dentiste, Cheddi Jagan, fils de pauvres immigrants hindous qui peaufinait sa formation à la Northwestern University, aux Etats-Unis.

ACTION SYNDICALE

Mariés en 1943, juste avant de rentrer en Guyane, les deux jeunes gens, imprégnés d'idéologie marxiste, se lancent dans l'action syndicale, organisant les travailleurs des plantations sucrières. Ils fondent le PPP et mènent la lutte pour l'indépendance. Pour les besoins de la cause, Janet devient journaliste et dirigera durant plus de vingt ans *The Mirror*, le journal du parti. Cheddi Jagan remporte les premières élections organisées dans la colonie en 1953. Au bout de cinq mois, Londres envoie des troupes pour déposer ce premier ministre qui entretient de trop bonnes relations avec l'Union soviétique. Janet est emprisonnée pendant cinq mois et assignée à résidence durant trois ans. Au début des années 60, la CIA prend le relais, organisant des grèves violentes pour empêcher Cheddi Jagan de devenir le premier président de la Guyana indépendante. Les Etats-Unis appuient son rival Forbes Burnham, fondateur du PNC, qui finira paradoxalement par transformer la Guyana en un Etat marxisant et corrompu. Cheddi Jagan devra attendre les élections de 1992, qui, pour la première fois, sont supervisées par la communauté internationale, pour s'installer dans la résidence présidentielle de State House.

Héritière du héros de l'indépendance, dont elle cultive fidèlement la mémoire, Janet est adulée par la population d'origine indienne. A ses adversaires politiques, qui l'accusent d'être une *« grand-mère blanche à l'accent américain »*, elle rétorque qu'elle est citoyenne du Guyana depuis l'indépendance, en 1966, et qu'elle a été dépouillée de sa citoyenneté américaine en 1947 pour avoir participé à des élections locales dans la colonie britannique. Sans renier son passé marxiste, elle se prononce aujourd'hui en faveur de l'économie de marché et des privatisations.

Jean-Michel Caroit

Le pélerinage du Rinçon, témoin de la vitalité du rite afro-cubain

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Un homme tire une lourde pierre enchaînée au pied comme un forçat. Dans la nuit, d'autres pénitents, le genou écorché vif ou enveloppé dans une toile de jute, rampent, de tout leur corps, dans la poussière et les cailloux. Des bras compatissants les soutiennent. Des branches de palmier balaient devant leur passage. Des voix les encouragent : *« Vas-y, tu y es presque. »* Une femme gémit de douleur. Eclairé par sa bougie, son voisin se taillade la main d'un canif sanguinolent.

Le pèlerinage du Rinçon, dans les champs de canne, à trente kilomètres de La Havane, est le grand rendez-vous de la santeria, la religion afro-cubaine. En famille, le verre de rhum ou le cigare au bout des doigts, les fidèles viennent accomplir leur *promesse* à san Lazaro (saint Lazare), l'*orisha*, le plus vénéré par les adeptes de ce culte importé par les anciens esclaves noirs mais qui touche de plus en plus la population blanche. Si Fidel Castro a pu supprimer la fête de Noël, dit un observateur, il n'aurait jamais osé toucher à san Lazaro.

Le long de la route qui mène au sanctuaire du Rinçon – que le pape visitera le 25 janvier –, de petits autels, entourés de guirlandes lumineuses et musicales, ont été édifiés en l'honneur de san Lazaro, qui, dans cette tradition, est un mendiant porté par des béquilles, couvert de stigmates et accompagné de chiens. Mais, dans ce bric-à-brac de la religion populaire, près de la statue du saint qui guérit la lèpre et les maladies de la peau figurent aussi santa Barbara, compagne de Chango, maître de la guerre et du feu, puis Ochun, déesse de l'or et de la sensualité, que les Cubains identifient à la Vierge de la charité, la patronne nationale. Les pèlerins achètent aussi des statues d'Indiens cheyennes, des vierges noires, des sacrés-cœurs de Jésus et des bouddhas. Des ex-voto, des huiles guérisseuses, des médailles et des béquilles de fer blanc, un œil noir en plâtre complètent, au milieu de photos du pape, cette collection de la dévotion syncrétique.

L'approche du sanctuaire ressemble à une cour des miracles. Mendiants en haillons ou pauvres amputés d'un membre implorent la foule des fidèles qui tombent à genoux devant l'autel de san Lazaro, jettant vers lui leurs bouquets de glaïeuls, leurs bougies et leur menue monnaie. Au micro, des voix s'égosillent. Des cris déchaînent la foule, qui, presque en transe, bras en l'air, lance des confettis de papier comme dans une parade américaine et scande : *« Vive la foi, vive l'espérance, vive l'amour. »*

Depuis des années, l'Eglise catholique tente de reconquérir le terrain perdu sur cette religion syncrétique afro-cubaine. Les adeptes sont baptisés et elle les compte parmi ses membres. S'ils vont à la messe, il leur arrive encore d'égorger le poulet en l'honneur d'un ancêtre. Chef de l'Eglise cubaine, le cardinal Jaime Ortega est venu, comme chaque année, célébrer la messe au Rinçon dans la liesse populaire. Il a fait de san Lazaro l'*« ami de Jésus »* et de Jésus l'*« ami du pape »*, et demandé aux fidèles de venir encore plus nombreux pour la visite de Jean Paul II. CNN était là, mais pas la presse locale...

Henri Tincq

Fidel Castro a reçu les évêques cubains

Pour la première fois depuis douze ans, les dignitaires de l'Eglise catholique cubaine ont été reçus, jeudi 18 décembre, par le président Fidel Castro, dans le cadre des préparatifs pour la visite du pape Jean Paul II, du 21 au 25 janvier prochain.

***« La visite du pape sera très importante dans le processus d'amélioration des relations entre l'Eglise et le pouvoir cubain, et la rencontre qui a eu lieu dans ce contexte a été très positive »*, a estimé le cardinal Jaime Ortega, qui conduisait la délégation. La rencontre a duré six heures *« dans un climat constructif et amical »*, selon le commentaire des autorités cubaines diffusé par la télévision officielle.**

Important déploiement de la SFOR dans le centre de Sarajevo

SARAJEVO. Un important déploiement d'hommes et de véhicules de la Force de stabilisation de la paix (SFOR), chargée du maintien de la paix en Bosnie, a eu lieu dans la nuit du 19 au 20 décembre, dans le centre de Sarajevo, en soutien à une opération menée par la Police internationale de l'ONU (IPTF).
Ni la SFOR ni l'IPTF n'ont fourni d'explications sur la teneur de cette opération qui s'est déroulée dans des locaux de l'armée bosniaque, aux abords desquels étaient garés plusieurs dizaines de véhicules de la SFOR. L'opération a été exécutée par des soldats français et allemands. Un soldat bosniaque a indiqué que les hommes de la SFOR avaient saisi des archives de l'armée bosniaque, incluant de la documentation écrite, vidéo et des disquettes. – *(AFP, AP.)*

Un diplomate suédois pris en otage à Moscou

MOSCOU. Les forces de l'ordre russes ont mis fin, dans la nuit du 19 au 20 décembre, à une prise d'otage dont a été victime le conseiller culturel de l'ambassade de Suède à Moscou, Jan-Olof Nystroem. Le diplomate a regagné son ambassade *« sain et sauf »*. Le ravisseur a été tué lorsque les forces de l'ordre ont ouvert le feu, tandis qu'un colonel du FSB (ex-KGB), qui avait remplacé le diplomate suédois pris en otage dans sa voiture, est mort samedi à l'hôpital.
Les circonstances de ce décès sont mal définies, les autorités parlant d'une attaque cardiaque, et des témoins indiquant que le colonel du FSB, chargé de négocier avec le ravisseur, a été blessé par balle. L'auteur de la prise d'otages exigeait 100 000 dollars et un sauf-conduit pour l'étranger sous la menace d'une grenade. – *(AFP.)*

En Irak, les inspecteurs de l'ONU découvrent un produit suspect

NEW YORK. Le chef de la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, Richard Butler, a déclaré vendredi 19 décembre qu'un produit chimique suspect, qui pourrait servir à la fabrication d'un gaz mortel, a été trouvé par les inspecteurs de l'ONU. *« Nous sommes en train de l'analyser »*, a dit M. Butler.
A Paris, le ministre irakien de la santé, Oumid Medhat Moubarak, a accusé vendredi les Etats-Unis de bloquer des contrats conclus par Bagdad. Lors d'une conférence de presse, après avoir rencontré le secrétaire d'Etat à la santé Bernard Kouchner et de hauts fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, M. Moubarak a affirmé que *« des contrats de fourniture de médicaments et de matériel pour un montant de 221 millions de dollars ont été conclus »* par Bagdad, mais seuls quelques-uns ont été approuvés, pour un montant de 6 millions de dollars. *« Et nous n'avons rien reçu »*, a ajouté M. Moubarak. – *(AFP.)*

Amnesty dénonce les massacres quotidiens au Rwanda

LONDRES. Amnesty International a affirmé, vendredi 19 décembre, dans un communiqué, recevoir tous les jours des informations en provenance du Rwanda faisant état de civils tués lors d'affrontements entre l'armée tutsie et les rebelles hutus. *« Les tueries des trois derniers mois semblent être les plus importantes depuis deux ans. Elles ont été perpétrées par l'Armée patriotique rwandaise (APR) d'une part et les groupes armés d'opposition de l'autre »*, explique Amnesty.
La semaine dernière, le massacre de Mudende, au cours duquel quelque 330 réfugiés congolais, principalement tutsis, ont été tués par des guerilleros hutus, a déclenché une vague de condamnation internationale. Mais le même jour, des civils tutsis ont aidé les soldats de l'APR à riposter, tuant des centaines de Hutus, affirme Amnesty, qui énumère d'autres massacres attribués à l'APR au cours des dernières semaines. – *(Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **ISRAËL : la compagnie aérienne El Al** a annoncé, vendredi 19 décembre, qu'elle renonçait à acheter cinq avions moyen-courrier Airbus européens au profit de cinq Boeing américains. Selon la presse, c'est le gouvernement qui a demandé à El Al d'opter pour les Boeing pour ne pas irriter les Etats-Unis qui fournissent une aide annuelle de trois milliards de dollars à l'Etat juif. Le secrétaire adjoint américain chargé des questions économiques, Stuart Eizenstat, se serait rendu en Israël pour souligner auprès du premier ministre, Benyamin Nétanyahou, l'importance de la transaction. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : des journaux privés** ont rapporté, samedi 20 décembre, que quarante-sept civils au moins, dont des femmes et des enfants, ont été massacrés mercredi et jeudi dans une série d'attaques attribuées à des groupes armés islamistes. Les massacres ont été perpétrés à Larbaa, Alger, dans la région d'Aflou et à Lakhdaria. Deux bombes ont d'autre part explosé sur le marché de Blida, toujours selon les journaux. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : le président du Parlement ukrainien, Alexandre Moroz,** a affirmé, vendredi 19 décembre, que les députés allaient voter *« dès la semaine prochaine »* sur l'introduction d'un moratoire sur la peine de mort. L'Ukraine a été dénoncée par le Conseil de l'Europe pour avoir exécuté au moins 180 condamnés à mort en 1996 et 1997. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le ministre sortant des finances,** Ivan Pilip, et l'ancien ministre de l'intérieur, Jan Ruml, ont annoncé vendredi 19 décembre la création d'une nouvelle tendance au sein du Parti démocratique civique (ODS) de l'ancien premier ministre, Vaclav Klaus. Cette nouvelle *« plate-forme idéologique »* serait appuyée, selon ses fondateurs, par un tiers des membres de l'ODS. – *(AFP.)*

■ **BOSNIE : le procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie** (TPI) a annoncé vendredi 19 décembre qu'il retirait ses actes d'accusation contre quatre suspects croates de Bosnie *« pour manque de preuves »*. Trois sont détenus près de la Haye. Un autre, Stipo Alilovic, est mort le 25 octobre 1995 à Amsterdam. Ils avaient été incarcérés pour leur participation présumée à des atrocités commises contre des civils musulmans dans la vallée de la Lasva (Bosnie centrale) au printemps 1993. *« Après plus ample investigation, l'accusation considère que la base pour ouvrir un procès contre ces hommes est insuffisante et que l'intérêt de la justice est que leurs actes d'accusation soient retirés »*, a déclaré le procureur. – *(AFP.)*

■ **JAPON : pour cause d'austérité,** le Japon va amputer de près de 7,7 milliards de dollars son programme de défense pour cinq ans. Le gouvernement souhaite en effet diminuer de 920 milliards de yens ses dépenses dans la loi de programmation militaire 1996-2000, dans le cadre de la lutte contre les déficits publics. Les commandes de matériels nouveaux et l'ampleur des manœuvres militaires prévues seront réduites. – *(Reuters.)*

هكذا من الاهل

RÉGIONALES Les partis de la majorité « plurielle » devraient présenter des listes unitaires dans une grande majorité de départements aux *élections régionales* de mars 1998. Alors que les négociations devraient s'achever en janvier, le Parti socialiste parle de 90 % des départements, ses partenaires de 70 %. ● LES SOCIALISTES vont ratifier, samedi 20 décembre, la composition de leurs listes qui devraient comprendre 40 % de femmes. ● DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS, la majorité risque d'aller au combat électoral en ordre dispersé, avec une liste conduite par Michel Delebarre (PS), soutenue par le PCF, et une liste des Verts menée par Marie-Christine Blandin, présidente sortante. ● EN ILE-DE-FRANCE, *Laurent Cathala, maire de Créteil* (Val-de-Marne), devrait briguer, en cas de victoire de la gauche, la présidence du conseil régional.

La gauche aura des listes « plurielles » dans la plupart des départements

Réuni, samedi 20 décembre à Paris, en convention nationale, le PS va faire le point des négociations avec ses partenaires pour le scrutin régional de mars 1998. Pour la première fois, le PCF recherche un accord national

MÊME SI LA PÉRIODE actuelle semble moins favorable, la gauche aborde les élections régionales de mars 1998 avec le vent en poupe. Alors que vingt des vingt-deux régions sont aujourd'hui dirigées par la droite – le Parti socialiste ne préside que le Limousin, les Verts le Nord- Pas-de-Calais –, elle espère *qu'une dizaine d'entre* elles tomberont dans son escarcelle.

Sous réserve de négociations bouclées en janvier – sans doute par un « sommet » de la gauche « plurielle » –, la majorité sera unie dans une grande majorité de départements : 70 %, selon les partenaires du PS. Plus optimiste, Jean-Christophe Cambadélis, chargé des relations extérieures et des fédérations au secrétariat national du PS, évoque des listes unitaires dans *« 90 % des départements »*. Elles seront ratifiées à 80 % par une convention nationale du PS, samedi 20 décembre, à Paris.

C'est aussi la première fois que, sur la base d'accords nationaux, la gauche et les Verts partent unis à des élections régionales. Alors que la majorité s'inquiète d'une poussée du Front national à ce scrutin proportionnel et compte toujours, malgré le regain actuel de l'opposition, sur un affaiblissement du RPR et de l'UDF, chaque formation juge *qu'elle tirera avantage de l'union.*

OPTIMISME GÉNÉRAL

Les communistes, qui rappellent que les listes unitaires ont été réalisées *« à [leur] initiative »*, savent qu'ils tiennent là l'occasion de diriger une région. Les Verts tenteront *de conserver une présidence obtenue* à l'arraché. La convention du 20 décembre révélera l'état d'esprit des socialistes. Les avertissements de François Hollande, premier secrétaire, et de M. Cambadélis à leurs partenaires, lors des votes des textes sur la nationalité et l'immigration, *avaient aussi une fonction* politique interne : le PS ne semble pas tenir rigueur à ses alliés de leur attitude au Parlement.

D'ores et déjà, la direction du PS, qui souligne que les accords nationaux conclus avec les Verts et le Parti radical-socialiste (PRS) en début d'année *incluaient les régionales*, a demandé à ses fédérations, là où la tête de liste sera socialiste, que *le principal partenaire soit situé* avant la troisième place.

Le PCF, qui affronte pour la première fois ce scrutin en participant au gouvernement, ne veut pas laisser au PS l'exclusivité de succès gouvernementaux et d'une victoire électorale. Les fédérations communistes *ont été convaincues* : pour Pierre Blotin, numéro deux du parti, le PCF fera liste commune *« dans l'immense majorité des régions »*, à six ou sept exceptions près, comme le Pas-de-Calais et la Gironde.

Les socialistes envisagent 150 élus pour les communistes, avec des *têtes de liste dans le Val-de-Marne*, la Seine-Saint-Denis, le Cher, l'Allier, le Gard – sous réserve de régler le délicat contentieux avec le PS local – et, sans plus de précision, dans les régions Rhône-Alpes et Picardie.

ESPOIRS DIVERS

Le Parti communiste peut donc espérer une présidence – l'Auvergne –, même s'il en évoque pour la forme deux autres : la Picardie et le Languedoc-Roussillon. Dans la première, le PS a en effet jugé *« peu opportun »* que Maxime Gremetz *soit* candidat à la présidence de la région (*Le Monde* du 13 décembre).

Dans la seconde, les communistes *ont du mal à exister face au* maire de Montpellier, Georges Frêche, qui rêve depuis longtemps du siège de Jacques Blanc (UDF-DL). Pour mettre en scène Alain Clary, maire de Nîmes, M. Blotin s'est porté candidat, provoquant l'ire du PS local. Histoire, le *moment venu, de se retirer en tentant* d'expliquer que M. Clary est le candidat du consensus... Les amis de Dominique Voynet, qui comptent 75 conseillers régionaux, rêvent d'en avoir une centaine. En l'état des négociations, ils obtiendraient 80 élus. Le 6 décembre, les deux *tiers du conseil national ont* approuvé les négociations bilatérales avec les partis de la majorité « plurielle ». Mais, en raison d'enjeux écologistes ou politiques locaux, les Verts iront seuls au combat dans le Nord-Pas-de-Calais, en Basse-Normandie, en Haute-Normandie, en Corse et dans le Languedoc-Roussillon. En Aquitaine et en Lorraine, les négociations traînent. Trois *têtes de listes semblent* sûres – Haute-Loire, Jura, Alpes-Maritimes –, voire quatre avec la Haute-Savoie. En Ile-de-France, en revanche, les Verts ne devraient rien obtenir.

Le MDC fera liste commune partout et revendique la Franche-*Comté, fief de Jean-Pierre Chevè*nement. Le PS, qui sait que le traité d'Amsterdam n'est pas encore ratifié, semble bien disposé, mais pensait plutôt à accorder une vingtaine d'élus au MDC, sur la *« bonne quarantaine revendiquée »*, et la tête de liste dans le territoire de Belfort.

Enfin, le PRS, en conflit avec le PS dans le Gers, demande au moins cinq têtes de listes départementales : Ain, Orne, Tarn-et-Garonne, Hauts-de-Seine et Corse – visant, pour Emile Zuccarelli, la présidence de la région.

Au-delà des difficultés, les différents partis témoignent leur volonté de faire compte commun, en mars, dans la victoire comme dans *la défaite. Un « concubinage »* supplémentaire, avant les élections européennes, où chaque formation non socialiste, à commencer par le PCF, veut apparaître comme le partenaire incontournable. Comme au gouvernement.

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

M. Cathala briguerait la présidence de la région Ile-de-France

ON L'AVAIT un peu oublié, depuis le temps qu'il domine, de son bureau du onzième étage de la cité administrative, la ville de Créteil, *« la plus importante des communes socialistes d'Ile-de-France »*, aime-t-il rappeler.

Laurent Cathala, pourtant, pourrait bien être le prochain président socialiste du conseil régional d'Ile-de-France en cas de majorité relative pour la gauche. Les socialistes de la région ont fini par tomber d'accord sur le nom de cet élu chevronné, puisque Dominique Strauss-Kahn a préféré préserver son destin ministériel.

Le médiatique ministre de l'économie et des finances sera le porte-parole et le débatteur des socialistes pendant la campagne. Face à l'ancien premier ministre Edouard Balladur, tête de liste RPR-UDF à Paris, il faut savoir parler chiffres, fiscalité, gestion, entreprises...

Pendant que l'ancien maire de Sarcelles, tête de liste socialiste dans le Val-d'Oise, occupera le devant de la scène politique, M. Cathala, lui, devra visser les boulons d'une alliance avec les communistes et les Verts dans la perspective *d'une « majorité plurielle »* à la tête de la première région de France, jusqu'à présent acquise au RPR et plus précisément à Jacques Chirac.

M. Cathala n'est pas certain de conduire la liste de la gauche dans son département, car Michel Germa (PC), président du conseil général, y prétend aussi. Une deuxième place, à l'issue des négociations entre le PS et le PC, ne devrait cependant pas remettre en cause sa vocation à être le candidat de la *gauche à la succession de Michel* Giraud (RPR), lui-même élu du Val-de-Marne, qui ne se représente pas.

COHABITATIONNISTE

Maire de Créteil depuis 1977, M. Cathala présente l'avantage de connaître les rouages institutionnels de la région, où il a siégé de 1976 à 1981, puis de 1992 à mars 1993, date de sa réélection, en pleine déroute politique du PS, à l'Assemblée nationale. L'ancien secrétaire d'Etat chargé de la famille, des personnes âgées et des rapatriés dans les gouvernements Cresson et Bérégovoy abandonnerait dans cette hypothèse son mandat de député et céderait sa place de *président* à *M. Strauss-Kahn* lorsque celui-ci quittera le gouvernement.

Conseiller général de 1976 à 1988, puis de 1992 à 1993, M. Cathala, proche de Laurent Fabius, est rompu à l'art de la cohabitation avec les élus communistes : le conseil général du Val-de-Marne *est géré* conjointement par les deux partis de gauche, avec un avantage numérique pour *le* PC, qui en tire argument pour revendiquer la tête de liste.

Pascale Sauvage

Les socialistes devraient présenter 40 % de femmes

POUR LE PARTI SOCIALISTE, la *convention nationale du 20 dé*cembre est la seconde étape dans la préparation des élections régionales. Le *8 février*, alors qu'il n'était pas encore question de dissolution de l'Assemblée nationale, il avait déjà désigné, en même temps que ses candidats aux élec*tions législatives, ses têtes de listes* départementales, à l'exception de quatorze départements. Le 20 décembre, François Hollande, confronté comme premier secrétaire à sa première bataille électorale, devra parachever le travail de Lionel Jospin.

Dans tous les départements, les militants ont voté sur des listes complètes. Les votes n'ont pas encore eu *lieu dans le Calvados*, les Hauts-de-Seine et la Vienne. Les Alpes-Maritimes font l'objet d'une contestation. A court terme, dans les Landes, il faudra aussi trouver un successeur à Henri Emmanuelli, empêché de se présenter par la décision de la Cour de cassation. *Lors de l'étape finale, en janvier*, les socialistes désigneront leurs porte-paroles régionaux, en faisant appel aux militants à défaut de consensus, et les accords avec leurs partenaires de la majorité « plurielle » seront définitivement bouclés.

ÉQUILIBRES INTERNES

Les élections régionales sont aussi l'occasion pour *le PS* de mettre à l'épreuve les équilibres internes résultant de son récent congrès de Brest. Les fédérations se sont « jospinisées ». L'élection au suffrage direct des premiers se*crétaires fédéraux, le 27 no*vembre, a permis un renouvellement de 31,4 %. Les derniers contentieux *ont été réglés*. Contrairement à ce qui avait été annoncé, dans un premier temps, par la direction (*Le Monde* daté 30 novembre-1er décembre), René *Barras est demeuré premier fédé*ral des Alpes-de-Haute-Provence et Michel Blaise est resté aux commandes en Aveyron.

Sur 102 fédérations, 69 sont dirigées par des représentants du bloc majoritaire constitué autour de M. Hollande, soit 67,65 %. Les amis de Laurent Fabius se retrouvent avec 23 fédérations (22,55 %), au lieu de 28, les anciens *poperenistes regroupés autour de* Marie-Thérèse Mutin avec trois et la Gauche socialiste deux. Cinq fédérations sont inclassables.

CONTRAINTES SURCHARGÉES

Le défi interne des régionales était de renouveler, féminiser et *rajeunir les listes. Pour avoir peut*-être *« surchargé les contraintes »*, selon la formule de Jean-Christophe Cambadélis, les résultats ne sont pas tout à fait à la hauteur. *Le* pourcentage de femmes sera en moyenne de 40 %, ce qui n'est pas encore la parité annoncée.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, indique notre correspondant, une liste alternative, plus féminine, soutenue par David Habib, *sup*pléant d'André Labarrère, et Martine Lignières-Cassou, députée PS, s'est opposée à la liste « officielle » du maire de Pau. Pourtant, le 11 décembre, les militants ont *choisi la liste fédérale par 465 voix* contre 253. Quant au nombre de jeunes de moins de 25 ans, il devrait être d'une dizaine.

Le dernier casse-tête est la représentation des minorités du PS. Devant le bureau national, Jean-Luc Mélenchon a demandé que *chaque liste départementale* tienne compte des scores des différentes motions au congrès de Brest. Parmi d'autres cas, deux responsables de la Gauche socialiste, membres du bureau national, ont du mal à trouver une place éligible : Harlem Désir en Seine-*Saint-Denis et Pascale Le Neouan*nic dans les Hauts-de-Seine.

Les « mutinistes » jugent aussi que le *« fait majoritaire »* s'impose au détriment des minorités. Placée en position non éligible dans son département de la Côte-d'Or, où sa motion a recueilli le quart des *suffrages, Mme Mutin en tire la* conclusion que, si elle avait créé un mouvement de gauche à côté du PS, elle aurait été *« placée en bonne position »*.

M. N.

PS et Verts peinent à s'entendre dans le Nord-Pas-de-Calais

LILLE

de notre correspondant régional

Dans le Nord-Pas-de-Calais, il n'y a pas un analyste pour ne pas donner une gauche largement en tête au prochain scrutin régional *de mars 1998. Pourtant*, à Lille, l'union paraît difficile, et les états-majors parisiens ne surveillent que de loin les querelles de leurs troupes, qui ont d'emblée laissé comprendre qu'ils souhaitaient se débrouiller tous seuls.

Arbitré par Pierre Mauroy, le débat est dominé par Michel Delebarre, député et maire de Dunkerque. Il brûle d'impatience – et ne l'a jamais caché – de prendre la présidence d'une région qui lui a *échappé en mars 1992. A ses côtés*, une fédération communiste soucieuse d'affirmer son influence dans un de ses bastions, et des Verts qui gèrent la région depuis 1992 – expérience unique en France.

Présidente du conseil régional de Nord-Pas-de-Calais, Marie-Christine Blandin n'a pas dû affronter seulement l'impitoyable vigilance de ses propres troupes. Durant son mandat, les critiques acerbes du maire de Dunkerque n'ont pas manqué. Difficile ensuite de devenir compagnons de route...

Depuis la fin de l'été, il se disait partout que la gauche partirait sur des listes séparées – pour ratisser large –, mais décidées à s'entendre après *l'élection. Certes, M. Dele*barre affirmait travailler à une liste d'union et ne désespérait pas de convaincre Mme Blandin. Mais il n'était pas évident que le chef de file du PS, homme réputé peu partageur, allait déployer autant d'efforts qu'il le disait.

VOLTE-FACE DES COMMUNISTES

Dès la fin août, Pierre Mauroy avait été catégorique : *« Michel Delebarre fera un excellent candidat, capable de porter de remarquables projets généraux, et pas seulement annexes ou marginaux. Mais j'ai beaucoup apprécié Mme Blandin, elle s'est comportée comme une Verte qui a le sens des responsabilités. »* C'était gentiment dit. Le 30 août, à Calais, lors de l'université d'été des Verts, qui accueillait... Martine Aubry, la présidente de la région avait expliqué qu'elle défendait le principe de *« listes autonomes »*, contre l'avis de Dominique Voynet.

Les communistes, d'abord persuadés par Alain Bocquet, ancien patron de la fédération, d'aller *seuls au combat (plutôt que de* s'unir comme le souhaitait la place du Colonel-Fabien) ont relancé le jeu en proposant, le 13 décembre, de constituer une liste de large union, pour laquelle, fédérateurs, ils ne revendiquent ni tête de liste ni présidence.

Pressentiment de mauvais résultats ? Officiellement, les déclarations de Philippe Vasseur, chef de file (UDF-DL) de l'opposition dans la région, expliquent ce raillement : selon lui, *« un candidat à la présidence d'une région n'a pas à accepter ou à refuser des voix »* (*Le Monde* daté 7-8 décembre).

« Nous devons éviter de nous retrouver dans une situation identique à celle de 1992. Une division à gauche qui créerait une faille dans laquelle la droite pourrait s'engouffrer », a indiqué Annick Mattighello, secrétaire de la « fédé » du Nord, proche de Robert Hue. *« Je ne choisis pas l'union à la carte, mais un rassemblement de la gauche plurielle. »*

Ses propositions n'ont guère semé le trouble. Les socialistes, en position de force, ne voient que des avantages à se compter. Les Verts trouvent normal, et moral, de soumettre leur gestion au jugement des électeurs.

Mme Blandin laisse peu de perspectives à la proposition des communistes : *« Ils sont très gentils, mais je n'ai pas besoin d'eux. On discute, on réfléchit, d'accord. Ils n'ont peut être pas intérêt à se compter, nous c'est différent. »* « *En outre*, affirme-t-elle, *le résultat des dernières partielles est clair : le total des voix de gauche est meilleur que celui que nous aurions fait sur une liste d'union. Gardons ce principe.* » Une réunion « plurielle » est prévue à Lille, lundi 22 décembre.

Pierre Cherruau

هكذا من الاصل

M. Vaillant annonce un calendrier parlementaire « un peu moins chargé » au début de 1998

Le ministre des relations avec le Parlement met en cause l'attitude de l'opposition et celle du Sénat

Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, s'est engagé à ce qu'à la rentrée de 1998 – le 7 janvier pour les députés et le 13 janvier pour les sénateurs – le calendrier soit *« un peu moins chargé »*. Le gouvernement, qui vient d'affronter le Sénat sur l'ordre du jour des assemblées, n'exclut pas de faire rentrer les sénateurs le 7 janvier pour poursuivre l'examen du texte sur la nationalité.

À L'HEURE DES VACANCES parlementaires de fin d'année, chacun dresse son propre bilan des trois premiers mois de session. Cet exercice traditionnel a pris, cette fois, des accents particuliers, du fait de la crise déclenchée entre le gouvernement et le Sénat à propos de l'ordre du jour des assemblées (*Le Monde* du 19 décembre).

S'exprimant le premier, mercredi 17 décembre, le président de l'Assemblée nationale s'était fait l'écho de l'état d'esprit de nombreux députés en critiquant, mezza voce, le rythme particulièrement soutenu des travaux parlementaires. Evoquant *« une certaine saturation »*, Laurent Fabius avait souhaité qu'à l'avenir l'ordre du jour *« ne soit pas surchargé par un nombre excessif de projets »*.

Son précesseur, Philippe Séguin, s'est, lui aussi, ému, vendredi 19 décembre sur RTL, en critiquant un emploi abusif de la procédure d'urgence, du peu de cas réservé à la réforme de la session unique, dont il avait été l'inspirateur, en notant que l'Assemblée *« passe des heures et des heures, nuit et jour, à légiférer dans des conditions qui sont absolument innommables »*.

Au lendemain du rejet par l'Assemblée de la motion sénatoriale proposant un référendum sur la nationalité, le président du RPR a affirmé que *« le gouvernement se comporte avec le Parlement comme un soudard avec une fille d'auberge »*... *« Je ne suis pas un* "soudard", *et l'Assemblée nationale n'est pas une* "fille d'auberge" *»*, a répliqué, quelques heures plus tard, lors d'une conférence de presse, Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement.

LA FAUTE AU SÉNAT

Revenant longuement sur la motion sénatoriale qui a contraint le gouvernement à ajourner l'examen du projet de loi sur la nationalité, M. Vaillant s'en est pris vigoureusement au Sénat, qui, selon lui, a *« remis en cause le travail fait par la représentation nationale »* : *« Il ne peut pas y avoir une assemblée qui ne respecte pas les textes de la Constitution »*, a-t-il lancé, tout en relevant, sur le fond, que cette demande de référendum était *« initialement une proposition du Front national »*.

Quant à la saturation du Parlement, M. Vaillant en a rendu partiellement responsable l'opposition et ses *« manœuvres dilatoires »*, tout en se félicitant que *« le programme annoncé* [ait], *pour l'essentiel, été tenu »*.

Sans dévoiler le détail du calendrier des prochains travaux du Parlement, qui fera l'objet d'une intervention du premier ministre, le 13 janvier, devant le groupe socialiste, M. Vaillant, qui a reconnu que les députés de la majorité étaient *« fatigués »*, a promis que l'ordre du jour serait *« un peu moins chargé »*.

Le 7 janvier, à 15 heures, les députés se retrouveront dans l'hémicycle pour la première séance de questions d'actualité de l'année 1998. Afin de ne pas voir davantage retardé l'examen des projets sur la nationalité et l'immigration, le gouvernement n'exclut pas de convier les sénateurs à siéger à partir du 7 janvier, et non du 13, comme prévu.

Au Palais-Bourbon, le point fort sera constitué par l'examen du projet de loi sur la réduction de la durée légale hebdomadaire de travail à 35 heures, discuté en séance à partir du 20 ou du 27 janvier.

TRAVAIL EN AMONT

Sur ces textes, de nouveaux affrontements attendent la majorité. Du fait de la suppression des séances du matin (sauf le mardi), qui avait été réclamée par le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, le gouvernement ne devrait plus connaître le désagrément d'être mis en minorité dans l'hémicycle. Cet aménagement du rythme des travaux parlementaires permettra également au travail législatif et politique de s'organiser en amont de la séance publique.

Pour M. Ayrault, en effet, il ne s'agit pas seulement de gérer au plus près l'emploi du temps de ses troupes, mais de les associer plus profondément à l'élaboration des projets, afin d'éviter les réactions de rejet ou de mauvaise humeur des députés de la majorité plurielle, qui ont trop souvent l'impression de ne servir qu'à *« lever la main pour voter les textes qu'on leur impose »*.

C'est pourquoi, comme le projet sur les emplois-jeunes, le texte sur les 35 heures est actuellement l'objet d'un groupe de travail animé par le rapporteur Jean Le Garrec (PS, Nord).

M. Vaillant a tenu à souligner que *« fidèle à sa démarche, le premier ministre entend d'abord discuter avec les parlementaires de sa majorité »*.

C'est aussi pour éviter les bouderies de sa « base » majoritaire que le gouvernement a l'intention d'organiser, au cours du premier trimestre 1998, un débat d'orientation sur la réforme de la justice, avant de livrer à la réflexion des députés les grandes lignes du projet de loi de lutte contre les exclusions, prévu pour le deuxième trimestre.

Jean-Baptiste de Montvalon et Fabien Roland-Lévy

Vingt-sept textes examinés en trois mois

Depuis le 15 septembre, l'Assemblée nationale a siégé cinquante-six jours. Huit projets et deux propositions de loi ont été définitivement adoptés. Outre le projet de budget 1998 et la loi de financement de la Sécurité sociale, il s'agit notamment des emplois-jeunes, de la réforme du service national et de l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales.

Dix-sept textes ont été examinés en première lecture par l'une ou l'autre des deux Assemblées, parmi lesquels la réforme de la nationalité, le projet de loi sur l'immigration, la proposition de loi modifiant le fonctionnement des conseils régionaux, le projet de loi sur la délinquance sexuelle et la réforme concernant les transporteurs routiers.

Pour la direction de FO, il n'y a pas de pratiques d'« exclusion » des opposants

Pas de sanction contre l'Union de Paris

LA TENSION est retombée comme un soufflé à Force ouvrière, vendredi 19 décembre, qui commémorait le 50[e] anniversaire de la scission avec la CGT.

Dans une journée en deux temps, soigneusement orchestrée, une commission exécutive de FO a décidé, le matin, de ne prononcer aucune sanction contre l'Union départementale de Paris et ses principaux dirigeants qui tenait, le même jour, dans un lieu tenu secret, une réunion dissidente de 100 à 130 responsables, entrés en opposition avec le secrétaire général. La situation interne de FO sera traitée au cours du comité confédéral national du 20 au 22 janvier.

Dans ces conditions, Marc Blondel, dans son discours commémoratif, prononcé l'après-midi devant un parterre d'« anciens », et en présence d'André Bergeron et d'Alexandre Hébert, ancien patron de l'UD de Loire-Atlantique, a eu beau jeu d'affirmer que FO n'avait *« pas d'états d'âme »* sur sa conception du syndicalisme.

« Ce que d'aucuns appellent notre imprévisibilité, voire le grand écart, n'est rien d'autre que notre liberté de comportement », a-t-il souligné. Rappelant que son organisation *« ne pratique pas, contrairement à d'autres, l'exclusion »*, le secrétaire général de FO a jugé que *« n'est victime que celui qui veut bien l'être, par son comportement et le refus de la démocratie »*.

« On adhère librement à FO, on milite librement à FO pourvu qu'on respecte les statuts, on sort librement de FO si on en a envie. Et les entrées sont sans commune mesure avec l'épiphénomène qui a retenu l'attention événementielle ces derniers jours », a-t-il poursuivi, faisant référence au départ, le 15 décembre, de cheminots FO. Ce discours a surtout été l'occasion pour M. Blondel de donner sa propre version de la scission de 1947 et de régler, au passage, quelques comptes avec la CGT et surtout avec la CFDT. M. Blondel a affirmé que *« l'accident, dramatique, de l'Histoire, c'est la colonisation de la CGT par le PC »*.

Le dirigeant de FO a estimé que, *« contrairement à ce que certains véhiculent, les termes du débat* [à l'époque] *n'étaient pas entre révolution et réformisme »*, mais *« portaient sur les oppositions entre indépendance et politisation, entre voie contractuelle et voie politique »*.

« CFDT PRÊTE À SIGNER »

M. Blondel a défendu la place de FO entre une CGT qui a perdu son *« tuteur »* depuis la chute du mur de Berlin et une CFDT en plein *« retour aux sources »*. Pour M. Blondel, *« cette organisation, de recentrage en recentrage, a fini par déplacer complètement son centre de gravité pour tenter de trouver un équilibre du côté patronal et gouvernemental, quels que soient le patronat et le gouvernement. Cela s'appelle une institution sociale, non une organisation syndicale »*.

« Dans les négociations, a-t-il poursuivi, *elle est toujours prête à tout signer, montrant par là même que la pratique contractuelle n'est pas, pour elle, signe et condition de l'indépendance syndicale, mais objet commercial. Elle prend référence dans l'une des institutions phares de la pensée unique, la Fondation Saint-Simon, qui constitue aujourd'hui un des nouveaux chiens de garde des privilèges acquis et qui ne tolère aucune pensée divergente. »*

Alain Beuve-Méry

Différend entre le préfet du Var et le maire (FN) de Toulon

LE PRÉFET du Var, Hubert Fournier, a décidé de ne pas se rendre, samedi 20 décembre, à l'inauguration de la *« rue des métiers »* à Toulon, bien que son nom figure sur les cartons d'invitation de la mairie de la ville. *« Le maire de Toulon a en effet organisé cette inauguration sans associer le président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) et le président de la chambre des métiers, contrairement à ce qui avait été convenu »*, explique la préfecture dans un communiqué en date du vendredi 19 décembre. Jean-Marie Le Chevallier, le maire Front national, a aussitôt répliqué en affirmant que *« le préfet ment »* et que *« c'est à la demande de son cabinet »* qu'il a *« rédigé le carton d'invitation avec l'accord de la CCI et de la chambre des métiers »*. Aux services de presse de ces deux organismes consulaires, on indique cependant que les présidents, MM. Dominique Poggi et Lionel Herbet, n'ont pas été consultés et adopteront la même attitude que le préfet.

DÉPÊCHES

■ **LE PEN : le président du Front national** a qualifié, vendredi 19 décembre, d'*« opération judiciaire absurde et scandaleuse »* le référé intenté par neuf associations contre ses propos, tenus il y a deux semaines à Munich, sur les chambres à gaz présentées comme *« un détail »* de l'histoire de la seconde guerre mondiale (*Le Monde* du 19 décembre). Selon Jean-Marie Le Pen, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse à Aspremont (Alpes-Maritimes), *« il ne s'agit pas d'un délit de droit commun »*, mais d'*« un délit politique ou qualifié tel par une loi d'exception »*. M. Le Pen faisait référence aux lois contre le racisme et l'antisémitisme, qu'il considère habituellement comme *« liberticides »*.

■ **MAÇONS : Christian Bataille, député socialiste du Nord**, vice-président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, a été élu président de la Fraternelle parlementaire, qui regroupe les députés, sénateurs et membres du Conseil économique et social, actuels et anciens, membres d'obédiences maçonniques. Les membres des cabinets ministériels sont associés aux travaux de la Fraternelle parlementaire.

■ **SÉNAT : Alain Delcamp a été nommé, mercredi 17 décembre**, directeur général de la communication et du développement technologique du Sénat. Il est remplacé, au poste de directeur du service des commissions, par Chantal Kerbec, elle-même remplacée, à la direction du secrétariat de la présidence, par George-Eric Touchard. Alain Mear, responsable du secrétariat de la commission des finances, devient directeur du service des collectivités territoriales.

■ **RETRAITÉS : les retraites de base des anciens salariés du secteur privé**, des artisans et des commerçants augmenteront de 1,1 % au 1[er] janvier 1998. Il en sera de même pour les pensions d'invalidité et les rentes d'accidents du travail. Le minimum vieillesse devrait par ailleurs être porté à 41 651 francs par an (3 470,91 francs par mois) également au 1[er] janvier pour une personne seule (contre 41 197 francs en 1997), et 74 720 francs (6 226,66 francs par mois) pour un couple (contre 73 906 francs en 1997). *« Cela sert à maintenir le pouvoir d'achat des retraités, conformément à la loi »*, précise-t-on au ministère de l'emploi et de la solidarité.

■ **OUTRE-MER : l'Assemblée nationale a adopté**, jeudi 18 décembre, un projet de loi habilitant le gouvernement à prendre par ordonnances les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer. Le gouvernement doit, à cette occasion, tenter de régler la question foncière en Guyane, où 90 % des terres appartiennent au domaine privé de l'Etat.

La méfiance des indépendantistes calédoniens déroute le gouvernement

CETTE FOIS, le gouvernement n'y comprend plus rien. Alors que le conseil d'administration du groupe Eramet a donné son accord au compromis trouvé par le médiateur nommé dans l'affaire du nickel calédonien (*Le Monde* du 4 novembre), le bureau politique du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) a estimé, jeudi 18 décembre, que *« dans les conditions actuelles du dossier, le préalable minier* [à la reprise des négociations politiques] *ne peut être levé »*. Il a, du même coup, reporté *« à une date ultérieure »* le congrès du front indépendantiste, qui était prévu samedi 20 décembre, et n'a pas répondu à la proposition du secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, de reprendre les discussions politiques *« à Paris, dans la deuxième quinzaine de janvier »*.

Le FLNKS fonde sa mauvaise humeur sur le fait que, lors de sa réunion du 16 décembre, le conseil d'administration d'Eramet – société contrôlée à 55 % par l'Etat – n'a fait qu'approuver *« les grandes lignes de la solution envisagée par le gouvernement »*. Le groupe minier a, par ailleurs, chargé son PDG de parachever la négociation, dont la formalisation juridique est très complexe, jusqu'à la fixation, par des experts internationaux, d'une indemnité destinée à compenser l'échange des massifs de Poum et de Koniambo.

Cette *« soulte »*, grossièrement évaluée entre 500 millions et 1 milliard de francs, sera versée par l'Etat pour ne pas léser les actions minoritaires d'Eramet.

Le protocole d'accord mis au point par le médiateur du gouvernement, Philippe Essig, pour garantir l'approvisionnement en minerai d'une usine de traitement de nickel qui serait construite dans le nord du territoire, a déjà été complété, lors de négociations qui se sont tenues à Paris entre la fin novembre et la mi-décembre, par un document d'une trentaine de pages, mais ce n'est pas fini.

« Un an après la fusion de Boeing et de McDonnell Douglas, tout n'est pas encore réglé », rappelle un conseiller du premier ministre, à titre de comparaison, pour expliquer qu'il serait dangereux d'attendre la finalisation juridique de l'accord minier pour engager la négociation politique.

« SIGNEZ LES DOCUMENTS »

Il reste que, du côté de la Société minière du Sud-Pacifique (SMSP), contrôlée par les indépendantistes, le conseil d'administration a autorisé son président, André Dang, à signer l'accord sans tarder, pour que celui-ci soit mis en œuvre dès le 1[er] janvier. *« Puisque, pour vous, les Blancs, ce qui compte, c'est l'écrit, ce sont les papiers, alors engagez-vous, signez les documents. Nous, on ne veut plus faire confiance »*, a affirmé au *Monde* Raphaël Pidjot, directeur général de la SMSP.

La nouvelle équipe dirigeante de l'Union calédonienne (UC), composante majoritaire du FLNKS, s'appuie sur ce sentiment, la perte de confiance, d'une grande partie du peuple kanak. *« Le bureau politique du FLNKS a plutôt calmé les ardeurs. Que la France ne s'y trompe pas : les gens des barrages vont bientôt l'emporter sur les autres »*, assure un dirigeant de l'UC. *« Il a fallu plus d'un an pour échanger deux petits bouts de caillou. Comment le gouvernement peut-il nous faire croire qu'il faudra moins d'un an pour régler tous les problèmes de la Nouvelle-Calédonie ? Et de quel droit l'Etat a-t-il levé le préalable minier ? »*, s'interroge encore M. Pidjot.

Les responsables indépendantistes ont peu apprécié l'empressement de M. Queyranne pour estimer que la voie, désormais, était ouverte à une reprise rapide des négociations sur l'avenir institutionnel du Caillou.

« Je comprends mal que l'on tergiverse pour s'asseoir à une table de négociations, si véritablement on est d'accord sur la recherche d'une solution consensuelle », a affirmé le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, jeudi 18 décembre, à l'Assemblée nationale.

DIVISIONS INTERNES

Dans les entourages de M. Queyranne et de Lionel Jospin, certains conseillers n'hésitent pas à s'interroger sur le sens politique de leurs interlocuteurs kanaks. Les modérés de l'UC, tel Roch Wamytan, président en titre du FLNKS, ont été mis en minorité, il est vrai, et le Palika de Paul Néaoutyine, successeur immédiat de Jean-Marie Tjibaou à la tête du front, favorable à la reprise des négociations, ne siège plus, depuis l'été, au bureau politique de l'organisation indépendantiste. Mais ce serait un gros risque pour le gouvernement que de miser sur les divisions internes, pourtant réelles, du FLNKS.

Car c'est précisément ce à quoi s'emploie actuellement à Nouméa le député (RPR) Jacques Lafleur. Le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste) ne désespère pas de convaincre les signataires encore vivants des accords de Matignon de 1988, tels que Nidoish Naisseline, président de la province des Iles, ou Edmond Nekiriai, premier vice-président de la province Nord, d'exiger avec lui la reprise immédiate des négociations politiques.

Jean-Louis Saux

M. Lafleur critique le « préalable minier »

Le député (RPR) Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste), a dénoncé, vendredi 19 décembre à Nouméa, le maintien par le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) du préalable qui conditionne la reprise des discussions politiques au règlement de la question minière. *« Heureusement, de plus en plus nombreux sont les élus de partis de très diverses appartenances politiques qui s'apprêtent à signer un protocole, à la demande de leur base, pour exiger de redémarrer les discussions avant la fin de l'année »*, a déclaré M. Lafleur au micro de Radio-Rythme Bleu.

Selon M. Lafleur, la signature d'un protocole par différents élus désireux de reprendre les discussions permettrait de répondre à l'invitation lancée par Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, *« aux partenaires calédoniens »* de renouer le dialogue à Paris *« dans la seconde quinzaine de janvier »*.

هكذا من الاصل

POLICE Une information judiciaire devait être ouverte par le parquet de Lyon, samedi 20 décembre, dans l'affaire de la mort de Fabrice Fernandez, un jeune homme âgé de vingt-quatre ans tué par un gardien de la paix, jeudi soir, dans les locaux *d'un commissariat de Lyon. L'auteur* du coup de feu a fait l'objet de deux suspensions administratives de dix-huit mois au total au cours de sa carrière. ● **DES INCIDENTS** ont éclaté, *vendredi 19 décembre, dans le quartier « sensible »* de La Duchère, où a eu lieu l'arrestation, jeudi, de Fabrice Fernandez. Deux policiers et deux pompiers ont été légèrement blessés. Une douzaine de jeunes ont été interpellés. ● **AU LENDEMAIN** de la mort de Fabrice Fernandez, l'appartement de sa mère n'a pas désempli. Sa famille, ses amis, sont venus raconter qui était ce jeune homme, père de trois enfants. *(Lire aussi notre éditorial page 13.)*

Fabrice Fernandez aurait été tué après avoir été menacé par un policier

Le jeune homme, âgé de vingt-quatre ans, avait été conduit, dans la soirée du jeudi 18 décembre, dans un commissariat de Lyon après une altercation. Le gardien de la paix auteur du coup de feu mortel avait déjà été suspendu à deux reprises pour une durée totale de dix-huit mois

LE PARQUET de Lyon a ouvert, samedi 20 décembre, une information judiciaire pour *« coups et blessures volontaires ayant entraînés la mort sans intention de la donner »* contre le gardien de la paix qui a tué, jeudi 18 décembre, Fabrice Fernandez dans un commissariat du 9e arrondissement de Lyon. Les circonstances exactes de la mort de Fabrice Fernandez, sont *« beaucoup plus qu'un accident »*, même si, selon les premières constatations, *« il n'y a pas eu intention d'homicide »*, a affirmé vendredi 19 décembre, Christian Hassenfratz, procureur de la République de Lyon. L'auteur du coup de feu est un gardien de la paix âgé de quarante ans, dont l'identité n'a pas été révélée.

Dès vendredi, il avait été suspendu administrativement par le ministère de l'intérieur. Dans la soirée, on apprenait qu'il avait déjà été frappé deux fois par cette sanction au cours de sa carrière, pour une durée totale de dix-huit mois. Parallèlement, une enquête de l'inspection générale de la police nationale est en cours pour déterminer les responsabilités dans la mort du jeune homme, né en 1973, et père de trois enfants de six à vingt-sept mois.

L'origine des faits semble désormais à peu près établie. Jeudi 18 décembre, en début de soirée, une patrouille composée de policiers d'une brigade anti-criminalité (BAC) intervient dans le quartier de la Duchère, situé au nord-ouest de Lyon. La zone est réputée sensible. La BAC a été alertée par des habitants qui ont été témoins d'une agression contre un promeneur.

UNE DEUXIÈME ÉQUIPE

Selon les versions policières et judiciaires, à leur arrivée sur les lieux, les policiers entendent une détonation, probablement issue d'un coup de feu tiré en l'air. Ils localisent trois personnes, dont le comportement leur paraît suspect. Il s'agit de deux frères, et d'un troisième homme non identifié. Celui-ci parvient à s'enfuir, tandis que la BAC interpelle les deux frères. Ils sont armés d'un fusil à pompe, et le braquent un moment en direction des policiers. Ils finissent par se laisser appréhender sans violence.

Fabrice, la future victime, apparemment en état d'ivresse, selon le communiqué officiel délivré vendredi matin par le procureur Christian Hassenfratz, intervient à cet instant. Les deux jeunes interpellés sont ses demi-frères. Il tente de s'opposer à l'arrestation en ameutant les habitants de la cité contre les policiers.

Ceux-ci font appel à une deuxième équipe, qui procède à l'interpellation de Fabrice Fernandez. Ils quittent les lieux sous les jets de divers projectiles. Dans sa version des faits, la mère de Fabrice précise que son fils *« n'était pour rien »* dans cette histoire. *« Il jouait tranquillement aux cartes chez sa tante*, a-t-elle raconté. *Il a entendu du bruit, et il a vu ses deux demi-frères en bas qui avaient des problèmes. Quand il est descendu, les policiers étaient déjà là. »*

Les trois hommes sont ensuite conduits vers le commissariat de Berjon, situé dans le 9e arrondissement de Lyon, pour être placés en garde à vue. Le fusil à pompe, qui a été saisi, est déposé au poste de police. C'est une arme d'un maniement particulier. Elle s'est bloquée. Les policiers ne sont pas parvenus à la neutraliser, comme ils auraient dû le faire, dès le départ. *« Seuls les policiers des brigades spécialisées savent s'en servir, le gardien de la paix mis en cause ne le savait pas »*, affirme une source judiciaire.

RAISON INDÉTERMINÉE

Dans les locaux du poste de police, où sont encore présents les hommes de la BAC, Fabrice et ses deux demi-frères sont énervés. Ils ne cessent d'insulter les policiers. C'est à ce moment que survient le drame. Selon un témoignage recueilli auprès d'une source policière locale, le gardien de la paix, qui n'est pas un membre de la BAC, se serait emparé du fusil à pompe, et l'aurait braqué en direction de Fabrice Fernandez, en criant *« ferme ta gueule, ou je te bute »*. A-t-il conscience à ce moment-là du risque ? Toujours est-il que, pour une raison indéterminée, l'arme se débloque, et le coup part. Il atteint la victime à la mâchoire. Fabrice Fernandez meurt immédiatement. Selon le même témoignage, le policier aurait alors lâché : *« Je ne comprends pas, je n'ai pas tiré ! »*

Une autre source policière privilégie la thèse d'un accident pur et simple, lié à une mauvaise manipulation de l'arme. Les hommes de la BAC étaient encore dans le poste de police, où ils venaient de conduire les trois personnes interpellées. Elles avaient été menottées, les mains dans le dos. Fabrice Fernandez s'était assis, tandis que ses deux demi-frères étaient restés debout. Le gardien de la paix aurait alors tenté de neutraliser le fusil à pompe, et le coup serait parti accidentellement en direction de Fabrice, le touchant mortellement.

L'intervention rapide des pompiers, puis du SAMU, est vaine. Les médecins ne parviennent pas à réanimer la victime. Ce type de « bavure », une mort par arme à feu à l'intérieur d'un commissariat est extrêmement rare. Le 6 avril 1993, au commissariat des Grandes-Carrières, dans le 18e arrondissement de Paris, un jeune Zaïrois de dix-sept ans, Makome M'Bowole, avait été tué d'une balle dans la tête, tirée à bout portant, par un inspecteur de police qui l'interrogeait. Le policier a été condamné à huit ans d'emprisonnement.

Le père et la mère de la victime, ainsi que sa compagne, ont annoncé leur intention de porter plainte.

Pascal Ceaux

« Comment expliquer à ses enfants que les policiers, qui sont là pour assurer la sécurité, ont tué leur père ? »

REPORTAGE

Chaque membre de la famille veut expliquer qui était Fabrice

LYON
de notre envoyé spécial

Depuis le début de l'après-midi, l'appartement de Francine Pognat, la mère de Fabrice Fernandez, situé au dixième étage d'une barre HLM du quartier de La Duchère dans le 9e arrondissement de Lyon, ne désemplit pas. La famille est là au grand complet : fils et petits-fils, oncles et cousins, frères et demi-frères. Des amis aussi, venus réconforter Francine. Elle a du mal à imaginer ce qui lui arrive. *« Ils m'ont tué mon fils*, répète-t-elle comme pour se convaincre elle-même. *Il n'avait rien fait et ils me l'ont tué. »*

« On a frappé à ma porte vers 3 heures et demie du matin, raconte Valérie, la compagne de Fabrice. *J'avais été prévenue qu'il était en garde à vue. Je pensais que c'était lui qui rentrait. »* Deux inspecteurs de police en tenue de ville lui annoncent la nouvelle. *« Je n'y croyais pas. Je n'ai pas su quoi dire à part leur demander de prévenir la mère de Fabrice. Ils m'ont demandé où elle habitait, je leur ai dit : "A La Duchère." Ils m'ont répondu qu'ils ne montaient pas là-haut. »* Valérie a refermé sa porte, s'est dirigée vers le téléphone et a appelé. Quelques minutes plus tard, avec ses cinq enfants – deux nés d'une précédente union et les trois enfants de Fabrice, âgés de six à vingt-sept mois –, elle rejoignait l'appartement de Francine Pognat.

LIENS AFFECTIFS

Depuis, c'est un va-et-vient ininterrompu. A chaque fois que la sonnette de l'entrée retentit, Francine s'arrête de parler, regarde qui rentre, se précipite, et embrasse en sanglots le nouveau venu. Il n'y a plus suffisamment de chaises. Les cendriers débordent de mégots. Dans la cuisine, la machine à café n'en finit pas de fournir des noirs bien serrés. Michaël, l'aîné des enfants de Fabrice, regarde cette agitation avec l'air étonné. Dans cette famille où les liens affectifs paraissent très forts, on a l'habitude de voir du monde. Mais pourquoi ces mines défaites, pourquoi ces yeux rouges ?

« Fabrice a fait quelques bêtises quand il était mineur, jamais rien de grave, jamais rien qui lui ait valu de la prison, raconte Francine Pognat. *Une fois seulement, il a été condamné à un travail d'intérêt général. C'était un gamin nerveux ; alors, quand il avait un peu bu, il s'emportait facilement, se bagarrait, mais ça s'arrêtait là. Je crois qu'il a eu beaucoup de mal à accepter ma séparation d'avec son père. C'est ça qui l'avait rendu un peu difficile. Mais c'était un gosse gentil, avec le cœur sur la main, toujours prêt à rendre service. La semaine dernière encore, j'étais chez lui, il m'a fait des crêpes et il y ajoutait plein de chantilly. Il sait que j'aime beaucoup la chantilly. »*

Fabrice a rencontré Valérie *« il y a quatre ou cinq ans »*, dans le quartier de La Duchère. Depuis quelques mois, le couple et les cinq enfants s'étaient installés dans une HLM du quartier Saint-Rambert-Ile Barbe, à quelques pas des bords de Saône. *« Nous vivons du RMI et des allocations*, dit Valérie. *C'était dur, mais dès qu'il le pouvait Fabrice faisait des remplacements de gardiennage dans la cité où nous habitons. »* Une situation que le jeune homme avait du mal à supporter. *« Ce qu'il voulait, c'était un emploi stable, des revenus réguliers pour faire vivre sa famille*, précise Jean Gauthier, son oncle. *J'étais un peu son confident. Souvent, il me disait : "Je suis mal dans ma tête." »* Peut-être regrettait-il dans ces moments-là l'époque où il faisait son apprentissage de mécanicien-auto. *« Il n'était pas doué à l'école, mais il avait des doigts en or »*, se souvient son oncle.

DEHORS, LE DANGER

Fabrice partageait sa vie entre son foyer, l'appartement de son oncle et celui de sa mère. *« Il passait très souvent me voir*, reprend Francine Pognat. *Quand il ne pouvait pas, il m'appelait, deux, trois fois par jour. Il était très famille, tout ça comptait beaucoup pour lui. Il ne demandait qu'à vivre. Le malheur c'est qu'on est catalogué parce qu'on vit dans un quartier de merde. »*

Chaque membre de la famille veut donner son point de vue, expliquer qui était Fabrice : ce cousin qui, malgré ses moyens modestes, mettait un point d'honneur à régler régulièrement ces dettes ; ce fils qui n'hésitait pas à accueillir pendant plusieurs jours un père parfois esseulé depuis qu'il ne travaille plus ; cet ami passionné de musique qui passait des heures à enregistrer des morceaux pour les autres ; ce père, enfin, qui laissait à la porte de l'appartement la violence dont il était capable dehors, là où, toujours, il se sentait en danger. *« Que vais-je dire à ses enfants quand ils seront grands ?* interroge Valérie. *Comment pourrai-je leur expliquer que ces policiers qui sont là pour assurer notre sécurité sont ceux qui ont tué leur père ? »*

Acacio Pereira

Incidents dans le quartier de La Duchère

Vendredi 19 décembre, au lendemain de la mort de Fabrice Fernandez, des petits groupes agissant rapidement en plusieurs lieux distincts ont incendié des voitures dans le quartier *« sensible »* de La Duchère. Vers 21 heures, ils ont jeté des pierres sur les policiers et les pompiers. Deux policiers ont été légèrement blessés par les éclats de verre d'une vitre de leur voiture, ainsi que deux pompiers. Un impact de balle de calibre 22 long rifle a été relevé sur une voiture de la police. Selon la préfecture, cinq ou six coups de feu ont été tirés contre les forces de l'ordre et les pompiers, vingt-sept voitures et trois poids lourds ont été incendiés. Les forces de l'ordre ont procédé à douze interpellations, dont une majorité de mineurs. Vers 23 heures, les incidents se sont espacés, et les pompiers, sous la protection des forces de police équipées en matériel anti-émeutes, ont éteint les derniers foyers. Samedi matin 20 décembre, une compagnie de CRS, un peloton de gendarmes mobiles et des gardiens de la paix étaient sur place.

Nouveaux incidents entre jeunes et CRS à Dammarie-les-Lys

LE PARQUET du tribunal de Fontainebleau a ouvert, vendredi 19 décembre, une information judiciaire contre X pour *« violences volontaires avec arme ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*, après la mort, l'avant-veille, d'Abdelkader, un garçon âgé de seize ans, tué d'une balle dans la tête par des policiers de la Brigade anti-criminalité (BAC) alors que, conduisant sans permis, il tentait de forcer un barrage routier à Fontainebleau (*Le Monde* du 20 décembre). La légitime défense est invoquée par les policiers alors que deux enquêtes sont en cours, l'une au SRPJ de Versailles, l'autre à l'inspection générale de la police nationale (IGPN).

Comme la veille, des incidents opposant des jeunes à la police ont eu lieu dans la soirée de vendredi dans le quartier de la Plaine-du-Lys, à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), la cité où vivaient Abdelkader et Djamel, dix-neuf ans, qui se trouvait également dans la voiture et avait été blessé. Un face-à-face tendu a opposé des groupes de jeunes aux CRS stationnés autour de la cité. Deux camions ont été incendiés par des adolescents portant des cagoules et un camion de CRS a été la cible de cocktails Molotov. Des habitants exprimaient leur indignation, mettant en cause le comportement des policiers dans la mort du jeune Abdelkader, dont le contentieux avec les forces de l'ordre semble lourd. D'autres incidents ont eu lieu dans des villes voisines, à Melun et au Mée-sur-Seine.

Vendredi après-midi, Dalil Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris, est venu rendre visite à Jean-Claude Mignon, député et maire (RPR) de Dammarie-les-Lys. *« Nous comprenons la douleur de la famille (...). Nous sommes là pour la partager, pour exprimer notre assistance morale et religieuse. (...) Mais il faut mettre un terme à cet enchaînement de la violence »*, a-t-il déclaré. La veille, le centre socio-éducatif Albert Schweitzer, abritant une bibliothèque, inauguré en 1996, avait été partiellement incendié. Un camion de pompiers appelé pour intervenir a été coincé par les jeunes et mis hors d'usage à coups de battes de base-ball et de pierres tandis que ses occupants avaient été blessés. Claude Pernès, président de l'Association des maires de l'Ile-de-France, s'est déclaré solidaire du maire de Dammarie, estimant *« anormal que l'on présente des jeunes délinquants multirécidivistes comme des victimes »* et demandant au gouvernement non seulement *« les mesures nécessaires »* pour assurer l'ordre public, mais aussi *« un effort de communication »*.

Jean-Marc Ayrault condamné à six mois de prison avec sursis

NANTES
de notre correspondant

Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes et président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a été condamné, vendredi 19 décembre, à six mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Nantes pour favoritisme. Le tribunal a considéré qu'il n'avait pas respecté le principe de la liberté d'accès et de l'égalité devant la commande publique (*Le Monde* daté 16-17 juin 1996 et du 18 octobre).

De décembre 1991 à décembre 1993, il avait attribué, sans appel d'offres, l'impression – pour un montant annuel de 6 millions de francs – et la régie publicitaire de son journal municipal à Daniel Nedzela, qui a été condamné à deux mois de prison avec sursis et 200 000 francs d'amende pour recel de ce délit de favoritisme.

Le 19 septembre, Daniel Nedzela a en outre été condamné par le même tribunal à trois ans de prison, dont six mois ferme, et 500 000 francs d'amende pour trafic d'influence, une décision dont il a fait appel. La justice lui reproche d'avoir fait bénéficier de nombreuses entreprises d'informations ou de recommandations leur permettant d'obtenir des marchés passés par plusieurs municipalités socialistes de l'Ouest, dont Nantes.

Jean-Marc Ayrault a *« pris acte »* de cette décision, qui est plus sévère que les trois mois avec sursis requis par le procureur, et n'a souhaité faire aucun commentaire. Il avait justifié, lors de l'audience, les conditions de cette passation de marché sur le journal municipal par le fait que le commanditaire était alors une association, l'Office municipal d'information et de communication (Omnic), créée pour faciliter la gestion de ce type d'activités et non soumise au code des marchés publics.

Cette analyse juridique a été rejetée par le tribunal, comme elle l'avait été auparavant par la chambre régionale des comptes des Pays de la Loire, dont le contrôle est à l'origine de cette affaire. Selon celle-ci, l'association n'était qu'un paravent, et son existence constituait un *« démembrement irrégulier du budget municipal »*. Selon son avocat, Me Chotard, Jean-Marc Ayrault ne devrait pas faire appel.

Guy Lorant, directeur de la communication de la ville de Nantes, responsable à l'époque de l'Omnic, a, de son côté, été condamné à deux mois de prison avec sursis.

Adrien Favreau

Une peine de six mois de prison ferme pour l'ex-député (PR) Jacques Farran

PERPIGNAN
de notre correspondant

L'ancien député (PR) Jacques Farran a été condamné, jeudi 18 décembre, par le tribunal correctionnel de Perpignan (Pyrénées-Orientales), à six mois d'emprisonnement ferme, pour abus de confiance et prise illégale d'intérêt. Cette condamnation, relative à l'acquisition du château de Corbère, en 1989, grâce au détournement de fonds destinés aux logements sociaux, est assortie d'une amende de 1 million de francs et d'une interdiction d'exercer toute fonction publique durant cinq ans. Immédiatement après la sentence, Jacques Farran, âgé de soixante-neuf ans, a déclaré qu'il entendait faire appel de cette condamnation.

L'ancien député, qui présidait également la chambre de commerce et d'industrie (CCI) du département, avait acheté le château médiéval de Corbère grâce à une filiale de la CCI, pour un montant de 4,3 millions de francs. Cette somme provenait du 1 % patronal, normalement voué à la construction de logements sociaux (*Le Monde* du 2 octobre 1991). Il y avait ensuite fait effectuer des travaux grâce aux fonds de la taxe d'apprentissage. Enfin, Jacques Farran avait racheté des parts du château via une entreprise familiale et une association dont il était aussi le président. Après avoir, de la sorte, pris le contrôle de 48 % de la structure propriétaire de l'édifice, l'ancien député avait fait du château un usage essentiellement personnel.

LES RECETTES DE L'AÉROPORT

Le tribunal a en outre condamné Roger Padrixe, vice-président de la CCI au moment des faits, à dix mois de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende. Antoine Danoy et Jacques Salvat, respectivement ex-membre et ex-secrétaire général de la CCI, ont été, pour leur part, condamnés à six mois de prison avec sursis – augmentés, pour le premier, d'une amende de 80 000 francs.

En 1995, Jacques Farran s'était déjà vu infliger une peine d'un an d'emprisonnement ferme, pour *« détournements de fonds publics »* : il lui était alors reproché de s'être approprié, entre 1989 et 1991, une partie des recettes de l'aéroport de Perpignan, dont la gestion incombait à la chambre de commerce. Cette sanction avait, par la suite, été convertie en une peine avec sursis par la cour d'appel de Montpellier.

(Intérim.)

هكذا من الأصل

LE PROCÈS PAPON

Esther Fogiel, 63 ans, et la « culpabilité du survivant »

Son père, sa mère, sa grand-mère et son frère cadet sont morts à Auschwitz. Elle échappa à la déportation, mais pas à la douleur. Confronté aux accusations des parties civiles, Maurice Papon a reconnu que le terme « sauvetage », qu'il avait employé, était « excessif »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Qu'a-t-elle vu ? Qu'a-t-elle entendu ? Rien que son souvenir ne lui permette de dire exactement. Et pourtant : « *C'est difficile à comprendre: mais... j'ai la mémoire de l'indicible* », explique Nicole Grunberg, cinquante-sept ans, partie civile. « *C'est inexprimable.* »

Nicole Grunberg avait deux ans, le 4 juin 1942, lorsque sa mère Jeanne, quarante et un ans, sa grande sœur Jacqueline, vingt ans, et elle-même furent arrêtées par les Allemands. Dans les Landes, la mère et ses enfants tentaient de franchir la ligne de démarcation. Nicole fut relâchée par l'occupant, puis placée dans un hôpital sous la protection de religieuses. Jeanne et Jacqueline furent internées, déportées, exterminées. Par trois fois déjà, la cour d'assises a évoqué le cas de cette enfant, dont Maurice Papon, *via* les services de la préfecture de la Gironde, a revendiqué le « *sauvetage* » (*Le Monde* du 20 décembre).

Nicole Grunberg empoigne la barre : « *Je voudrais revenir sur les propos de Maurice Papon qui sont totalement faux. Nous en avons eu la preuve grâce aux lettres remarquables écrites par ma mère.* » Chacun, dans le prétoire, garde en tête les courriers dignes et déchirants de cette mère, inquiète pour son enfant, qui se sont heurtés aux explications incohérentes de l'accusé.

Les cheveux gris épais, serrés en queue-de-cheval, Nicole Grunberg retrace ses années d'enfance et d'errance, après-guerre, entre son père, son oncle et sa tante, ballottée d'extrême pudeur en non-dits : « *On m'a relaté peu de chose. Ma grand-mère disait souvent :* "C'est un miracle que tu sois là !" *On m'a protégée.* » Elle tient en main un cliché de sa sœur et l'unique photo de sa mère. Elle la tend à l'huissier. Puis, l'essentiel de la démonstration ayant été fait la veille, l'avocat général Marc Robert prend acte « *que cette première revendication de sauvetage s'avère pour le moins totalement erronée* ».

Dans un silence de plomb, Maurice Papon se lève, mains jointes au bas du dos. Et d'une voix presque lasse : « *Je voudrais, à l'occasion de cette dramatique affaire, m'exprimer d'une manière très directe, car c'est une rude épreuve que de labourer les souvenirs vieux d'un demi-siècle, que de labourer la mémoire d'un homme de quatre-vingt-sept ans* [exclamations dans la salle !]. *Je remercie monsieur l'avocat général d'avoir fait une nuance qui, si elle n'explique pas tout, sauvegarde la dignité du déclarant : une déclaration erronée n'est pas mensongère.* »

DES MOTS COMME LE CORPS

L'accusé explique donc qu'il a pu confondre. « *Pourquoi le nom de Nicole Grunberg s'est-il inscrit dans ma mémoire ? Je cherche en vain. Pour moi* (ce nom) *symbolise le drame des enfants d'août 1942* [NDLR : qui seront déportés, après avoir été écartés des convois en juillet]. » Puis il tonne : « *Je ne suis pas homme à porter atteinte à la mémoire de quiconque !* » Enfin, il reprend le terme « *sauvetage* », qu'il a maintes fois employé : « *Sauvetage, c'est peut-être excessif. "Protection" est plus à même d'exprimer la réalité de l'époque.* »

Puis, une fois les lumières éteintes, surviennent le sourire et la douceur d'un visage. « *C'est votre sœur* », constate le président. Nicole Grunberg acquiesce. Sur les trois écrans géants glisse le document. Et c'est maintenant bien plus qu'une photo : un véritable mouvement. Deux clichés côte à côte, saisis par l'un des premiers Photomaton : Jeanne Grunberg, sa fille dans les bras, regarde d'abord devant elle et, l'instant suivant, plonge les yeux dans ceux de son enfant.

Sur les pas de son père, Maurice-David, qui a témoigné la veille, Jean-Marie Matisson, quarante-quatre ans, évoque alors « *la difficulté de la deuxième génération* ». Il dit « *la souffrance qui n'est pas morte, parce que les morts n'ont pas été enterrés* ». Ensuite, Jean-Marie Matisson rappelle les procédures qu'avait engagées Maurice Papon, en 1982, contre les familles qui avaient porté plainte contre lui. Sa grand-mère, qui perdit la moitié de sa famille en 1942, est morte inculpée pour « *dénonciation calomnieuse* » [NDLR : Maurice Papon a ensuite retiré ses plaintes].

Puis s'avance Esther Fogiel, soixante-trois ans, dernière partie civile à s'exprimer sur le convoi du 16 juillet 1942. Son corps frêle parle pour elle. Son père, Jean Icek, sa mère, Liba Rachel, ont été déportés de Mérignac à Drancy. Ils avaient trente-cinq ans. Sa grand-mère Anna Rawdin, soixante-six ans, son unique petit frère Albert, six ans, l'ont été trois mois plus tard, le 26 octobre 1942. Tous périrent à Auschwitz. Esther Fogiel avait tout juste huit ans.

Les mots, comme le corps, sont vrillés. « *Mon père était originaire de Pologne. Je ne sais pas s'il y a des survivants. Peut-être suis-je la dernière ?* » Le débit est rapide. « *Ma grand-mère avait émigré en 1925 avec ses trois filles. Elles avaient fui les pogroms de Lettonie. Mon père, l'antisémitisme en Pologne.* » La voix est fragile. Esther Fogiel dit, brièvement, les parents, mariés en 1933, le petit frère, né en 1936, le père, engagé volontaire en 1939. « *Dans l'armée polonaise* » – « *dans les bataillons de Polonais de l'armée française* », rectifiera Me Gérard Boulanger.

SANS CESSE « CE VOYAGE »

Les poings prennent appui sur la barre. Un mouchoir est serré dans la main droite. Esther Fogiel dit maintenant les privations alimentaires, les lois antijuives, l'étoile jaune, « *dont je ne sais pas si nous l'avions portée* ». Et ce désir de gagner la zone libre : « [Ce devait être] *moi la première, puis mon frère, puis mes parents.* » Et ce samedi où sa mère la chercha après l'école pour la confier à un couple de passeurs : « *Ma mère ne se décidait pas à partir. Elle me regardait avec un sourire triste...* » Alors ce sont, dans le silence, des secondes d'éternité.

Puis Esther Fogiel se redresse, bascule vers un nouveau versant de vie brisée. En zone libre, la famille d'accueil habite Valence d'Agen. « *Trois jours après, les gens sont devenus brutaux. J'ignorais que mes parents avaient été déportés. Je me suis crue abandonnée. Plus tard, j'ai pensé que* [ces gens] *avaient su et qu'ils avaient été dépités de n'avoir pas pu soutirer un peu plus d'argent.* » Elle dit : « *J'ai subi un viol peu de temps après mon arrivée.* » Elle raconte le placement dans une institution religieuse : « [On] *m'a exclu du groupe des jeunes. J'étais présentée comme le "suppôt du diable" parce que juive.* » Et le retour dans la famille, qui fait ménage à trois : « *La femme, l'amant, le mari. Pour se débarrasser du mari, on me mettait dans son lit.* »

Esther Fogiel poursuit : « *J'avais un lien affectif avec une petite chienne. Une nuit* (elle se raidit), *j'ai entendu des gémissements. Je l'ai découverte pendue au-dessus de mon lit* (...). *En 1945,* (ces gens) *ont été arrêtés et incarcérés.* » A la Libération : « *J'ai voulu devenir folle. Je parvenais à me convaincre que la réalité n'existait pas.* » Elle se tord. « *Toute ma vie, je n'ai cessé d'effectuer ce voyage vers Auschwitz. J'ai tout lu. J'ai fait une tentative de suicide à trente ans pour avoir éprouvé cette culpabilité du survivant.* »

Elle dit encore les somnifères et le « *deuil impossible* » : « *Il m'arrive souvent de penser à mes proches qui sont morts dans la détresse et l'absolue solitude.* » Elle se tait. Mais l'enfance revient. « *Un an après* (la Libération). *Un homme est venu. Je ne l'ai pas vu, je l'ai entendu. Il avait été déporté. Il disait que mon père était décédé le jour de l'ouverture du camp. Puis j'ai eu la visite d'un oncle. Il s'est jeté à mes pieds en me demandant pardon. Il avait été déporté avec son frère. Il s'est suicidé quelques mois plus tard. J'en ai déduit qu'il n'avait pas supporté d'avoir survécu.* » Alors, de la pénombre, surgissent les photographies de Rachel et Jean Fogiel. Esther, leur fille, délicatement, essuie ses larmes.

Jean-Michel Dumay
Dessins : Noëlle Herrenschmidt



Le cas des juifs hongrois

Clôturant l'examen de la rafle du 16 et du convoi du 18 juillet 1942, Maurice Papon est revenu, vendredi 19 décembre, sur le cas des juifs hongrois. Théoriquement exemptés de déportation, ils avaient été transférés de Mérignac vers le camp de Drancy, antichambre d'Auschwitz, sous la nationalité polonaise *(Le Monde* du 17 décembre).

Examinant les différentes listes disponibles au dossier, l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde a affirmé qu'on ne pouvait expliquer cela que par *« un tour de passe-passe des Allemands »*. Revenant sur ses précédentes déclarations, il a affirmé qu'*« un certain nombre de feldgendarmes avaient procédé à la rafle »*. L'avocat général, Marc Robert, s'est inscrit en faux contre cette affirmation. Le président Castagnède a indiqué, pour sa part, qu'il n'avait pas trouvé dans le dossier, pour ce convoi-là, d'éléments qui la corroborait.

La sécurité discrète du palais de justice de Bordeaux

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

« *Le palais fonctionne un peu comme une petite ville où chacun se connaît.* » Le commissaire principal Alain Fontes, qui commande les compagnies de CRS chargées d'assurer la sécurité du palais de justice de Bordeaux durant le procès de Maurice Papon, peut toucher du bois : pour le moment, le dispositif mis en place donne satisfaction. Son adjoint, le commandant Michel Duhau, insiste sur « *la dignité dans la manière de travailler et le respect mutuel des différents acteurs* ». La preuve, ajoute-t-il : « *Personne n'a envie de faire du bruit, ce qui crée une ambiance bien différente de celles d'autres procès.* »



Passage obligé par le portique détecteur de métaux.

Si, pour les premières audiences, quatre unités de CRS, soit environ 360 hommes, étaient sur place, le dispositif, qui peut être adapté chaque jour, ne requiert en ce moment que deux compagnies. Celles-ci sont également chargées, depuis le début du procès, de surveiller les principaux centres culturels et lieux de culte juifs de la ville. Si les premières manifestations, notamment au lendemain de la mise en liberté de Maurice Papon, avaient pu faire craindre des incidents, les démonstrations organisées devant le palais de justice ont été aussi dignes que discrètes. Pour qu'elles ne perturbent pas le cours du procès, elles se terminent en général lorsque les audiences débutent. Déterminer les responsables exacts de la sécurité pour un tel procès n'est pas chose facile. L'extérieur du palais de justice dépend du directeur départemental de la sécurité publique, Pierre Berlan, sous la houlette de l'autorité préfectorale. Le parquet général a en charge l'intérieur du palais de justice.

Le président de la cour d'assises, Jean-Louis Castagnède, est, quant à lui, tenu d'assurer l'ordre dans la salle d'audience. Si nécessaire, il peut faire appel à la petite dizaine de policiers qui assistent aux audiences.

Créé spécialement pour l'occasion dans une des cours du palais de justice, un PC opérationel en préfabriqué blanc regroupe les différents responsables de la police, des CRS et des pompiers. La sécurité personnelle et rapprochée de l'ancien secrétaire général de la Gironde, Maurice Papon, et de son principal défenseur, Jean-Marc Varaut, est assurée par les hommes du GIPN (*Groupe d'intervention de la police nationale*) et du RAID (Unité de recherche, d'assistance, d'intervention et de dissuasion), qui dépendent de Paris. Ils s'occupent également de la sécurité du président Castagnède.

Pour respecter la règle d'or qui veut que la justice, rendue au nom du peuple français, soit ouverte à tout le monde, le palais de justice de Bordeaux, même en période de procès Papon, reste accessible à tous. En ce moment, tout le monde doit cependant venir chercher un badge pour entrer, même pour le plus petit procès correctionnel.

José-Alain Fralon

La nasse administrative des fichiers sous Vichy

À L'HOLOCAUST MEMORIAL MUSEUM de Washington, on peut voir un antique modèle d'ordinateur noir, de marque IBM-AEG, datant de 1935. Application pionnière de l'informatique au travail *administratif, cette machine a fait* ses preuves en servant au recensement et au fichage de la population juive de l'Allemagne hitlérienne. Qui soupçonne aujourd'hui que les persécutions antisémites de Vichy ont fourni à René Carmille et à son Service de la démographie l'occasion de créer dans la France de 1941 un numéro national d'identité à treize chiffres, plus connu, après guerre, sous le nom de numéro de Sécurité sociale ? Qui se souvient que la loi du 27 octobre 1940, *qui obligeait* pour la première fois les Français à posséder une carte d'identité, suit de quelques jours à peine une ordonnance du commandement militaire allemand imposant « *de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les cartes d'identité des juifs soient reconnaissables par des signes particuliers* » ? « *A cet effet,* ajoutait le texte, *sur la face de la carte d'identité, il faudra porter un cachet rouge "juif" ou "juive" aux dimensions de 1,5 sur 3,5.* »

Aucun recensement des religions en France n'avait eu lieu depuis 1872. Mais dès 1940, celui de la population juive va alimenter les fichiers des préfectures. En zone *occupée, la première ordonnance* allemande du 27 septembre 1940 exige que toute « *personne juive* » se présente à la sous-préfecture de son arrondissement pour se faire inscrire sur un registre spécial. « *La déclaration du chef de famille sera valable pour toute la famille* », est-il précisé. Pour Bordeaux, le recensement réunit ainsi 2 119 déclarations, correspondant à 5 177 juifs.

Les juifs sont loin de prévoir que ces mesures visent à enfermer leur existence dans une véritable nasse administrative, la carte perforée remplaçant peu à peu les murs des ghettos. Ils s'y plient donc, sans beaucoup d'hésitation : 90 % d'entre eux se font recenser dans le département de la Seine.

INSTRUMENT ESSENTIEL DES RAFLES

A la préfecture de police de Paris, on met en place, dès l'automne 1940, un système de quatre sous-fichiers conçu par André Tulard, sous-directeur de la direction des étrangers et des affaires juives jusqu'en juillet 1943. Ce système permet de classer les juifs par nom, domicile, profession et nationalité, avec des fiches bleues pour les juifs français et des fiches beiges ou orange pour les étrangers.

En zone sud, le recensement a lieu un peu plus tard, lors de la publication du second statut des juifs, le 2 juin 1941. *Il oblige les intéressés à remettre dans les préfectures et les sous-préfectures une* déclaration écrite, assortie cette fois de « *l'état de leurs biens* ». Le grand fichier de zone sud-est, lui aussi, est traité mécanographiquement par les ateliers de Clermont-Ferrand, sur le modèle de celui de Paris. Ces fichiers seront constamment remis à jour. Au mois d'août 1944, alors que Paris va être libéré, on enregistrera encore jusqu'à trente-trois déclarations.

Pour les Allemands, les fichiers qui se trouvent dans les préfectures de chaque département sont l'instrument essentiel des rafles et arrestations. Parce que le préfet Chaigneaudes, dans les Alpes-Maritimes, refuse de le communiquer au SS Aloïs Brunner, en septembre 1943, celui-ci en est réduit à utiliser des expédients, parmi lesquels l'emploi de « *physionomistes* » qui se livrent à la chasse au « *faciès spécifiquement judaïque* ». Du fait de ce refus, les résultats de la rafle des juifs de Nice – mille cent arrestations en ville – épargnent une partie des vingt mille à vingt-cinq mille juifs qui se trouvaient alors dans la région.

A Drancy, d'où partent l'écrasante majorité des déportés juifs de France, un bureau des effectifs, tenu par les détenus sous étroite surveillance, gère un fichier général des arrivants ainsi qu'un fichier par catégorie institué par Aloïs Brunner lors de sa prise de contrôle du camp, à la fin du mois de juin 1943. Il distingue les A – non déportables parce que conjoints d'Aryen et demi-juifs – des B – déportables immédiatement – et des C – non déportables en principe ou en attendant. Le fichage a donc accompagné les victimes jusqu'aux dernières étapes de leur voyage vers les camps de la mort. Les fiches en sont souvent aujourd'hui les dernières traces.

Nicolas Weill

هكذا من الاصل

Carlos et ses défenseurs tentent d'exploiter l'absence de témoins directs au procès

L'accusé a paru sensible à la douleur des enfants de ses victimes

Devant la cour d'assises de Paris, Illitch Ramirez Sanchez a écouté avec attention les enfants et les frères des policiers assassinés le 27 juin 1975 rue Toullier à Paris. La défense se plaint qu'aucune des personnes présentes dans l'appartement au moment de la fusillade ne puisse être interrogée à l'audience. La cour d'assises se prononcera, lundi, sur la demande de renvoi du procès et d'un complément d'information.

CURIEUX procès qu'un procès d'assises sans témoins directs. La lancinante question a dominé une nouvelle fois les débats vendredi 19 décembre. Parties civiles, les enfants et les frères des policiers assassinés se sont d'abord exprimés sur *« le vide »* qui a suivi la fusillade de la rue Toullier, le 27 juin 1975. A la barre, Gilles Dous, trente-huit ans, explique qu'il avait seize ans quand son père est mort : *« Je suis toujours cet enfant de seize ans, je n'ai pas pu oublier. (...) A la maison, il n'y avait jamais d'armes, jamais de violence. »* Gilles Dous s'arrête, la voix brisée. Jean-Marc Herranz, Guillaume Donatini prennent le relais. *« Ne plus avoir son père à sept ans et demi, c'est dur... Il n'y a pas grand-chose à dire. »* Carlos prête beaucoup d'attention aux paroles des victimes, fronce les sourcils. Il a l'air grave qui pourrait donner une impression de compassion.

PROCÈS

Puis le président Yves Corneloup se lance dans un exercice que Mᵉ Olivier Maudret, avocat de Carlos, ne manquera pas de qualifier de *« fastidieux »* : lire pendant toute une après-midi des procès-verbaux datant de l'été 1975 afin d'accumuler les charges contre Carlos. Après la fusillade, les policiers de la brigade criminelle avaient interrogé des amis ou fréquentations lointaines des occupants de l'appartement de la rue Toullier. Ainsi, Amparo Silva Mosmela, une des maîtresses colombiennes de Carlos, reconnaissait avoir caché à la hâte dans son appartement plusieurs valises d'armes et de vêtements.

Selon elle, Carlos savait que la planque de la rue Toullier commençait à sentir le soufre. Le soir de la fusillade, elle entend de la bouche de Carlos que celui-ci a tiré sur trois policiers et « André », alias Moukharbal, le « traître » qui était monté dans l'appartement avec l'équipe de la DST. *« Il paraissait très nerveux, ne donnait pas d'explication, il disait que c'était dans mon intérêt de me taire, sinon on me tuerait »*, finit-elle par confier après plusieurs auditions et quelques hésitations. La soeur d'Amparo, le mari de celle-ci confirment que Carlos voyageait beaucoup en Angleterre et au Moyen-Orient, *« ayant beaucoup d'argent sans travailler »*. Un jour, Carlos leur aurait annoncé qu'« André » était le chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) en Europe et que lui *« dirigeait l'exécution des opérations »*. D'autres étudiants latino-américains reconnaissent Carlos comme un habitué de la rue Toullier.

« MORTS POUR LA FRANCE »

Luis-Miguel Urdaneta-Urbinal, Leyma Palomares Gonzales, Edgar Marino Muller, trois étudiants, sont les témoins oculaires de la fusillade dans l'appartement. Pendant leur garde à vue, ils donnent un nom à celui qui a saisi son pistolet Tokarev pour ouvrir le feu sur les trois hommes : Illitch Ramirez Sanchez. Ils racontent ce qu'ils ont vu. Ce sont ces témoins et les occupantes de l'appartement, absentes au moments des faits, que la défense de Carlos veut voir dans le prétoire, *« afin de permettre une contradiction qui est la base de tout procès »*. *« Peut-on interroger des PV vieux de vingt-deux ans ? »*, demande Mᵉ Maudret.

Avocat des parties civiles, Mᵉ Francis Szpiner répète que, faute de réponse de la police vénézuélienne sur cette recherche de témoins, *« la République n'a aucun moyen de coercition en dehors de ses frontières »*. *« Ah bon ?* sursaute Mᵉ Coutant-Peyre, *pourtant, vous en avez la preuve ici »*, dit-elle en désignant son *« client séquestré par la DST »* à Karthoum.

Carlos n'a pas oublié les familles des victimes. Il les fait bondir de colère quand il leur fait part de ses *« sentiments »* pour elles. *« Carlos est condamné à mort en France,* dit-il. *Je ne ressortirai jamais vivant de ce pays. Même si j'en sors, par un échange d'otages, je serais plombé et j'en suis fier. Je mourrai comme un révolutionnaire. »* Carlos pense à ces familles avec la main sur le coeur, ou presque. *« Ces gens qui sont morts pour la France, ils ont droit à ce que tout soit fait pour connaître la vérité. »*

La cour d'assises se prononcera, lundi, sur la demande de renvoi du procès et d'un complément d'information. Si elle décide de poursuivre l'audience, le président lira cette fois les procès-verbaux des étudiants présents dans l'appartement, témoins introuvables d'un procès sans cesse retardé.

Dominique Le Guilledoux

CORRESPONDANCE

Une lettre de Claude Angeli

Après la publication de l'article « Autopsie d'une gaffe éditoriale » (Le Monde *du 18 décembre), nous avons reçu de Claude Angeli, rédacteur en chef du* Canard enchaîné, *la lettre suivante :*

Dans le long article que vous avez consacré à l'édition par Flammarion de *L'Affaire Piat*, il est fait mention des propos d'un journaliste (non identifié) de *L'Evénement du jeudi* évoquant une *« caution »* de Claude Angeli en faveur de ce livre. C'est faux, et je m'en suis déjà expliqué dans mon interview publiée par *Le Monde* (17 octobre). Bien que ce livre me soit dédié (quel cadeau !), l'éditeur et les deux auteurs ne m'ont demandé aucun avis, et je ne suis pas de ceux qui l'ont lu avant parution. Les autres journalistes du *Canard* n'en ont pas eu plus à connaître.

Si j'avais, de quelque façon que ce soit, représenté une *« caution »* pour l'éditeur, il aurait été naturel qu'il me fasse lire soit le manuscrit, soit les épreuves avant de décider de leur publication. J'en ai d'ailleurs fait la remarque aux dirigeants de Flammarion, en leur disant que *« s'ils nous avaient fait lire le manuscrit, ils n'en seraient pas là aujourd'hui. Et que c'était pure folie d'avoir publié ce livre tel quel. »*

En revanche, des journalistes de *L'Express*, du *Point*, de *L'Evénement du jeudi*, d'une chaîne de télévision, etc., ont été invités à venir chez Flammarion prendre connaissance du livre avant qu'il ne soit imprimé.

Moralité : si pareille invitation avait été transmise à un journaliste du *Canard*, ou à moi-même, il ne serait pas produit ce que vous appelez *« une gaffe éditoriale »*.

Manifestation à Rennes contre un procédurier hors norme

LES RESPONSABLES de l'association Vérité et Justice ont manifesté, jeudi 18 décembre, devant la cour d'appel de Rennes, pour évoquer le cas d'un homme de quarante-huit ans dont ils se disent *« victimes »*. Jean-Michel Darcourt, présenté comme un procédurier *« obsessionnel »*, est connu dans toutes les juridictions de la région pour avoir intenté des procès à plusieurs dizaines de personnes, parmi lesquelles des membres de sa propre *famille, des magistrats, des policiers, des assureurs* et de nombreux particuliers (*Le Monde* du 14 juin). En avril, le parquet général s'était, lui-même, inquiété de ses *« délires procéduraux »*. Une dizaine de ces « adversaires », regroupés en association, ont pu rencontrer le substitut général Michel Abrial et ont dénoncé la *« paralysie »* de la justice dans cette affaire. En 1992, un expert-psychiatre avait qualifié de *« paranoïaque »* la personnalité de M. Darcourt.

Non-lieu annulé dans l'affaire de l'avalanche de Val-Thorens

LA CHAMBRE D'ACCUSATION de la cour d'appel de Chambéry (Savoie) a annulé, mercredi 17 décembre, l'ordonnance de non-lieu rendue le 26 juin par le juge d'instruction d'Albertville à la suite d'une avalanche qui avait fait sept morts sur une piste de la station de Val Thorens le 21 novembre 1992. Les magistrats de la cour d'appel ont estimé que le juge d'instruction a procédé à une *« lecture erronée »* du rapport d'expertise sur lequel il s'appuyait. En ordonnant un supplément d'instruction, la juridiction a également prononcé la mise en examen pour *« homicide par imprudence »* de Georges Cumin (DVD), maire de Saint-Martin-de-Belleville, du PDG de la société des remontées mécaniques Pierre Josserand et des responsables du service des pistes. Estimant que les très mauvaises conditions météo qui sévissaient ce jour-là auraient dû conduire les responsables de la station à fermer la piste, et mettant en cause l'organisation des secours, les familles des victimes s'étaient constituées partie civile après que le parquet d'Albertville eut décidé de classer l'affaire en mars 1993. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **DIANA : Trevor Rees-Jones, ancien garde du corps de la princesse de Galles a été interrogé**, vendredi 19 décembre, pendant deux heures au palais de justice de Paris par le juge Hervé Stéphan, mais son audition n'a rien apporté. M. Rees-Jones ne se souvient toujours pas des circonstances de l'accident qui a coûté la vie à Diana Spencer le 31 août et dont il est l'unique survivant.

■ **RACISME : un Européen sur trois (33 %)** se déclare *« très raciste »* ou *« assez raciste »*, selon un sondage publié, vendredi 19 décembre, par l'institut Eurobaromètre. La Belgique, la France et l'Autriche sont en tête des pays où respectivement 55 %, 48 % et 42 % des personnes interrogées se déclarant ouvertement *« très racistes »* ou *« assez racistes »*. A l'opposé, le Luxembourg et la Suède (2 %),le Portugal (3 %), l'Espagne et l'Irlande (4 %), sont les pays comptant la plus faible proportion de personnes avouant des penchants racistes.

■ **INTEMPÉRIES : plusieurs habitations ont dû être évacuées** dans la nuit de vendredi à samedi à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes) et dans ses environs proches en raison d'une montée de cours d'eaux nourris par la pluie depuis plusieurs jours. La rivière Loup est sortie de son lit, et les pompiers sont sollicités pour des interventions dans des caves inondées.

هكذا من الاهل

ENQUÊTE

Didier Schuller, l'homme qui en sait trop

Pour la première fois depuis qu'il s'est réfugié aux Bahamas, en février 1995, l'ancien conseiller général des Hauts-de-Seine, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, a accepté de recevoir un journaliste. Il raconte à notre envoyé spécial son exil et s'explique sur le « trafic d'influence » dont il est accusé à propos des marchés publics de l'office HLM de son département, supervisés, selon lui, par Patrick Balkany, l'ancien député et maire de Levallois-Perret. Il donne sa version de l'« affaire Maréchal » dans laquelle il a déposé plainte contre le beau-père du juge Halphen, sur ordre de Charles Pasqua. Il explique la « panique » qui a précipité son départ à la suite de « menaces »

IL n'a pas tellement changé. Son front s'est un peu dégarni, ses tempes ont légèrement blanchi, mais il ne porte ni barbe, ni chapeau, *ni lunettes noires*. Il est simplement vêtu, pantalon de toile et chemise à manches courtes, pieds nus dans ses mocassins. N'était, sur son visage, l'expression constante d'une certaine lassitude, on jurerait avoir affaire à l'un des nombreux touristes de cet éden caraïbe. A Paradise Island, l'île la plus proche de Nassau, dans l'archipel des Bahamas, l'ancien conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine Didier Schuller se montre simplement discret mais ne se cache plus vraiment. Trois ans après son départ précipité, c'est ici, à une petite heure d'avion de Miami, à des milliers de kilomètres de Clichy, la ville dont il convoitait la mairie, que Didier Schuller a abandonné ses ambitions politiques contre un exil forcé sous les cocotiers.

Loin des juges, loin de l'office HLM qu'il dirigea durant huit ans et *qui lui a coûté, en définitive, bien* plus que sa carrière, Didier Schuller n'a rien oublié. Au mois de février 1995, dit-il, *« la pression »* – judiciaire, médiatique et politique – était devenue trop forte. Derrière des marchés publics contestés se profilait l'ombre d'un système de financement politique occulte. Parce qu'il était *« l'ami de vingt ans »* de Patrick Balkany, alors député et maire de Levallois-Perret, et l'un des lieutenants de Charles Pasqua, qui règne sans partage sur le département des Hauts-de-Seine, le conseiller général de Clichy était subitement apparu comme l'homme clef d'un système – peut-être son maillon faible. C'est alors qu'il partit. D'abord *« en vacances »*, comme l'indiquèrent quelques communiqués de circonstance. Puis en fuite.

Dans un sourire presque gêné, il dit n'avoir guère apprécié d'être qualifié de *« plus célèbre fuyard de France »*, dans l'article du *Monde* du 16 octobre qui révélait le lieu de son refuge. Il aurait préféré *« fugitif »*, ou à la rigueur *« exilé »*, ou bien encore *« proscrit »*, dont la définition – qui renvoie à un *« bannissement »* ou une *« condamnation sans jugement »* – lui aurait mieux convenu... Lorsqu'il débarqua à Nassau, avec sa compagne, Christel Delaval, et leurs deux petites filles, aujourd'hui âgées de trois et sept ans, il n'était pas encore officiellement recherché. *« Dans notre idée, c'était du provisoire »*, dit-il. Les années ont passé, le provisoire a duré.

Aujourd'hui, la famille vit dans une petite villa plate et blanche de Bayview Village, quartier résidentiel de Paradise Island. La maison est moderne, confortable mais sans grand charme, dans un lotissement planté au bord de la route, dont la grille est toujours fermée. Pour un loyer mensuel de 2 500 dollars (un peu moins de 15 000 francs par mois), elle comporte un salon – au plafond duquel tournent deux larges ventilateurs –, deux chambres, une cuisine et deux salles de bains, ainsi qu'une terrasse exiguë et un minuscule jardin, clos par une petite barrière de bois peinte en vert. De ses fenêtres, on ne voit pas la mer, mais les résidents du lotissement disposent tout de même de trois piscines.

« Ici, assure-t-il, *je vis plutôt moins bien qu'en France. A Paris, j'ai toujours habité dans le 16e arrondissement. Ma famille, originaire d'Allemagne, a toujours eu beaucoup d'argent. Ma mère est l'une des héritières des porcelaines Rosenthal. Ses ancêtres étaient déjà établis au XIIIe siècle. Mon grand-père, lui, avait un très gros cabinet d'assurances en Allemagne. Nous n'avons jamais manqué de rien. »* Il raconte sa vie d'*« enfant gâté »*, puis de jeune homme insouciant, ses débuts dans les cabinets ministériels, dans les années 70, avant même son admission à l'ENA. *« Avoir trop de fortune n'était pas bien vu*, explique-t-il. *J'étais obligé de le cacher. »* Un jour que sa femme était venue le chercher en voiture, la grosse Mercedes familiale lui avait attiré une remarque désobligeante d'un supérieur. *« En politique, c'était encore pire : vous me voyez faire campagne à Clichy en disant que je suis riche ? »* Il sourit : *« Maintenant, au moins, on n'a plus besoin de faire semblant. »* A Paradise Island, Didier Schuller et sa compagne sont membres d'une sorte de Racing Club local, l'Ocean Club, où l'on peut déjeuner, jouer au golf et au tennis, s'allonger au bord d'une piscine ou sur une belle plage privée. Ils sont en outre copropriétaires – *avec un notable bahamien* – d'un bateau à moteur d'une vingtaine de mètres, conçu pour la pêche au gros et amarré au Paradise Harbour Club, marina toute proche dont le dépliant publicitaire promet, sur fond de mer turquoise : *« There's a place for you in Paradise (il y a une place pour vous au Paradis)... »* Mais pour combien de temps ?

Longtemps, le lieu de retraite du couple a été tenu secret, sauf pour une poignée de parents ou d'amis fidèles qui se comptent sur les doigts d'une seule main. Didier Schuller et Christel Delaval sont pourtant entrés sans encombre sur le territoire bahamien avec leurs passeports français, puisque au moment de leur fuite ils n'étaient pas encore recherchés. A la petite colonie d'expatriés de Paradise Island, ils se sont présentés sous le nom de « Delavallée », mais les deux fillettes sont inscrites à l'école Saint-Andrew's – la meilleure école privée de l'endroit – sous leur vrai nom. *« On espérait ne pas êtres reconnus*, dit l'ancien conseiller général. *Il y a très peu de Français ici. Le seul problème, c'est qu'au moment où nous sommes arrivés on voyait nos têtes tous les soirs à la télé* [NDLR : sur la chaîne francophone TV5, qui diffuse les journaux télévisés français]. *Quelques-uns – très peu – nous ont identifiés. Mais ils nous ont dit tout de suite qu'ils ne nous dénonceraient pas. Et je pense qu'ils ne l'ont pas fait. Enfin, je l'espère... »*

C'est au début du mois d'octobre dernier que la famille en fuite a été localisée. Didier Schuller explique qu'il avait été alerté peu de temps auparavant, par un appel téléphonique de Paris *« d'un ami bien renseigné »*. La justice française, lui avait confié son correspondant, avait retrouvé sa trace. Une demande d'extradition était en cours. Son signalement avait été diffusé. *La police allait peut-être venir. « Le 2 octobre*, raconte-t-il, *je rentrais à la maison en voiture. J'ai aperçu un véhicule qui roulait au pas, avec trois hommes, dont un Blanc, à l'intérieur. J'ai pensé que c'étaient des policiers. Je suis passé juste à côté d'eux sans m'arrêter, mais ils n'ont pas pu me voir parce que ma voiture était plus haute que la leur... »* Il s'amuse rétrospectivement de cette frayeur, en songeant que la voiture qu'il conduisait ce jour-là valait tous les signes distinctifs et aurait pu permettre de l'identifier cent fois : c'était la Range Rover bleue qu'il utilisait déjà en France, lors de ses fréquentes chasses en Alsace. *« Des amis qui ne manquent pas de cran me l'ont fait expédier aux Bahamas par bateau*, explique-t-il. *Comme tous mes livres, d'ailleurs, et pas mal de meubles ! Les juges et la police n'y ont vu que du feu... »*

Pourtant les recherches n'ont jamais cessé. Depuis le 23 juin 1995, Didier Schuller est sous le coup d'un mandat d'arrêt international, délivré par les juges d'instruction de Créteil (Val-de-Marne) Serge Portelli et Philippe Vandingenen, et visant des faits qualifiés de *« trafic d'influence »* en relation avec les marchés publics de l'office HLM départemental des Hauts-de-Seine, dont il fut le *directeur général* de 1986 à 1994. En France, ses comptes bancaires ont été saisis, les services fiscaux ont examiné ses revenus à la loupe, son ancienne épouse a été questionnée plusieurs fois. Le 2 octobre dernier, la France a formulé une demande d'extradition à son encontre. En l'absence d'ambassadeur accrédité auprès de l'Etat bahamien, c'est l'ambassade de France en République dominicaine qui a transmis à Nassau les documents officiels.

A ce jour, la réponse du gouvernement des Bahamas n'est pas connue. *« Le dossier avance, mais nous n'en savons pas davantage »*, a déclaré au *Monde*, le 12 décembre, le premier secrétaire de l'ambassade de France à Saint-Domingue. A Miami, le consulat général de France a confirmé que le cas de Didier Schuller était considéré comme *« sensible »*, sans être en mesure de préciser l'attitude des autorités bahamiennes. Dans leur île, Didier Schuller et sa compagne n'ont pas été sollicités par la police ni par le gouvernement. Mais ils vivent à nouveau sous la menace. Le mois dernier, ils ont quitté la villa qu'ils occupaient, dans le même quartier, depuis leur arrivée – le bail était arrivé à son terme. Depuis, une partie de leurs affaires personnelles sont restées emballées dans des containers.

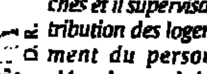
> « Lorsque l'on est, comme c'était mon cas, candidat aux élections pour un parti qui s'appelle le RPR, laissez-moi vous dire que l'on ne décide pas seul de s'attribuer de telles "aides". »



Avec Charles Pasqua et Patrick Balkany, salle Charles-de-Gaulle à Clichy, lors des élections cantonales de 1994. S'il ne téléphone plus au second, Didier Schuller affirme n'avoir pas de rancœur contre le premier.

D.R.





Didier Schuller à Paradise Island. « Ici, je vis plutôt moins bien qu'en France... »

D.R.

« Pourquoi un tel acharnement sur moi ? », demande Didier Schuller. La réponse est évidente : *« Parce que vous vous êtes enfui ! »* Il acquiesce, en soupirant. Aurait-il dû rester ? La question lui brûle les lèvres mais il ne la pose pas. Il veut d'abord se défendre : *« Je n'ai jamais détourné un centime des fonds de l'office HLM des Hauts-de-Seine. Que quelqu'un prouve le contraire ! J'avais des fonctions précises à l'office. Il n'est quand même pas très difficile de savoir ce que j'y faisais, quelles responsabilités j'avais et quelles responsabilités je n'avais pas ! Dans un office départemental, c'est le président qui a tous les pouvoirs. »*

Le *« président »* dont il parle, c'est Patrick Balkany. Ancien député et maire (RPR) de Levallois-Perret, il était l'un des barons du système politique mis en place par Charles Pasqua dans les Hauts-de-Seine, l'un des plus fervents zélateurs d'Edouard Balladur durant la dernière campagne présidentielle. Mais sa condamnation à quinze mois d'emprisonnement avec sursis et à deux années d'inéligibilité, pour avoir fait travailler à son domicile des employés municipaux de Levallois (*Le Monde* du 1er février 1997), a cassé net sa carrière politique. Parrains de Didier Schuller en politique, Patrick Balkany et son épouse Isabelle, vice-présidente du conseil général des Hauts-de-Seine, étaient aussi des amis de longue date.

« Patrick Balkany n'était pas très présent dans la gestion administrative de l'office, explique-t-il. *Ses préoccupations se limitaient, pour l'essentiel, à deux domaines, dans lesquels il se sentait particulièrement concerné : il voulait savoir à quelles entreprises étaient attribués les marchés et il supervisait en personne l'attribution des logements et le recrutement du personnel. Moi, je ne siégeais pas à la commission des marchés. C'est le directeur général adjoint de l'office, Pierre Bourgoin – qui m'a succédé ensuite comme directeur général –, qui la présidait, par délégation spéciale du président et sous le contrôle du conseil d'administration, auquel je n'appartenais pas. Alors si les juges soupçonnent des fraudes dans l'attribution des marchés, pourquoi ne pose-t-on pas la question à ceux qui en étaient vraiment responsables ?*

– Y en a-t-il eu ?

– Ecoutez, ce n'est quand même pas à moi de le dire ! L'office HLM des Hauts-de-Seine a fait l'objet, lorsque les socialistes étaient au pouvoir, d'une série d'enquêtes on ne peut plus sérieuses. La chambre régionale des comptes, l'inspection générale des finances, l'inspection générale de l'équipement ont épluché nos comptes et nos dossiers avec tant d'assiduité que nous avions fini par mettre un bureau à leur disposition en permanence. Les conclusions de tous ces rapports ont été favorables. Si, malgré tout, les juges ont des soupçons, je ne comprends pas que l'on n'interroge pas les dirigeants qui avaient vraiment le pouvoir avec autant d'acharnement qu'on en manifeste à mon endroit. Un détail : lorsqu'on a arrêté mon ami Jean-Paul Schimpf [NDLR : le 1er février 1995], *sur un parking, au moment où il se faisait remettre une enveloppe de 46 000 francs par la responsable d'une société sous contrat avec l'office, tout le monde en a conclu que l'argent était pour moi. Pourtant, à ce moment-là, j'avais quitté l'office depuis un an, après mon élection aux cantonales de 1994 à Clichy. Je n'avais rigoureusement aucun pouvoir sur l'attribution des marchés.*

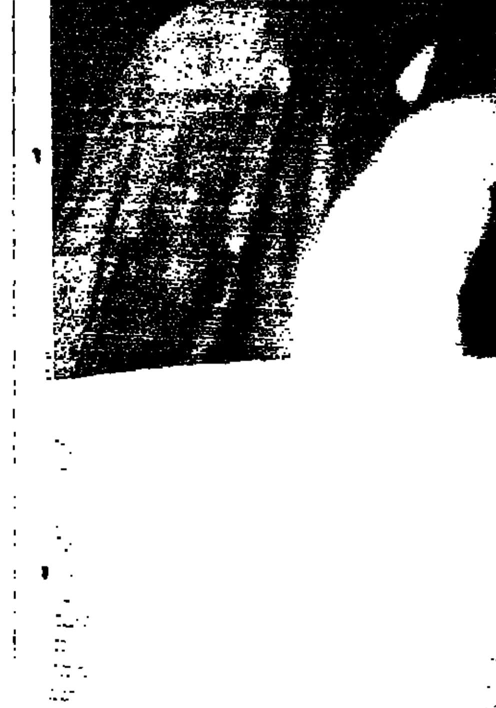
– Mais il était votre ami...

– Bien sûr, mais qu'est-ce que cela prouve ? D'ailleurs, d'après son agenda, saisi par les policiers, il apparaît que Jean-Paul Schimpf avait des rendez-vous très réguliers avec mon successeur à l'office. Or c'est à moi, et à moi seul, qu'on continue à demander des comptes. J'ajoute que depuis mon départ rien n'a changé : Patrick Balkany est toujours président et Pierre Bourgoin toujours directeur général. Si les mêmes hommes sont restés en place, c'est sans doute que leur gestion était irréprochable...

– Le financement de votre campagne électorale à Clichy l'était-il ?

– Qu'est-ce que vous voulez dire ? Que mon journal électoral, Le Clichois, *était financé grâce à des publicités payées par des entreprises qui avaient des marchés avec l'office HLM ? D'accord. Mais tout le monde sait que tous les journaux électoraux sont financés de la même façon. Et encore une fois, ce n'était pas moi qui attribuait les marchés des HLM des Hauts-de-Seine ! Bien sûr que j'ai reçu des "aides". Mais lorsque l'on est, comme c'était mon cas, candidat aux élections pour un parti qui s'appelle le RPR, laissez-moi vous dire que l'on ne décide pas seul de s'attribuer de telles "aides". Surtout pas quand on travaille sous les ordres d'un président qui s'appelle Patrick Balkany et dans un département qui s'appelle les Hauts-de-Seine. Les choses y sont un peu plus hiérarchisées... »*

AU fil de la conversation, il ponctue ces accusations implicites par de grands éclats de rire. *« Je me suis bien fait avoir »* est sans doute la ph rase qui revient le plus souvent dans son propos. L'amertume l'avait poussé, au début de cette année, à écrire aux juges Portelli et Vandigenen pour les informer qu'en 1994 et en 1995 l'office HLM des Hauts-de-Seine avait versé un salaire à un agent dont la fonction consistait en fait à entretenir le yacht de Patrick Balkany, ancré à Saint-Tropez. Les deux juges de Créteil avaient alors demandé un réquisitoire supplétif afin de vérifier ce fait. Ils ne l'ont jamais obtenu. En guise de réponse, son vieil ami Patrick Balkany avait lancé : *« C'est l'éloignement qui a dû faire fondre les plombs de M. Schuller. »* Et encore : *« S'il a des déclarations à faire, qu'il vienne les faire. Pour le moment, que je sache, c'est lui qui est en fuite ! »* (*Le Monde* du 11 janvier 1997). Le coup a dû porter. *« J'ai perdu mon temps*, assure Didier Schuller. *Tout ce que je peux dire n'intéresse personne. Est-ce par facilité ? Par paresse intellectuelle ?*



هكذا من الاصل



D. R.

Salle Charles-de-Gaulle à Clichy, en 1993, à l'occasion d'un débat. « Charles Pasqua a toujours été clair avec moi. »

Par animosité à mon égard ? Il me semble clair que les juges n'ont pas envie de chercher quelqu'un d'autre que moi. En quittant la France, je me suis piégé tout seul... »

Le souvenir de la fuite lui est manifestement douloureux. Il en parle parfois avec un peu de honte, presque comme un enfant qui aurait fait une bêtise, qui aurait caché sa bêtise par un mensonge, son mensonge par un mensonge. Il voudrait revenir en arrière, mais comment faire ? *« J'ai souvent pensé à rentrer,* avoue-t-il. *Quand nous sommes arrivés ici, nous pensions que c'était pour quelques mois, le temps que les choses se calment. Avec la campagne présidentielle, tout le monde était devenu fou. Après, ce serait plus tranquille. Comme je ne voulais pas qu'on s'en prenne à Christel, j'ai envisagé de rentrer seul. Mais après le mandat d'arrêt, cela voulait dire aller en prison. J'ai continué à espérer. Je téléphonais régulièrement à mes avocats, à quelques amis. Tout le monde m'a toujours dissuadé de revenir. Patrick et Isabelle Balkany les premiers.*

– Ils ont toujours prétendu le contraire...

– Je sais : ils disent qu'ils ont tout fait pour me retenir ! C'est un gros, gros mensonge. Quand j'ai décidé de partir, j'ai prévenu Patrick. Je lui ai téléphoné de Genève. Il m'a dit que je faisais bien de "prendre du recul". Une fois arrivé ici, j'ai continué à les appeler régulièrement, sans jamais leur dire où je me trouvais. Ils m'ont toujours déconseillé de rentrer. Un jour, Isabelle Balkany m'a dit au téléphone qu'elle partait en vacances... aux Bahamas ! Je lui ai répondu : Quelle chance tu as... »

Rentrera-t-il un jour ? Il l'ignore. Il regrette, bien sûr, et le lendemain, il ne regrette plus. Il ne sait plus quoi penser. *« Je ne suis pas vraiment à plaindre,* admet-il en montrant son décor : mer, soleil, bateaux. *Il fallait bien ça à un enfant gâté comme moi. »* Mais la dernière phrase entendue chez son avocat, François Gibault, le jeudi 9 février 1995 à Paris – son dernier jour en France –, lui est restée en mémoire : *« Est-ce que ça vaut la peine de tout risquer pour quelques hypothétiques mois de prison ? »* Et il avoue se l'être posée, depuis, des centaines de fois. *« Je n'avais pas le choix,* dit-il. *Si j'étais resté, ils m'auraient jeté en prison. Quelle chance avais-je ? J'étais l'homme par qui le scandale était arrivé. J'étais, surtout, celui qui avait osé porter atteinte à l'honneur de la magistrature. Les juges étaient prêts à tout pour me le faire payer. »*

Le *« scandale »* dont il est question, c'est bien sûr l'*« affaire Schuller-Maréchal »*, imbroglio politico-policier qui se joue à l'hiver 1994, et dont les deux acteurs principaux sont le conseiller général Didier Schuller et le psychiatre Jean-Pierre Maréchal, qui est aussi le beau-père du juge Eric Halphen, dont l'enquête sur les HLM de la région parisienne commence alors à inquiéter le RPR. Le point de départ de l'affaire tient en quelques lignes. Le 14 décembre, le juge Halphen conduit une perquisition à la permanence de Didier Schuller, qui abrite aussi le siège du *Clichois* ; le lendemain, le conseiller général dépose plainte contre le docteur Maréchal pour *« tentative d'extorsion de fonds et trafic d'influence »*, affirmant que celui-ci lui a proposé, deux mois plus tôt, d'intervenir auprès de son gendre en faveur du RPR, en échange d'une somme d'argent ; un piège est alors monté par la police : Didier Schuller appelle le psychiatre, en vacances aux Antilles, pour lui demander son aide, et lui promet 1 million de francs ; le 20 décembre, le docteur Maréchal est interpellé à l'aéroport de Roissy, au moment où Didier Schuller lui remet un sac contenant les billets.

L A suite, l'ancien conseiller général la raconte lui-même, comme une *« mécanique kafkaïenne »* : *« Pour moi, tout était simple. Je n'ai jamais mis en doute l'honnêteté du juge Halphen, mais je pensais sincèrement que les moyens de pression que le docteur Maréchal se vantait d'avoir sur lui existaient. Nos conversations téléphoniques, qui ont été enregistrées par les policiers, montraient bien qu'il s'en prévalait. Mais M. Maréchal, après avoir commencé par mentir, puis avoué au cours de sa garde à vue, n'a pas été incarcéré. Au contraire, tout a été fait pour le mettre hors de cause. On a annulé les enregistrements, dessaisi la police judiciaire, cessé toutes les investigations sur lui, et la chambre d'accusation m'a qualifié de "provocateur" ! Ensuite, l'arrestation de Jean-Paul Schimpf a entraîné l'ouverture d'une autre enquête, dont j'étais cette fois la cible. A qui a-t-elle été confiée ? A deux juges de Créteil, deux voisins de bureau de M. Halphen, qui avaient tous les deux signé une motion de soutien en sa faveur. Je n'avais qu'à bien me tenir ! Et si d'aventure, j'avais voulu faire appel d'une de leurs décisions, je me retrouvais devant la chambre d'accusation qui m'avait accusé de "provocation". J'étais totalement pris au piège. Le pire, c'est que je m'y étais jeté tout seul !*

– Tout seul ? Au cours d'un entretien au téléphone – dont Le Monde *avait publié de larges extraits, le 28 juin 1995 –, vous assuriez avoir "accepté, à la demande de Charles Pasqua et de Patrick Balkany", de déposer la plainte contre le docteur Maréchal. M. Pasqua l'avait d'ailleurs formellement contesté...*

– Je vais vous raconter comment les choses se sont exactement passées. Le 15 décembre 1994 au matin, c'est-à-dire le lendemain de la perquisition à ma permanence [et cinq jours avant le piège tendu au docteur Maréchal], *j'étais en train de boire un café au bar du conseil général, avant la séance d'examen du budget. La secrétaire particulière de Charles Pasqua est venue me trouver pour me dire que j'étais immédiatement attendu dans son bureau. Il venait d'arriver du ministère de l'intérieur, pour présider la séance du conseil général. Il était pressé. Il m'a désigné son fauteuil et il m'a dit : "Assieds-toi là. Mon directeur de cabinet va t'appeler. Tu t'arrangeras avec lui." Je me suis assis. Quelques minutes plus tard, le téléphone a sonné. C'était effectivement Edouard Lacroix, son directeur de cabinet au ministère de l'intérieur. Il m'a dit que la décision avait été prise de déposer plainte contre M. Maréchal, puis il m'a passé le directeur de la police judiciaire, Jacques Franquet, qui était à ses côtés, et qui m'a dit qu'il allait me rejoindre à Nanterre, au conseil général, pour prendre ma plainte. Patrick Balkany se trouvait avec eux, au ministère de l'intérieur. Il m'a dit : "La décision est prise" et j'ai obéi. »*

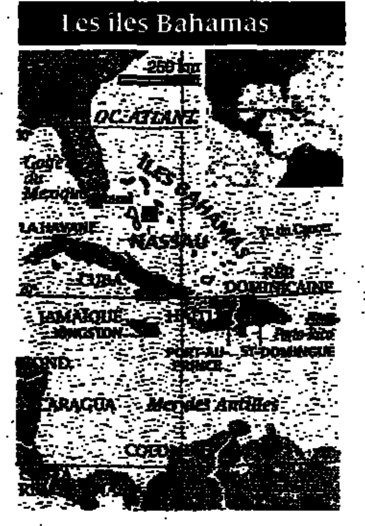
« Si nous devons passer en jugement à Nassau, les juges français seront bien obligés d'ouvrir leurs dossiers. Nous verrons alors ce qu'ils ont véritablement à me reprocher. Je n'ai pas peur de m'expliquer devant un tribunal impartial. Je les attends... »

Cette décision, affirme-t-il, *« a foutu* [sa] *vie en l'air »*. Trois ans plus tard, il se demande toujours ce qui provoqua, au lendemain de la perquisition au *Clichois*, un *« affolement »* tel qu'il fallut, sur le champ, trouver un moyen d'entraver l'enquête du juge en piégeant son beau-père. La souricière, on le sait, se referma sur lui seul. *« Dès lors,* soupire-t-il, *je suis devenu l'homme à abattre pour les magistrats, la victime d'une forme de vengeance judiciaire. »* Lui-même admet avoir éprouvé de la crainte lorsque, quelques jours après l'interpellation de Jean-Paul Schimpf, qui devait révéler l'existence du versement de pots-de-vin en marge de l'attribution des marchés de l'office HLM des Hauts-de-Seine, Patrick Balkany lui fit comprendre qu'il ne souhaitait plus être aperçu en public avec lui. *« C'est là,* dit-il, *que j'ai vraiment compris que tout le monde allait s'abriter derrière moi, et que j'étais seul en première ligne. »*

Le 10 février 1995, Didier Schuller apprenait à Genève que la police avait perquisitionné dans son appartement de Clichy. A la peur des juges allait alors succéder un moment de panique. Dans son entourage, plusieurs voix s'élevaient pour le mettre en garde contre les *« risques physiques »* qu'il pouvait courir. A Lyon, pendant le procès de Pierre Botton, dont il était l'un des défenseurs, M[e] François Gibault reçut même un coup de téléphone du juge Halphen en personne, qui lui dit avoir été informé de *« menaces »* pesant sur Didier Schuller. *« Là, j'ai vraiment eu peur,* se souvient-il. *C'est alors que j'ai décidé de partir. »* Le 19 février, il quittait la Suisse à bord d'un avion privé puis, d'un autre aéroport européen, il s'embarquait pour Nassau.

La destination n'avait pas été choisie au hasard. Etat indépendant depuis 1973, l'archipel des Bahamas reste l'un des rares pays à n'avoir conclu aucune convention d'extradition avec la France.

Les îles Bahamas



Regroupant plus de sept cents îles, dont beaucoup sont désertes, le pays s'est érigé en paradis pour hommes d'affaires pressés. Il compte près de quatre cents banques agréées, pas moins de dix-sept aéroports internationaux, et une bonne centaine d'aérodromes privés. La vie y est très chère, mais clémente pour qui a suffisamment de dollars. Le permis de travail, lui, coûte jusqu'à l'équivalent de 30 000 francs français par an, dans un pays qui applique très ouvertement la *« préférence nationale »*. Le magnat sud-africain Salomon – alias *« Sol »* Kersner –, poursuivi pour *« corruption »* dans son pays, où il était considéré comme l'empereur des jeux, règne ici en maître. Il possède, dit-on, un tiers de l'archipel, finance la remise en état des routes, et fait construire un immense complexe hôtelier baptisé *Atlantis*, dont la deuxième tranche sera achevée en 1998, et qui semble appartenir au décor d'une aventure de *James Bond*, avec sa marina, son casino, ses piscines et son aquarium géant peuplé de requins.

Les Etats-Unis, certes, surveillent de très près ce petit voisin si attirant, qui demeure une plaque tournante du trafic de drogue. Les hélicoptères de la Drug Enforcement Administration (DEA) survolent en permanence l'archipel, et trois fonctionnaires de l'Internal Revenu Service (IRS), le fisc américain, sont détachés à Nassau, afin de surveiller tout mouvement de fonds suspect. Le prisonnier le plus célèbre des Bahamas est justement un homme d'affaires suisse, Werner K. Rey, accusé d'avoir détourné plusieurs milliards de dollars dans des banques helvétiques. Il attend son extradition depuis plusieurs mois, dans une cellule de la prison de Nassau. En vertu d'un traité général d'extradition, ratifié en 1994, *« les personnes accusées ou convaincues de certaines délits »* peuvent être extradées, au terme d'un procès organisé sur place, et où doit être établie contre l'accusé l'existence d'éléments *« constituant une infraction aux Bahamas »*. Une procédure d'urgence existe également, mais elle ne peut théoriquement être appliquée qu'aux personnes mettant en danger la *« sécurité nationale »*.

« Je ne sais pas quelle sera la réponse du gouvernement des Bahamas, mais j'ai confiance, nous a déclaré Didier Schuller. *Le droit britannique nous protège de l'arbitraire. Ici,* l'habeas corpus, *ça veut dire quelque chose ! Si nous devons passer en jugement à Nassau, les juges français seront bien obligés d'ouvrir leurs dossiers. Nous verrons alors ce qu'ils ont véritablement à me reprocher, et je ne crois pas que cela suffira à convaincre la justice bahamienne. Je n'ai pas peur de m'expliquer devant un tribunal impartial. Je les attends... »*

D ANS sa maison de Bayview Village, l'ancien conseiller général passe aujourd'hui son temps à lire – essentiellement des livres consacrés à la période de l'Occupation allemande, dont il dit être devenu *« un vrai spécialiste »* et à écrire : des articles consacrés à l'économie ou à la politique, qu'il publie, sous un pseudonyme, dans des *« revues d'expression française »* ; un livre, aussi, pour le compte d'un opposant politique qui brigue le pouvoir *« dans un pays francophone »*. Les photos de ses campagnes électorales à Clichy sont rangées dans un tiroir. Qu'il les feuillète, et la mélancolie refait surface. Meetings, distributions de cadeaux, embrassades avec les militants, il met des noms sur les visages, des souvenirs sur les images. *« C'est vrai que ça me fait de la peine,* soupire-t-il, *que ça me fout le blues de repenser à tous ces gens. On avait fait naître un espoir, et on les a laissé tomber. Je comprends qu'aujourd'hui ils ne croient plus en rien. »*

La politique ne l'a pas totalement lâché. Il lit les journaux aussi souvent que possible, se fait envoyer des coupures, suit avec attention l'actualité française. Il ne téléphone plus aux Balkany, assure n'avoir pas de rancœur contre Charles Pasqua qui, dit-il, *« a toujours été clair avec* [lui] *»*. Même si le conseil général des Hauts-de-Seine a prononcé, voici deux ans, sa démission d'office, après avoir constaté son *« absence »* prolongée. Il y a quelques mois, par l'un de ses proches, Didier Schuller a reçu un message du président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, dont il est aussi l'élu. *« Il me demandait de démissionner, parce que mon absence mettait en danger sa majorité, qui ne tient qu'à une voix. Je lui ai fait répondre que c'était hors de question, compte tenu de l'attitude douteuse du groupe RPR – et notamment de son président, Robert Pandraud – à l'égard du Front national. »* Au début du mois d'octobre, quelques jours avant qu'on ne retrouve sa trace aux Bahamas, le même M. Pandraud a fait adopter par l'Assemblée nationale une modification du statut des élus régionaux, qui rend possible leur démission d'office. Mais, aux dernières nouvelles, l'exilé de Paradise Island est toujours conseiller régional.

Hervé Gattegno

هكذا من الامل

Le doute ?

Suite de la première page

Comme si cette équipe se laissait gagner, sans y prendre garde, par quelque chose qui ressemble à une réappropriation du pouvoir, de ses mécanismes mais aussi de ses mauvais réflexes ; aux dépens d'une attitude d'humilité et de patiente réhabilitation de la politique qui semblait devoir heureusement la guider.

De ce point de vue, la journée du mardi 16 décembre constitue une illustration de ce risque : on a d'abord entendu Jean-Pierre Chevènement admonester les préfets pour qu'ils obtiennent un meilleur taux de reconduite aux frontières, donnant ainsi une interprétation de son propre texte sur l'immigration que n'aurait pas reniée Jean-Louis Debré ; puis le premier ministre et le ministre de la défense couvrir un chef de l'Etat réfractaire à tout geste de bonne volonté à l'égard du Tribunal pénal international chargé de poursuivre et de juger les criminels de guerre en ex-Yougoslavie ; enfin, le PS lui-même monter maladroitement en défense de son ancien trésorier dont la condamnation, ès qualités, venait d'être confirmée par la plus haute juridiction du pays. Trois attitudes figées qui ressemblent à celles d'un pouvoir raide, pour ne pas dire droit dans ses certitudes, et peu conformes à l'idée que l'on voudrait continuer de se faire de lui : humaine, ouverte, modeste, privilégiant le dialogue.

Au départ, et sans oublier que la dissolution avait pour but de le prendre de vitesse – donc à court de programme –, Lionel Jospin avait annoncé qu'il serait *grosso modo* plus réaliste que ne l'est la gauche sur les questions de société, notamment celles touchant à la sécurité, mais aussi plus audacieux dans la gestion économique et sociale, au bénéfice de l'emploi, contre l'orthodoxie. Aujourd'hui, le réalisme est au rendez-vous, tandis que l'audace se fait attendre.

Sur les deux sujets voisins de la nationalité et de l'immigration, Lionel Jospin avait promis d'agir rapidement afin d'en finir avec ce que Jean-Pierre Chevènement a appelé un *« débat pourri »* par l'extrême droite. Mais on ne peut sortir d'un débat qu'en le tranchant, ce que le gouvernement a voulu éviter de faire. Pour la bonne cause, puisqu'il recherchait un consensus républicain. Mais cette question a été promptement transformée par l'opposition en occasion de se réveiller et de se... droitiser, voire, comme dans le cas de François Bayrou, de s'extrémiser. Résultat : sur la nationalité, Elisabeth Guigou n'a été autorisée qu'à rétablir partiellement la législation abandonnée par la droite en 1993, alors qu'il eût été possible de rendre aux parents étrangers la possibilité de choisir que leurs enfants nés en France soient français dès leur naissance. Cette faculté a été historiquement l'un des principaux instruments d'intégration des immigrés depuis le début du siècle, beaucoup de parents étrangers souhaitant que leurs enfants soient, eux, citoyens de leur lieu de naissance et de culture.

Sur l'immigration, surtout, dont le retour incessant sur l'établi gouvernemental et parlementaire n'a pas d'autre cause que la pression exercée sur les esprits par le Front national, le gouvernement a manqué l'occasion de donner un véritable coup d'arrêt au chantage pratiqué par Jean-Marie Le Pen et auquel trop d'élus de droite sont tentés de céder. Plus qu'un *« équilibre »*, c'était une rupture qu'il fallait rechercher : rompre avec la vision de l'immigré ennemi et considérer les étrangers installés en France – et même ceux qui aspirent à y entrer – non pas comme des voleurs d'espace et d'identité, mais comme des hommes et des femmes en quête du simple droit de vivre dignement.

Cette rupture-là, à laquelle une partie de la société aspire, lasse du lancinant retour de la xénophobie française – dont le procès Papon rappelle à quoi elle mena –, Lionel Jospin ne l'a pas tentée. A l'heure de la mondialisation, la maîtrise des flux migratoires est certes nécessaire, et nul ne peut contester au gouvernement le droit de la rechercher. Mais entretenir l'illusion qu'elle doit s'opérer par l'élévation de barrières, c'est risquer de décevoir une fois encore les Français en difficulté, qui mettent leur malheur au compte du voisin étranger, et de les pousser une fois encore dans les bras de ceux qui ont un discours et un bulletin de vote tout prêts pour conforter ces ressentiments-là.

Quant à l'emploi et à la politique économique, Lionel Jospin est passé de la promesse d'une relance à celle d'un accompagnement de la croissance, pour se contenter finalement d'une reprise déjà engagée et, il est vrai, soutenue. Sans doute les emplois-jeunes ont-ils été lancés et, au chapitre de l'invention du possible, sont-ils à mettre au crédit de ce gouvernement qui, après tant d'années de fatalisme et de résignation, démontre que, non, « tout » n'a pas été tenté contre le chômage. Mais, hormis à l'Education nationale, ils sont lents à se mettre en place et ne provoqueront sans doute pas l'effet-masse qu'on pouvait en attendre.

Sur le dossier prioritaire des 35 heures, passée la satisfaction politique du message positif adressé aux salariés, contre les patrons, grâce à Jean Gandois et aux déclarations caricaturales de son successeur à la tête du patronat, le risque est bien de voir cette mesure perçue et acceptée seulement comme un avantage supplémentaire, sans que soit levée l'inquiétude qu'elle fait naître quant à son impact réel sur l'emploi. Que le gouvernement l'admette ou non, le sommet du 10 octobre apparaît, avec le recul, comme un échec : l'idée de départ était de conclure un pacte national, sur le modèle hollandais. Or celui-ci ne sera pas négocié, et la surenchère guette ; avec le risque de transformer ce qui devait être un progrès social en régression économique.

Aujourd'hui, le réalisme est au rendez-vous, tandis que l'audace se fait attendre

Reste la fiscalité. Le programme du PS évoquait un allègement de la TVA *« sur les produits de première nécessité »* et un relèvement du *« barème de l'impôt de solidarité sur la fortune »*. Dans la précipitation des législatives, tout le monde avait décodé le message : alléger la fiscalité sur les revenus du travail et alourdir la fiscalité sur le capital et le patrimoine. Or la baisse de la TVA s'est avérée quasi-impossible à mettre en œuvre, pour des raisons européennes ; et il est à craindre que le temps de la réflexion que s'est donné le gouvernement avant toute réforme de la fiscalité du patrimoine ne soit un stratagème pour ne rien faire... Curieusement, après la réforme très positive – et désormais consensuelle – de la CSG, le gouvernement a paru en panne de projet, retombant dans une sorte de « realpolitik » l'exposant, comme on le voit en matière audiovisuelle, aux sollicitations de tous les lobbies.

Si bien que l'on vient à chercher la cohérence de son action : pourquoi les revenus des classes moyennes supérieures – relais d'opinion et premier électorat du PS – sont-ils mis à contribution via l'alourdissement de l'impôt sur le revenu ou les réformes de l'AGED et des « allocs» ? Pourquoi les très hauts revenus investis en assurance-vie restent-ils totalement détaxés ? Bref, on taxe les millionnaires, pas les milliardaires, le travail, et peu le capital...

Mais le commencement du doute n'est pas la déception. Il est aussi des secteurs où l'équipe de Lionel Jospin surprend de façon heureuse et inattendue. Tel est le cas de la justice, par exemple, dont la ministre semble déterminée à rompre avec des pratiques marquées par la soumission et le conservatisme qui n'ont cessé d'accentuer le discrédit du politique. Hélas, dans le même mouvement, il en est d'autres où la même équipe prend le risque de ruiner sa pédagogie du dialogue. Tel est, à l'évidence, le cas de l'Education nationale, dont l'omniprésent ministre assène ses idées, qui ne sont pas mauvaises, sur le ton du savant qui « sait », par définition, et choisit pour cible privilégiée les enseignants, alors même que leur adhésion et leur mobilisation lui seront nécessaires.

Six mois, ce n'est après tout qu'un galop d'essai. Le doute, formulé ici sous le mode interrogatif, peut aussi bien se dissiper ou s'accentuer. Même si le président de la République s'apprête, dans quelques mois, à retrouver son pouvoir de dissoudre, il faut espérer qu'il aura la sagesse de laisser à ce gouvernement le temps de poursuivre sa route. A charge pour ce dernier de parvenir à sortir le pays de la croyance dans laquelle il est enfermé, selon laquelle demain sera pire qu'aujourd'hui. La croissance revenant, c'est évidemment sur le front de l'emploi que la partie se joue à terme. Mais, dans l'immédiat, c'est aussi affaire de symbole et de mouvement, d'invention et de hardiesse. *« L'immobilité n'est pas une perspective »*, écrivait Lionel Jospin en 1991 dans son livre-programme, *L'invention du possible*. Soulignant la nécessité de redonner confiance dans l'efficacité de l'action politique, il y redoutait ce moment où *« la perspective paraît manquer,* [où] *le champ de vision tourne court et s'interrompt »*.

« L'audace seule permet l'invention de l'avenir », concluait-il. Il avait raison, et c'est cette audace qu'attend, aujourd'hui encore, le pays.

J.-M. C.

RECTIFICATIFS

Henri Emmanuelli

Dans notre article annonçant la confirmation par la Cour de cassation de la condamnation d'Henri Emmanuelli (*Le Monde* du 17 décembre), il était indiqué, sur la foi d'une dépêche de l'AFP, que à l'argument de l'avocat du député des Landes selon lequel la privation des droits civiques pour deux ans aurait du être motivée, la Cour avait répondu : *« Aucune disposition légale n'impose aux juges de motiver une peine autre qu'un emprisonnement* avec *sursis.* » Le secrétaire général de la première présidence de la Cour de Cassation nous précise que la décision de la chambre criminelle indique au contraire : *« Aucune disposition légale n'impose aux juges de motiver une peine autre qu'un emprisonnement* sans *sursis.* »

Elections au Qatar

Les élections prévues au Qatar et qui seront ouvertes aux femmes sont les élections municipales, et non les élections législatives, contrairement à ce qu'indiquait le titre de l'article consacré à ce sujet (*Le Monde* du 19 décembre).

PRÉCISIONS

« Passions plastiques »

Nous avons omis de signaler dans notre article « Le plastique en pleines formes » (*Le Monde* du 22 novembre) que le commissaire général de l'exposition « Passions plastique » est Claude Wolton.

Paritarisme

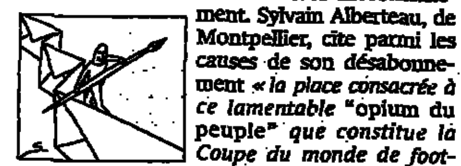
Dans l'article « Le paritarisme, dernière cible des employeurs en lutte contre l'Etat » (*Le Monde* du 17 décembre), nous avons omis de faire référence au numéro spécial de *La Revue de l'IRES* (Institut de recherches économiques et sociales), auquel nous avons notamment emprunté une citation. Ce numéro est intitulé « Le paritarisme, institutions et acteurs », nº 24 (printemps-été 1997), 160 francs.

LE COURRIER DES LECTEURS **Deux grands thèmes continuent d'alimenter la réflexion de nos lecteurs : la comparaison entre le nazisme et le communisme d'une part, le souvenir de l'Occupation de l'autre. Un nouveau thème d'actualité vient d'apparaître : celui de l'éventuelle dépénalisation des drogues douces. Nous donnons également la parole à ceux de nos lecteurs qu'exaspère par avance la prochaine Coupe du monde de football et qu'irrite la place que *Le Monde* a décidé d'accorder à cette compétition. Les amateurs de football, pour leur part, ne se sont pas encore manifestés auprès de nous.**

La passion du football

par Thomas Ferenczi

L'IMPORTANCE accordée par *Le Monde* à la prochaine Coupe du monde de football, qui aura lieu en France du 10 juin au 12 juillet, ne plaît pas à tous nos lecteurs. Certains d'entre eux expriment même avec vivacité leur mécontentement. Sylvain Alberteau, de Montpellier, cite parmi les causes de son désabonnement *« la place consacrée à ce lamentable* "opium du peuple" *que constitue la Coupe du monde de football ». « Après le pape, le foot »*, note Pierre Arrhas, de Chaville, qui ajoute : *« Douteuse douceur des opiums contemporains dont* Le Monde, *désormais, s'emploie à être le dealer. »*



L'AVIS DU MÉDIATEUR

Albert Buzaré, du Mans, s'étonne qu'il ne soit pas fait mention, dans notre supplément spécial du 4 décembre, de *« la domination de l'argent et des publicitaires »*. Dominique Boniface, de Paris, considère que notre intérêt pour le football *« ressemble beaucoup à de la démagogie »*.

Les auteurs des deux lettres que nous publions ci-dessous s'associent à ce concert de protestations en affirmant, l'un que *« cette fois la coupe déborde »*, l'autre que *« le cauchemar commence »*. Il est vrai que *Le Monde* a choisi de donner une large place à la prochaine Coupe du monde de football. Il a pris le risque d'indisposer ceux de ses lecteurs pour qui la passion du sport ne fait pas partie de la tradition du *Monde*, mais il a estimé, à juste titre selon nous, que le football est devenu un phénomène social de grande ampleur, qu'il intéresse désormais une vaste partie de notre public et que, de surcroît, l'organisation de la Coupe du monde en France confère à cette manifestation une dimension particulière.

Bien entendu, dans la hiérarchie de l'information, le sport continue de passer pour nous après la diplomatie, la politique ou l'économie mais des événements tels que la Coupe du monde de football, les Jeux olympiques ou, à une moindre échelle, le Tour de France, qui mobilisent pendant quelques semaines l'attention générale, nous paraissent mériter un traitement exceptionnel. Ainsi, outre le supplément du 4 décembre, *Le Monde* a-t-il consacré, en collaboration avec le Comité français d'organisation de la Coupe du monde, quatre dossiers de deux pages à la préparation de l'événement : la mobilisation (27 mars), la sécurité (19 septembre), la sélection des bénévoles (7 novembre), la technologie (19 décembre). Il rendra compte largement, le moment venu, sur huit pages quotidiennes, de la compétition elle-même.

Il n'est pas dans les habitudes de notre journal de confondre information et encensement : il va donc de soi que les journalistes du *Monde* s'efforceront de traiter de tous les aspects de la manifestation, y compris ceux qu'ils jugeront négatifs. Comme ils l'ont toujours fait dans les pages quotidiennes, ils seront particulièrement attentifs aux questions extra-sportives : l'argent, la publicité, le dopage, la violence, etc.

Les relations que notre journal a nouées avec le Comité français d'organisation et l'intérêt qu'il porte à l'événement ne sauraient en aucun cas brider son esprit critique. La direction du *Monde* nous a précisé notamment, en réponse aux questions de quelques lecteurs, qu'aucun lien financier n'unit notre journal au Comité français d'organisation. Les ressources publicitaires qui servent à financer ces pages supplémentaires sont issues du démarchage normal de notre régie *Le Monde*-Publicité auprès des partenaires commerciaux de la Coupe du monde.

FRIC ET PUB

Ça y est, cela devait arriver. Dans la baisse de niveau général du *Monde*, voici, avec le « Mondial 98 », un nouveau supplément à mettre directement à la poubelle sitôt acheté. Les compétitions du genre de celle pour laquelle nous sommes invités à « mobiliser » toutes les énergies nationales (comme s'il n'y avait pas mieux à faire), est-ce du « sport » ? Ce n'est guère, en vérité, que fric et pub. Que l'on s'y intéresse et que l'on prenne plaisir à ce spectacle comme à d'autres, soit. Mais point trop n'en faut. Nous subissions déjà quotidiennement une, deux ou trois pages de « sport » à longueur d'année. A mon sens ce n'était pas le rôle d'un journal comme le vôtre et, si vous permettez, le nôtre ; mais enfin il pouvait y avoir des arguments pour. Cette fois, la coupe déborde. Ah, s'il ne subsistait pas dans *Le Monde* d'aujourd'hui quelques pages incomparables héritées d'une longue tradition, la solution serait bien simple : cesser de l'acheter quotidiennement comme je fais depuis des décennies. Mais, voilà, il y a ces pages irremplaçables. Prenez garde cependant qu'à force de manquer à sa véritable mission, et, sur certains points, de dégénérer, *Le Monde* lasse même ses amis les mieux intentionnés et les plus fidèlement attachés.

Pierre Julien
Paris

L'ESPRIT DU SPORT

Le cauchemar commence ! Le tirage au sort des équipes a marqué le début de la Coupe du monde de football. Sans que personne m'ait jamais expliqué pourquoi, je suis supposé, sous peine de me trouver quelque peu marginalisé, me réjouir de l'organisation en France d'un tournoi international de football. Les radios, les télévisions, les *journaux sont fiers de me tenir in*formé de l'organisation de ce viril divertissement (...). C'est « au nom de l'esprit du sport » que je suis supposé me féliciter de l'approche du Mondial. L'esprit du sport, toujours ce même paravent, principe quasiment constitutionnel au nom duquel des subventions publiques considérables sont chaque année englouties. « L'esprit du sport », plus ou moins glorieux, plus ou moins dopé et amphétaminé, plus ou moins patriotique et nationaliste. « L'esprit du sport », au nom de quoi le Mondial, le Tour de France, Roland-Garros, ou les Jeux olympiques se trouvent à chaque fois déclarés d'intérêt public par les médias. Naïf que je suis, je pensais trouver un refuge dans *Le Monde*. J'avais foi en vous pour m'épargner toute dérive sportive fanatique. Espoir déçu. Votre numéro du 4 décembre contient un cahier complet consacré à ce non-événement. Un cahier complet que *L'Equipe* n'aurait pas renié. Douze pages de verbiage socio-sportif du plus maigre intérêt. Jean-Marie Colombani lui-même y prend la plume pour nous promettre « un véritable journal du Mondial dans votre journal ». Eh bien non, je ne considère déjà plus cela comme « mon » journal.

Francis Mougenez
Paris

TABAC ET CANNABIS

J'ai lu avec intérêt votre article sur la consommation du cannabis dans *Le Monde* du 6 décembre. Dans cet article, je note que les *jeunes fument pour « faire comme les copains »*, que *« la première consommation peut donner des effets brutaux franchement désagréables »*, que les adultes usent du cannabis comme *« anti-stress ou somnifère »*, que le fait de fumer *« aide à résoudre ses ennuis »*, enfin, *que les fumeurs peuvent subir* des effets indésirables (*« tachycardie, céphalées, vertiges, vomissements, etc. »*). Un rapprochement avec la pratique du tabac semble réellement justifié. Si cette comparaison est exacte, il peut paraître surprenant et totalement illogique qu'au moment précis où une intense campagne, soutenue par une loi, s'efforce de combattre la consommation du tabac, une autre campagne se développe pour tenter d'instaurer officiellement la consommation du cannabis. Cela semble inexplicable, sauf si la crainte de la réduction de la consommation du tabac incite déjà les lobbies concernés à remplacer le tabac par le cannabis pour conserver leurs fructueux profits.

Raymond Marcy
Paris

ENTRE LE BIEN ET LE MAL

Au chapitre des différences entre communisme et nazisme, vous avancez dans *Le Monde* du 5 décembre l'argument selon lequel il y a une « distorsion » dans le premier entre les fins proclamées et les réalisations historiques, alors que le second réalise une parfaite adéquation entre son idéal (destructeur), ses moyens et ses réalisations (...). L'argument sonne comme une réponse rassurante, qui ferme un débat que vous jugez dangereux (celui d'un lit possible à la droite extrême). Pour moi, il ouvre au contraire une question qui devrait nous troubler profondément. Le nazisme a apporté au monde occidental un *traumatisme profond et durable* ; il n'a pas subverti en lui, justement parce qu'il y avait cette adéquation, la structure profonde de ce qu'on pourrait appeler la raison morale. Il a creusé en droite ligne dans un sillon, celui du mal, au bout duquel il n'y avait que le mal. *On peut en être épouvanté*, il reste qu'il y a là une cohérence profonde, au regard de la logique. Tandis que la distorsion entre la bonté de l'idéal et la malignité de la totalité des passages à l'acte devrait nous alerter comme le signe d'un profond brouillage des lignes de partage même ténues et floues entre le bien et le mal. Je trouve que l'hypothèse communiste, à savoir que le bien et l'idée du bien en l'homme puissent être manipulés jusqu'à lui faire accoucher de crimes contre l'humanité ouvre un abîme encore plus vertigineux pour la pensée politique (et la pensée tout court) que celle selon laquelle le mal accouche du mal.

Geneviève Decrop
Bessenay (Rhône)

LA PASSIVITÉ DES FRANÇAIS

J'aimerais apporter une précision sur le sens de ma lettre, que vous avez intitulée « Tous coupables » (*Le Monde* daté 7-8 décembre). En évoquant la passivité des Français dans la période de l'Occupation, je pense uniquement à la déportation des juifs. Mais le *tous* inclut les résistants. J'ai été l'un d'eux à partir de 1943, quand l'instauration du STO a jeté un certain nombre de jeunes dans les maquis. Il y a eu des initiatives isolées, parfois héroïques, pour sauver des juifs, mais, à ma connaissance, aucune action concertée de quelque envergure. Leur défense n'a jamais été une priorité pour la Résistance intérieure, encore moins pour la France libre. Quant aux Alliés, ils avaient de tout autres buts de guerre. C'est ce qui m'a fait dire, après, que les juifs avaient collectivement une créance sur nous.

Robert Bréchon
Le Pecq (Yvelines)

Haro sur le FMI

Suite de la première page

Revoyez votre copie : tel a été le message adressé, en *filigrane*, au Fonds monétaire international par les neufs pays de l'Association des nations du Sud-Est (Asean), dont l'Indonésie et la Thaïlande, lorsqu'ils ont estimé, lundi, que *« la dépréciation des monnaies s'est poursuivie sans relâche en dépit des corrections et des améliorations portées aux fondamentaux des économies de la région avec l'appui et les conseils du FMI »*.

Les méthodes classiques du FMI sont peut-être dépassées. On n'est plus en présence de crises de change nécessitant un rétablissement de la balance des paiements d'Etats endettés. Il s'agit désormais de porter remède à des problèmes d'endettement privé. Or, pour ce faire, le FMI impose à chacun des pays concernés une cure d'austérité budgétaire et le resserrement de sa politique monétaire afin de lutter contre l'inflation. Cette approche traditionnelle peut renforcer le risque d'une récession au lieu d'aider les pays à sortir du marasme. Les conséquences sociales d'une telle politique, en outre, seront considérables.

Certes, le relèvement énergique des taux d'intérêt résoudra l'aspect financier de la crise – en rétablissant la confiance des investisseurs –, mais il contribuera à renforcer les *difficultés économiques* des pays concernés. Même le très libéral hebdomadaire *Economist* estime que *« les remèdes passe-partout du Fonds semblent déplacés, voire contre-productifs »*, en ajoutant que *« les problèmes de l'Asie orientale n'ont rien à voir avec une inflation forte ni un dérapage budgétaire, mais avec un système financier largement inefficace »*. Or les banques et les entreprises hautement endettées auront encore plus de mal à s'en sortir dans un contexte d'extrême austérité.

La crise asiatique relance un débat de fond, notamment aux Etats-Unis, sur certaines dérives de la coopération monétaire internationale. Les sommes prêtées par le FMI *« iront dans les poches des créditeurs de la Corée, et non de la Corée elle-même »*, écrit le *Wall Street Journal*, qui soupçonne les dirigeants du Fonds et leurs appuis de Washington, Paris ou Bonn de vouloir *« socialiser l'économie mondiale »*, en assurant par avance les investisseurs que leurs placements seront remboursés quoi qu'il arrive, et notamment en cas de banqueroute sur les marchés à risques.

C'est tout le problème dit de l'aléa moral, qui intervient dès lors que les acteurs des marchés incluent dans leurs évaluations le *calcul que le Fonds monétaire sou*tiendra, en cas de problème, les économies menacées, en jouant le rôle de prêteur en dernier ressort. Ces garanties peuvent même retarder des ajustements internes dans les pays qui anticipent ce soutien. *« Demander au FMI d'assurer différents marchés financiers, qui s'étendent au-delà de leurs propres capacités de régulation, peut accentuer à l'avenir les risques courus »*, écrivait récemment dans *Le Monde* Jérôme Ségard, économiste au CEPII.

DES MARCHÉS FERMÉS

Face aux critiques, le FMI est amené à répondre qu'il ne faut pas trop lui en demander. *« Sans notre assistance, nous aurions eu affaire à une récession bien plus grave encore »*, disait Stanley Fischer, vice-directeur du Fonds, lors d'une conférence de presse donnée à Washington le 5 décembre. Se voyant reprocher d'avoir précipité la crise en encourageant l'ouverture des marchés de capitaux, Stanley Fischer fait la remarque que la Corée du Sud, le pays le plus gravement affecté par la crise, était également celui dont les marchés étaient les plus fermés.

Si le FMI n'avait rien fait, les banques de Thaïlande, d'Indonésie *ou de Corée du Sud auraient sans* doute été rachetées par des établissements financiers américains. C'est d'ailleurs cette option que défendent les libéraux américains, qui verraient d'un bon œil la disparition pure et simple du Fonds monétaire. Quant au Japon et à la Chine, qui ont contribué aux montages financiers du FMI en faveur de leurs voisins, ils n'ont ni la volonté ni, apparemment, les moyens de proposer une solution asiatique.

La Corée du Sud et les Etats de l'Asean ne peuvent donc que se retourner vers les autres puissances économiques pour sortir de la crise. A Kuala Lumpur, ils ont lancé un appel à une aide immédiate non seulement du Japon mais *« des Etats-Unis, de l'Union européenne et des institutions financières internationales »*, donc, entre autres, du FMI. Ce dernier devrait ainsi rester en première ligne, quitte à s'adapter davantage.

Lucas Delattre et Jean-Claude Pomonti

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : *http://www.lemonde.fr*

ÉDITORIAL

Insécurité policière

JEAN-PIERRE Chevènement s'était, depuis son arrivée place Beauveau, beaucoup investi sur le dossier, politiquement sensible, de l'immigration. Les drames de Dammarie-lès-Lys d'abord, de Lyon ensuite – avec, dans des conditions certes différentes, un même résultat : la mort d'un jeune tué par un policier – vont l'obliger à se mobiliser plus activement autour de l'autre grande responsabilité qui échoit à un ministre de l'intérieur, celle de la *« sûreté »*, de la sécurité. Les « bavures policières » sont une étincelle qui provoque souvent de violents incendies dans les banlieues du *« mal-vivre »*. On se rappelle de Vaulx-en-Velin, de Mantes-la-Jolie, d'autres encore. François Mitterrand avait d'ailleurs, en décembre 1990, été amené à lancer sa *« politique de la ville »* à la suite d'émeutes urbaines, déjà dans une banlieue lyonnaise, une politique laissée en jachère par le gouvernement actuel.

*Il est certes dangereux de pro*céder à quelque généralisation que ce soit et de tirer des conclusions à partir de faits encore mal établis. Les enquêtes préciseront les circonstances exactes de ces deux drames. Même s'il est acquis qu'il y a eu, dans le cas de la mort du jeune Fabrice Fernandez dans un commissariat lyonnais, une *« faute de service manifeste »*, les conditions en restent encore mal connues.

Cela étant, ces deux événements devraient amener le gouvernement de M. Jospin, à l'origine du débat sur le désarmement des polices municipales, à se préoccuper aussi et peut-être davantage des questions liés à l'encadrement et à la formation de ceux et celles chargés d'assurer notre sécurité, celle en particulier des espaces les plus défavorisés de notre pays.

Le pouvoir et l'autorité ont leur servitude. La loi s'impose à ses gardiens, plus encore qu'à d'autres. La responsablité de l'Etat est de créer les conditions pour que l'autorité qu'incarne la police ne soit pas discréditée par l'abus de pouvoir ou, pire, par des « bavures ». Cela passe d'abord par une sélection très professionnelle des agents : on peut là s'interroger sur la présence, dans un commissariat assurant la surveillance de cités difficiles, d'un policier au passé chargé. Le gardien de la paix qui a tué Fabrice Fernandez avait déjà été sanctionné deux fois et suspendu dix-huit mois, au total.

Pour réduire les risques de « bavure », l'Etat doit ensuite accroître, tous les syndicats de policiers en conviennent aujourd'hui, l'effort de formation. *La demande est forte. Elle ne* concerne pas les seuls fonctionnaires de l'Etat, mais aussi ces jeunes, les *« adjoints de sécurité »*, que le gouvernement vient de mobiliser, dans le cadre des contrats Aubry, pour aider la police à assurer ses missions.

D'ores et déjà, quelques-uns de ces jeunes sont au travail. Ils ont eu deux mois de formation, dont une semaine à peine consacrée au maniement des armes. Est-ce vraiment suffisant ? Les drames de ces derniers jours devraient pour le moins inciter l'Etat à une grande prudence dans leur affectation sur le terrain.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Un super-impôt contre l'inflation

CE QUI frappe le plus le public, dans le plan Mayer, c'est naturellement le super-impôt. Mais il ne forme qu'une partie d'un vaste ensemble. Le ministre des finances a compris qu'il fallait essayer de réaliser à la fois, et l'un par l'autre, l'équilibre budgétaire et l'équilibre économique. Son but essentiel est d'arrêter l'inflation, *cause et effet de tout le déséqui*libre. Par quels moyens compte-t-il y arriver ?

M. René Mayer se propose de continuer l'effort de compression des dépenses publiques. Cependant, bien que la reconstruction et l'équilibre restent pour leur plus grande partie en dehors du budget et doivent être financés par des ressources spéciales, les dépenses budgétaires sont évaluées pour 1948 à 900 milliards environ, alors que nous en étions à 650 milliards en 1947. Le ministre des finances a préféré l'aggravation de la fiscalité à la réduction des dépenses. Cette solution présente l'avantage d'exercer une influence déflationniste, en permettant d'éponger une partie du pouvoir d'achat en excédent. Le super-impôt n'atteindra pas les petits revenus, mais il frappera lourdement un grand nombre d'industriels, de commerçants et d'agriculteurs.

Il est à craindre cependant que ce super-impôt ne passe encore à côté de la masse des revenus irréguliers. Sera-t-il possible de prélever sur ceux des contribuables honnêtes les 150 milliards attendus par le gouvernement ? D'autre part, si ces milliards viennent remplir la caisse de l'Etat, ne sera-ce pas au détriment des investissements productifs ?

Marcel Tardy
(21-22 décembre 1947.)

TRANSPORTS La société américaine *Executive Jet a commandé* vingt-quatre Falcon 2000 à Dassault pour un montant d'environ 3 milliards de francs. C'est le plus gros contrat remporté par la firme française. ● DASSAULT aura vendu cette année une centaine d'appareils de sa gamme Falcon, confortant sa place de numéro un mondial des jets d'affaires de haut de gamme, avec 50 % du marché. *La centaine d'appareils* Falcon (près de 12 milliards de francs) représente la moitié de ses prises de commandes. ● LE MARCHÉ est estimé à plus de 42 milliards de dollars *(240 milliards de francs), dont les* deux tiers aux Etats-Unis, au cours des dix prochaines années, pour environ 4 300 appareils. ● BOEING ET AIRBUS ont récemment décidé d'investir ce marché en constatant que leurs petits avions étaient à peine plus chers que le haut de gamme des avions d'affaires.

Dassault conforte son premier rang dans l'aviation d'affaires haut de gamme

La firme française détient une part de 50 % sur ce marché en forte expansion, surtout en Amérique du Nord. Boeing et Airbus ont décidé d'investir ce créneau en transformant leurs avions de 100 places en spacieux bureaux volants

DANS QUELQUES ANNÉES, l'avionneur multimilliardaire Serge Dassault veut pouvoir traverser l'Atlantique dans un avion d'affaires supersonique fabriqué par son groupe. Vendredi 19 décembre, c'est encore dans un Concorde du concurrent Aerospatiale, avec lequel il refuse toujours de se marier, qu'il s'est rendu à New York pour signer le plus gros contrat de l'histoire de Dassault Falcon Jet. La société américaine Executive Jet lui a commandé 24 Falcon 2000 *pour un montant* d'environ 3 milliards de francs. Ce biréacteur est capable de transporter de 8 à 12 passagers sur 3 000 milles nautiques (environ 5 500 km), ce qui en fait un avion particulièrement adapté au marché transcontinental américain.

On assiste à une déculpabilisation des entreprises à l'égard des flottes privées

Plus de 1 250 avions Falcon, de l'entrée de gamme Falcon-50EX au haut de gamme Falcon-900EX, capable de voler pendant 8 000 kilomètres, sont actuellement en service dans le monde, dont environ 800 au Canada et aux Etats-Unis, où les gardes-côtes, notamment, utilisent une quarantaine de Falcon 20.

Cette commande record devrait couronner une année historique. Dassault aura vendu cette année une centaine d'appareils de sa gamme Falcon, confortant sa place de numéro un mondial des jets d'affaires de haut de gamme, avec 50 % du marché. Pour Dassault Aviation, le fabricant des avions de combat Mirage et Rafale, cette montée en puissance de sa branche d'aéronautique civile doit permettre de compenser durablement la baisse de son activité militaire. La vente récente de 30 avions de combat aux Emirats arabes unis ne peut pas faire oublier la baisse inexorable des budgets militaires. La centaine d'appareils Falcon représente *environ 2 milliards de* dollars (près de 12 milliards de francs), soit la moitié des prises de commandes de Dassault Aviation.

L'ensemble des constructeurs aéronautiques présents sur ce segment de l'aviation d'affaires bénéficient depuis quelques années de la formidable déculpabilisation des entreprises américaines à l'égard des flottes privées. *« Les avions d'affaires sont de plus en plus perçus comme un outil de travail et un investissement comme un autre »*, explique John Rosanvallon, vice-président commercial et marketing de Dassault Falcon Jet. La société d'étude Teal Group *évalue* le marché à plus de 42 milliards de dollars (240 milliards de francs), dont les deux tiers aux Etats-Unis, au *cours des dix prochaines années*, pour environ 4 300 appareils.

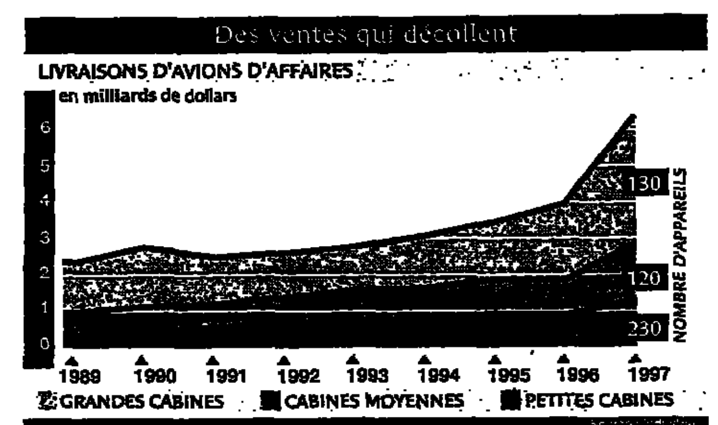
Les constructeurs nord-américains sont très présents : Cessna (filiale de Textron) et Raytheon-Beech sur les plus petits appareils et le canadien Bombardier et l'américain Gulfstream sur le haut de gamme. Sur ce dernier segment, qui représente désormais la moitié du marché en chiffre d'affaires, le français Dassault s'arroge cette année 50 % de l'activité.

L'objectif est désormais d'élargir la clientèle. Le dernier client de Dassault, l'américain Executive Jet, a d'ailleurs inventé la formule de la « propriété partagée », qui permet d'acquérir une fraction d'un avion (un huitième, un quart) et le nombre d'heures de vol correspondant, divisant d'autant le coût d'acquisition et les frais d'entretien des avions pour chaque client. En réussissant à convaincre plus de 500 clients partagés, dont plus de 80 % sont de nouveaux entrants sur ce marché, Executive Jet représente désormais, à lui seul, 10 % du marché.

Si, avec 42 milliards de dollars de chiffre d'affaires pour les dix prochaines années, le marché de l'aviation d'affaires fait encore pâle figure par rapport aux 500 milliards de dollars prévus pour les avions de ligne de plus de 100 places, Boeing et Airbus ont récemment décidé d'investir ce marché prometteur. Constatant que les plus petits de leurs avions (le 737 pour Boeing et l'A-319 pour Airbus) étaient à peine plus chers que le haut de gamme des avions d'affaires (environ 30 millions de dollars), les deux constructeurs se proposent de transformer leurs avions de 100 places en spacieux bureaux volants.

« Pour le même prix, nos clients ont un avion trois fois plus grand », explique-t-on chez Airbus. Seul problème, la taille de ces avions ne leur permet pas d'atterrir sur les 5 000 aéroports américains ouverts aux avions d'affaires. Sauf à rajouter quatre roues supplémentaires, comme le propose désormais Airbus en option. Avec 30 commandes en moins d'un an et demi pour Boeing et 8 intentions d'achat en six mois pour Airbus, pour un investissement limité, les deux géants de l'aéronautique sont satisfaits. Boeing s'était même vanté, au dernier Salon du Bourget, d'avoir remporté la commande du golfeur Greg Norman. Directement menacé, le G-V de Gulfstream, capable de relier New-York à Paris en moins de sept heures, revendique à son palmarès Bill Clinton, la présentatrice vedette Oprah Winfrey et Arnold Schwarzenegger.

Christophe Jakubyszyn



La possession d'une flotte privée n'est plus perçue par les entreprises américaines comme un signe extérieur de richesse depuis quelques années.

« Rapprochement » avec Aerospatiale

« *On va vers le rapprochement* (avec Aerospatiale). *Je ne suis pas favorable à une fusion avec une société nationale, c'est tout. Mais on ne parle plus de cela. On cherche un rapprochement intéressant* », a déclaré Serge Dassault à l'AFP lors de la signature du contrat à New York pour la vente de 24 avions d'affaires Falcon 2000 à la société Executive Jet. M. Dassault s'était jusqu'alors affirmé opposé à toute alliance entre son groupe et Aerospatiale tant que ce dernier groupe ne serait pas privatisé. Bruno Revellin-Falcoz, vice-président exécutif de Dassault Aviation, a précisé que le groupe restait opposé à une fusion tant qu'Aerospatiale était un groupe public.

Une fusion entre Aerospatiale et Dassault a été annoncée par le président de la République il y a bientôt deux ans, Aerospatiale devant être privatisée à cette occasion par le gouvernement Juppé. Cet été, Lionel Jospin a déclaré, pour sa part, qu'Aerospatiale resterait publique.

L'Etat vendra de nouvelles actions aux salariés de France Télécom en 1998

LE GOUVERNEMENT procédera, en 1998, à une nouvelle vente d'actions de France Télécom aux personnels de l'exploitant téléphonique, à l'occasion de *l'échange de participations prévu* avec l'opérateur allemand Deutsche Telekom. Cette opération avait été présentée, mardi 16 décembre, comme probable par Michel Bon, le président de France Télécom, lors d'une intervention devant des « décideurs » de l'entreprise (*Le Monde* du 18 décembre).

Lors de la mise en Bourse, le 20 octobre, 2,5 % des titres de l'opérateur, sur les 25 % vendus *par l'Etat, ont été cédés aux salariés*. Mais la demande totale de ces derniers ayant porté sur 37 millions d'actions, alors que 25 millions étaient disponibles, le gouvernement a choisi de ne servir intégralement que les réservations jusqu'à 200 actions. Les demandes entre 200 et 2 500 titres ont été servies à 40 % et celles au-dessus de 2 500 actions à 5 %. Cet écrêtement a provoqué l'irritation de certains cadres du groupe.

En 1998, le gouvernement envisage de céder aux salariés de l'opérateur l'équivalent de 10 % des titres qu'il vendra à Deutsche Telekom. *« C'est une possibilité offerte par la loi, ce n'est pas une obligation »*, précise-t-on au ministère de l'économie. France Télécom et *Deutsche Telekom négocient un* renforcement de leur alliance, qui, depuis des mois, donne des signes de flottement, particulièrement sur les opérations à l'international.

ACHATS CROISÉS

Les deux groupes envisagent, à la faveur de ce renforcement de leurs liens industriels, de procéder, probablement au printemps, à des achats croisés de leurs actions. Deutsche Telekom devrait acquérir *quelque 7,5 % du capital de* France Télécom, qui, lui-même, achèterait 7,5 % de son allié.

Dans cette opération, le groupe français devra débourser plus d'argent que son partenaire allemand, sa valeur étant égale aux deux tiers de celle de ce dernier. C'est pourquoi le gouvernement a prévu de procéder à une augmentation de capital – une émission d'actions nouvelles – qui permettra à l'opérateur de financer cet achat.

Philippe Le Cœur

Le rachat de Bruxelles-Lambert par ING enterre le projet de « grande banque belge »

La fusion entre BBL et la Générale de banque est abandonné. Mais le secteur se recompose : Kredietbank, troisième établissement financier du pays, discute avec CERA, une banque à statut coopératif

BRUXELLES
de notre correspondant

Le groupe bancaire néerlandais ING a annoncé, vendredi 19 décembre, *détenir 95,57 % des actions* de la Banque Bruxelles-Lambert (BBL), la deuxième banque de Belgique, à l'issue de son offre publique d'échange (OPE). Les principaux actionnaires de la BBL (GBL d'Albert Frère, Royale belge, Crédit communal, Winterthur) étaient favorables à l'opération, et une grande partie des petits actionnaires les ont suivis.

Cette prise de contrôle met fin aux tentatives de constitution d'une « grande banque belge », qui serait née de la fusion des deux principaux établissements financiers du royaume, la BBL et la Générale de banque, dont le principal actionnaire est la Société générale de Belgique, elle-même contrôlée par le groupe français Lyonnaise-Suez.

Marcel Roulaert va demeurer président du conseil d'administration de la BBL, au sein duquel quatre Néerlandais issus d'ING vont faire leur entrée aux côtés de quatorze administrateurs belges. Cette « modestie » rassure quelque peu les milieux politiques et financiers de Belgique, qui craignaient une « batavisation » à la hussarde de cette institution historique belge.

PRÉPONDÉRANCE FLAMANDE

Dans un entretien au *Soir* de Bruxelles, Marcel Roulaert lève un coin du voile sur l'échec des discussions entre la BBL et la Générale. Le PDG d'ING, Aad Jacobs, avait accepté à la fin de l'été de retarder de quelques semaines le dépôt de son OPE, à la demande de Fons Verplaetse, gouverneur de la Banque nationale, l'équivalent belge de la Banque de France. Le projet de « grande banque belge » pouvait encore voir le jour. Albert Frère, selon Marcel Roulaert, acceptait de faire *« un dernier effort »*. Mais c'est Etienne Davignon, PDG de la Société générale de Belgique, qui ne donnait pas suite, alors même qu'il avait été prévenu fin août par Albert Frère de son intention de céder ses parts de BBL. Le vicomte Davignon refusait à nouveau *d'accepter qu'ING détienne* 20 % dans le nouveau groupe issu de la fusion, soit autant que dans la seule BBL.

D'autres regroupements se dessinent dans le secteur bancaire belge. La Kredietbank, troisième établissement financier du pays, a entamé des discussions avec le groupe Cera, une banque à statut coopératif qui rassemble plusieurs établissements financiers principalement installés en Flandre. Si les discussions aboutissent au cours du premier trimestre 1998, cette fusion pourrait donner naissance à un groupe qui deviendrait le numéro un sur le marché belgo-luxembourgeois.

Quant à la Générale de Belgique, elle poursuit sa stratégie de *« banque belge à vocation européenne »*. Elle vient d'acquérir, par le biais de sa filiale londonienne, le département « corporate banking » de la Hambros Bank, spécialisée dans le crédit aux PME, et s'est portée candidate, en France, au rachat du Crédit industriel et commercial (CIC).

Luc Rosenzweig

Allianz et Generali précisent les contours de l'accord sur les AGF

L'opération redessine la carte européenne de l'assurance

Vendredi 19 décembre au soir, l'assureur allemand Allianz, l'italien Generali et les AGF ont annoncé officiellement, dans un communiqué commun, être parvenus à un accord qui met fin à plus de deux mois de guerre de tranchées pour le rachat de la compagnie française (*Le Monde* du 18 décembre).

ALLIANZ et Generali avaient toutes deux lancé des offres publiques d'achat concurrentes sur l'assureur français AGF. Le texte de leur accord, juste paraphé, ne sera formellement signé que lundi 22 décembre après-midi. Le conseil de Generali ne se réunira, en effet, que lundi au matin à Trieste pour entériner cette paix des braves. Pour l'essentiel l'accord est le suivant :

● **Generali acquerra la majorité** des actions de la société allemande Aachener und Münchener Beteiligungs-Aktiengesellschaft (AMB) en lançant une OPA sur son capital au prix de 210 marks l'action. Actuellement, les AGF détiennent 33,5 % et Allianz environ 8 % du capital d'AMB.

● **Les AGF vont acquérir 100 %** de Royal Nederlands Verzekeringsgroep, filiale hollandaise d'AMB, et achèteront Allianz France.

● **L'assureur français cédera,** en outre, à Generali 100 % du capital des compagnies françaises GPA et Proxima, filiales d'Athéna, *récemment acquis par les AGF.*

● **Generali bénéficiera d'un** droit de préemption sur tout autre actif d'assurance français que les AGF souhaiteraient céder à l'extérieur du groupe Allianz-AGF durant les vingt-quatre prochains mois.

Cet accord est conditionné par le succès de l'OPA d'Allianz sur les AGF ; Generali retirant la sienne. L'assureur allemand maintient les termes de son offre du 17 novembre, soit 320 francs par action, et une offre subsidiaire de bons de cession ou de valeur garantie (BCVG) à 360 francs en juin 2000.

Ce Meccano modifie profondément la donne du marché de l'assurance en Europe. Allianz, premier assureur en Allemagne, en Autriche et en Hongrie, accède à la deuxième position en Italie, la troisième au Benelux et en France. Generali, qui, avec l'acquisition d'une partie d'Athéna, passe de 3 % à 4,5 % du marché français, devient en revanche, grâce à AMB, le troisième assureur allemand avec 7,5 % du marché d'outre-Rhin.

Pour le PDG d'Allianz, Hennig Schulte-Noelle, *« un tel accord* [sera] *bénéfique pour tous les actionnaires d'Allianz, de Generali, des AGF et d'AMB »*. De son côté, Antoine Bernheim, PDG de Generali, s'est déclaré *« très satisfait »*, soulignant que son groupe a *« depuis longtemps pour objectif d'être présent de manière importante sur le marché allemand »* et qu'en France *« GPA et Proxima permettront à Generali de se développer sur le créneau de la branche populaire »* où il était jusqu'alors peu présent.

Pour le PDG des AGF, Antoine Jeancourt-Galignani, l'accord adossera sa compagnie au premier groupe d'assurance européen, tout en préservant son caractère éminemment français et sa responsabilité propre de gestion, qui garantira notamment le maintien dans le public d'une large minorité du capital.

Il restera au patron des AGF à gérer les questions d'hommes. Dominique Bazy, président d'Allianz France, devrait rejoindre l'équipe de direction des AGF dès l'issue de l'opération.

Quant à Jean-Philippe Thierry, président, jusqu'au jeudi 18 décembre, du groupe Athéna, il va vraisemblablement rejoindre Generali France.

Ba. S.

COMMENTAIRE

REALPOLITIK

Dans les campagnes électorales comme dans les guerres capitalistes, les rodomontades font long feu. La bataille que viennent de se livrer pendant deux mois trois des plus grandes compagnies d'assurances européennes –quatre pourrait-on dire si l'on inclut le rôle considérable joué en coulisses par AXA – en est l'illustration.

Adversaire déclaré d'Allianz lorsqu'il était en compétition pour la privatisation du GAN, Antoine Jeancourt-Galignani, PDG des AGF, est allé chercher lui-même le géant allemand pour contrer l'OPA lancée par l'italien Generali sur son groupe. Récemment encore, il affirmait qu'il conserverait la totalité de sa nouvelle filiale Athéna. Aujourd'hui, il doit en céder un tiers au groupe de Trieste.

Antoine Bernheim, patron de Generali, avait décidé, en quelques jours seulement, de mettre 55 milliards de francs sur la table pour racheter l'intégralité des AGF. Son raid-surprise lui avait interdit toute étude préalable approfondie mais, *« quand on a 73 ans, on a tous les culots »*, expliquait-il. Il voulait Athéna, puis les AGF. Finalement, il n'aura pas lutté longtemps. Des AGF, il n'obtient que la filiale allemande AMB et un bout d'Athéna.

Claude Bébéar, patron d'AXA et parrain affiché de la profession, s'est rangé aux côtés de M. Bernheim. Il voyait en Generali un groupe plus coopératif que les AGF – dont le patron est considéré comme un franc-tireur par ses pairs – et a fortiori que le géant Allianz. Conseilleur mais pas payeur, il a perdu sa bataille : Allianz entre en France par la grande porte.

Les ergots ont été rentrés in extremis pour mettre fin à une bataille qui s'était transformée en guerre des chefs. Elle menaçait d'être ruineuse pour les entreprises, saignées à blanc par des surenchères hors de propos, et pour les salariés. La Realpolitik a repris ses droits. Malgré un démarrage un peu brutal, c'est une véritable Europe de l'assurance qui émerge de cette première opération.

Babette Stern

La concession d'Eurotunnel a été prolongée

LES GOUVERNEMENTS britannique et français sont parvenus à un accord pour allonger la concession du tunnel sous la Manche jusqu'en 2086, alors qu'elle devait s'achever en 2052, ont annoncé, vendredi 19 décembre, les ministères de l'économie et des transports. L'allongement de la concession avait été évoquée par Patrick Ponsolle, le président d'Eurotunnel, lors de l'adoption par les actionnaires du concessionnaire du tunnel sous la Manche du plan de restructuration financière.

D'autre part, Eurotunnel, exploitant du tunnel sous la Manche, et TML (Transmanche Link), consortium des constructeurs du tunnel, ont enterré la hache de guerre vendredi en signant un accord qui met fin au contrat de construction, règle leur contentieux et en organise l'avenir de leurs relations. L'accord entre le concessionnaire et le constructeur prévoit le maintien de la garantie décennale de TML relative au tunnel et à certains ouvrages de génie civil, le transfert des contrats de fourniture de matériel roulant à Eurotunnel, une contribution financière de TML d'un montant total de 40 millions de livres (394 millions de francs) et l'abandon par TML de toutes ses réclamations contre Eurotunnel.

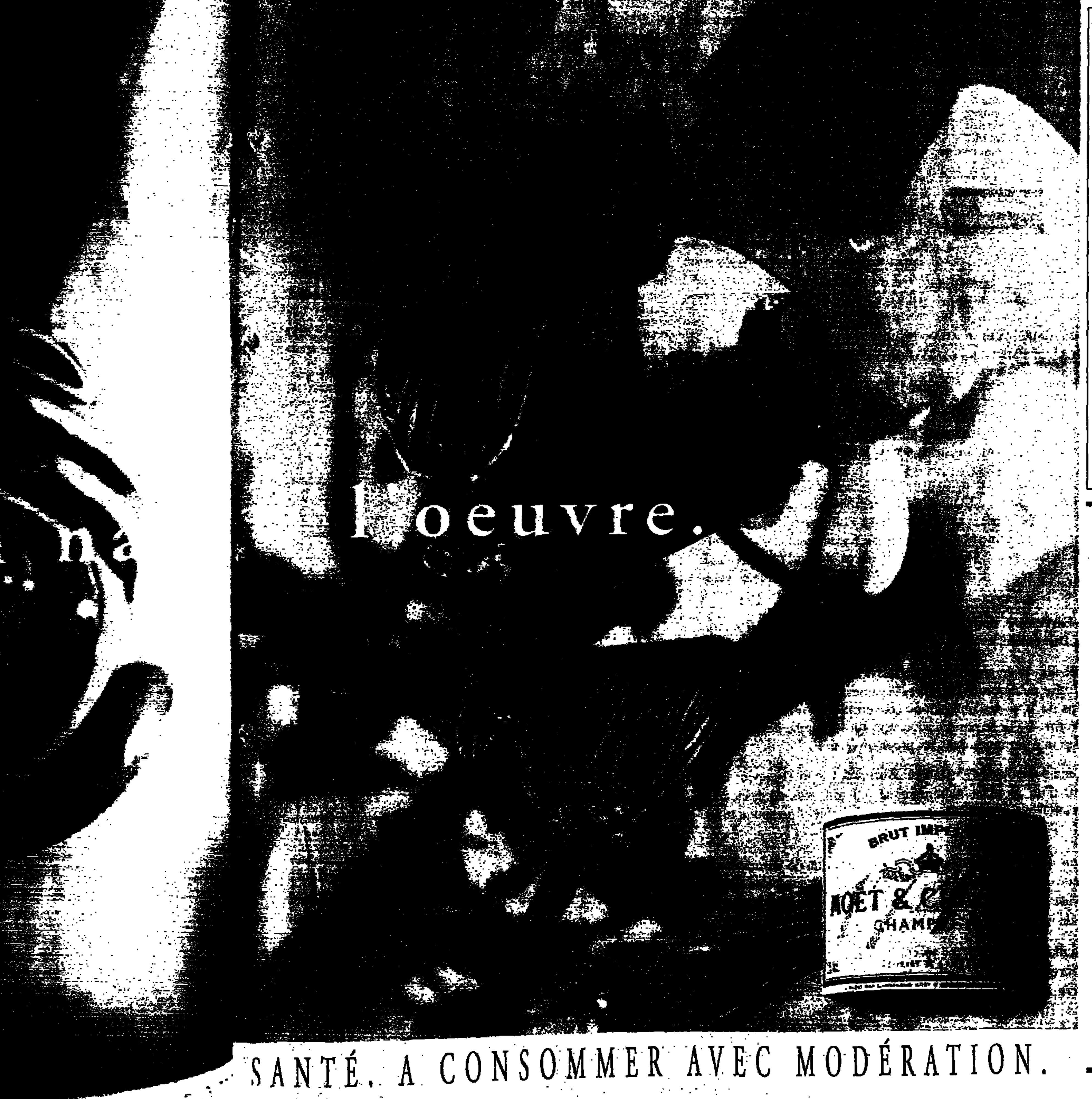
DÉPÊCHES

■ **BANQUE DE FRANCE : l'intersyndicale de la Banque de France a** appelé, vendredi *19 décembre, dans un communiqué*, le personnel à la grève pour les lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 décembre afin de protester contre un projet de fermeture de 90 des 211 caisses de la Banque, *« qui se traduira par la perte de 827 postes de travail »*.

■ **RENAULT : la direction de Renault** a signé, vendredi 19 décembre, avec quatre syndicats (FO, CFE-CGC, CFTC et CSL) un accord favorisant le développement du temps partiel (*Le Monde* du 9 septembre).

■ **BULL : le groupe informatique français** a inauguré, vendredi 19 décembre, en Slovaquie, un centre d'assemblage final de micro-ordinateurs. Cette nouvelle usine va permettre à Bull de doubler ses ventes de PC en Europe centrale et orientale.

■ *EDF : Electricité* de France a confirmé, vendredi *19 décembre*, avoir reçu l'approbation du gouvernement de la province autrichienne de Styrie pour l'achat de 25 % du capital de la compagnie d'électricité de cette province, Energie Steiermark Holding (Estag).



Les jouets « de quatre sous » font le bonheur des collectionneurs

Ce marché a commencé à s'organiser dans les années 70. Très en vogue, les objets mécaniques en tôle, peinte ou lithographiée, se négocient, en général, entre 1 000 francs et 10 000 francs

DANS LA FRANCE des années 50, *seuls quelques rares collectionneurs* d'avant-garde s'intéressent aux jouets anciens et songent à les conserver. Mais c'est en 1973 seulement que se tient, à Chartres, la toute première vente spécialisée. Depuis lors, le marché *s'est structuré.* Sortis des greniers, des poubelles ou des anciens stocks de marchands, les jouets de nos parents ou grands-parents ont conquis, au fil des années, un public de plus en plus large et averti. Du coup, les prix ont monté en flèche ! Aujourd'hui, les modèles en tôle, peinte ou lithographiée, connaissent une grande vogue.

Ces jouets poétiques et colorés, au charme naïf, ont été produits en foule depuis le début du siècle en France et en Allemagne surtout. Après guerre, les Japonais ont pris le relais, lançant à leur tour maints robots et personnages hybrides issus de la conquête de l'espace. Les simples « jouets de quatre sous », ou « jouets de boulevard », d'hier valent aujourd'hui de 1 000 francs à 10 000 francs. Voire nettement plus... Tout dépend de leur rareté, *et de leur état. Quant aux robots* japonais des années 50, leur succès est tel qu'ils ont d'ores et déjà fait l'objet de rééditions !

Parmi ces jouets en tôle, beaucoup sont dotés d'un mécanisme – volant d'inertie, mouvement à élastique, système d'horlogerie et, par la suite, piles et moteur électrique – qui les mettent en action. Autre attrait, leur caractère semi-artisanal. Cette caractéristique a persisté jusqu'au début des années 50. Peints et finis à la main, ces jouets ne semblent jamais totalement identiques. De plus, l'infinie variété des thèmes rencontrés contribue à accroître l'intérêt de la recherche.

INNOVATIONS TECHNIQUES

Toutes les innovations techniques, qui allaient bon train au début du siècle, ont nourri l'inspiration des fabricants. On trouve ainsi un grand nombre d'avions, tramways, motos, autos et paquebots. A l'honneur également, tout le savoureux répertoire des petits métiers, mis en scène, notamment, *par le créateur Fernand Martin au* tout début du siècle.

A Chartres, M[e] Lelièvre organise très régulièrement des vacations consacrées aux jouets de collection. Voici quelques belles enchères relevées cette année. En novembre dernier, un avion biplan mécanique fabriqué en Allemagne s'est négocié 6 800 francs. Avec ses couleurs soutenues et lumineuses – de l'orange et du bleu –, la silhouette de son pilote dessinée sur le flanc, et son système d'éclairage resté performant, cet avion fabriqué dans les années 30 gardait incontestablement fière allure. De plus, son mécanisme – l'hélice tourne, entraînant les roues – fonctionnait parfaitement.

Autre jouet des plus classiques : l'automobile. Une flamboyante limousine mécanique, en tôle lithographiée vert, jaune et rouge, munie d'un chauffeur en uniforme au volant, a trouvé preneur à 11 500 francs. Ce jouet Charles Rossignol – grande marque française d'avant-guerre – était, lui aussi, resté comme neuf. Ce n'était *pas tout à fait le cas d'un « clown* jonglant » sorti de la maison allemande Guntherman qui comportait, çà et là, quelques restaurations. Ce modèle en tôle peinte met en scène un clown, la tête levée, qui fait tourner un mât portant deux avions et deux zeppelins. Mais le cirque a ses inconditionnels, et, en raison de son originalité, le « clown jonglant » est parti à 10 200 francs. Soit le double de l'estimation.

Parmi les marques célèbres d'avant-guerre, Fernand Martin occupe une place à part. Ce créateur autodidacte, à l'imagination débordante, s'est souvent inspiré de la rue, des petits métiers, et des faits divers de l'époque pour imaginer ses jouets. Ses personnages de tôle peinte, vêtus de feutre, possèdent un esprit « art brut » bien à eux. Pourtant, seuls les Français semblent aujourd'hui les connaître et les apprécier à leur juste valeur.

Ces pièces se négocient couramment de 3 000 francs à 20 000 francs environ. Au nombre des toutes premières créations de Fernand Martin, le « Vélocipède », juché sur sa machine à trois roues, ou encore la « Danseuse de corde », en tutu bleu et maillot noir, qui se dandine sur un fil. Ces jouets aux mécanismes sommaires datent respectivement de 1884 et 1886. Plus surprenant encore, le « Diable en boîte », créé en 1890. Il montre un personnage de cirque, frappant sur une boîte, d'où surgit un diable rouge, tout à fait classique. Ce modèle rare cote de 4 000 francs à 10 000 francs.

Quant au « Voleur de Joconde », qui commémore à sa façon la disparition du tableau en août 1911, il pourrait se négocier entre 15 000 et 20 000 francs. A condition de le rencontrer en vente publique. Mais ce personnage en blouse blanche de peintre, qui prend la fuite, Mona Lisa sous le bras, apparaît peu sur le marché. En revanche, le « Pochard » se retrouve beaucoup plus fréquemment. En novembre dernier, ce fêtard, avec son chapeau haut-de-forme et sa bouteille à la main, obtenait 3 000 francs seulement. Ce prix relativement bas s'explique par les diverses écaillures qui affligeaient le visage du personnage, notamment à l'endroit où ce dernier porte son verre. A titre de comparaison, un autre « *Pochard* », au visage resté intact, était parti a 7 600 francs au cours d'une vente d'avril. Un exemple qui illustre bien le caractère exigeant des collectionneurs !

EN PARFAIT ÉTAT

Quel que soit votre domaine de prédilection, achetez de préférence des modèles en parfait état, si possible accompagnés de leur boîte d'origine. Sa présence peut augmenter le prix de 30 % à 50 %. En effet, les collectionneurs, devenus au fil du temps de plus en plus pointus, privilégient désormais les jouets restés pratiquement intacts, et, pourquoi pas, flambant neufs !

Essentiel : le bon fonctionnement des mécanismes, dont la réparation s'avère souvent délicate et coûteuse. Mais l'apparence compte *également beaucoup.* Attention donc aux égratignures ou écaillures trop visibles, susceptibles de réduire grandement l'attrait et donc le prix de certaines pièces. Sachez toutefois que les jouets simplement peints peuvent *être restaurés à l'identique, ce qui* n'est jamais le cas des modèles lithographiés. Conséquence, *« un jouet lithographié resté en bel état vaudra souvent plus cher qu'un modèle peint à la main, pourtant plus ancien »*, explique l'expert Jean-Claude Cazenave.

Alors, si d'aventure vous souhaitez mettre de côté quelque Batman ou Superman pour les ressortir d'ici vingt ou trente ans, conservez-les soigneusement. Les collectionneurs de demain vous en seront *éternellement reconnaissants.*

Noëlle Joly

Les robots des années 60 font déjà l'objet de rééditions

A PARTIR des années 50, les Japonais ont renouvelé l'*image traditionnelle du jouet* avec leurs innombrables *« battery toys »*, jouets à piles en métal lithographié. Principales sources d'inspiration : les films de science-fiction et les débuts de la conquête de l'espace. *« Les premiers vaisseaux spatiaux doivent plus à l'imaginaire qu'à l'observation de la réalité,* remarque l'expert Jean-Claude Cazenave. *C'est d'ailleurs ce qui fait leur charme aujourd'hui ! »*

On peut les acheter pour 300 francs à 3 000 francs. Quant aux robots primitifs, sortis dans les années 50-60, ils fascinent purement et simplement les collectionneurs actuels. Dotés d'une gestuelle rudimentaire, ces robots remuent la tête, émettent quelques sons, sans toutefois parler, avancent et tournent sur *eux-mêmes. Certains sont agrémentés de petites* lumières clignotantes. Parfois, leur buste s'ouvre, laissant apparaître un pseudo-mécanisme intérieur.

Beaucoup se négocient entre 200 francs et 5 000 francs, mais les plus rares peuvent atteindre 30 000 francs à 40 000 francs, à condition d'être en bon état de fonctionnement et de comporter la boîte d'origine, ce qui majore le prix de 50 %, voire de 100 %. Malheureusement, celle-ci a rarement été conservée. En raison de leur succès, ces robots ont fait l'objet de rééditions dès les années 80.

GARE AUX COPIES

Attention donc à ne pas confondre de pâles copies, dépourvues de la patine du temps, et du vécu d'un vrai jouet, avec les originaux : mieux vaut consulter un expert. Ces rééditions valent de 300 francs à 2 000 francs environ. Même ordre de prix pour les modèles des années 70, présents en plus grand nombre sur le marché. Ils comportent généralement *des ajouts de plastique ou de caoutchouc. Un modèle* typiquement 70, au torse-écran de télévision, a récemment trouvé preneur à 2 000 francs, à Chartres.

N. J.



Les établissements financiers font des normes de qualité un argument publicitaire contestable

LONGTEMPS réservée aux seules industries, la norme Iso (International Standard Organisation) a depuis quelques mois le vent en poupe au sein des établissements financiers, qui semblent décidés à faire de la qualité un argument marketing de poids. *« Plus d'expertise pour l'entreprise » :* le *slogan* publicitaire de la banque Natexis (l'une des premières, avec le Crédit lyonnais, à avoir obtenu en 1995 les labels Iso 9001 et Iso 9002), qu'on a pu voir apparaître ces derniers temps dans les pages financières de la presse, est un exemple parmi tant d'autres des efforts de communication déployés par les banquiers et les assureurs autour du thème de la qualification des services. Mais que signifie exactement la certification Iso pour le particulier ? En *fait, rien de tangible.*

> L'obtention d'une norme résulte d'un processus lent et extrêmement contraignant qui passe souvent par de nombreuses remises en cause au sein de l'entreprise

Contrairement à ce que l'on pourrait penser de prime abord, les labels Iso 9001 ou Iso 9002 ne valident pas la qualité d'un service au sens des performances d'un produit finalement offert sur le marché (placements, crédits, etc.). Délivrées par des organismes certificateurs externes – BVQI (Bureau Véritas Quality International), l'AFAQ (Association française d'assurance de la qualité) et la LRQA (Lloyds Register Quality Assurance) –, ces normes interviennent en fait en amont, au niveau premier des processus et procédés de production d'un service.

Sur la base d'une vingtaine de contraintes de qualité, Iso 9001 certifie ainsi la conception et le développement d'un processus de production, tandis qu'Iso 9002 en valide la réalisation. L'une comme l'autre n'ont donc rien à voir avec les notes ou autres certificats d'excellence que distribue, par exemple, un organisme comme Micropal International Funds Standards pour la gestion des sicav et des FCP. Et c'est tout le problème. *« Les gens, faute d'informations suffisantes, assimilent trop souvent la norme Iso à un label consommateur »*, remarque-t-on à l'ASF (Association française des sociétés financières), qui est à l'origine, avec l'administration et les organisations de consommateurs) de la mise en place de la nouvelle étiquette « Qualité Crédit » destinée, justement, à homologuer la conformité des crédits à un certain nombre de critères qualitatifs.

En brandissant ouvertement leur diplôme Iso, les établissements financiers tendent, en effet, à induire leur clientèle en erreur. Non pas qu'il s'agisse d'une publicité mensongère. L'obtention d'une norme Iso 9001 ou Iso 9002 résulte d'un processus lent (en général plus d'un an) et extrêmement *contraignant qui nécessite* une mobilisation interne importante et passe souvent par de nombreuses remises en cause au sein de l'entreprise. *« On ne se lance pas dans cette opération à la légère, et l'on ne sait pas toujours où cela va nous mener »*, note François-Xavier Hussenot, directeur de la qualité chez Cardif, dont la gestion des contrats collectifs a été certifiée cette année.

Mais si le sérieux de la démarche n'est guère contestable, son envergure l'est plus. *La* certification est en effet souvent circonscrite à un segment très précis du processus de fonctionnement de la société (la table des marchés du nord du Bassin parisien du Crédit lyonnais, le service clientèle du Crédit agricole *Ile-de-France, la tenue de compte* en matière d'épargne salariale de la Société générale, etc.). Et rares sont les banques ou les compagnies d'assurances qui, à l'instar des AGF pour la direction administrative vie (plus de 700 personnes au total), ont fait valider un secteur dans son ensemble.

Faire valoir la certification d'un service régional comptant une poignée de salariés, comme c'est parfois le cas, pose alors problème. *« L'argument de la certification touche surtout la clientèle institutionnelle, pour qui cela a un sens »*, reconnaît Michel Lavial, directeur de la qualité à la Société générale et président de l'Ibaq (Institut banque et assurance pour la qualité). *« La France est d'ailleurs dans ce domaine fort en retard par rapport aux Anglo-Saxons et on peut tout à fait imaginer que la certification devienne dans un avenir proche un passage obligé pour que les établissements financiers puissent participer aux appels d'offres des entreprises »*, ajoute-t-il. En attendant, un effort de clarification vis-à-vis des usagers serait le bienvenu.

Laurence Delain

هكذا من الأصل

هكذا من الأمل

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	19-12-97	Diff.
Coflexip	646	-1,82
Elf Aquitaine	658	+2,65
Esso	470	-1,67
Total	612	+2,51
Elyo	306	-4,96

PRODUITS DE BASE

	19-12-97	Diff.
Air Liquide	862	-3,14
Eramet	233,90	+7,29
Gascogne (B)	459	-1,29
Metaleurop	58	+5,93
Pechiney	226,50	+1,56
Rhone Poulenc A	259,90	+1,32
Rochette (La)	24,20	-3,20
Usinor	81,60	+1,42
Vallourec	335,10	-2,58
CFF.(Ferrailles)	429,70	+0,63
Oxyg.Ext-Orient	3500	-6,66

CONSTRUCTION

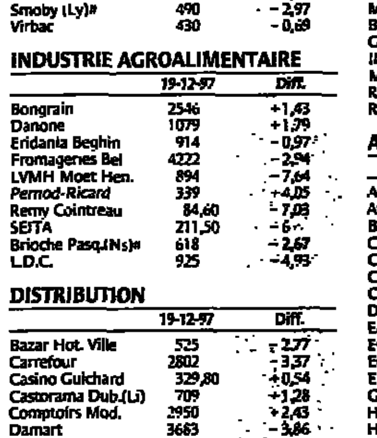
	19-12-97	Diff.
Bouygues	649	-8,97
Ciments Francais	224	-5,44
Colas	855	-5,62
Eiffage	262	+4,80
Groupe GTM	415,60	-1,28
Imetal	720	-2,70
Lafarge	362,60	-1,97
Lapeyre	320	-4,19
Saint-Gobain	810	+0,99
SGE	146,50	-3,30
Vicat	500	—

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	19-12-97	Diff.
Alcatel Alsthom	729	+0,27
Bull#	61,35	-5,10
Carbone Lorraine	1799	-0,33
CS Signaux(CSEE)	176	-4,24
Dassault-Aviation	1317	+0,91
Dassault Electro	600	+0,16
De Dietrich	268	+0,71
Fives-Lille	348	+0,86
Intertechnique	1309	+0,69
Legrand	1101	-2,65
Legris indust.	199,50	-2,58
Sagem SA	2554	-3,62
Sat	1699	+2,65
Schneider SA	301,50	-2,77
SFIM	1000	—
Sidel	362,50	-0,95
Thomson-CSF	182	+4,59
Zodiac ex.dt divid	1362	+2,40
CNIM CA#	194	+16,16
Faiveley #	175,60	-5,69
Gebo Industries #	800	-1,23
GFI Industries #	1105	-4,74
HIT Ly #	—	—
Manitou #	702	-1,81
Mecatherm #	259,10	-2,22
NSC Groupe Ny	770	-1,28
Radiall #	634	+2,25
Sediver	—	—

Stabilité trompeuse

LA FIN de semaine a été dure pour les places boursières. Finalement, le rebond opéré, mardi 16 décembre, par les valeurs françaises (+ 2,60 %) n'a eu qu'un mérite, celui de « *limiter la casse* », annulant mathématiquement la chute, vendredi, de l'indice CAC 40 (– 2,47 %). En cinq séances, le marché parisien a abandonné 0,26 % à 2 822,90 points, mais cette quasi-stabilité est trompeuse car à l'heure où la cloche sonnait à Paris, l'indice Dow Jones abandonnait plus de 260 points. Le secteur automobile n'a pas souffert des dernières statistiques publiées. Avec 1,71 million d'unités vendues cette année, selon la société de gestion ICG, les immatriculations de voitures en France enregistreront le plus mauvais score depuis 1974. Les constructeurs tablent prudemment sur une légère reprise en 1998 entre 1,8 et 1,85 million d'unités. *Renault termine la semaine sur un* gain symbolique de 0,06 % à 165,10 francs. Peugeot a gagné 8,17 % à 702 francs, après les déclarations du PDG sur l'unification des usines des deux marques Peugeot et Citroën. Par ailleurs, la maison de courtage britannique James Capel a relevé sa recommandation sur le titre, passant de « *alléger* » à « *accumuler* ».


VALEURS

Parmi les équipementiers, Michelin termine la période sur un recul de 5,78 % à 277 francs, son plus bas niveau de l'année. Des intervenants ont fait état, lundi, d'un abaissement de recommandation de la part d'une société de Bourse américaine en raison de l'impact de la crise asiatique.

BÉNÉFICES SUR LES FINANCIÈRES

Aux financières, le titre AGF a baissé de 2,83 % cette semaine pour finir à 316 francs, soit un niveau de cours inférieur à l'offre principale proposée par Allianz (320 francs) pour la reprise du groupe. L'accord entre l'allemand Allianz et l'italien Generali sur les OPA concurrentes qu'ils ont respectivement déposées sur l'assureur français a été annoncé vendredi et débouchera sur une reprise du groupe par Allianz.

Les spéculations autour des restructurations du secteur financier qui avaient donné un sérieux coup fouet aux banques au cours des dernières séances ont donné l'occasion aux boursiers de prendre quelques bénéfices. Ainsi, le CCF – qui avait gagné 10,03 %, huit jours plus tôt – termine la période sur une perte de 5,68 %, à 403,70 francs. La BNP a perdu 8,3 % à 308,10 francs en cinq séances, et Paribas a abandonné 3,36 % à 489 francs sur la même période. En revanche, Dexia, à 693 francs – son plus haut niveau annuel – affiche un gain hebdomadaire de 5,16 %. Le groupe bancaire européen, né de l'alliance entre le Crédit local de France et le Crédit communal de Belgique, a annoncé, vendredi après la clôture du marché, qu'il avait décidé d'examiner le dossier de cession de gré à gré du CIC, filiale bancaire de l'assureur public GAN.

Du côté des services, Havas termine la semaine sur un gain de 4,76 % à 418 francs, et Canal Plus s'est adjugé 5,94 % à 1 017 francs. Les rumeurs d'une fusion entre Canal Plus et son principal actionnaire, Havas, persistent malgré les démentis des principaux intéressés. Pierre Dauzier, président d'Havas, a démenti, et à Canal Plus, on maintient que ces rumeurs sont sans fondement. Selon des sources proches du dossier, l'annonce – imminente – du départ du président d'Havas, Pierre Dauzier, sera l'occasion d'achever l'entreprise de restructuration du groupe de communication entamée par son actionnaire principal (30 %), la Compagnie générale des eaux, et son président, Jean-Marie Messier. Selon un analyste, « *l'opération serait clairement intéressante pour Havas et clairement intéressante pour la Générale des eaux, qui aurait de facto le contrôle de Canal Plus sans en payer le prix. En revanche, les minoritaires de Canal y perdraient un peu* ».

François Bostnavaron

AUTOMOBILE

	19-12-97	Diff.
Bertrand Faure	423	+9,75
Labinal	1460	-2,66
Michelin	277	-5,78
Peugeot	702	+8,16
Plastic Omn.(Ly)	781	+10,78
Renault	165,10	+0,06
Sommer-Allibert	204,30	-4,08
Valeo	377,60	-0,70
Ecia	1221	+11,20
Sylea	555	-0,35

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	19-12-97	Diff.
BIC	390	-1,78
Chargeurs	329	-0,90
Clarins	419,50	-3,54
Deveaux(Ly)#	664	-3,34
DMC (Dollfus Mi)	102	—
Essilor Intl	1785	+4,08
Hachette Fili.Med.	1215	+1,92
L'Oreal	2081	-1,65
Moulinex #	145	+3,57
Salomon (Ly)	518	+0,58
Sanofi	617	+3,87
S.E.B.	790	-1,25
Skis Rossignol	102,20	-6,29
Strafor Facom	379,90	+2,67
Synthelabo	742	-1,06
Arkopharma#	304	+1,33
Boiron#(Ly)	330	+2,16

Devanlay	600	+0,84
Gautier France #	255	—
Guerbet	202	-1,94
Hermes internat.1#	380,10	-7,29
Info Realite #	197,90	-3,46
Pochet	702	-3,83
Reynolds	340,10	-2,82
Robertet #	1009	-0,98
Smoby (Ly)#	490	-2,97
Virbac	430	-0,69

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	19-12-97	Diff.
Bongrain	2546	+1,43
Danone	1079	+1,79
Eridania Beghin	914	-0,97
Fromageries Bel	4222	-2,94
LVMH Moet Hen.	894	-7,64
Pernod-Ricard	339	+4,05
Remy Cointreau	84,60	-7,08
SEITA	211,50	-6
Brioche Pasq.(Ns)#	618	-2,67
L.D.C.	925	-4,93

DISTRIBUTION

	19-12-97	Diff.
Bazar Hot. Ville	525	-2,77
Carrefour	2802	-3,37
Casino Guichard	329,80	+0,54
Castorama Dub.(Li)	709	+1,28
Comptoirs Mod.	2950	+2,43
Damart	3683	-3,86

Galeries Lafayette	2778	+2,35
Groupe Andre S.A.	596	-0,99
Guilbert	817	+0,24
Guyenne Gascogne	1838	+1,04
Pinault-Print.Red.	2982	-0,96
Primagaz	499	+4,19
Promodes	2315	+4,27
Rexel	1750	+1,39
Monoprix	300	—
But S.A.	270,60	+0,18
Grandoptic.Photo #	950	-1,14
IMS(Int.MetalSer)#	66,05	-6,97
Manutan	425	-7,40
Rallye(Cathiard)Ly	261	-3,33
Rubis #	130,30	+0,23

AUTRES SERVICES

	19-12-97	Diff.
Accor	1120	+3,99
Atos (ex.Axime) CA	742	+3
BIS	490	—
Canal +	1017	+5,93
Cap Gemini	450	-3,84
Cipe France Ly #	—	—
Club Mediterranee	391,50	-2,12
Dassault Systemes	171,10	-8,94
Eaux (Gle des)	794	+5,36
Euro Disney	7,10	—
Europe 1	1152	+0,12
Eurotunnel	5,45	-6,85
Gaumont #	398	+8,91
Havas	418	+4,76
Havas Advertising	767	-2,41

Infogrames Enter.	887	-1,44
NRJ #	875	+5,42
Pathe	1140	+4,10
Publicis #	500	-0,79
S.I.T.A	1102	+1,84
Sodexho Alliance	3020	-4,88
Spir Communic. #	370	-2,77
Suez Lyon.des Eaux	640	+0,94
Technip	635	-1,55
G.T.I (Transport)	195	+6,55
Louvre #	310	-0,32
Altran Techno. #	1780	+2,29
Assystem #	187,90	+1,45
Fraikin 2#	328,90	+1,20
Groupe Partouche #	317	-2,76
M6-Metropole TV	610	-1,61
Norbert Dentres.#	703	-4,48
Sogeparc (Fin)	384,90	+4,46
TF1	603	-0,93

IMMOBILIER

	19-12-97	Diff.
Bail Investis.	790	+2,46
Finextel	107	-0,09
G.F.C.	515	-1,98
Immeubl.France	349,90	-0,02
Klepierre	774	-0,12
Rue Imperiale(Ly)	4850	-8,57
Sefimeg CA	312	-2,50
Silic CA	810	-1,21
Simco	404	-3,98
UIF	400	+2,04
Unibail	582	-1,35

Fonciere (Cie)	580	-0,85
Fonciere Euris	263	+0,38
Fonc. Lyonnaise #	700	-0,56
Foncina #	506	+3,26
Imm.Plaine Monc.	164,40	-7,11
Im.Marseillaise	7400	+0,13
Frankoparis #	67	-7,58
Immob.Batibail Ny#	237	+2,15
Immob.Hotel. #	20	—

SERVICES FINANCIERS

	19-12-97	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	316	-2,82
Axa	459,50	+1,54
Bancaire (Cie)	974	-3,56
B.N.P.	308,10	-8,30
C.C.F.	403,70	-5,67
Cetelem	828	-3,49
CPR	481	+4,67
Cred.Fon.France	87,50	+1,58
Credit Lyonnais CI	308,50	-0,48
Cred.Nat.Natexis	347,20	-2,85
Dexia France	693	+5,15
GAN ex.dt sous.	144,90	+6,62
Interbail	156,80	-3,20
Locindus	744	-1,45
Paribas	489	-3,35
SCOR	285,60	-1,51
Selectibanque	67,05	+1,10
Societe Generale	826	-1,78
Sophia	224,50	-1,53
UIS	201,80	+0,90
Union Assur.Fdal	763	+3,80
Via Banque	167,30	-4,12
Worms & Cie	422	-5,80
France S.A	1220	+5,17
Immobanque	600	—
UFB Locabail	465	-3,76
Cardif SA	1025	-8,48
C.A. Paris IDF	790	+2,99
Factorem	639	-0,15
Fructivie	665	-1,62
I.C.C.	141	+1
Union Fin.France	577	+0,87

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	19-12-97	Diff.
Bollore Techno.	764	+2,55
Cerus Europ.Reun	33,95	-3,56
CGIP	1900	-3,55
Christian Dior	550	-8,02
Dynaction	151	-0,78
Eurafrance	2415	-1,02
Fimalac SA	467	+3,66
Gaz et Eaux	2500	-0,39
Lagardere	196	+1,08
Lebon	285	+5,55
Marine Wendel	664	+2,62
Nord-Est	122	+3,38
Salvepar (Ny)	457	-2,76
Albatros Invest	155	—
Burelle (Ly)	340	+3,50
Carbonique	10800	—
Centenaire Blanzy	355	-1,88
F.F.P. (Ny)	242,50	+1,89
Finaxa	367,50	+4,88
Francarep	272	+1,12
Sabeton (Ly)	673	-1,75
Finatis(ex.LocaIn)	180	+2,27
Montaignes P.Gest.	2000	—
Siparex (Ly) #	119	+1,79

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 12 décembre

DIVERSIFIÉES FRANCE

Performance moyenne sur 1 an : 13,61 %, sur 5 ans : 50,07 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Emergence Poste	SOGEPOST	1	32,07	—	—	150,44
Federal France Europe	FEDFIN	2	31,90	—	—	131,40
Intersélection France	SG	3	25,46	2	76,27	727,88
Valeurs de France	BRED	4	25,34	—	—	586,21
Pervalor	SG	5	21,92	7	60,48	786,45
Midland Options Plus	MIDLAND	6	21,16	16	38,21	52990,70
Natio Epargne Retraite	BNP	7	19,18	1	82,23	160,38
State Street Allocation Euro	STATE ST	8	18,51	—	—	1356,27
Ouest Valeurs (C)	CIO	9	17,43	8	57,05	1924,53
Ouest Valeurs (D)	CIO	10	17,42	9	56,67	1655,61
Norwich Selection	NORWICH	11	16,12	3	70,89	159,22
Federal Croissance (C)	FEDFIN	12	15,92	5	60,94	211,97
Federal Croissance (D)	FEDFIN	13	15,92	6	60,93	191,81
Objectif Patrimoine	LAZARD G	14	13,93	4	64,83	998,09
CM Option Equilibre (C)	CDT MUTU	15	10,29	12	41,01	265,43
CM Option Equilibre (C)	CDT MUTU	15	10,29	12	41,01	265,43
CM Option Equilibre (D)	CDT MUTU	16	10,26	13	40,95	241,71
Avenir Alizés (C)	CDT MUTU	17	10,03	14	38,57	2362,56
Avenir Alizés (D)	CDT MUTU	18	10,02	15	38,55	2147,45
BSD Avenir	BSD	19	9,60	17	33,05	126,32
Sévea	CNCA	20	9,22	—	—	115,14
Avenir Epargne	CM ASSUV	21	8,92	10	51,22	18278,02
Alliage (D)	BGP	22	8,79	—	—	1136,40
Alliage (C)	BGP	23	8,78	—	—	1261,67
Trésor Avenir	CDC TRES	24	8,01	11	45,52	120,36
SBS France O.A.T. Plus	SBC BRIN	25	7,67	—	—	1196,86
Paribas Tresorerie 2 Plus	B PARIBA	26	3,52	—	—	115277,40
Acti 2 (D)	BBL FRAN	27	3,48	19	31,81	14355,48
Acti 2 (C)	BBL FRAN	28	3,48	18	31,82	16942,36
Stardex France	CAPSTARD	29	-9,42	20	20,35	11170,67

DIVERSIFIÉES INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 15,67 %, sur 5 ans : 63,97 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Atlas Maroc	ATLAS	1	41,55	—	—	173,27
Méditerranée Emergence	SMC	2	39,05	—	—	1741,23
Sogevar	SG	3	36,85	3	112,33	1791,07
Provence Europe	HOTTINGU	4	36,05	38	59,45	1579,17
Paramerique	B PARIBA	5	33,14	4	97,47	1460,95
Natio Euro Perspectives	BNP	6	31,51	16	85,92	1663,12
Pareurope	B PARIBA	7	31,42	2	121,81	1968,94
Le Livret Portefeuille	CDC	8	28	15	86,72	1114,12
Capital-France Europe	PALUEL	9	27,95	32	67,32	2113,12
Soginter	SG	10	27,39	12	89,68	2349,57
Horizon	ECUREUIL	11	27,36	14	88,25	2254,83
Atout France Monde	CNCA	12	25,55	10	90,36	213,87
Athena Valeurs	ATHENA B	13	24,67	41	58,28	294,22
JPM Epargne Patrimoine	JP MORGA	14	23,71	29	69,86	1103,78
Natio Epargne Patrimoine	BNP	15	23,34	11	90,21	139,02
Eagle Investissement	EAGLE ST	16	23,09	7	92,97	230,63
C.I.P.E.C.	CIPEC	17	22,58	6	95,74	1558,94
Biosphère	CYRIL FI	18	21,98	22	77,25	1908,53
Natwest Croissance (C)	NATWEST	19	21,94	39	58,42	138,35
Natwest Croissance (D)	NATWEST	20	21,91	40	58,36	129,69
Finarval	COURCBOU	21	21,72	33	67,03	2521,79
Techno-GAN	GAN	22	21,72	17	83,52	9466,19
Gestion Indosuez (C)	INDOSUEZ	23	21,30	23	76,06	1467,63
Gestion Indosuez (D)	INDOSUEZ	24	21,29	24	75,68	1145,67
Saint-Honore Investissements	CF ROTHS	25	20,86	13	89,12	1359,82
Slivam	CL	26	20,42	21	78,37	581,35
China Europe Fund	IFDC LTD	27	20,27	—	—	2284,13
Alsace Moselle Investissement	SOGENAL	28	20,10	25	74,21	454,73
Placement Nord (C)	SMC	29	20,08	8	91,09	1650,17
Placement Nord (D)	SMC	30	20,08	9	91,09	1645,71
Elan Club	ROTHSCHI	31	19,90	56	44,57	75391,68
Provence International (D)	HOTTINGU	32	19,67	70	26	1549,41
Provence International (C)	HOTTINGU	33	19,67	71	25,98	1605,54
Leumi Long Terme (D)	CDT MUTU	69	9,50	55	44,75	8840,37
Objectif Stratégie Long Terme	LAZARD G	70	9,50	—	—	1113,37
Leumi Long Terme (C)	CDT MUTU	71	9,50	54	44,75	9607,11
Capital-Valeurs	PALUEL	72	9,24	72	24,39	506,85
Ste Fra d'épargne et de Retr.	ABEILLE	73	8,93	—	—	129
Cortal Sicav des Sicav	CORTAL	74	8,67	—	—	113,30
Egeval (D)	BRED	75	7,90	49	54,81	144,58
Egeval (C)	BRED	76	7,90	50	54,81	161,64
Acti-Rendement (C)	BBL FRAN	77	6,89	—	—	1123,59
Acti-Rendement (D)	BBL FRAN	78	6,88	—	—	1102,83
Select Défensif (C)	SG	79	6,83	—	—	1066,89
Select Défensif (D)	SG	79	6,83	—	—	1066,89
Global Performance	CHEVRIL	81	6,79	—	—	1067,38
Objectif Sélection	LAZARD G	82	6,54	—	—	53513,08
Etoile Patrimoine Equilibre C	CDT NORD	83	6,46	—	—	120,72
Etoile Patrimoine Equilibre D	CDT NORD	84	6,45	—	—	118,24
Optigest-BMM Strategie Int (D)	OPTIGEST	85	6,28	67	28,32	1604,87
Optigest-BMM Strategie Int (C)	OPTIGEST	86	6,28	68	28,32	1617,54
Objectif Monde	LAZARD G	87	5,79	—	—	52824,74
Barclays-Monde (C)	BARCLAYS	88	5,38	57	44,15	317,41
Barclays-Monde (D)	BARCLAYS	88	5,38	57	44,15	317,41
Orsay Arbitrage	ORSAY	90	4,61	66	32,38	18274,75
Novactions	BQ EUROF	91	4,02	—	—	1217,66
Atalante Gestion	CDC GEST	92	3,97	—	—	1243493,33
Vendome Patrimoine Sicav	CHEUVREU	93	3,19	18	83,09	194,59
Institutions Opportunités	S PARIBA	94	2,11	61	41,61	223,49
Orsay Investissement	ORSAY	95	-0,44	69	27,42	12859,28
France Japaquant Sicav	B PARIBA	96	-1	73	23,71	473,17

IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES

Performance moyenne sur 1 an : 15,36 %, sur 5 ans : 42,51 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
MDM Immobilier	MDMASSUR	1	25,37	2	68,04	136,35
Foncier Investissement (C)	BQUE POP	2	24,42	16	42,61	1132,19
Foncier Investissement (D)	BQUE POP	3	24,42	17	42,61	1106,01
Fructi-Actions Rendement	GRP BP	4	24,26	5	53,41	38,46
Francic Pierre	CIC PARI	5	19,48	6	52,19	136,12
Natio Immobilier	BNP	6	18,99	3	63,50	1408,23
Objectif Actifs Reels	LAZARD G	7	18,33	23	39,18	13208,72
Convertimmo	SG	8	18,22	4	53,66	101,70
Indosuez Rendement Actions (C)	INDOSUEZ	9	18,01	10	49,02	906,35
Indosuez Rendement Actions (D)	INDOSUEZ	10	18	11	48,92	663,73
Placement Immobilier (C)	SMC	11	17,16	20	40,23	128,23
Placement Immobilier (D)	SMC	12	17,15	21	40,22	127,21
UAP Aedificandi	UAP	13	16,94	25	35,49	503,81
Uni-Foncier	CNCA	14	16,94	14	45,07	1400,66
Haussmann Pierre (D)	WORMS	15	16,55	9	49,10	1081,60
Conservateur Unisic	CONSERVA	17	16,09	1	69,28	491,75
Croissance Immobiliere	EPARGNE	18	14,86	15	44,63	609,20
CNP Assur Pierre	CNP	19	14,79	7	51,50	608,84
Leven Investimmo	LA MONDI	20	14,29	19	40,44	10995,65
ABF Foncière Sélection	ABF	21	13,61	29	15,48	3849,08
Agfimo	AGF	22	12,45	22	39,37	544,22
AGF Foncier	AGF	23	11,68	24	35,93	89,29
Gestion Immobilier Inte. (C)	B INDOSU	24	10,54	12	45,50	765,55
Gestion Immobilier Inte. (D)	B INDOSU	25	10,48	13	45,22	521,13
Zurich Actions Pierre	ZURICH	26	9,74	—	—	1086,37
Foncière Long Terme (C)	VERNES	27	8,99	27	25,93	627,09
Fonciere Long Terme (D)	VERNES	28	8,95	26	25,93	486,02
Alizes Pierre	CDT MUTU	29	6,23	30	4,93	1075,59
Foncival	BRED	30	6,19	18	40,85	303,38
Capital Pierre Investissement	PALUEL	31	6,16	28	17,94	568,56

OR ET MATIÈRES PREMIÈRES

Performance moyenne sur 1 an : –25,10 %, sur 5 ans : 28,22 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Sélection Geologia	CCF	1	-5,06	3	41,31	120,35
Energia	WORMS	2	-5,64	1	49,71	366,75
Premior	CDT NORD	3	-8,14	2	42,66	293,30
Oraction	CNCA	4	-21,03	4	35,63	1333,91
AXA Or & Matière Premières	AXA UAP	5	-26,22	—	—	84,69
Acti Mines d'or (D)	BBL FRAN	6	-33,55	6	29,95	1207,20
Acti Mines d'or (C)	BBL FRAN	7	-33,55	5	30,02	1513,70
Groupama Or	GROUPAMA	8	-33,98	—	—	6670
Aurecic	CIC PARI	9	-48,06	8	20,62	802,54
Orvalor	SG	10	-48,74	7	17,12	825,18

CONVERTIBLES

Performance moyenne sur 1 an : 12,96 %, sur 5 ans : 58,97 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Objectif Convertible	LAZARD G	1	22,60	1	69,43	2762,11
Pasquier Convertibles (C)	BIMP	2	20,71	—	—	14652,25
Pasquier Convertibles (D)	BIMP	3	20,70	—	—	13936,37
Convertibles Monde (D)	VERNES	4	18,82	8	60,58	15120,05
Convertibles Monde (C)	VERNES	5	18,82	9	60,56	17115,15
CPR Capital Expansion (C)	CPRGESTI	6	16,97	6	60,75	1350,64
CPR Capital Expansion (D)	CPRGESTI	7	15,97	7	60,75	1297,69
Fineurope Convertibles	COURCBOU	8	16,57	4	65,46	1870,36
Saint-Honore Convertibles	CF ROTHS	9	15,96	—	—	1408,41
Valcomex Placem. Convertibles	B NATEXI	20	11,90	10	43,96	20758,10
Inogestion (C)	ECOFI FI	21	9,15	11	43,24	18273,83
Inogestion (D)	ECOFI FI	22	9,15	12	43,24	17697,15
Victoire Convertibles	ABEILLE	23	8,15	—	—	118,13
Pyramides Convertibles (D)	VERNES	24	6,93	—	—	12008,36
Pyramides Convertibles (C)	VERNES	25	6,93	—	—	13500,76
Provence Convertibles	HOTTINGU	26	6,87	—	—	12782,03
NRG-Convertibles	NOMURA F	27	2,16	—	—	9657,43
Yama C.B Asia	YAMAGEST	28	-7,25	—	—	9010,88
—	—	—	—	—	—	—

Bon parcours des sicav investies au Maghreb

LES SICAV internationales diversifiées internationales forment une catégorie où l'on retrouve des fonds de nature bien différentes. A côté de sicav qui jouent l'ensemble des marchés boursiers de la planète, on y trouve des fonds qui misent sur un secteur économique ou sur une zone géographique. Il est donc bien difficile de les comparer. Paradoxalement, ce sont deux fonds qui investissent sur une zone restreinte qui affichent les meilleurs résultats.

Depuis plusieurs mois, deux sicav occupent les premières places de notre classement : Atlas Maroc, une sicav de la Financière Atlas gérée en partenariat avec un établissement marocain, la Banque centrale populaire, et Méditerranée émergence, de la Société marseillaise de crédit. Ces deux sicav ont pour point commun d'investir une part de leur actif sur la Bourse de Casablanca. Ce marché, qui renferme une cinquantaine de valeurs et a été créé à l'époque de Lyautey, connaît un renouveau.

« *La côte marocaine a été nettoyée et renouvelée par un flux de privatisations. Le système de cotation s'est, quant à lui, modernisé. Le nombre d'opérations réalisées hors marché a diminué sensiblement* », observe Marc-Henri Martin, membre du directoire de la Financière Atlas. Récemment, la Bourse de Casablanca est entrée dans le calcul des indices IFC établis par la Banque mondiale et qui retracent l'évolution des marchés émergents. « *Cette considération a attiré un flux de capitaux en provenance de l'étranger* », observe Marc-Henri Martin. Les gérants de grands fonds sur les marchés émergents globaux ont dû investir une fraction de leur actif sur la Bourse marocaine pour suivre les indices. Résultat, le marché de Casablanca a progressé de 50 % en moins d'un an. Une performance qu'il ne devrait vraisemblablement pas réitérer, mais « *ce marché a un potentiel d'augmentation annuelle comprise entre 10 % et 20 %* », assure Marc-Henri Martin.

Méditerranée émergence ne consacre, pour sa part, qu'environ 8 % de son actif au Maroc. Elle a diversifié ses placements sur d'autres marchés de la région. Parmi eux, la Bourse égyptienne pèse 30 % de l'actif. « *Cette dernière bénéficie d'une vague de privatisations et de la jeunesse de la population* », indique Jean-Luc Rondet, le gérant de la sicav de la Marseillaise de crédit. La sicav diversifie ses investissements sur les marchés jordanien, tunisien et libanais. Toutes ces Bourses ont une évolution qui reste liée aux événements politiques internationaux, mais elles peuvent compter sur une épargne locale importante.

Joël Morio

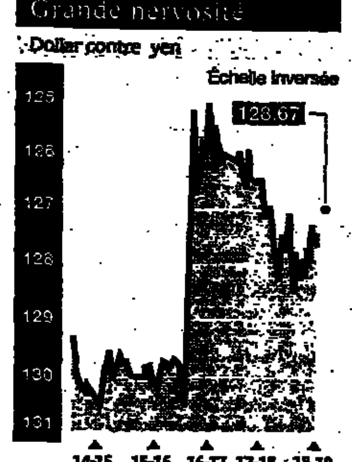
Les tensions sur la parité dollar-yen s'accentuent

La Banque du Japon est intervenue massivement, cette semaine, pour empêcher une dépréciation de la monnaie nippone. Les marchés obligataires ont continué à profiter de l'instabilité des Bourses mondiales

La situation est restée tendue, cette semaine, sur les marchés financiers internationaux, en raison des nouveaux développements de la crise asiatique : élection présidentielle en Corée du Sud et plan de relance économique au Japon. Les réductions d'impôts annoncées par le premier ministre nippon, Ryutaro Hashimoto, n'ont pas permis aux marchés japonais de se redresser durablement. La Banque du Japon a dû intervenir pour empêcher une dépréciation du yen face au dollar. Sur le marché obligataire, le taux de l'emprunt d'Etat français à dix ans est tombé jusqu'à 5,23 %, un plus bas niveau historique. La Réserve fédérale américaine et la Bundesbank ont, pour leur part, choisi de ne pas modifier leurs taux directeurs. La banque centrale allemande a toutefois envoyé un signal de rigueur en fixant pour 1998 un objectif de croissance de la masse monétaire plus strict qu'en 1997.

L'ÉVOLUTION de la situation financière en Asie a continué à dominer l'actualité, cette semaine, sur les marchés financiers internationaux. La victoire du candidat d'opposition Kim Dae-jung lors de l'élection présidentielle en Corée du Sud a été accueillie par une baisse du won, les opérateurs craignant que le nouveau chef de l'Etat, malgré les promesses faites pendant la campagne, ne cherche à renégocier les termes de l'accord conclu avec le Fonds monétaire international (FMI). Les marchés surveillent aussi de très près les opérations de remboursement de la dette par Séoul.

Les investisseurs se sont aussi intéressés aux mesures de relance économique au Japon. S'ils avaient initialement bien réagi, mardi, à l'annonce surprise par le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, d'une réduction d'impôts des ménages, le scepticisme n'a pas tardé à l'emporter. Le programme ne leur paraît pas suffisant pour sortir l'économie nippone du marasme. Les analystes soulignent que les mesures d'allègement fiscal ne représentent que 0,7 % du produit intérieur brut (PIB) – alors que le relèvement de deux points de la TVA décidé en mars avait correspondu à 1,7 % du PIB – et ne sont donc guère susceptibles de relancer la demande intérieure dans l'archipel. Les investisseurs craignent surtout que le plan de relance économique n'entraîne une nouvelle détérioration des finances publiques (la dette du Japon atteint déjà le niveau très élevé de 90 % du PIB), laquelle risque de se payer tôt ou tard par un plan de rigueur budgétaire.



La Banque du Japon cherche à empêcher une dépréciation du yen

Les marchés auraient préféré que le gouvernement japonais choisisse de laisser filer le yen plutôt que les déficits publics. Mais Tokyo a renoncé à la facilité monétaire qu'aurait constituée une dépréciation du yen, sans doute par peur des représailles de la Maison Blanche.

La Banque du Japon est massivement intervenue, cette semaine, pour tenter de stabiliser les cours du yen, avec la bénédiction des Américains. Le secrétaire au Trésor des Etats-Unis, Robert Rubin, a estimé que *« les interventions des autorités japonaises sur les marchés des changes étaient appropriées ». « Nous partageons leurs inquiétudes à propos du yen »*, a ajouté M. Rubin.

La tâche de la Banque du Japon s'annonce, selon les économistes, délicate, tant les forces de marché semblent décidées à pousser le yen vers le bas. L'issue de la bataille est incertaine. Malgré ses interventions, la monnaie nippone, qui était montée jusqu'à 126 yens pour un dollar mardi, s'est d'ailleurs repliée en fin de semaine pour terminer, vendredi, à 129 yens pour un dollar.

Les immenses réserves de change dont dispose l'institut d'émission japonais (230 milliards de dollars) pourraient, à ce rythme, rapidement s'épuiser. L'institut d'émission pourrait vite avoir besoin, pour résister à la pression des marchés, du renfort des autres grandes banques centrales. M. Sakakibara, directeur général du ministère des finances, n'a pas exclu une action concertée, en affirmant que Tokyo était en *« contact permanent avec le groupe des sept pays les plus industrialisés. Ils comprennent l'action du Japon »*, a-t-il ajouté. L'aggravation prévisible des tensions sur la parité dollar-yen constitue une importante menace pour l'équilibre des marchés internationaux de taux d'intérêt et de changes. Jusqu'à présent, ceux-ci n'ont pas souffert de la crise asiatique. Au contraire, les marchés d'emprunts d'Etat occidentaux ont continué, cette semaine, à bénéficier de leur statut de valeur refuge et de l'afflux de capitaux en provenance des places d'Asie du Sud-Est.

Le rendement de l'obligation américaine à 30 ans est tombé jusqu'à 5,88 % tandis qu'en France celui du titre à 10 ans est revenu à 5,23 %.

La tempête financière asiatique force les banques centrales à opter pour l'attentisme et le statu quo. La Réserve fédérale américaine a laissé inchangés, mardi, ses taux directeurs, tout comme, jeudi, la Bundesbank. Les instituts d'émission ne souhaitent pas jeter de l'huile sur le feu en durcissant leurs conditions de crédit. Elles ont aussi beaucoup de mal à évaluer l'impact réel de la crise en Asie sur les économies en Occident. Coûtera-t-il jusqu'à 0,8 % de croissance, comme l'envisagent les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) ?

En Allemagne, l'institut d'émission a toutefois clairement indiqué, jeudi qu'il n'entendait pas baisser sa garde. Il s'est fixé pour 1998 un objectif de croissance de la masse monétaire plus strict que pour cette année. *L'agrégat de* monnaie M3 devra croître dans un corridor compris entre 3 % et 6 %, contre 3,5 %-6,5 % en 1997. *« C'est un signal clair de stabilité pour la dernière année du mark et le passage à la monnaie unique »*, a commenté son président, Hans Tietmeyer. La plupart des analystes pensent que la Bundesbank relèvera le taux de ses prises en pension début 1998, le mois de février ayant la faveur des pronostics.

Evoquant les perspectives monétaires allemandes pour 1998, les économistes de l'OCDE estiment pour leur part qu'*« avec le raffermissement de la production et la baisse du niveau des capacités disponibles le maintien de conditions monétaires neutres exigera sans doute un certain ajustement à la hausse des taux d'intérêt du marché à court terme »*. En France, en revanche, *« où le niveau des capacités disponibles en France est élevé tandis que les marges par rapport aux taux allemands sont négligeables, une hausse des taux à court terme ne serait pas utile »*, affirment-ils.

Pierre-Antoine Delhommais

Baisse des taux espagnols

La Banque d'Espagne a décidé, lundi 15 décembre, une baisse de son principal taux directeur, ramené de 5 % à 4,75 %, un niveau sans précédent dans l'histoire du pays. Justifié par l'absence de tensions inflationnistes (l'indice des prix à la consommation s'établit à 2 %) et par la fermeté de la peseta, ce geste visait aussi à favoriser, dans la perspective de l'Union monétaire européenne, la convergence des taux espagnols avec leurs homologues allemands ou français. L'écart de rendements a ainsi été ramené de 1,7 % à 1,45 %.

Le gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet a, pour sa part, affirmé, dans un entretien à l'hebdomadaire allemand *Die Zeit*, que *« selon le traité de Maastricht, les autres pays doivent prouver qu'ils peuvent s'aligner au niveau »* des Etats constituant le noyau dur du futur bloc euro, ceux dont *« les monnaies sont les plus crédibles et où les taux d'intérêt sont les plus bas »*.

Marché international des capitaux : des perspectives encourageantes

LES DERNIERS développements de la crise *financière asiatique et les incertitudes boursières* ont ravivé l'attrait des obligations de qualité libellées en dollars et dans les grandes monnaies européennes. Les rendements ont encore baissé. Comme le niveau des liquidités en quête de placements est important, les perspectives immédiates apparaissent très encourageantes pour le marché international des capitaux. Pour ce qui concerne les opérations en francs français, les spécialistes espèrent de prochaines mesures de libéralisation.

Actuellement, la plupart des nouveaux emprunts internationaux en francs sont complexes. L'intérêt qu'ils rapporteront changera, *en fonction des différents indices, à intervalle* régulier, voire de façon apparemment arbitraire. Certains, comme celui que vient de lancer la Cades, pourront être dénoncés par anticipation au gré des porteurs, d'autres au gré de l'émetteur. Ces opérations singulières sont, à l'évidence, construites pour répondre à la demande d'une poignée d'investisseurs institutionnels, parfois d'un seul. Les emprunteurs, pour leur part, trouvent dans ce genre de transaction un moyen économique de lever des *fonds. Par exemple*, la possibilité d'un remboursement anticipé est une option qui a du prix et que les intermédiaires financiers qui dirigent de *telles affaires savent bien valoriser. Ils en tirent* eux-mêmes un profit qu'ils reversent d'habitude en grande partie à l'émetteur, lequel finalement, après avoir conclu des contrats d'échange, est généralement débarrassé de tels risques et obtient les ressources sous la forme qui lui convient, parfois dans une devise étrangère.

Naguère, il n'était pas nécessaire de passer par des opérations complexes pour se procurer, à partir d'un emprunt en francs, des fonds en *devises étrangères à des conditions avantageuses.* Il suffisait d'émettre des emprunts classiques à taux d'intérêt fixe. Les marchés étaient plus compartimentés qu'ils ne le sont aujourd'hui. Des disparités dans l'échelle des rendements existaient selon les monnaies d'emprunt, dont on pouvait facilement bénéficier pour conclure des contrats d'échange. C'était la situation qui prévalait en 1996 et qui a incité une foule d'étrangers à lancer des emprunts simples en francs, contribuant par là même à la *renommée de la place financière de Paris*. De telles disparités ont tendance à s'effacer, en raison notamment des progrès de la construction européenne.

LIBÉRALISATION

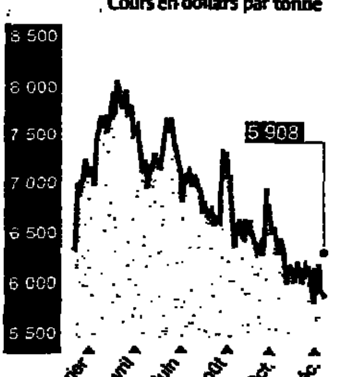
Aujourd'hui, même si le volume des nouvelles émissions internationales en francs demeure assez élevé dans l'ensemble, leurs caractéristiques techniques et le cercle très limité des investisseurs auxquels elles s'adressent font qu'elles sont beaucoup moins en vue. Dès lors, on pourrait craindre un effacement relatif du marché français. Tel ne devrait pas être le cas si *les autorités permettent à davantage d'emprunteurs* français de lancer des euro-emprunts en francs.

La *libéralisation attendue ne concernerait* que les transactions destinées à se greffer sur d'autres, libellées actuellement dans des devises étrangères européennes, mais qui, comme le *franc, sont vouées à céder la place à la future* monnaie commune. Il convient de préciser que ce qu'on appelle les euro-emprunts sont, en fait, *des emprunts internationaux qui se distinguent* notamment de ceux émis sur le marché national par leur traitement fiscal. Le revenu qu'ils procurent aux investisseurs n'est soumis à aucune retenue à la source. Le préfixe « euro » peut prêter à confusion puisque c'est le nom même de la future monnaie, mais, en fait, il ne s'y rapporte pas. Par ailleurs, les frais liés à l'émission d'euro-emprunts en francs sont moins élevés que ceux des emprunts du marché national.

Il faut dire également que, contrairement aux *débiteurs étrangers, les emprunteurs français* ne sont autorisés à émettre des euro-emprunts en francs que si la banque appelée à diriger leurs transactions fait la preuve à l'administration compétente que le placement des titres s'effectuera en majorité hors de France. Comme peu de non-résidents achètent des obligations en francs, cette condition est très restrictive. Si elle n'est pas exigée, les émetteurs français seront sans doute nombreux à profiter de leur liberté pour lancer des euro-emprunts classiques de même profil en francs et, simultanément ou presque, dans des monnaies comme le florin hollandais ou le deutschemark. La formule est très en vogue car c'est un bon moyen de devancer les événements et de prendre rang dès à présent sur le futur marché commun des capitaux.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES



LES COURS du nickel ne sont pas brillants. C'est le moins que l'on puisse dire. Après avoir, pendant plus d'un an, perdu régulièrement des points sur le marché londonien des métaux (LME), ils ont terminé cette fin de semaine, et pratiquement l'année, à leurs plus bas niveaux depuis août 1994. Leur chute les a *entraînés* à 5 890 dollars par tonne au comptant et à 5 990 dollars à trois mois. On se rappellera qu'en septembre ils s'affichaient à 6 375 et 6 470 dollars respectivement. La question est de savoir s'ils vont descendre encore plus bas.

Mettons dans le chaudron mondial les ingrédients suivants. Une consommation européenne d'acier inoxydable fléchissant (le nickel, *« ce métal du diable »*, a des propriétés anticorrosion), des livraisons russes sur ce même marché estimé à 200 000 tonnes pour 1997 et qui arrivent en déluge depuis l'automne, provenant tant de la production de Norilsk que des déchets inox ou des stocks russes. Ajoutons-y l'inquiétude née de la moindre demande d'un Sud-Est asiatique en crise et les réserves du LME à plus de 66 000 tonnes.

SURPLUS

L'annonce par Inco, le numéro un mondial du nickel, de l'ouverture de la mine géante de Voisey Bay dans dix-huit mois et les vues d'Onexim, le groupe russe propriétaire de Norilsk, sur les gisements de nickel de Cuba (avec des réserves chiffrées à 120 millions de tonnes) viennent relever cette recette infernale. Le courtier Prudential Bache Securities prévoit un surplus de 13 000 tonnes cette année. Mais pour 1998, il attend *une demande mondiale en hausse* et un déficit de 12 000 tonnes...

En revanche, le dossier néo-calédonien semble s'éclaircir. Le groupe français Eramet et la Société minière du Sud Pacifique (SMSP) à majorité indépendantiste se sont mis d'accord sur un échange des gisements de Poum et de Koniambo. Reste un point à régler : Eramet veut que Falconbridge, avec lequel la SMSP veut s'associer, s'engage au préalable sur la réalisation d'une nouvelle usine de nickel. Le FLNKS *proteste et* demande maintenant à l'Etat d'intervenir pour que le problème soit *définitivement réglé.*

Carole Petit

La Bourse de Tokyo empoisonne les places occidentales

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
↘ -3,71%	↘ - 1,05%	↘ - 0,26%	↘ - 0,50%	↘ - 0,16%
15 314,89 points	7 756,29 points	2 822,90 points	5 020,20 points	4 055,35 points

LE NOUVEL accès de faiblesse du yen et la faiblesse des marchés asiatiques ont fait rechuter l'ensemble des places mondiales au cours de la semaine écoulée. L'inquiétude reste grande quant à l'impact de la crise asiatique sur les économies occidentales.

Vendredi, la Bourse de Tokyo a été fortement ébranlée par l'annonce de la faillite de l'entreprise agroalimentaire Toshoku. Cette défaillance, la troisième plus importante dans l'histoire du pays et la neuvième d'une entreprise cotée cette année, a démontré aux marchés que le secteur bancaire n'était pas le seul à être en difficulté. En une séance, le marché tokyote a perdu 5,24 %, entraînant chronologiquement dans sa chute les marchés européens et Wall Street. Sur la semaine, le Kabuto-cho a perdu 3,71 %, et Wall Street, 1,05 %. En Europe, la Bourse de Londres a cédé 0,50 %, celle de Francfort, 0,16 % et Paris, 0,26 %. Ces pertes contenues ne reflètent pas la volatilité qu'ont connue les Bourses mondiales au cours de la semaine écoulée.

Initialement salué par les opérateurs japonais, le plan de relance élaboré par le Parti libéral-démocrate au pouvoir présenté mercredi 17 décembre est apparu rapidement insuffisant pour sortir l'économie nipponne du marasme. Les observateurs estiment que ce plan va entraîner une nouvelle détérioration des finances publiques qui aboutira à la mise en place d'un plan de rigueur budgétaire.

Kazuhiro Miyake, analyste de marché chez Nikko Securities, estime que *« la situation devient franchement sérieuse lorsque la baisse des cours est alimentée par des inquiétudes sur l'état de la demande intérieure et du système financier »*. Selon lui, la Bourse japonaise *« ne peut être sauvée sans un changement drastique de politique économique de la part de Hashimoto »*.

La crise asiatique et ses conséquences *commencent* à inquiéter les opérateurs américains, qui voient de plus en plus d'entreprises émettre des avertissements *(profit warning)*. Le dernier en date est Nike. Son bénéfice du deuxième trimestre, publié *jeudi*, a *baissé de 20 % et le géant* de l'article de sports a en outre fait savoir que ses ventes ralentiraient en 1998 essentiellement en raison du marasme asiatique.

« Les opérateurs craignent des résultats d'entreprise moins bons au quatrième trimestre et ont décidé de prendre des bénéfices » à Wall Street, a expliqué Peter Da Puzzo, de Cantor Fitzgerald. En outre, la firme de courtage Morgan Stanley a prévu un net ralentissement de la croissance de sociétés américaines en 1998 par rapport aux années précédentes, avec une reprise en 1999.

Mais l'évolution récente de Wall Street, qui avait déjà perdu 3,81 % la semaine dernière, ne semble pas inquiéter outre mesure les opérateurs. *« Le Dow Jones atteindra le seuil des 10 000 points en 1999 au lieu de juin 1998 »*, a indiqué Ralph Acampora, de Prudential Securities, qui a néanmoins fait part de ses inquiétudes pour le secteur bancaire et la haute technologie.

PHASE DE DOUTE

En Europe, le rebond du début de semaine a permis d'amortir les baisses du vendredi 19 décembre. En cinq séances, la Bourse de Londres a perdu 0,50 % principalement influencée par les comportements des Bourses américaine et asiatiques, qui l'ont d'abord fortement aidée avant de la faire rechuter en fin de semaine. Sur le plan britannique, l'horizon de la politique monétaire reste incertain. Les économistes sont partagés. Certains pensent que le taux directeur britannique a désormais atteint son *maximum* à 7,25 % après la hausse de début novembre tandis que d'autres prédisent une nouvelle et dernière hausse d'un quart de point dans les prochains mois. En dépit d'une baisse de 0,4 % des ventes de détail en novembre, la menace inflationniste reste présente, estiment ces derniers.

La Bourse de Francfort n'a pas échappé à la règle commune : la reprise de début de semaine a tourné court dans le sillage des marchés américains et asiatiques. Selon l'indice électronique Xetra, la place francfortoise a abandonné 0,16 % à 4 055,35. En revanche, à l'issue de la séance officielle de vendredi, les valeurs allemandes terminent sur un gain hebdomadaire de 0,05 % à 4 084,75 points.

RALENTISSEMENT DES BÉNÉFICES

Si les investisseurs américains commencent à se faire sérieusement du souci sur un éventuel ralentissement des bénéfices des sociétés en 1998 et 1999 à cause des turbulences *asiatiques*, a indiqué un courtier de la WestLB, l'Europe ne peut faire autrement que de s'inquiéter aussi. La déprime des actions a contrasté avec l'euphorie des obligations, dont les rendements ont presque atteint *« leurs plus bas niveaux depuis la période d'après la deuxième guerre mondiale »*, selon la Commerzbank, rappelant que le rendement du Bund dix ans était descendu jusqu'à 5,23 % vendredi.

Le marché parisien est, selon Florent Bronès, responsable de la stratégie action à BNP Equities, entré dans une phase de doute en ce qui concerne l'Asie. Beaucoup craignent une déflation généralisée qui s'étendrait au reste du monde, provoquant une baisse des résultats des sociétés et des taux longs à des niveaux très bas. M. Bronès n'adhère pas à ce scénario, mais s'attend à une forte volatilité des marchés dans les prochaines semaines. Il estime que l'Europe va connaître une croissance suffisamment forte en 1998 pour permettre *aux sociétés de compenser* l'impact de la crise asiatique. BNP Equities table sur un indice CAC 40 à 3 300 points à la fin de 1998.

F. Bn

هكذا من الاصل

AUJOURD'HUI

LE MONDE / DIMANCHE 21 - LUNDI 22 DÉCEMBRE 1997

SPORTS **Le championnat de France de football de première division fait une pause. La trêve hivernale – du samedi 20 décembre au samedi 10 janvier – permettra après une première partie de saison très chargée (championnat, Coupes d'Europe, de France et de la Ligue, matches préparatoires à la Coupe du monde 1998) de récupérer avant un printemps tout aussi riche en compétitions. ● LE FC METZ franchit l'obstacle en tête devant le Paris-Saint-Germain, éliminé en Ligue des champions, et l'AS Monaco, toujours dans la course européenne. ● LA COMPÉTITION, très ouverte, ne doit pas masquer la faiblesse des performances internationales des clubs français. ● LA TRÊVE est également l'occasion d'un nouveau marché des transferts qui a notamment permis à l'Olympique de Marseille de s'attacher les services de l'attaquant Christophe Dugarry (FC Barcelone).**

La trêve suspend un championnat de France indécis

Grâce à sa victoire sur l'AS Monaco (3-0), le FC Metz conserve la tête de la compétition devant le Paris-Saint-Germain (2e) et les Monégasques (3es), départagés par la différence de buts. L'Olympique de Marseille, désormais renforcé par Christophe Dugarry, reste en embuscade

UNE ÉQUIPE homogène, rigoureuse en défense, organisée en milieu de terrain, inventive en attaque. Un heureux recrutement, sans grand nom mais savamment dosé. Une moitié de l'équipe type au club depuis plus de quatre ans. Un *entraîneur en place* depuis huit ans, Joël Muller. Un capitaine exemplaire, Sylvain Kastendeuch. Un mort ressuscité, Frédéric Meyrieu. Une vedette quand même, avec ses hauts célestes et ses bas abyssaux, Robert Pirès. Le FC Metz peut être en tête du *championat de France*.

FOOTBALL

Le football sait parfois être simple comme ce 3-0 infligé par les Lorrains aux Monégasques, jeudi 18 décembre, au stade Saint-Symphorien. La victoire fut sans forfanterie. Un succès d'équipe, un pour tous, tous pour un titre, *que le club n'a jamais remporté* dans son histoire. Metz ne brille pas vraiment. Il étouffe plutôt la flamme de l'adversaire avant de la moucher définitivement. On dit l'équipe rugueuse : elle l'est, comme l'indécramponnable Camerounais Rigobert Song, mais figure pourtant à la première place au classement du fair-play.

*Metz ne dispose pas du supplé*ment d'âme et de moyens qui permettent à d'autres de s'illustrer sur la scène continentale. Son parcours européen a souvent été bref. Cette année encore, l'équipe a été éliminée prématurément par Karlsruhe, qui se traîne pourtant en queue de Bundesliga. Mais sa rigueur vertueuse est parfaite*ment adaptée à une compétition* au long cours. Le club fait avec ce qu'il a, soit environ 70 millions de francs de budget, ce qui le place de ce point de vue dans les profondeurs du classement. Metz n'est pas sûr d'être champion au soir du 9 mai 1998. Mais elle sera sûrement en tête du rapport qualité-prix.

SURCROÎT DE FIÈVRE

Forcément, derrière, les gros s'agacent. Monaco, Paris-SG, Marseille guettent dans un espace de cinq points. Avec leurs budgets entre 150 et 300 millions de francs, ceux-là ont été façonnés pour la gloire. Les Franciliens attendent le titre national depuis 1994. Les *Phocéens veulent oublier celui qui* leur fut retiré en 1993. Les Monégasques espèrent confirmer le succès de 1997 mais prétendent également bien figurer en Coupe d'Europe : cette double quête n'a jamais été facile.

Le championnat reste exceptionnellement ouvert à treize journées de la fin et donc passionnant. Le retour au premier plan de Marseille lui a également donné un surcroît de fièvre. Les équipes marquent plus de buts en moyenne. Elles drainent plus de public par match. Allégée à dix-huit équipes cette saison, la première division a gagné en punch. Elle ne compte plus de ventre mou : il y a ceux qui se battent pour l'Europe et ceux qui luttent *pour ne pas être relégués*. A trois points de la victoire, les escalades vont aussi vite que les dégringolades, et les bétonneurs de matches nuls semblent avoir enfin compris qu'ils ne faisaient plus de bonnes affaires.

Pourtant plane encore sur ce championnat quelque chose d'étriqué. Que le Paris-SG, jouant pourtant nettement en dessous de ses possibilités, se retrouve à un point du leader démontre moins sa chance que le niveau moyen de l'ensemble. Les rencontres sont de bonne tenue mais ne sauraient déchaîner l'enthousiasme. Pour un Lens-Cannes (5–4) débridé, pour un Paris-SG–Marseille (2-1) gorgé d'adrénaline, que de matches poli*cés, un rien sentencieux*. Le championnat manque encore de moments d'exception, de ceux qui donnent envie d'aller au stade comme on joue au Loto, en se disant : « Pourquoi pas cette fois ? » Plus généralement, il n'a toujours pas rattrapé ses homologues allemands, anglais, italiens ou espagnols quant au nombre de buts inscrits par partie.

Voilà qui conduit à s'interroger sur la place de notre football en Europe. Sur les dix clubs français engagés dans les trois coupes continentales, deux seulement se retrouveront encore en lice au mois de mars. La saison passée, ils étaient arrivés à trois au même stade sur huit candidats au départ. Qui plus est, Auxerre face au Lazio de Rome en coupe UEFA et Monaco face à Manchester United en Ligue des champions devront s'employer pour survivre à ces quarts de finale.

Il convient donc de se demander si le championnat de France, qui semblait combler doucement son retard sur ses rivaux, n'est pas en train de plafonner. Le retour pendant la trêve de quelques-uns de ses piliers, partis s'exiler depuis deux ans, suffira-t-il à lui redonner un peu de mordant ? La lutte passionnante pour le titre permettra-t-elle de libérer le jeu ou conduira-t-elle à le scléroser ? Les premiers éléments de réponse à la reprise, le 10 janvier.

Benoît Hopquin

D'une saison à l'autre

COMPARAISON AVANT LA TRÊVE

NOMBRE DE BUTS

par match, en moyenne

1996	1997
2,29 buts	2,36 buts

AFFLUENCE MOYENNE

par match, en nombre de spectateurs

1996	1997
13 736	15 780

ÉQUIPES SANS CARTON ROUGE

1996	1997
une équipe	4 équipes

CLASSEMENT 1996

après 23 journées, le 20 décembre 1996

1e	MONACO	48 points
2e	PARIS-SG	44 points
3e	BASTIA	42 points
4e	BORDEAUX	37 points
5e	STRASBOURG	37 points

Le championnat de France de football de D1

[illegible]

Metz-Monaco	3-0
Le Havre-Nantes	1-0
Marseille-Guingamp	remis
Cannes-Châteauroux	remis
Montpellier-Lens	1-2
Strasbourg-Toulouse	2-0
Bastia-Lyon	0-1
Rennes-Paris-SG	1-2
Auxerre-Bordeaux	4-2

[illegible]

	Rouges	Jaunes
1 Metz	0	34
2 Marseille	0	35
3 Monaco	0	36
16 Paris-SG	4	44
17. Bordeaux	6	45
18 Bastia	6	49

CLASSEMENT

	Points	J	G	N	P	Diff.	Chgts	Série
1 Metz	42	21	12	6	3	+16	▲	GNGNG
2 Paris-SG	41	21	12	5	4	+16	▲	PGGNG
3 Monaco	41	21	13	2	6	+13	▼	GGGGP
4 Marseille	37	20	11	4	5	+12	=	PPNG
5 Lens	37	21	11	4	6	+6	=	PGGPG
6 Auxerre	33	21	10	3	8	+7	▲	GPGNG
7 Bordeaux	32	21	8	8	5	+2	▼	PNNPP
8 Bastia	29	21	7	8	6	+5	=	GNNNP
9 Lyon	29	21	9	2	10	0	=	PGPPP
10 Toulouse	25	21	6	7	8	-8	=	PGNNP
11 Montpellier	24	21	5	9	7	-3	=	PNNNP
12 Guingamp	24	20	6	6	8	-4	=	NNGN
13 Nantes	23	21	6	5	10	-6	=	PGPGP
14 Le Havre	22	21	4	10	7	-4	=	NNPGP
15 Strasbourg	21	21	5	6	10	-7	▲	GPPPG
16 Châteauroux	19	20	5	4	11	-14	▼	GPPN
17 Rennes	17	21	4	5	12	-14	=	GPNPP
18 Cannes	17	20	5	2	13	-17	=	GPPP

[illegible] 1 Auxerre 36 buts • 2 Metz • Paris-SG • Monaco 34 buts

[illegible] 1 Marseille 14 buts • 2 Bastia 17 buts • 3 Metz • Paris-SG 18 buts

[illegible] 1 Guivarc'h (Auxerre) 15 buts • 2 Ikpeba (Monaco) 12 buts
3 Laslandes (Bordeaux) • Pires (Metz) • Trézéguet (Monaco) 10 buts

22e JOURNÉE : samedi 10 janvier • Monaco-Cannes • Metz-Rennes • Lyon-Marseille • Bordeaux-Bastia • Guingamp-Montpellier • Châteauroux-Auxerre • Toulouse-Le Havre • dimanche 11 janvier • Paris-SG-Strasbourg • Toulouse-Le Havre.

Les premiers chiffres du pay-per-view

Canal Plus est restée jusque-là discrète sur les premiers résultats du pay-per-view, la télévision numérique avec paiement à la séance. Elle livre aujourd'hui quelques chiffres. Sur les 600 000 abonnés du câble, ***entre 7 et 9 % regardent*** **chaque journée de championnat, soit entre 36 000 et 54 000 téléspectateurs. Les deux équipes les plus regardées sont bien sûr l'Olympique de Marseille et le Paris-SG. Puis viennent quatre clubs : Bastia, Lyon, Auxerre et Bordeaux.**

Les clubs français inaugurent une nouvelle période de transferts

LE MARCHÉ d'hiver est ouvert. Du samedi 20 décembre 1997 pour la première division (lundi 22 décembre, pour les autres divisions) au jeudi 15 janvier 1998, le football français gratifie le public d'une nouvelle vague de transferts. En fait, ces dates sont purement formelles : le grand marchandage est engagé depuis des semaines. Les négociations ont, pour la plupart, déjà abouti ou échoué. Les contrats sont rédigés *et n'attendent plus qu'une signa*ture. Christophe Dugarry devrait ainsi parapher un engagement de quatre ans et demi avec l'Olympique de Marseille, qu'il a annoncé vendredi 19 décembre. Le montant du transfert de Barcelone est estimé à 30 millions de francs.

Cette campagne hivernale est une nouveauté dans notre pays. Elle a été autorisée en décembre 1996 par la Ligue nationale de football (LNF). La coutume était ancienne dans de grands championnats étrangers. *« Nous avons décidé cette modification dans un souci d'harmonisation européenne »*, explique Gervais Martel, secrétaire général de la LNF, président de Lens et de l'Union des clubs professionnels de football (UCPF). L'arrêt Bosman toujours. En libéralisant la circulation des joueurs, la Cour de justice des *Communautés européennes* a provoqué une onde de choc qui n'en finit pas de secouer le football. Mais le milieu a largement profité de cette licence pour multiplier à l'excès les transactions.

Résumons-nous. Il y avait déjà le frénétique marché d'été, qui s'est achevé au coup d'envoi du championnat. Il a provoqué des bouleversements dans nombre d'effectifs. Pour la deuxième saison consécutive, Bordeaux a été totalement remanié. Idem pour Rennes, Châteauroux ou Marseille. Selon une étude de *France Football*, parue dans son édition du 11 novembre, 36 % des joueurs étaient nouveaux dans leur club au début de la saison.

Il y eut, dans un deuxième temps, la possibilié d'engager un joker (ou deux par dérogation) avant la trêve : la moitié des clubs *de première division y ont eu re*cours, sous forme de prêt ou d'achat. L'équipe de Lyon s'est ainsi renforcée de Daniel Bravo et Reynald Pedros. Marseille s'est offert l'Italien Fabrizio Ravanelli et le Paris-SG le Libérien James Debbah.

Aujourd'hui donc s'ouvre un nouveau marché dont on ne sait trop encore le volume qu'il atteindra. Les observateurs tablent plutôt sur un nombre limité de transferts. Certaines équipes mal classées préféreraient tout chambouler. Le Racing Club de Strasbourg, absent des débats à l'intersaison pour cause de changement de propriétaire, espère ainsi se rattraper. D'autres clubs moins pressés, comme le Paris SG, profitent de l'aubaine pour préparer leurs emplettes de la prochaine saison.

Mais les obligations budgétaires dictées par la Direction nationale de contrôle et de gestion (DNCG) imposent la raison. Saint-Etienne s'est ainsi vu interdire de recrutement. La limite de vingt et un contrats professionnels par club réduit également les ambitions. Pour acheter, il faudra souvent vendre d'abord. Les entraîneurs *doivent dès lors sérier au plus* juste leurs besoins et se contenter d'un ou deux joueurs à un poste qui leur semble jusque-là défaillant. Le 15 janvier laissera certainement nombre de frustrations.

SESSION DE RATTRAPAGE

Pour les joueurs, il s'agit d'une session de rattrapage. Après l'exode que le football français a connu au cours des deux dernières intersaisons, vient le temps du retour pour les déçus. Le cas de Christophe Dugarry est exemplaire qui ne peut espérer revenir en équipe de France s'il persiste à faire banquette en Espagne. Corentin Martins, oublié à La Corogne, sait qu'il lui reste moins de six mois pour espérer convaincre Aimé Jacquet.

Un professionnel se reconnaît aujourd'hui à ses valises toujours prêtes. Pour un Jean-Guy Wallemme (Lens) ou un Jean-Pierre Delaunay (Le Havre) qui auront fait l'ensemble de leur carrière dans le même club, combien de commis voyageurs, de sans-domicile fixe ? En une demi-saison, *Reynald Pedros et James Debbah* ont déjà connu trois clubs différents. Comme devrait le confirmer ce nouveau « je vends-j'achète » en plein championnat, il est de plus en plus difficile de faire une saison avec un seul maillot.

B. H.



Deborah Compagnoni slalome en géante

IL FALLAIT une grande dame pour arrêter Katja Seizinger dans sa série de victoires en Coupe du monde. Vendredi 19 décembre, Deborah Compagnoni a donc mis fin à la suprématie de l'Allemande en gagnant le slalom géant de Val-d'Isère. Championne olympique et championne du monde en titre de la discipline, l'Italienne s'adjuge une huitième victoire dans une discipline où elle est invincible depuis un an. Ce n'est pas un record mais c'est une empreinte qui fera aussi date dans le ski mondial.

SKI

Une neige *« trop douce »*, une piste *« pas assez technique »*, confiera Deborah Compagnoni : les conditions étaient difficiles. Sans faire de grosses erreurs, elle était partie sur un rythme trop lent. Pour elle, habituée depuis le début de saison à gagner les premières manches avant de survoler les secondes, la partie s'annonçait plus corsée, d'autant que Katja Seizinger avait dominé la première manche avec 65 centièmes d'avance sur Deborah, qui n'était que quatrième.

Et puis il y a le frisson de la seconde manche. Deborah Compagnoni, piquée au vif, s'est pelotonnée en force, a pris les portes très haut pour mieux appréhender les suivantes. Elle s'est coulée avec volonté et précision pour parvenir en bas en ayant repris près d'une seconde à ses rivales sur l'ensemble des deux parcours. L'Autrichienne Alexandra Meissnitzer n'a fait que l'approcher et s'est tout à fait contentée de cette superbe deuxième place qui marque son retour à la lumière. L'Allemande Martina Ertl, trop offensive, a commis une faute de carre et a terminé vingtième. Quant à Katja Seizinger, elle n'est pas allée au bout du second tracé. Bonne joueuse, l'Allemande n'a pas fait d'une forte contusion à la main gauche – un choc contre un piquet dans la première manche – une excuse de sa défaite.

Evidemment, Deborah Compagnoni écrase la Coupe du monde de géant. La skieuse la plus adulée de son pays savoure son triomphe. Trop de blessures, trop de faiblesses d'un corps capricieux l'avaient écartée des pistes. Après deux blessures au genou, une péritonite, une occlusion intestinale, une infection rénale, elle est enfin tranquille. Sans douleur et sans souci, elle a encore développé les convictions dans son ski, cette attitude ramassée et cet art du virage servi par des jambes sans cesse en mouvement, cette technique de base comme innée et cet équilibre de marin entre son poids et sa force. Et ce plaisir immense à skier le géant, à se glisser entre ses portes.

Qui peut la battre en slalom géant ? Elle-même, qui, à force d'enfiler des victoires, pourrait subir la fameuse pression. Elle dit ne pas en souffrir. Alexandra Meissnitzer, sa dauphine à Val-d'Isère comme à Park City, qui trouve peu à peu les clés du géant : fougue, douceur, sagesse et détermination. Leila Piccard, enfin. Bien qu'à plus d'une seconde de Deborah Compagnoni, la Française est montée sur le podium après une course aux deux manches très convaincantes, *signe d'un mûrissement chez la* skieuse, fruit sans doute de la médaille de bronze obtenue aux championnats du monde de Sestrières en géant. *« Maintenant*, dit-elle, *il faut que j'aie moins peur de mes adversaires et que je sois plus convaincue au départ. »*

Bénédicte Mathieu

هكذا من الاصل

Les marques françaises s'intéressent enfin au GPL

Propre et bon marché, le gaz de pétrole liquéfié est très performant. Mais son usage reste marginal

CONSIDÉRÉ comme le plus « propre » des carburants, disponible à un prix défiant toute concurrence (2,70 francs le litre environ), le GPL n'a jusqu'alors guère passionné les grands constructeurs. *Tous se disent très* favorables au gaz de pétrole liquéfié (un mélange de butane et de propane) et la *quasi-totalité* d'entre eux proposent dans leur gamme un ou plusieurs modèles pouvant utiliser ce carburant. En réalité, ils n'ont guère joué le jeu. La preuve ? En France, le champion du GPL est une *marque* au modeste réseau commercial : Daewoo.

Ne disposant pas de moteurs diesel qui équipent 40 % des voitures neuves dans l'Hexagone, Daewoo voit dans le GPL un moyen de compenser un tel handicap. En 1998, l'intégralité de sa gamme sera disponible avec cette carburation. Avec 1 369 unités vendues de janvier à novembre, la firme coréenne devance Renault (1 100 unités), Opel, Volkswagen, Ford, Saab, Citroën (un peu plus de 400 voitures), Hyundai et Peugeot (à peine une centaine). Malgré la détaxation d'un franc par litre intervenue en janvier 1996, le GPL n'a pas vraiment inspiré les marques nationales. Fortement engagés dans le diesel, auquel le GPL (qui n'est rentable qu'au bout de 30 000 à 35 000 kilomètres) fait de l'ombre, elles sont restées l'arme au pied.

0,3 % DES VENTES EN 1997

Renault, qui commercialise tout de même six versions GPL (Twingo, Clio, Kangoo, Mégane, Laguna, Espace), et PSA, qui s'en tient à la Peugeot 406 et à la Citroën Xantia, invoquent le délai de préparation nécessaire à l'adaptation *du GPL en* « première monte ». Intégrer un système de carburation au gaz parallèlement à la carburation classique à l'essence dès la chaîne de montage est sans aucun doute la solution la plus fiable, mais Renault et PSA auraient pu y penser plus tôt. Cela leur aurait permis de s'impliquer davantage pour informer les automobilistes des avantages et mérites de ce carburant qui réduit de 10 % les émissions de gaz carbonique et divise par quatre les rejets d'oxyde d'azote par rapport au super. Le tout sans produire d'odeur d'échappement.

La forte hausse du marché du GPL – que les « alertes rouges » à la pollution de cet automne n'ont pas particulièrement stimulé – ne doit pas faire illusion. Malgré le doublement de la consommation (80 000 tonnes), il est encore marginal. En 1997, il ne totalisera pas plus de 5 500 immatriculations (pour un parc évalué à 80 000 voitures contre 700 000 aux Pays-Bas et un million en Italie), soit un modeste 0,3 % des ventes d'automobiles. Pour certaines marques, ce carburant alternatif représente une activité de première importance : plus de 30 % chez Daewoo, plus de 20 % chez Saab.

Après ce démarrage laborieux indigne des performances du GPL, les firmes françaises sortent enfin de leur léthargie. Sans doute *moins par devoir écologique* que par l'intérêt que suscitent les avantages fiscaux que le gouvernement s'apprête à accorder l'an prochain. Et les contraintes nouvelles qu'imposerait une éventuelle « pastille verte ». *Outre que* le prix du litre de GPL baissera de 4 centimes au 1er janvier alors que *celui du super et du gazole* augmentera de 8 centimes, la loi de finances pour 1998 comporte plusieurs *dispositions incitatives*. La baisse de la taxe automobile sur les sociétés, des facilités supplémentaires d'amortissement ou la déductibilité intégrale de la TVA devraient encourager les entreprises à acheter des véhicules fonctionnant au gaz. Dès 1998, Renault compte vendre 20 000 à 25 000 modèles au GPL dont 70 % à des entreprises en élargissant sa gamme et en réduisant le surcoût à l'achat. De 12 000 francs environ, celui-ci sera *« à court terme »* porté à 10 000 francs, puis à 8 000 francs.

RÉSEAU DE POMPES INSUFFISANT

Renault devrait bientôt dépasser Daewoo grâce, entre autres, à une livraison de 1 000 unités commandées par Europcar. A Boulogne-Billancourt, on estime même *que 10 % des automobiles* neuves pourraient rouler au GPL en 2000. De leur côté, Peugeot et *Citroën étofferont très sensiblement* leur gamme en 1998. Fiat fera de même.

L'avenir de ces voitures simples comme bonjour à utiliser (un petit interrupteur commande le passage *du super au GPL sans que les* sensations de conduite se modifient) ne dépendra pas seulement *des constructeurs. Pour en promouvoir* l'usage, il faudra également faciliter la vie quotidienne *de ses usagers. Avantagé fiscalement*, le gaz souffre d'un réseau de distribution encore insuffisant.

Avec deux cents ouvertures supplémentaires cette année (dont la moitié chez Total et trente *chez Shell), le nombre de* pompes servant du GPL passera de 870 aujourd'hui à 1 000 dans *deux ans, mais cela restera insuffisant*. En outre, le remplissage d'un réservoir de gaz (qui prend *souvent la place de la roue de secours*, une absence compensée par une bombe anti-crevaison), *impose encore un maniement fastidieux*. Total commence néanmoins à généraliser un nouveau « *pistolet* » plus pratique.

Les pétroliers s'interrogent également sur le bien-fondé de la réglementation qui impose un no man's land entre les pompes GPL et celles délivrant d'autres carburants. *Résultat : les GPListes* doivent faire le plein à l'écart, dans un endroit souvent ouvert à *tous les vents. De plus, ils ne disposent* d'aucun point de ravitaillement dans Paris intra-muros. *Sans compter les quelques parkings* (et le tunnel sous la Manche) qui refusent l'accès aux *voitures GPL, pourtant toutes* équipées d'un système de sécurité fiable.

Jean-Michel Normand

Un mélange de butane et de propane

Le *gaz de pétrole liquéfié est un mélange 50/50 de butane et de* propane issu du raffinage du pétrole brut ou récupéré sur les gisements de pétrole et de gaz naturel. Les modèles GPL fonctionnent en bicarburation : *il suffit de presser un interrupteur pour passer*, tout en circulant, du super sans plomb au GPL. Un vaporisateur-détendeur assure la régulation de la pression du gaz envoyé vers le moteur par des *injecteurs* installés *sur la tubulure d'admission*.

Dans le coffre ou sous le châssis, on installe un réservoir additionnel dont la tôle est six fois plus épaisse que celle d'un réservoir d'essence. Des électrovannes *interrompent l'alimentation en cas d'in*cident. En raison de son prix d'achat, un véhicule GPL doit rouler beaucoup pour être rentable. En théorie, tous les moteurs essence peuvent être adaptés au *gaz, mais cette opération est très déconseil*lée sur un moteur en fin de vie.

Mitsubishi inaugure le moteur essence à injection directe

SONNEZ TAMBOURS, résonnez trompettes ! Le GDI, premier moteur essence à injection directe, est parmi nous. *« La puissance et la nervosité d'un moteur à essence avec l'économie de consommation d'un moteur Diesel »*, claironne Mitsubishi, le créateur du GDI. Devancé par les moteurs Diesel à injection directe (appelés TDI chez Volkswagen, Opel et Rover, DTI chez Renault), le bon vieux super affiche lui aussi son sens de l'innovation.

C'est à la Carisma, une berline moyenne qui partage la même plate-forme que la Volvo S40, que revient d'inaugurer en Europe ce moteur qui, comparé à un groupe propulseur essence, revendique une consommation et un niveau de pollution inférieurs de 20 % pour un couple supérieur de 10 %. Ce tour de force, Mitsubishi le réalise en ajustant au plus fin la qualité et la séquence de l'injection. Contrairement au schéma classique, l'essence et l'air sont ici mélangés à l'intérieur même du cylindre.

L'injecteur donne à la charge gazeuse un effet tourbillonnant qui lui permet de se diffuser plus régulièrement dans la chambre de combustion grâce à la cavité sphérique creusée dans la tête du piston. Dans les conditions de conduite ordinaires, le GDI *« fonctionne en mode de combustion ultra-pauvre »* avec beaucoup d'air et peu d'essence : le rapport est de 40/1 contre 14,7/1 pour un moteur classique. Si l'on sollicite la mécanique, le calage de l'injection se modifie pour donner davantage de couple. Autres avantages : les rejets d'oxyde de carbone (CO_2) sont réduits d'un cinquième et l'adoption d'un nouveau convertisseur catalytique diminue considérablement les émission d'oxydes d'azote (NOx).

ÉCONOME MAIS PAS MOLLASSON

Cette avalanche de technologie permet à Mitsubishi d'avancer des niveaux de consommation avantageux pour un moteur aussi vaillant (1,8 litre pour 125 chevaux) : en moyenne 5 litres aux cent kilomètres sur route, *8,4 litres en ville*, 6,2 litres en usage mixte. Les relevés, réalisés à partir des indications de l'ordinateur de bord (apparamment fiable), n'ont pas démenti ces évaluations : 4,7 litres sur route en gardant le pied très léger et 6,5 litres sur voie rapide. En ville, si la circulation n'est pas fluide, *l'avantage du GDI se réduit à la* portion congrue, voire disparaît. La consommation excède alors largement les 8 litres aux cent kilomètres. Le GDI n'est pas une fausse nouveauté. Comme sur le diesel, l'injection directe est appelée à se généraliser sur les moteurs à essence. Tous les constructeurs y travaillent, *Mitsubishi* est le premier à toucher au but.

Pour autant, les avantages immédiats *que procure la Carisma* GDI ne sont pas à la hauteur de son degré de sophistication. *L'économie à la consommation est* indéniable, mais elle ne devient vraiment palpable que si l'on roule beaucoup. *Dans ce cas, le diesel ou* l'adaptation du GPL offriront des prix de revient inférieurs. Le succès *que remportent les TDI vient de* leur appétit d'oiseau mais aussi de leur vivacité et de leurs reprises *plus énergiques que les anciens* turbodiesels. Econome mais pas mollasson, le GDI, dont le surcoût est d'environ *7 % par rapport à un* modèle classique, ne contraste pas autant par rapport aux *motorisations classiques à essence. De facto*, l'avantage comparatif est ténu. La notoriété du moteur Mitsubishi risque aussi de souffrir du manque d'originalité de cette voiture, également disponible en version es*sence 1,6 litre et diesel 1,9 litre. La* Carisma n'est pas laide du tout mais elle reste trop ordinaire pour *attirer l'attention.*

J.-M. N.

★ Mitsubishi Carisma GDI (8 chevaux fiscaux) : 129 900 francs et *138 400 francs en boîte automatique.*

DR

CARISMA GDI

Les voitures de l'agent 007 font leur cinéma

JAMES BOND n'est pas *seulement agent secret*. Il est aussi voyageur de commerce. Dans *Demain ne meurt jamais*, il assure entre autres la promotion de BMW, *(Le Monde* du 10 décembre), *les voitures mais* aussi les motos. Au début des années 60, Sean Connery fit beaucoup pour Aston Martin, marque britannique de voitures de sport. *C'est dans Goldfinger* qu'apparut la fameuse DB5 bourrée de gadgets (du siège éjectable à l'écran arrière pare-balles) que l'on aperçoit *furtivement dans* le dernier film de la série, sorti le 17 décembre sur les écrans.

Voiture hors de prix, l'Aston Martin resurgit de temps en temps entre deux Lotus Spirit. En 1981, apparaît une magnifique 2 CV jaune aux côtés de Carole Bouquet dans *Rien que pour vos yeux*. Parfaitement utilisée à contre-emploi, la « Deudeuche » déjà vieillissante ne perdait pas l'occasion de refaire parler d'elle. *Citroën en fera une série* spéciale (avec faux impacts de balles) diffusée à 700 exemplaires.

En 1995, lors de la sortie de *Golden Eye*, BMW met en scène son nouveau roadster Z3, produit aux Etats-Unis et destiné pour une large part au marché américain. Cette fois, il s'agit de mettre en valeur la série 7, bien que le véhicule en question n'ait *rien d'inédit*, et le tout nouveau Cruiser 1 200, une moto aux allures de Harley Davidson *high tech*, elle aussi destinée aux consommateurs nord-américains. Berline de *prestige*, la 750 IL tente de marcher sur les traces de la mythique Aston Martin DB5 avec son ordinateur de bord à commande vocale, sa télécommande qui permet de la conduire depuis le siège arrière, son logo BMW d'où surgit une scie à métaux et la carrosserie blindée qui *écarte les indésirables à grand renfort de décharges* électriques. Rien n'a donc été laissé au hasard. La vaillante BMW 750 est attaquée par un essaim *d'ennemis qui débarquent* à bord de grosses Mercedes, rivales de toujours sur le marché du luxe, y compris en version blindée. Pour faire bonne me*sure, une course-poursuite met* en scène un aréopage de Range Rover bondissantes (le groupe Rover est désormais contrôlé par BMW). Pour faire écho à *ces prouesses*, une publicité de « relance » diffusée depuis quelques semaines vante les talents de cascadeur de la série 7. Quant à la société de location Avis, qui a obtenu des producteurs que l'agent secret loue sa BMW dans son agence de Hambourg, elle s'est empressée de le faire savoir au public en organisant un grand jeu-concours.

Pour BMW, il ne s'agit pas tant de vendre davantage de séries 7 (à partir de 676 500 francs !) ni *même de Cruisers* que de soigner son image, en insistant non plus seulement sur les performances mais aussi sur le confort, la sécurité et le côté « *chic* » *de ses produits. Pour y parvenir*, elle mise énormément sur le cinéma. Ces temps-ci, on peut voir des BMW dans des films tels que *XXL*, *Game* ou *La Cuisine des anges*, par exemple. Le choix, mûrement réfléchi, intervient après *« un examen attentif du scénario*, précise la filiale française du constructeur, *pour être bien sûr que celui-ci accompagne positivement l'image de la marque »*. Et non pas l'inverse. Ce n'est pas demain que l'on verra – au cinéma – les auteurs d'un enlèvement ou d'un casse commettre leur forfait à bord d'une limousine bavaroise.

J.-M. N.

DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ : le nombre de morts sur les routes a augmenté** de 1,6 % au cours du mois d'octobre, selon les statistiques de la Sécurité routière, qui s'inquiète devant *« la plus grande gravité des accidents »*. Parmi les 750 personnes qui ont trouvé la mort en octobre, on note une augmentation du nombre de piétons (105), alors que le nombre de motards (87) est stable.

■ **CLUBS : quarante et un automobile-clubs ont décidé de se regrouper** au sein d'une Fédération française des automobile-clubs qui souhaite devenir *« le porte-parole et le défenseur des 36 millions de conducteurs »*. La FFAC souhaite également *« contribuer activement à l'amélioration de la sécurité routière dans le cadre de l'objectif* [de diviser] *par deux en cinq ans* [le] *nombre des victimes de la route, fixé par le gouvernement »*.

■ **CITROËN : la Xantia vient d'être redessinée partiellement** pour l'avant et l'habitacle. *La nouvelle* Xantia est plus longue (8 centimètres pour la berline, 5 centi*mètres pour le break*), reçoit une nouvelle planche de bord plus épaisse, de nouveaux espaces de *rangement et, en option*, la nouvelle boîte de vitesses automatique réalisée par PSA et Renault. Prix : *de 105 000 francs à 199 000 francs*.

■ **YAMAHA : la firme japonaise a décidé de transformer ses cé**lèbres *petites voiturettes de golf* en véhicules utilitaires. La Variante, dotée d'un moteur élec*trique de 48 volts pour une auto*nomie de 55 kilomètres, s'adresse aux collectivités (usines, stations *balnéaires, services municipaux*). Prix : à partir de 54 270 francs.

■ **VW : la Volkswagen Polo est *désormais disponible en version* break.** Longue de 4,14 mètres, le volume de son coffre peut varier *entre 390 et 1 250 litres. La Polo* break peut recevoir un moteur essence 1,4 litre (à partir de *85 900 francs) ou un 1,9 litre SDI* (version atmosphérique du moteur à injection directe) à partir de *96 900 francs*.

■ **FORD : le Ford Galaxy, troisième monospace le plus vendu en France** après le Renault Espace et le Peugeot 806, bénéficie d'une baisse des prix moyenne de 2 %. Ce réalignement est le plus sensible sur la finition la plus luxueuse (Ghia Privilege) où il atteint 4 100 à *6 100 francs* selon la motorisation. Par ailleurs, le Galaxy reçoit un nouveau moteur diesel TDi de *110 chevaux*.

■ **MOTO : Motomax,** *« la plus grande surface d'Europe consacrée à la moto »* a ouvert ses portes à Montlhéry (Essonne). Sur un espace de 2 500 mètres carrés, Moto*max réalise la vente de deux-roues* neufs (Kawasaki, Suzuki, Piaggio, Gilera) ou d'accessoires et assure *les réparations* avec, *notamment*, un espace service rapide.

هكذا من الاهل

Les pratiques de certaines régies publicitaires sont épinglées par le SCPC

Le service central de la prévention de la corruption n'a pas dévoilé le nom des sociétés

En dépit des améliorations apportées depuis huit ans par la loi Sapin, des pratiques frauduleuses continuent à exister dans certaines régies publicitaires. Un rapport rédigé sur ce thème par le service central de la prévention de la corruption (SCPC) a été remis en juin au premier ministre et au garde des sceaux, et vient d'être officiellement publié. Il décortique les mécanismes de ces dérives et décrit les pratiques de certains directeurs et courtiers de régie.

LE SERVICE central de la prévention de la corruption (SCPC), créé en 1993 par Pierre Bérégovoy, alors premier ministre, a rendu public pour la première fois, jeudi 18 décembre, son rapport 1996 qui analyse notamment *« les fonctionnements pervertis des régies publicitaires »*.

En décrivant les mécanismes corrupteurs et en analysant la façon dont *« la corruption se dissimule derrière l'apparent respect des formes et de la légalité »*, le SCPC, qui n'a pas de pouvoir d'investigation, veut donner *« des clés à ceux qui voudraient conduire un véritable audit »*. L'étude couvre la période du 1er juillet 1995 au 31 décembre 1996. Elle concerne également les mécanismes de fraudes possibles dans les domaines de la fabrication des produits dérivés.

PAYÉ « AU NOIR »

La régie publicitaire a pour objet la recherche, pour le compte d'un mandant (journal, chaîne de télévision, radio, etc.), d'annonceurs publicitaires. Caractérisée par la souplesse de sa structure et par sa grande adaptabilité au marché, elle a un *« fonctionnement qui peut être aisément perverti »*, souligne le rapport. La régie, qui possède la capacité de transformer de l'argent fiduciaire en espèces, et donc de *« camoufler des sorties d'espèces »*, peut *« servir de support à des affaires de corruption et de trafic d'influence »*, explique le service interministériel.

Dans un système frauduleux, les gérants ou directeurs commerciaux *« dont la rémunération est souvent très attractive (entre 300 000 francs et 600 000 francs) »* ne recherchent plus activement les contrats, mais privilégient les organismes dont ils savent qu'ils disposent déjà de clients potentiels en portefeuille. Le démarchage n'étant plus nécessaire, il leur faut, en contrepartie, payer *« au noir »* le pourvoyeur d'affaires. Dans ce cas de figure, le directeur commercial devient alors *« un apporteur d'affaires qui passe son temps à se déplacer dans un réseau ou dans des cercles plus ou moins opaques »*. Il assure lui-même le collationnement des fonds, *« du fait du caractère extrêmement personnel des relations engagées »* avec les intermédiaires – par exemple, les centrales média mandatées par les annonceurs pour acheter l'espace publicitaire de leurs campagnes.

Dans le même temps, les commerciaux (*« courtiers »*) ne prospectent plus les annonceurs, mais *« transforment en espèces l'argent des annonceurs qu'ils reçoivent sous forme de chèques »*, peut-on lire dans le rapport. Lors de fonctionnements frauduleux, les commerciaux *« ne travaillent avec une régie que le temps où les encaissements fiduciaires et les retraits d'espèces simultanés ne sont pas décelés par les organismes bancaires. Ils se domicilient à une fausse adresse afin d'égarer ou de ralentir les recherches diligentées par les services fiscaux ou pénaux. Ils ne déclarent aucun revenu »*.

Le rapport évoque encore des possibilités de *« manipulations internes aux régies »* qui concernent *« les bons d'insertion »*. Ces bons, qui officialisent la commande d'espace publicitaire, sont émis par la régie, puis signés et retournés par les annonceurs. *« Les bons d'insertion peuvent suivre des itinéraires étranges et variés »*, indique le SCPC, qui affirme avoir découvert *« une bourse aux bons entre les régies qui se les négocient comme des valeurs marchandes transmissibles »*.

PEU D'INFLUENCE DE LA LOI

Ceux-ci ne sont pas comptablement inscrits et figurent dans une comptabilité au noir. Ils sont regroupés par affinités de manière à être utilisés par d'autres médias *« proches »*. Le SCPC, qui qualifie ce procédé d'*« aberrant »*, estime qu'il *« a pour finalité un retour sur investissement en espèces au profit de l'annonceur ou d'un autre bénéficiaire indirect »*.

A propos des régies, le rapport conclut que *« la loi du 29 janvier 1989, dite loi Sapin (...), a amélioré la transparence dans le cadre de la publicité au travers des ses articles 20 à 29 (...), mais elle a peu d'influence sur les manipulations exposées ci-dessus, ce qui signifie que, là comme ailleurs, s'il y a volonté de fraude, la loi ne peut seule l'empêcher »*.

Le rapport annuel du SCPC, terminé en juin, a été transmis au premier ministre, Lionel Jospin, et au garde des sceaux, Elisabeth Guigou. *« Il établit une synthèse représentative des fonctionnements frauduleux de tous les types de régies sur la base des cas que nous connaissons »*, indique un expert du SCPC.

Des fiches techniques mettant en cause le fonctionnement de certaines régies – dont les noms restent confidentiels – ont été transmises aux *« services ayant une mission d'investigation »* et aux *« décideurs de l'administration »*.

Florence Amalou

Premières réactions des régies

Le Syndicat national de la publicité presse-Presspace a réagi au rapport qui vient d'être publié par le SCPC sur le fonctionnement de certaines régies publicitaires. Dans un communiqué diffusé vendredi 19 décembre, il indique que *« les dysfonctionnements graves et les malversations en tous genres dénoncés par ce rapport ne concernent en rien ni son activité ni celle de ses membres »*. Ce syndicat, présidé par Louis Gillet, et qui représente près de cinquante sociétés ou groupes dans toutes les familles de presse, entend *« faire valoir ses droits afin qu'aucune confusion ou amalgame ne puissent lui porter préjudice »*.

Interrogé le même jour sur le rapport du SCPC, le Syndicat national de la publicité télévisée (SNPTV) n'a pas souhaité faire de commentaire, de même que le Syndicat indépendant des régies des radios privées (SIRRP).

■ **PUBLICITÉ : Pierre Bellemare**, animateur et patron de la société de téléachat Home Shopping Service (HSS), a été condamné, jeudi 18 décembre, à une amende de 50 000 francs par la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris pour *« publicité mensongère ou de nature à induire en erreur »*. M. Bellemare était poursuivi pour la vente d'une *« crème amincissante et naturelle »*, présentée dans l'émission « M 6-Boutique », qui n'a pas contenté certains acheteurs.

Le néerlandais VNU achète un éditeur d'annuaires pour 12,4 milliards de francs

La plus importante acquisition de l'édition batave

AMSTERDAM
de notre correspondant

Depuis l'annonce de la fusion entre Reed Elsevier et Wolters Kluwer, les observateurs se posaient la question : que va faire VNU ? Le troisième éditeur des Pays-Bas, chef de file sur le marché des magazines grand public au Benelux, actif dans la télévision commerciale et dans l'édition professionnelle, vient de donner de ses nouvelles : si tout se passe comme prévu, VNU déboursera 2,1 milliards de dollars (soit 12,4 milliards de francs environ) pour acquérir l'éditeur américain d'annuaires ITT World Directories. Environ la moitié du chiffre d'affaires total d'ITT World Directories – 1,1 milliard de florins, environ 3,26 milliards de francs – est réalisé aux Pays-Bas et en Belgique. La firme est également active au Portugal, en Irlande, en Afrique du Sud et à Porto-Rico, et affiche un bénéfice avant impôts de 357 millions de florins.

Si elle se concrétise, cette acquisition sera la plus importante jamais réalisée par un éditeur néerlandais, qui sont parmi les plus riches de la planète. Elle est cependant suspendue au feu vert des actionnaires d'une troisième société, Starwood Lodging. Cette dernière possède notamment les chaînes hôtelières Carlton et Marriott. Starwood a planifié l'acquisition d'ITT Sheraton, la maison mère d'ITT Directories, qui sera revendue à VNU une fois l'accord des actionnaires obtenu, le 26 janvier prochain. Au siège de Haarlem, on indique cependant qu'on ne s'attend pas à des difficultés.

L'acquisition fera bondir la marge brute de VNU de 12,9 % à 15 %, et son chiffre d'affaires de 3,2 à 4,5 milliards de florins. Parmi ses activités, la presse périodique représente 27 % et la presse quotidienne 16 %. La télévision commerciale affiche 6 %, la branche éducative 2 %, les informations professionnelles 27 % du CA et les services généraux d'informations (dont les annuaires) 22 %.

Ces deux dernières branches offrent des revenus publicitaires plus stables que la presse grand public : pour Frans Cremers, chargé des finances au directoire, l'acquisition des annuaires d'ITT s'inscrit dans la stratégie du groupe. *« La moitié des annuaires est tournée vers le consommateur, l'autre vers les milieux d'affaires »*, explique-t-il, VNU voulant maintenir sa présence dans ces deux domaines d'activités.

Alain Franco

■ **PRESSE : Noël Couedel**, directeur de la rédaction du *Parisien-Aujourd'hui*, prendra en charge, à partir du 1er janvier 1998, les développements rédactionnels du *Parisien*, avec le titre de directeur des rédactions du groupe. Christian de Villeneuve, actuel directeur adjoint de la rédaction du *Parisien-Aujourd'hui*, devient directeur de la rédaction, et Jacques Esperandieu, rédacteur en chef, est promu directeur adjoint. Le groupe Amaury (*Le Parisien*, *L'Equipe*, etc.) et Canal Plus prévoient la création d'une chaîne d'information en continu qui pourrait débuter en septembre 1998 et devrait s'appuyer sur la rédaction du *Parisien-Aujourd'hui*. *L'Equipe* participe à une chaîne sportive d'information en continu qui sera diffusée au printemps 1998 sur CanalSatellite et sur le câble. – *(AFP.)*

CARNET

Naissances

– **Valentine et Alain FELLOUS**,
et Salomé,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Benjamin,

le 16 décembre 1997, à Paris.

Laïla DEBS
et
Pierre-Marie GIRARD

ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Céline

à Paris, le 17 décembre 1997.

Florence BRIAND
et
Laurent SETTON

ont la très grande joie d'annoncer la naissance, *le 3 décembre 1997*, de

Mathieu,

le petit frère de
Nicolas.

228, bd Raspail,
75014 Paris.

Anniversaires de naissance

– *A l'orée de tes 50 ans,*

Chantale.

Anne, Anna, Bernard, Chantal, Claude, Dominique, *Manolo*, Rogère

te retrouvent à Avernes (Val-d'Oise), pour te témoigner la fierté et la joie de t'avoir rencontrée, de nous faire partager l'énergie de tes amis révoltés, Brecht, Prévert, Tati, Ferré...
Et surtout d'être qui tu es.

Décès

– Mme Pascale Charpin,
son épouse,
Thomas et Sophie Charpin,
son fils et sa fille,

Pierre Charpin,
son frère,
Les familles Charpin et Claude,
ont la tristesse de faire part du décès de

François CHARPIN,
professeur à l'université
Denis-Diderot Paris-VII,

survenu brutalement le 17 décembre 1997, à l'âge de soixante ans.

L'incinération aura lieu le mercredi 24 décembre, à 14 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

– La présidente de la CNARELA (Coordination nationale des associations régionales des enseignants de langues anciennes) et les membres du bureau,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur ami et infatigable collaborateur,

François CHARPIN,
professeur à l'université Paris-VII
Denis-Diderot,

survenu à Rouen, le 17 décembre 1997.

Jeannette Boulay,
CNARELA,
40, rue Principale,
67300 Schiltigheim.

– Mme Suzanne Cuvelot,
M. et Mme Bruno Lucas,
Sandra et Arthur,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Daniel CUVELOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
décoré de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre,

survenu le 16 décembre 1997.

Les obsèques ont eu lieu ce jour, à 11 heures, en l'église Saint-Marcel, Paris-13e.

Cet avis tient lieu de faire part.

13, bd Saint-Marcel,
75013 Paris.

– M. et Mme Joël Dury,
M. et Mme Philippe Dury,
M. et Mme Fabrice Dury,
M. et Mme Olivier Marcotte de Sainte-Marie,
ses enfants,
en union avec leur sœur et belle-sœur Florence †,

Loïc et Yann Dury,
Mathieu, Thomas, Simon
et Claire Dury,
Camille, Fanny et Julien Marcotte de Sainte-Marie,
ses petits-enfants,

Corentin et Pablo,
ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger DURY,
croix du combattant 39-40,
médaille de l'internement politique,

le 17 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 22 décembre, à 14 h 30, en l'église de Saint-Pierre-la-Bruyère (Orne).

Cet avis tient lieu de faire part.

– Ses collègues du collège Marx-Dormoy
ont l'immense tristesse de faire part du décès, survenu le 18 décembre, du meilleur d'entre eux,

Bernard GOULARD,

dont l'exemple marque le cœur et leur pratique professionnelle.

– Jean Guilbaud,
son époux,
Les familles Guilbaud et Foulard,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Françoise GUILBAUD,
née **FOULARD,**
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 26 novembre 1997, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 2 décembre, en l'église de Bois-Colombes (*Hauts-de-Seine*).
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Noisy-le-Roy (Yvelines).

25, avenue du Bel-Air,
92270 Bois-Colombes.

– J.-C. Fall, Y. Bacry, D. Amias, l'équipe du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, tous ses amis et ses partenaires,
ont l'immense douleur de faire part de la mort de

Michaël KRAFT,
comédien,

dans sa trente-quatrième année.

Il restera à tout jamais vivant et lumineux dans nos cœurs et nos mémoires, avec sa chaleur et son rire. Il restera à tout *jamais ce jeune homme* bon, loyal et sincère que nous aimions.

– Le président, le vice-président et les *secrétaires perpétuels de l'Académie* des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur confrère,

Paul LACOMBE,

survenu le 18 décembre 1997.

L'œuvre scientifique de Paul Lacombe, *depuis 1932, a été entièrement consacrée à* la métallurgie. Jusqu'en 1952, il étudia l'aluminium et ses alliages, fournissant une explication détaillée des déformations plastiques à chaud de métaux et alliages : *ses études sur le fluage ont été poursuivies* par de nombreuses équipes françaises et étrangères.

Le développement du programme nucléaire français le conduisit ensuite, à l'Ecole des *mines et au Centre d'études* nucléaires de Saclay, à étudier les propriétés chimiques, physiques et mécaniques de l'uranium et du zirconium utilisés dans les réacteurs.

Après 1970, il étendit ces études au titane et à ses alliages utilisés en aéronautique.

Paul Lacombe, un des très grands spécialistes européens de la métallurgie moderne, était docteur honoris causa de six universités étrangères, et était *membre de* l'Académie des sciences, de l'Académie polonaise et d'Academia Europaea.

Les obsèques se dérouleront *mardi* 23 décembre, à Bourg-la-Reine, à la paroisse Saint-Gilles.

– *Eva Rosenblum,*
sa compagne,
Les familles Rosenblum et Dayan,
ont la tristesse d'annoncer la mort du sculpteur

Michel MILBERGER,
survivant du Ghetto de Varsovie.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux. On se réunira à l'entrée principale, mardi 23 décembre 1997, à 14 h 30.

« ...Aux yeux lumineux de Milberger, la face obscure de la psyché humaine cache peu de secrets... »
C. Vigée.

35, rue de l'Arbalète,
75005 Paris.
Tél. : 01-43-31-79-69.

– Marie-Hélène et son époux,
Michel, Jean-Marie, Bernard, Louis-Marc, Philippe, Pierre-Marie et leurs épouses,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Henriette Fortin,
sa nièce,

font part du rappel à Dieu de

Roch-Michel PAPAPIETRO,
conseiller de Cour d'appel honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé à Royan, le 8 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées *le vendredi 12 décembre, en l'église* Notre-Dame de Royan.

– Mme Suzanne Prieur,
son épouse,
Le docteur Muriel Prieur,
Richard et Fabienne Prieur,
ses enfants,
Héloïse, Jonathan et Eléonore,
ses petits-enfants,
Mme Jacqueline Sedan,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph PRIEUR,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de la Santé publique,
médaille de la France libérée,

survenu à Paris, le 5 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation a eu lieu le 10 décembre, *au cimetière du Montparnasse.*

– M. et Mme Michel Renault,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Renault
et leurs enfants,
M. Dominique Renault, Mme Catherine Fabre et leur fille,
M. et Mme Michel Monnery
et leurs enfants,
M. Jean-Luc Renault,
M. et Mme Francis Renault
et leurs enfants,
M. Claude Renault,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine RENAULT,
née **NORMAND,**

le 17 décembre 1997.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Germain, à Vitry-sur-Seine, le lundi 22 décembre, à 10 h 45.

Remerciements

– Très touchés par les hommages d'admiration, d'amitié ou d'affection exprimés à

Barbara,

ses frères, sœur, neveux et nièce remercient chaleureusement tous ceux qui leur ont exprimé tant de sympathie et d'émotion.

Anniversaires de décès

– Il y a un an,

André LEBON

disparaissait.

Je demeure inconsolée.

Paulette Sadron.

Viviane KETCHEDJIAN,
née **SEMERDJIAN,**

14 septembre 1942-21 décembre 1996,
professeur agrégée d'anglais
à la faculté de droit de Sceaux.

Maman, Denis et Vanessa.

Soutenance de thèses

– **Eva Dubois-Pelerin** a soutenu, le 29 novembre 1997, sa thèse de doctorat d'*histoire à la Sorbonne sur le sujet* : **« Le luxe à Rome au Ier siècle après J.-C. : étude sociale et morale ».**

Elle a obtenu la mention « très bien » avec les félicitations du jury à l'unanimité.

هكذا من الأصل

Accalmie en Méditerranée

APRÈS une semaine bien agitée, l'amélioration se poursuit sur la France. Dimanche, les systèmes dépressionnaires continuent à se combler lentement, une timide poussée anticyclonique s'amorce même sur la péninsule Ibérique. Elle amènera une belle amélioration sur la façade atlantique et autour de la Méditerranée. En revanche, les autres régions de France auront du mal à se débarrasser de la *grisaille ambiante*.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – La matinée sera marquée par un temps calme, souvent brumeux. Au fil des heures, le soleil s'imposera en Bretagne. Il sera plus timide de la Normandie aux Pays de Loire. Il fera de 9 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La grisaille dominera ce dimanche. Quelques pluies pourront se déclencher près des Ardennes. Il fera de 7 à 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – De petites pluies se déclencheront de temps à autre. La neige apparaîtra parfois à basse altitude l'après-midi près de la frontière allemande. Il fera de 3 à 7 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La journée débutera parfois sous la pluie. Une amélioration se dessinera vers la *mi-journée. L'après-midi*, le soleil reviendra, surtout du Poitou aux côtes atlantiques. Il fera de 11 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Du Limousin à l'Auvergne, il pleuvra en matinée. Une amélioration est prévue l'après-midi. les précipitations seront beaucoup plus rares en Rhône-Alpes, où le soleil percera dans certaines vallées. Il fera de 7 à 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes - Côte d'Azur, Corse. – Grâce à un vent d'ouest soutenu, on retrouvera partout un beau soleil. Quelques averses menaceront le relief de la Corse. Il fera de 12 à 15 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 21 DECEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/30 P	KIEV	-9/-7 C	VENISE	7/11 P	LE CAIRE	12/20 S
				POINTE-A-PIT.	22/30 S	LISBONNE	13/17 N	VIENNE	-1/3 P	MARRAKECH	7/19 N
				ST-DENIS-RÉ.	23/28 N	LIVERPOOL	3/5 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/22 C
				EUROPE		LONDRES	5/7 C	BRASILIA	19/27 S	PRETORIA	16/33 S
				AMSTERDAM	1/4 P	LUXEMBOURG	2/4 P	BUENOS AIR.	16/23 P	RABAT	10/19 S
FRANCE métropole		NANCY	2/5 P	ATHENES	13/17 P	MADRID	4/10 S	CARACAS	23/29 S	TUNIS	10/16 P
AJACCIO	7/15 N	NANTES	5/10 N	BARCELONE	7/15 S	MILAN	7/10 C	CHICAGO	-4/3 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	9/14 C	NICE	7/13 S	BELFAST	7/9 N	MOSCOU	-16/-13 *	LIMA	23/28 C	BANGKOK	26/35 N
BORDEAUX	7/12 N	PARIS	5/10 N	BELGRADE	3/9 S	MUNICH	-1/3 P	LOS ANGELES	8/12 S	BOMBAY	21/30 N
BOURGES	5/10 N	PAU	4/11 C	BERLIN	-2/0 *	NAPLES	10/14 P	MEXICO	10/20 S	DJAKARTA	27/32 C
BREST	7/10 N	PERPIGNAN	8/14 S	BERNE	2/4 P	OSLO	-10/-6 C	MONTREAL	-13/-9 N	DUBAI	19/25 N
CAEN	5/8 N	RENNES	6/10 N	BRUXELLES	2/5 P	PALMA DE M.	9/16 S	NEW YORK	0/5 S	HANOI	23/26 C
CHERBOURG	3/9 N	ST-ETIENNE	4/9 N	BUCAREST	-5/2 N	PRAGUE	-4/-1 *	SAN FRANCIS.	7/10 S	HONGKONG	21/25 N
CLERMONT-F.	5/10 P	STRASBOURG	2/4 P	BUDAPEST	-1/1 C	ROME	10/15 P	SANTIAGO/CHI	13/19 P	JERUSALEM	12/20 N
DIJON	2/7 P	TOULOUSE	7/11 P	COPENHAGUE	1/3 S	SEVILLE	11/17 S	TORONTO	-5/0 N	NEW DEHLI	9/16 S
GRENOBLE	5/10 N	TOURS	4/11 N	DUBLIN	7/8 N	SOFIA	-4/4 N	WASHINGTON	1/8 S	PEKIN	-3/3 S
LILLE	4/7 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	1/4 P	ST-PETERSB.	-12/-9 S	**AFRIQUE**		SEOUL	-1/3 C
LIMOGES	5/9 N	CAYENNE	24/28 P	GENEVE	4/6 N	STOCKHOLM	-8/3 S	ALGER	8/18 N	SINGAPOUR	26/30 P
LYON	4/10 N	FORT-DE-FR.	24/29 S	HELSINKI	-9/-5 N	TENERIFE	14/19 C	DAKAR	22/27 S	SYDNEY	22/32 S
MARSEILLE	8/13 S	NOUMEA	26/32 S	ISTANBUL	9/12 N	VARSOVIE	-2/0 S	KINSHASA	21/29 P	TOKYO	6/14 N



Situation le 20 décembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 22 décembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ANGLETERRE.** Week-end à Londres à partir de 275 F par personne sur la base de 3 à 5 passagers partageant le même véhicule. Une promotion du voyagiste Bennett valable du 1er janvier au 31 mars. *Elle inclut* la traversée en shuttle d'un véhicule, une nuit en hôtel 2 étoiles, le petit déjeuner, le parking et les assurances. Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans. Au choix, six établissements, du 2 aux 4 étoiles. Renseignements au 01-48-01-87-77.

■ **FRANCE.** La chaîne parisienne Timhôtel fête ses quinze ans d'existence en offrant à ses clients, du 3 au 18 janvier, trois nuits et petits déjeuners pour le prix de deux, soit 1 000 F, 1 220 F ou 1 430 F selon l'emplacement et la catégorie de l'hôtel (2 ou 3 étoiles). A ceux qui ne restent qu'une ou deux nuits, le petit déjeuner est offert.

LOISIRS

Découvrir les astres sous une coupole ou à ciel ouvert

LES TÊTES-EN-L'AIR nocturnes sont traditionnellement déçues par le ciel parisien : même par temps dégagé, lorsque l'air est le plus pur, on ne peut observer, au plus, qu'une vingtaine d'étoiles. La faute en revient à la « pollution lumineuse », à la concurrence des éclats électriques qui portent ombrage au pâle scintillement des astres. Chaque apprenti astronome sait que, pour contempler la voie lactée, rien ne vaut les cieux montagnards, dégagés de toute lueur parasite.

A moins de trouver en ville la voûte artificielle d'un planétarium, dont les sièges inclinés et la chaleur capitonnée éviteront aux amateurs rhumes et torticolis. Le Palais de la découverte, qui vient de renouveler cette attraction, sera l'hôte parfait. Cette lanterne magique faisait déjà partie, en 1937, de l'Exposition internationale qui devait voir naître et perdurer ce temple populaire de la leçon de choses.

Le nouvel instrument, œuvre du verrier allemand Zeiss, multiplie les prouesses : le Starmaster peut projeter sur la coupole quelque neuf mille étoiles, dont la brillance flageolante est obtenue grâce à la puissance d'une lampe à arc, judicieusement canalisée par un réseau de fibres optiques. *« On peut même apporter ses jumelles, comme en extérieur ! »*, assure Michel Demazure, le directeur du Palais, pour souligner le réalisme de la projection.

Neuf mille étoiles, c'est apparemment pousser le souci du détail un peu loin, puisque l'œil humain n'est capable, par la nuit la plus limpide, de n'en discerner « que » quatre mille. Ce serait oublier que le planétarium reproduit l'espace visible depuis les deux hémisphères, et qu'il est avant tout une machine à voyager : un demi-tour de globe et nous voilà sous le ciel austral pour admirer ses éclatantes nébuleuses !

Plus fort encore, les animateurs du Palais de la découverte propulsent leur public sur Saturne ou Mercure pour admirer un clair de Terre. La course des astres est si bien inscrite dans les tables astronomiques qu'il est possible d'observer le ciel qu'étudiaient les Egyptiens ou celui qui sera visible dans des milliers d'années. Les séances thématiques du planétarium mettent à profit ses capacités : on peut, au choix, étudier étoiles et galaxies ; s'initier à l'astronomie, s'intéresser à la Lune, reconnaître les planètes, comprendre le cycle des saisons...

PLUS DE CENT PLANÉTARIUMS

Il existe plus d'une centaine de planétariums répartis sur tout le territoire, du plus sophistiqué au plus rustique – une structure gonflable et mobile, qui peut accueillir une poignée de spectateurs. La liste est disponible sur le serveur de l'Association française d'astronomie (*3615 BIGBANG, 2,23 F/mn*). L'AFA propose même un planétarium personnel, sous la forme d'un CD-Rom très bien réalisé, intitulé « Balade à ciel ouvert », qui permet de naviguer devant son ordinateur, sous la voûte céleste virtuelle (prix de lancement 290 F).

Ceux qui ne craignent pas les frimas, *particulièrement propices* à de bonnes observations, peuvent aussi rejoindre l'un des 700 clubs ou associations d'astronomie qui émaillent le territoire. Une étude de l'Association nationale science et technique jeunesse (ANSTJ), datant de mars 1995, dresse un inventaire de *ces structures d'animation* et une typologie de leurs activités : la moitié s'adressent à des publics extérieurs, à des fins d'initiation ou de vulgarisation, un tiers environ à des membres débutants, et un cinquième réserve ses activités à des membres avertis. *« Un quart des astronomes professionnels est issu du tissu associatif »*, rappelle Eric Piednoël, directeur des réseaux et de l'animation de l'AFA. Certains observatoires, comme celui du Pic du Midi, font, à l'inverse, appel à des amateurs qui se relaient afin de poursuivre des campagnes de mesure parfois fastidieuses.

Les clubs ont le grand avantage de diviser le coût des instruments. *Si les jumelles sont l'outil par excellence* du débutant, celui-ci devra vite acquérir une lunette (115 x 900), pour 3 000 francs environ, avant de passer au télescope de 200 millimètres (10 000 à 20 000 francs). Au-delà, il vaut *mieux rejoindre des observatoires* qui offrent des télescopes de qualité quasi professionnelle. Deux cent clubs environ proposent ce type d'instrument. *« Mais nous manquons de lieux d'initiation où l'on pourrait se mettre à l'astronomie aussi naturellement que l'on peut apprendre la planche à voile »*, regrette M. Piednoël, qui rêve de coupler cette pratique nocturne à d'autres types de loisirs.

Pourquoi ne pas imaginer des semaines ski-télescope ? Le succès des Nuits des étoiles filantes ou des événements exceptionnels comme le passage de la comète Hale-Bopp au printemps – *« 100 000 personnes sur le terrain »* – témoigne selon lui de la fascination qu'exercent les astres. Mais l'évangélisation astronomique sera longue. La France, dont un quart de la population pense encore que c'est le Soleil qui tourne autour de la Terre, préfère encore largement... l'astrologie.

Hervé Morin

Pratique

● **Planétarium :**
Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.
Tarifs : 27 F pour les salles d'expériences et les conférences (réduit 17 F) ; supplément planétarium 13 F. Horaires des séances (vacances scolaires) : 11 h 30, 14 heures, 15 h 15, 16 h 30, 17 h 45. Fermé le lundi, et le 25 décembre. Réservations : *01-40-74-81-73*.

● **Associations et clubs :**
– Association française d'astronomie (AFA), 17, rue Emile-Deutsch-de-la-Meurthe, 75014 Paris. Tél. : 01-45-89-81-44. L'AFA édite le mensuel *Ciel et Espace* – qui propose dans son numéro de janvier un calendrier des événements astronomiques de 1998 – et alimente le serveur Minitel bien documenté, 3615 BIGBANG (2,23 F la minute).
– La Société astronomique de France propose des cours d'initiation (3, rue Beethoven, 75016 Paris) et des conférences, de type « société savante ». Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.
– L'Association nationale science et technique jeunesse propose à travers ses clubs, centres de vacances et stages de formation des projets et une démarche scientifiques ayant une visée pédagogique – construction de micro-fusées par exemple. Secrétariat général : 16, place Jacques-Brel, 91130-Ris Orangis. *Tél. : 01-69-02-76-10.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97284

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II										■		
III			■									
IV						■					■	
V				■						■		
VI							■					
VII		■						■				
VIII				■					■			
IX					■							
X								■				

HORIZONTALEMENT

I. Pour circuler librement. – II. Qui ont subi bien des malheurs. Fait le paresseux en Amérique du Sud. – III. Eclaire la vallée des Rois. Coulent sur les bords du Rhin. – IV. Toujours en opposition. Se décroche pour obtenir l'impossible. – V. Dans un présage. Va de l'arbre à la bouteille. Coule en Italie. – VI. Plier les voiles. Un grand saut dans le vide. – VII. Protecteurs des foyers. Fait avant de partir. – VIII. Ferré ou ...tard. Un héros pour Virgile. Produit de l'effet s'il est bon. – IX. A des dispositions mais dans l'autre sens. Exposé. – X. Fixée solidement. Port méditerranéen.

VERTICALEMENT

1. Ferment la marche. – 2. Ramène au calme. Un raccourci pour tout le reste. – 3. Patrie d'Abraham. En famille avec le guillaume. – 4. Fit le trou. Donne le ton. Le même mot à l'envers. – 5. Pour faire de bonnes prises en eaux douces. – 6. Décoration de façade. Fêté le 28 juin. – 7. Sa tour en a vu de belles. Pris pour faire le vide. – 8. Que d'eau, que d'eau ! Prises de bec. – 9. Façonnent la pièce. Pièce de charpente. – 10. Bien arrivé. Succès de courte durée. – 11. Graffitis ou art contemporain. Art contemporain ou récupération. – 12. S'intéresse à tout ce qui bouge.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97283

HORIZONTALEMENT

I. Presse-citron. – II. Lacté. Anière. – III. Apo. Raniment. – IV. Ipso facto. It. – V. Sas. Rincée. – VI. Are. Urée. Art. – VII. Nièces. Ernée. – VIII. Té. Oter. Ha. – IX. Irait. Agirai. – X. Nauséabondes.

VERTICALEMENT

1. Plaisantin. – 2. Rappariera. – 3. Ecossée. An. – 4. St. Cois. – 5. Serfouette. – 6. Aa. Rse. – 7. Cancre. Rab. – 8. Initiée. Go. – 9. Timon. Rhin. – 10. Réé. Canard. – 11. Ornière. Ae. – 12. Netteté. Is.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1771

CHAMPIONNAT DE POLOGNE PAR ÉQUIPES
(*Krynica, 1997*)
Blancs : Krasenkov.
Noirs : Rosentalis.
Début anglais.

1. ç4	é6	10. Fg5	ç6
2. Cç3 (a)	Fb4 (b)	11. Fç2	Fé7
3. é4 (c)	Cé7 (d)	12. Té1	Fé6 (j)
4. Cf3 (e)	0-0	13. Dd3	g6 (k)
5. d4	d5	14. Fh6	Té8
6. çxd5	éxd5	15. Txé6!! (l)	fxé6
7. Fd3	dxé4 (f)	16. Cg5 (m)	Da5 (n)
8. Fxé4	Cd5 (g)	17. b4!! (o)	Df5 (p)
9. 0-0! (h)	Cf6 (i)	18. Dé3!! (q)	abandon (r)

NOTES

a) Ou 2. Cf3, Cf6 ; 3. g3 ou 2. Cf3, d5 ; 3. g3, Cf6 ; Fg2, dxç4.

b) 2..., Cf6 et 2..., d5 permettent encore de retrouver des lignes de jeu usuelles.

c) Après 3. g3, Cé7 ; 4. Fg2, 0-0 ; 5. Db3, ç5 ; 6. a3, Fa5 ; 7. é3, Cb-ç6 ; 8. Cg-é2, Fb6 ; 9. 0-0, Ca5 ; 10. Da2, d5 ; 11. d3, dxç4 ; 12. dxç4, les Blancs n'ont qu'un très léger avantage (Karpov - van der Wiel, Wijk aan Zee, 1988). De même, après 3. Dç2, Cf6 ; 4. a3, Fxç3 ; 5. Dxç3, b6 ; 6. b4, 0-0 ; 7. Fb2, d6 ; 8. é3, Cb-d7 ; 9. Cf3, a5 ; 10. Fé2, axb4 ; 11. axb4, Txa1 ; 12. Fxa1, Fb7 ; 13. 0-0, ç5 (Karpov - van der Wiel, Haninge, 1990. Enfin, 3. Db3, Cç6 (Fa5 ou a5) est une suite courante.

d) Ce développement rampant du C-R, qui a souvent lieu dans ce début après 3. g3, Cé7 ou après 3. Cf3, Cé7, est ici obligatoire : si 3..., Cf6 ; 4. é5. Reste que le roque noir est mieux protégé par un C en F6. 3..., ç5 est jouable : 4. Cb5, d6 ; 5. a3, Fa5 ; 6. b4, a6 ; 7. bxa5, axb5.

e) Ou 4. d4, d5 ; 5. é5, ç5 ; 6. a3, Fxç3+ ; 7. bxç3, Cb-ç6 ; 8. Cf3, 0-0 ; 9. Fd3, h6 ; 10. 0-0, dxç4 ; 11. Fxç4, çxd4 ; 12. çxd4, b6 ; 13. Dd3, Fb7 ; 14. Fa2, Cg6 ; 15. d5! et les Blancs prennent l'initiative (Hodgson-Rosentalis, 1993).

f) 7..., Fxç3 ; 7..., ç6 et 7..., ç5 sont à envisager.

g) 8..., ç6 préparant 9..., Ff5 semble meilleur.

h) Sans craindre 9..., Fxç3 ; 10. bxç3, Cxç3 à cause de 11. Fxh7+, Rxh7 ; 12. Dd3+ et 13. Dxç3 ni 9..., Cxç3 ; 10. bxç3, Fxç3 ; 11. Fxh7+ etc.

i) L'arrivée du C-R en f6 a demandé trois temps.

j) La position des Noirs est extrêmement difficile. Se défendre contre la menace de mat Dd3 - Fxf6 et Dxh7 *n'est pas simple*. Les Noirs ne veulent pas enfermer leur F-D par 12..., Cb-d7 et pensent qu'ils ont le temps d'adopter *la meilleure position défensive* Fé6 - Fé7 - Cbd7 et Cf8.

k) 13..., Cb-d7 paraît nécessaire.

l) La réfutation. Le C-D noir est toujours sur sa case de départ.

m) Menace 17. Cxh7 !

n) Si 16..., Ff8 ; 17. Cxh7!, Fxh6 (ou 17..., Rxh7 ; 18. Dxg6+, Rh8 ; 19. Fg5, Cb-d7 trop tard ; 20. Cé4 avec gain) ; 18. Dxg6+, Rh8 ; 19. Cxf6 ou bien 18..., Fg7 ; 19. Cxf6+, Dxf6 ; 20. Dxé8+.

o) Sacrifice de déviation : si 17..., Dxb4 ou Fxb4 ; 18. Cxh7 !.

p) Tout semble être en ordre.

q) Un pas de la D blanche et tout s'écroule.

r) Si 18..., Dxç2 ; 19. Dxé6+, Rh8 ; 20. Df7, Tg8 ; 21. Dxh7+, Cxh7 ; 22. Cf7 mat. Si 18..., Dg4 ; 19. f3. Si 18..., Cg4 ; 19. Fxf5, Cxé3 ; 20. Fxé6+, Rh8 ; 21. Cf7+, Rg8 ; 22. Cd6+, Rh8 ; 23. Cxé8.

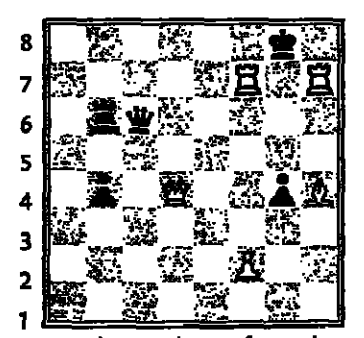
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1770
A. S. GURVICH (1960)

(Blancs : Rg7, Ta6 et ç6, Pd6. Noirs : Ré8, Db7, Pd7.)

Si 1. Tç-b6 ?, Dg2+.

1. Ta-b6 !, Da8+ ; 2. Tç8+ !! (si 2. Tç2 ?, Da1+ ; 3. Tb-b2, Dg1+ ; 4. Tg2, *Dd4+ ; 5. Rh7, Dh4+ ! ; 6. Rg6, Dé4+*), **Dxç8 ; 3. Tb3!, Da8 ; 4. Té3+, Rd8 ; 5. Rf8! et les Blancs gagnent.**

ÉTUDE N° 1771
S. ISENEGGER (1940)



Blancs (5) : Rd4, Tf7 et h7, Fb4, Pf2.
Noirs (5) : Rç6, Dg8, Tb6, Pb4 et g4.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

هكذا من الاصل

Une sélection de spectacles pour les fêtes

Parmi tous les spectacles et expositions de cette fin d'année, le service culturel du *Monde* propose sa sélection à ses lecteurs. Du Théâtre équestre Zingaro aux *Fourberies de Scapin* à la Comédie-Française, d'Henri Dès, le chanteur préféré des enfants, à des ateliers de théâtre pour les jeunes, des grandes voix du flamenco au Châtelet à Françoise Pollet dans *Le Chevalier à la rose*, Salle Pleyel, de la superbe exposition sur le Vanuatu au récital de Juliette salle Gaveau, plus de quatre-vingts événements ont été choisis, à Paris comme en régions. Ceux du moins où il restait des places. Voici un petit guide pour les indécis.

THÉÂTRE

LES FOURBERIES DE SCAPIN

de Molière
Mise en scène de Jean-Louis Benoit, avec, en alternance, Gérard Isabelle Gardien et Claudie Guillot, Céline Samie et Florence Viala, Nicolas Lormeau, Philippe Torreton, Christian Blanc, Bruno Raffaelli.
■ Un portrait de Scapin par Philippe Torreton, dont le jeu tout de franchise et par moments de rêverie, donne à la farce de Molière une dimension inhabituelle.
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Les mercredi 24 et dimanche 28, 20 h 30 ; les jeudi 25, vendredi 26, lundi 29, 14 heures. Deux représentations supplémentaires sont prévues les 31 décembre et 2 janvier, à 14 heures. Tél. . 01-44-58-15-15

ET SOUDAIN, DES NUITS D'ÉVEIL

Mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec Myriam Azencot, Duccio Bellugi Vannuconi, Juliana Carneiro Da Cunha, Sergio Canto, Laurent Clauwaert, Martial Jacques, Myriam Boullay, Nicolas Sotnikoff, Renata Ramos-Maza, Marie-Paule Ramo-Guinard, Carolina Pecheny, Esther André-Konstantellos.
■ Un groupe de Tibétains demande asile et hospitalité à une troupe de théâtre. Rencontre et interrogation de deux mondes. Le retour à la création collective par le Théâtre du Soleil.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. A partir du 26 décembre. Du mercredi au samedi, 19 heures ; le dimanche, 13 heures. Tél. : 01-43-74-24-08. Jusqu'au 30 mars.

CYRANO DE BERGERAC

d'Edmond Rostand
Mise en scène de Jérôme Savary, avec Francis Huster, Philippe Khorsand, Cristiana Reali, Virginie Bayle, Jean-Marc Thibault, Jean-Luc Abel, Thierry Borgoltz, François Borysse, Michel Bouis, Alexandre Boussat, Alexandre Brasseur, Thierry de Carbonnières, Manuel Carlé.
■ Francis Huster au sommet de sa forme, guidé par un Savary vif et inspiré.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, 20 h 30 ; le jeudi, à 17 heures ; le dimanche, 15 h 30. Tél. : 01-53-65-30-00. Jusqu'au 31 janvier.

L'HOMME QUI

Recherche théâtrale de Peter Brook, à partie de *L'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau*.
Avec Maurice Benichou, Sotigui Kouyate, Bruce Myers, Yoshi Oida.
■ Une expérience unique, menée auprès des victimes d'affections neurologiques, devenue un spectacle drôle et poignant mené par un quatuor de comédiens hors pair.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Du mardi au samedi, 20 h 30. Samedi à 16 heures. Jusqu'au 31 décembre. Tél. 01-46-07-34-50.

LES MARCHANDS DE GLOIRE

de Paul Divoix, Marcel Pagnol, Robert Trébor.
Mise en scène : Michel Fagadau. Avec Michel Galabru, Pierre Meyrand, Jacques Boudet, Pascale Roberts, Yannick Soulier
■ La comédie antiélectorale et anti-traficotages en tous genres de Pagnol, portée à ses plus gros effets comiques par l'art de Michel Galabru.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e, Du mardi au samedi, 20 h 30. Samedi à 16 h 30 et dimanche à 15 heures. Tél. : 01-53-23-99-19.

ÉCLIPSE

Par le Théâtre équestre Zingaro
Mise en scène : Bartabas. Avec Julio Arozarena, Nathalie Barot, Abdelrahman El Bahjaoui.
■ Une envoûtante symphonie en noir et blanc, au galop des chevaux, rythmée par les accents profonds de six musiciens et d'une chanteuse coréenne.
Fort d'Aubervilliers, 176, avenue Jean-Jaurès, Aubervilliers. Mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, dimanche 17 h 30. Tél. : 01-49-87-59-59.

MARCEL MARCEAU

Pantomimes de style, pantomimes de Bip
■ Le mime Marceau fête les cinquante ans de Bip, et rend hommage à celui qu'il admire depuis toujours : Charlot.
Chapeau melon, ou l'extraordinaire odyssée de Jonathan Bowler
■ La dernière création du mime, ici entouré des douze mimes de sa compagnie.
Espace Pierre-Cardin, 1, avenue Gabriel, Paris 8e. Pantomimes..., les mardi et mercredi, 20 h 30. Jusqu'au 7 janvier ; Chapeau melon... jeudi, vendredi et samedi, 20 h 30. Dimanche à 15 heures. Jusqu'au 11 janvier. Tél. : 01-42-65-27-35

ONE MAN SHOW

LE TOUCHER DE LA HANCHE

de et par Jacques Gamblin
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Gaîté. Du mardi au samedi, 20 h 30. Matinées le samedi, 18 h 15 et le dimanche, 16 heures. Jusqu'au 25 janvier. Tél. : 01-43-22-16-18.

FAMILLE JE VOUS AIME

de et par Alex Métayer
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mo Trinité. Jusqu'au 3 janvier. Tél. : 01-49-95-99-99. De 120 à 200 F.

EXPOSITIONS

GILBERT AND GEORGE

■ Il reste encore quelques jours pour découvrir ces duettistes anglais qui se mettent en scène apparemment sans pudeur, parlent religieusement de la vie, de leurs peurs, de leurs désirs et de leurs rêves, à travers des images chocs, monumentales comme des vitraux, qui aujourd'hui tournent à la grisaille, comme leurs cheveux.
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30. Tél. : 01-53-67-40-00. 27 F. Jusqu'au 4 janvier.

PHOTOMONTAGES VICTORIENS

■ Georgiana Berkeley (1831-1919) a laissé, comme nombre d'Anglaises fortunées, un album de photomontages constitués d'aquarelles et de portraits photographiques de ses proches. Délicat et malicieux, plein d'humour, imprégné de l'imaginaire victorien et des rêveries d'un Lewis Caroll.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Dimanche, de 9 heures à 18 heures. Nocturne le jeudi jusqu'à 21 h 45. Tél. : 01-40-49-48-14. 39 F, le dimanche 27 F. Jusqu'au 4 janvier.

JACOB RIIS

■ Ce Danois, émigré aux Etats-Unis en 1870, a constitué les premières archives photographiques sur la misère humaine, à New York, au tournant du siècle. Les images, prises par lui ou par d'autres, servaient à dénoncer le scandale des SDF et des taudis. Le président Roosevelt s'est servi des documents pour appliquer son programme de réformes et détruire des quartiers insalubres.
Galerie Fait et Cause, 58, rue Quincampoix, Paris 4e. Du mardi au samedi, de 13 heures à 19 heures. Tél : 01-42-74-26-36. Entrée libre. Jusqu'au 10 janvier.

ANNA ET BERNHARD BLUME

■ Il y a beaucoup d'humour dans les photographies conceptuelles du couple allemand Blume, à découvrir dans trois lieux, notamment à l'hôtel de Rothschild. Ce sont des mises en scènes en noir et blanc, mouvementées en diable, réjouissantes et angoissantes. Les auteurs sont bousculés, dans un univers en apesanteur, par des objets volants identifiés – pommes de terre, assiettes, vases, arbres, chaises, canapés –, mais aussi par d'étranges formes géométriques, blanches et animées. Les images sont (dé)construites à l'équerre, les personnages perdent pieds, les visages sont flous et grotesques, les vêtements étriqués. On peut y voir des petits bourgeois pris au piège par l'absurde de la société de consommation. Mais aussi une allégorie d'une Allemagne de l'après-guerre bouleversée.
Goethe Institut, 31, rue Condé, Paris 6e. Du lundi au vendredi, de 12 heures à 20 heures. Samedi jusqu'à 18 heures. Tél. . 01-40-46-69-60. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.
Galerie Françoise-Paviot, 57, rue Sainte-Anne, Paris 2e. Du mardi au samedi, de 14 h 30 à 19 heures. Tél. : 01-42-60-10-01. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier
Centre national de la photographie, hôtel de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Tél. . 01-53-76-12-32. 30 F. Jusqu'au 16 février

LE NU, ENTRE PEINTRES ET PHOTOGRAPHES

■ C'est l'exposition photographique la plus passionnante du moment. 350 œuvres, pour beaucoup méconnues ou inédites, venant de collections multiples, montrent combien la photographie au XIXe siècle fut étroitement associée au processus de création des peintres, sculpteurs et dessinateurs.
Bibliothèque nationale de France, hall Est, quai François-Mauriac, Paris 13e. Du mardi au samedi, de 10 heures à 19 heures ; dimanche, de 12 heures à 18 heures. Tél. : 01.53.79.53.79. 20 F. Jusqu'au 18 janvier.

GÉRICAULT

■ A partir d'une soixantaine de dessins et d'estampes de Géricault conservés dans son fonds, l'Ecole des beaux-arts montre la toute récente descendance du précurseur de la peinture romantique. Après avoir pris une leçon de virtuosité, on s'attardera devant les travaux des étudiants des ateliers Alberola, Boltanski ou Messager, qui commentent, souvent sans le décliner, leur illustre devancier.
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Tous les jours sauf lundi, de 13 heures à 19 heures. Tél. . 01-47-03-50-00. 30 francs. Jusqu'au 25 janvier.

GEORGES DE LA TOUR

■ L'exposition vedette de l'hiver et une belle revanche pour un peintre célèbre de son vivant mais complètement oublié après sa mort, jusqu'en 1972, date de sa première rétrospective à l'Orangerie. L'humanité selon Latour : des voleurs, des mendiants, des demi-mondaines. Mais aussi des pénitentes en voie de canonisation, des ermites, des saints, traités dans une facture sobre et démonstrative, qui érige la chandelle et le clair-obscur en principe pictural.
Grand Palais, entrée Clemenceau, 3, avenue Eisenhower, Paris 8e. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 13 heures sur réservation, sinon de 13 heures à 20 heures. Nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Tél. : 01-44-13-17-17. 56 francs (réservation) et 50 francs. Jusqu'au 26 janvier.

LÉON SPILLIAERT

■ Un peintre d'Ostende, moins connu que son contemporain James Ensor. Symboliste et visionnaire aussi, cet enfant chéri d'Emile Verhaeren avait de terribles insomnies, dont il tirait profit en déambulant parmi les ombres de la nuit qu'il voulait cerner. Une centaine d'œuvres de jeunesse, la période la plus faste, sont venues des musées d'Ostende et de Bruxelles.
Musée-Galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Fermé les 25 décembre et 1er janvier. Tél. : 01-45-56-60-17. 25 F. Jusqu'au 28 février.

VILHELM HAMMERSHOI

■ La redécouverte d'un peintre totalement ignoré depuis sa mort, en 1916, pour cause d'indépendance artistique absolue. Une œuvre inclassable, plus proche du pictorialisme des photographes que de n'importe quel mouvement pictural. Des intérieurs vides, des personnages réduits à des silhouettes vues de dos, dans des clairs-obscurs mêlant les gris, les ocres et les bruns.
Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, Paris 7e. Du mardi au samedi, de 10 heures à 18 heures. Nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Dimanche de 9 heures à 18 heures. Tél. : 01-40-49-48-14. 39 F. Jusqu'au 1er mars.

LE NU DANS L'ŒUVRE DE FÉLIX VALLOTTON

■ Cochons, les Suisses ? Pas vraiment : qui voudra lorgner les nus de Vallotton pour y trouver de l'émoustillant ou du simple croquignolet sera déçu. Qui veut prendre une leçon de vérisme en peinture sera comblé : Vallotton n'épargne rien des petits ou gros défauts de ses modèles, et se révèle en cela un précurseur de la nouvelle objectivité.
Fondation Dina Vierny-Musée Maillol, 59-61, rue de Grenelle, Paris 7e. Tous les jours de 11 heures à 18 heures. Tél. : 01-42-22-59-58. 40 francs. Jusqu'au 10 mars.

Ombre et lumière du Vanuatu

Une des plus belles expositions de l'année nous vient du Vanuatu : *un archipel mélanésien au nord de la Nouvelle-Calédonie, dans le* Pacifique. Un concept – celui de l'ombre et de la lumière – rassemble 400 pièces. L'ombre, ce sont les secrets partagés par les initiés dans *l'obscurité de la maison des hommes.* La lumière, *c'est la danse* pratiquée en plein air sur la place du village, ornée d'effigies humaines sculptées dans des fougères géantes. Cette exposition est aussi une formidable leçon donnée par des artistes à part entière qui peignent, sculptent, assemblent. Les onze mannequins (ou *rambaramb*) réunis dans une semi-pénombre sont étonnants.
★ Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tous les jours de 10 heures à 17 h 30. Samedi et dimanche, jusqu'à 18 heures. Fermé le mardi. Tél. : 01-43-46-51-61. 30 F. Jusqu'au 2 février.

DANSE

CASSE-NOISETTE

■ L'argument est d'Alexandre Dumas et la chorégraphie signée Charles Jude, nouveau patron de la danse à l'Opéra de Bordeaux. Les costumes de Philippe Binot sont à eux seuls une promesse de bonheur.
Opéra de Bordeaux, Place de la comédie, 33000 Bordeaux. Jusqu'au 31 décembre (sauf les 22, 24, 25 et 30), 20 heures. Les 21, 23, 26, et 28, à 15 heures. Le 31 décembre, soirée de gala, à 20 heures. Tél. : 05-56-00-85-20. De 45 F à 150 F. Gala : de 70 F à 300 F.

LE BAL DINGUE

■ Le Bal Dingue, c'est dingo et ça valdingue. C'est pour les grands, mais aussi pour les petits. Philippe Chevalier, ex-danseur chez Philippe Decouflé, fait danser.
Les Etoiles, 61, rue du Château-d'eau, Paris 10e. Mo Château d'eau. Le 21 décembre, 18 h 30. Tél. : 01-42-03-18-22. 70 F. Gratuit pour les enfants.

RAYMONDA SOIRÉES FOKINE/NIJINSKI

■ Qui a vu Sylvie Guillem dans *Raymonda* aimera la danse jusqu'à la fin de ses jours. Pietragalla est prévue les 25 et 26, ainsi que le 30. Cette *Raymonda* est donnée dans la version Noureev à l'Opéra Bastille. Plus intime, le plateau de Garnier accueillera les ballets de Fokine, et l'*Après-midi d'un Faune*, de Nijinski.
« Raymonda », Opéra Bastille, 120, rue de Lyon, Paris 12e. Mo Bastille. Jusqu'au 17 janvier. 19 h 30 (dimanche à 15 heures). De 50 F à 395 F. Soirée Fokine/Nijinski, Opéra Garnier, Place de l'Opéra. Mo Opéra. Jusqu'au 30 décembre, 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 395 F.

TANGO PASION

■ Pas glissés, volte-face, regards lointains, tout le tintouin qui fait du tango un art de séduire très codé. Hector Zaraspe signe ce spectacle qui a fait le tour du monde et qui revient à Paris avec de nouveaux numéros, de nouveaux costumes, de nouveaux danseurs. La musique : le Sexteto Mayor !
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Du 22 décembre au 11 janvier, 20 h 30. Matinées, les 28, 1er, 4, et 11 janvier, 15 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 70 F à 390 F.

SALSA DEL WEB

■ Danser toute la nuit dans un des endroits les plus originaux de Paris pour atterrir en 1998 sur de bons rythmes.
Webbar, 32, rue de Picardie, Paris 3e. Mo Arts-et-métiers. Soirée spéciale réveillon. Dîner à 21 heures. Soirée à partir de 23 heures. Tél. : 01-42-72-66-55. Dîner et soirée, 250 F. Soirée seule : 150 F. Tél. : 01-42-72-66-55.

MERCE CUNNINGHAM

■ Merce Cunningham et Rei Kawakubo, avec Roy Lichtenstein, Steve Lacy, Brian Eno. Des merveilles et des *events* dont un dans le décor du *Grand Verre* de Marcel Duchamp, reconstruit par Jasper Johns.
Opéra Garnier, Place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. Deux programmes, du 6 au 17 janvier, 19 h 30, sauf le 11, à 15 heures. Relâche le 12 janvier. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 280 F.

GISELLE OU LE MENSONGE ROMANTIQUE

■ Maryse Delente donne sa version de *Giselle*. La belle illusion de ces êtres éthérés qui vous conduisent à la mort d'un simple regard. La chorégraphe aime la psychologie, experte à rendre les nuances des sentiments.
Ballet du Nord, 33, rue de l'Epeule, 59100 Roubaix. Le 27 décembre, à 20 h 30, le 28, à 16 heures. Tél. : 03-20-24-66-66. De 60 F à 130 F.

هكذا من الاصل

CLASSIQUE

LA VIE PARISIENNE

d'Offenbach
Cécile Galois (Métella), Maryse Castets (Gabrielle), Michel Trempont (baron de Gondremarck), Raphaëlle Farman (baronne de Gondremarck), Jean-Francis Lapointe (Raoul de Gardefeu), Sophie-Marie Martel (Pauline), Marc Barrard (Bobinet), Ricardo Cassinelli (le Brésilien), Jacques Sereys (Prosper, Frick), Christian Jean (Urbain), Ballet, Chœur et Orchestre national du Capitole de Toulouse, Claude Cuguillère (direction), Jérôme Savary (mise en scène), Patrick Segot (chorégraphie).

■ Un grand classique particulièrement bien distribué vocalement. Que ceux qui ne pourront assister à ces représentations toulousaines se jettent sur la réédition du légendaire enregistrement de la troupe Renaud-Barrault que Musidic vient de rééditer en un CD.
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. Le 27 décembre, 14 h 30 et 20 h 30. Le 28, 14 h 30. Les 30 et 31, 20 h 30. Tél. : 05-61-22-80-22. De 80 F à 250 F.

La Maréchale von Pollet

Triste de ne pas avoir été conviée par l'Opéra-Bastille pour chanter la Maréchale, le rôle de sa vie, Françoise Pollet se console dans les bras de Marek Janowski devant le public de la Salle Pleyel. Pollet a été encensée par la critique allemande lorsqu'elle chantait ce rôle dans la troupe de l'Opéra de Lübeck et applaudie à tout rompre quand elle s'est produite sur la scène du Capitole de Toulouse devant un public qui ne s'en laisse pas compter.
★ Tchaïkovski : *Le Lac des cygnes, suite*. Strauss : *Le Chevalier à la rose, suite et scène finale*. Sumi Jo (Sophie), Françoise Pollet (la Maréchale), Hélène Perraguin (Octavian), Christophe Ramon (le baron Ochs), Orchestre philharmonique de Radio France, Marek Janowski (direction). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 23 décembre, 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

LA BELLE HÉLÈNE

d'Offenbach
Troupe, Chœur et Orchestre Opéra-Eclaté, Dominique Trottein, Joël Suhubiette (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).

■ Offenbach est une vieille connaissance du metteur en scène Olivier Desbordes et de la troupe itinérante Opéra-Eclaté. On ne saurait trop recommander aux amateurs d'aller au Théâtre Silvia-Monfort se régaler des galéjades gréco-Napoléon III d'Offenbach et de ses librettistes.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. Les 23, 24, 26, 29, 30 et 31 décembre et les 1er et 2 janvier, 20 h 30. Les 25 et 28 décembre et le 4 janvier, 17 heures. Le 27 décembre et le 3 janvier, 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-45-31-10-96. 180 F.

OPÉRAS LOUFFES

Sacha Guitry et Louis Beydtz : *La Société des messieurs prudents*. Franc-Nohain et Claude Terrasse : *La Botte secrète*
Solistes vocaux, France Pennetier, Vincent Leterme (piano), Jean-Claude Pennetier (direction), Mireille Larroche (mise en scène), Anne-Marie Gros (chorégraphie).

■ Sacha Guitry, Louis Beydtz, Franc-Nohain, Claude Terrasse : de ces quatre écrivains et compositeurs, seul le premier est passé à la postérité. Injustice criante : ces deux petits chefs-d'œuvre sont désopilants et Claude Terrasse comme Louis Beydtz des compositeurs qui savaient trousser des airs et des ensembles inoubliables. Quant à Franc- Nohain, on lui doit le livret salace de *L'Heure espagnole* de Ravel.
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes (canal Saint-Martin), Paris 10e. Mo Jaurès, Louis-Blanc. Le 27 décembre et les 1er, 2 et 3 janvier, 21 heures ; Le 28 décembre et le 4 janvier, 17 heures. Tél. : 01-42-45-18-20. 150 F.

ORPHÉE AUX ENFERS

d'Offenbach
Yann Beuron, Marc Duguay (Orphée), Natalie Dessay, Stéphanie Morales (Eurydice), Jean-Paul Fouchécourt, Eric Huchet (Pluton, Aristée), Laurent Naouri, Laurent Alvaro (Jupiter), Steven Cole (John Styx), Ballet du Grand Théâtre de Genève, Orchestre de chambre de Grenoble, Chœur et orchestre de l'Opéra de Lyon, Marc Minkowski (direction), Laurent Pelly (mise en scène), Dominique Boivin (chorégraphie).

■ Affiche de grand luxe pour l'une des meilleures partitions d'Offenbach. Marc Minkowski partage avec Nikolaus Harnoncourt une vraie passion pour Offenbach !
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. Les 27, 30 et 31 décembre, 20 h 30 ; Le 28, 17 heures. Tél. : 04-72-00-45-45. De 90 F à 380 F.

JAZZ

QUEEN YAHNA

■ Née à Philadelphie, membre de l'Eglise baptiste, la chanteuse de gospel et de jazz Queen Yahna rendra hommage à Mahalia Jackson. Le genre peut souvent virer à la facilité. Ici, le choix du répertoire place la barre dans les cieux.
Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy. Paris 16e. Mo Passy. Le 25 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre sur réservation.

ALAIN JEAN-MARIE BIGUINE REFLECTIONS

■ Tous les jazz lui vont à merveille, avec une petite préférence pour le post-bop et la ballade. Et pour rappeler ses racines culturelles – il est né à Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, en 1945 –, le pianiste Alain Jean-Marie a fondé Biguine Reflections. Sans exotisme, avec une suprême élégance, une manière d'aborder le rythme qui appelle les mouvements du corps.
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Les 25, 26, 27, 29, 30 et 31 décembre, 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

BIG JOE TURNER

■ L'intitulé de son Memphis Blues Caravan Show en dit long. On est aux Etats-Unis, dans une des villes (Memphis, Tennessee) qui a porté le blues noir. Big Joe Turner, directeur musical et bassiste, est entouré d'une des anciennes voix des Drifters et des Coasters, Clarence Walker, et d'une formation avec rythmique et section de vents. Répertoire Otis Redding, Marvin Gaye, B. B. King... Ça devrait passer.
Jazz club Lionel Hampton, hôtel Méridien, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. Les 26, 27, 29, 30 et 31 décembre, les 1er, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 janvier, 22 h 30. Tél. 01-40-68-30-42. 160 F ; 450 F (deux consommations) le 31 décembre.

RHODA SCOTT

■ A force d'habiter l'Ile-de-France, d'être ici, la critique et les médias ne la « voient » plus. Rhoda Scott est une organiste sensible, énergique, gorgée de sève, de swing et de spleen. Son public ne l'a jamais trahie. Un soir de réveillon où l'on se sent seul, un début d'année difficile, elle est la compagne idéale. Joe Thomas est au ténor et à la flûte et Noël McGhie à la batterie.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 31 décembre, 2 et 3 janvier, 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

DIXI-PROJECT BEX MACHINE

■ Passé par le Mingus Big Band, titulaire, à trois reprises, du poste de tubiste dans l'ONJ, Didier Havet rend actuelle l'écriture des formations dixieland des débuts du jazz. Sextette avec trompette, saxo, clarinette, banjo et planche à laver. Au même programme le Bex Machine de l'organiste Emmanuel Bex, l'une des formations les plus généreuses et enjouées du moment. François Laizeau est à la batterie. Jazz et calypso, swing de bout en bout.
Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy. Paris 16e. Mo Passy. Le 28 décembre, 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

NATUREL QUINTET

■ *Deux frères du jazz – moins* lâchés au quotidien que les Belmondo, mais pas vraiment tristes non plus –, les Naturel, Gilles (contrebasse) et Guillaume (saxophones) grandis dans l'esprit du hard bop. Avec eux, deux solistes qui ont rang d'artistes, le trompettiste Eric Le Lann et le pianiste Laurent de Wilde. Philippe Soirat est à la batterie. Niveau d'excellence.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 28 et 29 décembre, 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

HAL SINGER

■ Installé en France depuis plusieurs années, le saxophoniste Hal Singer a participé à un bon demi-siècle du jazz, tendance big band et swing. Sa passion du jazz s'expose au mieux en club. Sa soirée de la Saint-Sylvestre en quartette s'annonce héroïque.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 30 et 31 décembre, 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

STÉPHANE ET LIONEL BELMONDO

■ Les frères Belmondo, Lionel (saxophones) et Stéphane (trompette), sont des phénomènes. Ils jouent à fond. Bien ? A la diable ? Là n'est pas la question. Ce qu'ils aiment, c'est jouer, et ils le font bien. Ils aiment la nuit, les clubs, la musique. Ils représentent un type de musiciens en voie de disparition. Quand ils entrent dans un club, c'est une révolution. Alors quand ils y jouent... Le 1er janvier 1998, en toute logique, pour peu que le réveillon ait été correct, ils devraient être dans un état parfait.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 1er, 2 et 3 janvier, 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

CHANSON

JULIETTE

■ En compagnie du pianiste Didier Goret, la chanteuse Juliette, également au piano, revisite son répertoire, chansons caustiques ou réalistes, dont certaines, les plus cruelles, sont signées Pierre Philippe, l'ex-parolier de Jean Guidoni. Avec la fanfare de la Garde républicaine sur la scène du Théâtre de la Ville, avec l'Ensemble orchestral des Hauts-de-Seine à la Cité de la musique, et maintenant en duo de piano, Juliette cherche à redéfinir les contours de ses chroniques sociales (*Consorama*), de ses reprises (à l'occasion Marianne Oswald), de ses références (le comique troupier) et des obsessions solitaires qui font le charme, la gouaille et la poésie de *Rimes féminines*, album paru en 1996 (Rideau Rouge/Scalen).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Les 22, 23, 26, 27, 29, 30 et 31, 20 h 30 Le 28, 16 heures. Tél. : 01-49-53-05-07. De 110 F à 200 F.

INDIGO

■ Loin des Indigos Girls, les folkeuses féministes du début des années 80, Indigo joue la carte de la sagesse et de la légèreté. Les voix tissent la trame de ce quintette dont les chansons et les reprises permettent de passer une soirée sans soucis.
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. Les 23, 24, 25, 26, 27, 30 et 31 décembre et les 1er, 2 et 3 janvier, 19 heures. Le 28, 17 heures. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.

MARIE-PAULE BELLE

■ Longtemps éloignée de la scène, l'interprète de *La Parisienne* est revenue nous visiter en 1995, au Théâtre de Dix-Heures, en compagnie de son piano. Marie-Paule Belle avait alors chanté Sheller. Aujourd'hui elle rend hommage à Barbara. A l'instar de la « femme-piano » disparue cet hiver, elle sait mêler l'humour, la tendresse et la distance.
Théâtre de Dix-Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mo Pigalle. Les 23, 24, 26, 27, 30 et 31 décembre et les 2, 3 et 6 janvier, 20 h 30. Jusqu'au 31 janvier. Tél. : 01-46-06-10-17. 140 F.

CHARLES AZNAVOUR

■ Classique, lui-même *for ever*, le crooner Aznavourian est, à soixante-treize ans, toujours aussi sexy. On admirera la sobriété, désormais légendaire, de la gestuelle de *Comme ils disent...* et le travail d'épuration opéré sur de nouvelles chansons noyées dans les synthés du nouvel album, *Bleu*.
Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. Les 23, 24, 25, 26, 27, 30 et 31 décembre et les 1er, 2 et 3 janvier, 20 h 30. Le 28, 16 heures. Tél. : 01-40-68-00-05. De 270 F à 530 F.

ARTHUR H

■ Sur scène, le chanteur invente des scénarios fous, des mélodies déliées. Le Café de la danse est un lieu suffisamment ludique pour donner sa mesure au petit prince du trash-jazzy-hip-hop réaliste français.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Les 23, 24, 25, 26, 27, 30 et 31, 20 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 120 F.

LES NOMADES RAGEURS

■ Au bord du canal de l'Ourcq, des *jongleurs, des acrobates, des musiciens*, des comédiens, occupent un chapiteau qui nous fit découvrir l'excellent Cabaret Sauvage les années *précédentes. La mise en scène est signée* Michèle Hermann et Dominique Bourquin. On s'y sent comme au music-hall, quand il faisait encore son cirque – les animaux en moins.
Cabaret Sauvage, parc de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte de Pantin. 20 h 30. Jusqu'au 31 décembre, sauf dimanche. Tél. : 08-03-07-50-75. De 80 F à 145F.

JUNIORS

LA REINE CONTREFAITE

■ Marionnettes de la compagnie L'Olifant de Bernard Cordreaux, d'après un conte islandais. Un duo conteuse-conteur raconte, chante, joue de la musique et manipule les marionnettes. Une *reine, un roi, leur enfant et la sorcière* : à partir de ces personnages classiques, Bernard Cordreaux crée un univers malicieux et musical. A partir de 4 ans.
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mo : Saint-Sulpice. 15 heures. Samedis et dimanches à 16 heures. Jusqu'au 3 janvier. Relâche les 25 décembre et 1er janvier. Tél. : 01-44-07-37-43. De 40 à 50 F.

PETITS PIRATES SUR LA JONQUE

■ La Guinguette Pirate revient amarrer sa jonque devant la Bibliothèque de France avec une programmation spéciale pour les petits pirates. Contes des mers, contes de pirates effrayants et attirants, contes merveilleux et chaleureux, marionnettes et musiques sont à bord. Au programme des vacances scolaires : Didier-Kowasrski, *Le Chien enhiver* (le 26), Penda N'Zouzi, *Autour des cadeaux* (le 27), Malika Halbaoui, *Le Pays où il pleut des oranges* (le 30), à partir de 7 ans. Pour les tout-petits, dès 2 ans : Aline Delage, *Le Petit Ramoneur*. A noter à l'avance pour le 10 janvier : la grande conteuse Catherine Zarkate raconte la légende indienne de la Krisna Lila (dès 6 ans).
La Guinguette Pirate, jonque chinoise sur la Seine, amarrée devant la Bibliothèque de France. Mo : Quai de la Gare. 15 h 30, spectacle avec goûter. Tél. : 01-40-21-75-90. De 20 à 30 F. Parking gratuit.

ABC DU THÉÂTRE

■ Maquillages, spectacles, ateliers de théâtre, expositions : les boutiques du Palais des congrès attirent les parents en proposant toutes ces activités gratuitement sur place.
Boutiques du Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. Jusqu'au 3 janvier, à partir de 14 heures. Tél. : 01-40-68-26-24.

GRETEL ET HÄNSEL

■ Conte musical proposé par l'atelier lyrique et la maîtrise de l'Opéra national de Lyon dirigé par Claire Gibault. Le conte de Grimm, avec sa méchante mère qui mène ses enfants dans la forêt pour qu'ils soient dévorés, est adouci par Humberdinck : la mère n'est plus qu'une pauvre et brave femme excédée qui envoient ses enfants au bois pour qu'ils soient utiles. L'histoire se termine... comme un conte de Noël. Les interprètes sont à peine plus âgés que les personnages. Un beau classique, sous la direction musicale de Yann Nollé.
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, Lyon 8e. Du 23 décembre au 4 janvier, en matinée ou en soirée. Relâche les 25 et 29 décembre et le 1er janvier. Location : 04-72-00-45-45 ou par Minitel 3615 Opéra de Lyon. De 65 F (moins de 16 ans) à 115 F.

CENDRILLON

■ C'est l'une des grandes réussites de la chorégraphe contemporaine Maguy Marin : *Cendrillon* est de retour à Lyon pour les fêtes. Dans sa version, les danseurs masqués ressemblent à des poupées, la fée à un robot, Cendrillon va au bal dans une voiture miniature et le prince part la chercher sur un cheval à bascule. La musique de Prokofiev (enregistrée) est dirigée par Yakov Kreizberg. Superbes décors et costumes de Montserrat Casanova. Pour adultes et enfants.
TNP, 8, place Lazare-Goujon, 69, Villeurbanne. Du 26 décembre au 3 janvier, relâche les 29 décembre et 1er janvier. Location : Opéra national de Lyon. Tél. : 04-72-45-45. De 80 à 150 F.

FILMS D'AMÉRIQUE : CONTES ET FÉERIES

■ La Cité de la musique propose six comédies musicales américaines, dans le cadre de son cycle Amérique : *Le Magicien d'Oz, Mary Poppins, Le Livre de la jungle, Fievel et le Nouveau monde, Brigadoon, Les Cinq Mille Doigts du docteur T. Fievel* et *Mary Poppins* sont en version française. Les autres en version originale sous-titrée.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo : Porte-de-Pantin. Les 20, 21, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30 décembre, 2, 3, 4 janvier, 15 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 35 F.



BETTY BOOP CONFIDENTIAL (LE JOURNAL INTIME DE BETTY BOOP)

de Max et Dave Fleischer
■ Composé de *cartoons* conçus entre 1930 et 1935, en noir et blanc et en technicolor, cet ensemble de productions des studios Max Fleischer met en vedette l'une des plus formidables bombes sexuelles des années 30, Betty Boop, la starlette animée aux formes évocatrices. Issue d'un milieu modeste, elle incarne par son audace et sa débrouillardise l'une des vertus cardinales de l'Amérique de la crise économique.

HERCULE

de John Musker et Ron Clements
■ Pour la première fois depuis *Fantasia*, Disney refait une incursion dans la mythologie grecque avec le personnage d'Hercule, en y apportant quelques modifications substantielles. Hercule n'est plus le fruit de la liaison adultérine de Zeus avec une humaine, mais bien un enfant des dieux, devenu humain à la suite de la malveillance du méchant Hadès. Cette opération est menée avec une incontestable virtuosité.

LOGIQUE HIP HOP

■ *Grand rendez-vous* annuel pour les adolescents marseillais, le festival Logique Hip Hop offre un panorama des meilleurs groupes locaux et quelques invités prestigieux : Force Majeure, La Smala, Tha Alkaholiks, Carré Rouge, K. Reen, Sens Unik, Fabe... En parallèle, des ateliers de danse, d'écriture, de sample et de scratch.
La Friche La Belle de Mai, 14, rue Clovis-Hugues, Marseille. Jusqu'au 22 décembre. Tél. : 04-91-11-42-52. De 20 à 60 F.

Les deux spectacles d'Henri Dès

Il y a deux spectacles dans le rendez-vous annuel que le bon géant un peu farceur donne aux petits Parisiens et à leurs parents. Celui, excellent, qui se joue sur le plateau du nouvel Olympia autour d'Henri Dès et de ses chansons nouvelles – extraites de l'album *On ne peut pas tout dire* – ou anciennes, émaillées de gags sonores ou de jeux de lumière un peu magiques, avec l'appui de jeunes musiciens très présents et d'un clown qui joue les trouble-fêtes. L'autre spectacle se joue dans la salle, et celui-là est le meilleur pour les parents, leurs enfants qui chantent et dansent sur place les entraînant à en faire autant. Henri Dès sait qu'il est l'idole de ces gamins de trois à huit ans ; il les respecte pourtant comme un vrai public en leur offrant des chansons pleines d'humour et en faisant appel à Carlevaris, qui a su donner l'aisance d'un échange ludique à ce rituel trop bien rodé.
★ Henri Dès, mise en scène d'Yves Carlevaris. Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra. Jusqu'au 11 janvier, 14 h 30. Relâche les 25 décembre et 1er janvier. Tél. : 01-47-42-25-49. 135 F.

MUSIQUES DU MONDE

L'ORIENT-EXPRESS MOVING SHNORERS

■ Le renouveau de la musique klezmer (musique juive d'Europe orientale) a fait éclore bon nombre de groupes, volontiers mélangeurs d'instruments et d'inspirations. Ainsi l'Orient Express Moving Schnorers, sept instrumentistes issus d'univers musicaux divers, dont le pianiste Denis Cuniot. Ils relisent le répertoire yiddish du début du siècle, tout en se laissant aller à des vagabondages plus contemporains (CD Buda Musique).
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mo Odéon. Les 22, 23, 25, 26, 29 et 30 décembre, 20 h 30. Les 24, 28 et 31, 17 heures.

Solo Flamenco

Grande voix flamenca d'une technique parfaite, bouleversante d'émotion, Carmen Linares oscille entre le strict respect de la tradition et une démarche novatrice. Elle est accompagnée par Moraito, guitariste et compositeur originaire de Jerez, et pour lequel s'enflamment volontiers les aficionados du flamenco. Tous les deux (CD chez Auvidis) sont à l'affiche du spectacle *Solo Flamenco*, conçu autour de la compagnie du danseur Eduardo Serrano « El Guito », une des têtes d'affiche du légendaire spectacle *Flamenco puro*. A Paris, il sera accompagné de Sara Baras et de Maria Vivo. Alegria !
★ Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 23, 24, 26, 27, 29, 30 et 31 décembre, 20 heures ; le 25, 17 heures ; les 27 et 28, 15 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 210 F.

RAUL PAZ ET CUBA LIBRE

■ Le chanteur cubain Raul Paz fit d'abord ses classes à La Havane avant *de prendre des cours* à la Schola Cantorum de Paris. Une étape pour le moins atypique dans le parcours de ce salsero émérite qui participa au premier festival d'art lyrique de la capitale cubaine où il donna également des cours d'art théâtral. Pour l'heure le propos est ailleurs : place à la danse !
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 27 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 70 F.

CUARTETO CEDRON

■ Tango pluriel et novateur avec un quartette emblématique qui résiste à *l'usure du temps. Emmené par* Juan Cedron, le Cuarteto Cedron présente son nouveau spectacle basé autant sur ses classiques que sur ses nouvelles compositions (CD *Para que vos y yo*, chez Mélodie).
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. Les 22 et 29 décembre et le 5 janvier, 20 heures. Jusqu'au 26 janvier. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.

NOËL MANDINGUE

■ Dans le cadre d'Africolor, le plus beau des Noëls pour ceux qui auraient décidé de ne pas le fêter en famille. *Depuis 1989, les Maliens ont la vedette*. Le Copuple aveugle du Mali fait du blues, Moriba Koïta transmet la tradition des griots, les balafonistes de Neba Solo font tourner les rythmes à la vitesse de la jeunesse malienne. Pour les mélanges, Sorry Bamba cante avec la maîtrise d'Argenteuil, le contrebassiste de jazz Jean-Jacques Avenel rencontre les joueurs de kora Yakhouba Sissoko et Kemba Sussoko. Fermeture prévue vers six heures du matin.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules Guesde, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis-Basilique. Le 24, 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 110 F.

Sélection de spectacles réalisée par le service culture. Dessins : Jochen Gerner.

هكذا من الأصل

Tous les langages du corps selon Bruce Nauman

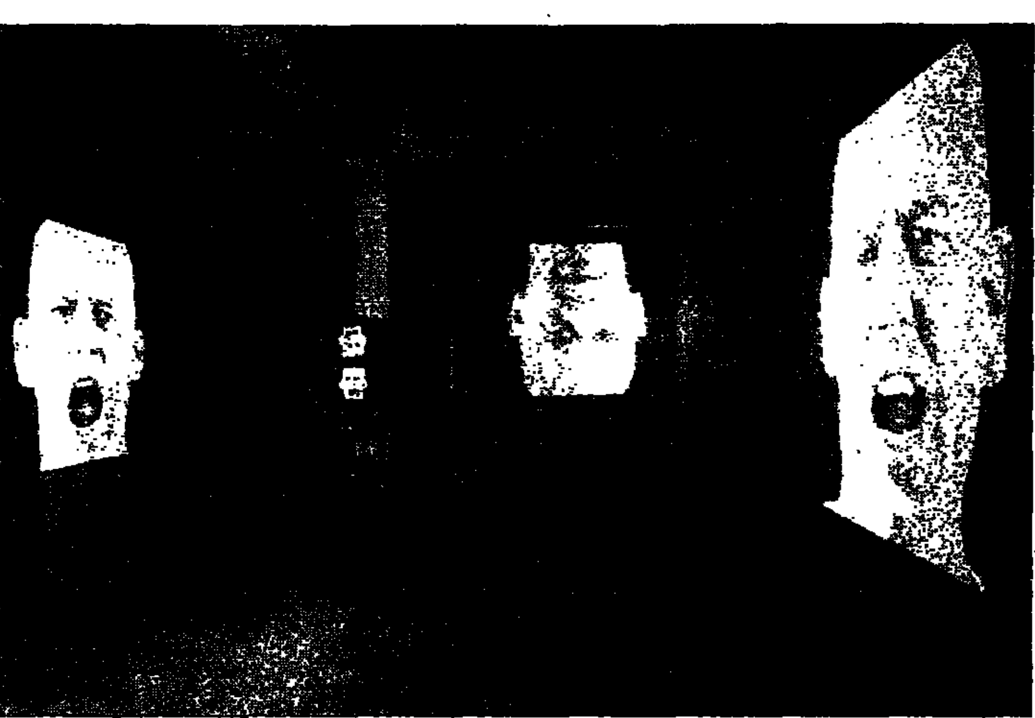
Le Centre Pompidou, à Paris, présente un choix judicieux, autour de l'image et du texte, d'une cinquantaine d'œuvres de l'artiste américain. Néons, dessins, photos, installations audiovisuelles privilégiant la bande-son : un travail social, violent. Pour un constat : la non-communication

Le Centre Pompidou, à Paris, présente une cinquantaine d'œuvres de l'Américain Bruce Nauman, cinquante-six ans, artiste multimédia par excellence. Ce n'est pas une grande rétrospective, comme celle offerte à partir de 1993 dans plusieurs villes d'Europe et des Etats-Unis, mais un choix très judicieux autour de l'image et du texte, en privilégiant des pièces où la bande-son est particulièrement travaillée. Toute la violence dont est capable Nauman est là, à travers les « cris du corps », les paroles, les faux dialogues, l'absence de communication. Bruce Nauman est un artiste qui s'exprime peu et dans un langage artistique minimal. Il vit reclus dans un ranch au Nouveau-Mexique et appartient à cette génération d'artistes « conceptualo-minimalistes » des années 60 qui ont cherché à faire exploser tous les langages. « *Fondamentalement,* a-t-il déclaré lors d'un de ses rares entretiens, *mon œuvre est issue de la colère que provoque en moi la condition humaine, (...) la faculté qu'ont les gens d'ignorer des situations qui leur déplaisent.* »

BRUCE NAUMAN IMAGE/TEXTE 1966-1996. Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, entrée unique par la rue Saint-Merri. Tél. : 01-44-78-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 22 heures ; dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 9 mars. Catalogue sous la direction de Christine Van Assche. Ed. du Centre Pompidou, 172 p., 210 F.

Nauman à Beaubourg, mais oui ! tout finit par arriver. Même au mauvais moment, dans une maison éteinte, à cause des travaux, où la provisoire librairie-boutique rouge aux effets mâtinés de drugstore et de lupanar dévore le coin où se tient l'exposition, c'est mieux que rien. Bruce Nauman est un grand artiste d'aujourd'hui, dont Paris, depuis l'exposition de 1986 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, n'a pas pris la mesure : une pièce ici, une autre là... Nauman est l'artiste multimédia par excellence, dont l'œuvre, qui est rude, tout sauf aimable et sujette à de multiples lectures, est d'autant moins facile à cerner qu'elle n'a pas de contours stables.

On doit l'exposition à Christine Van Assche, du département des nouveaux médias. Celle-ci, ne pouvant refaire la grande rétrospective de 1993-1994 qui nous est passée sous le nez, a conçu une présentation plus modeste, qui ne montre pas tous les aspects de l'œuvre mais privilégie l'image et le texte, en insistant sur un aspect négligé des recherches de l'artiste : son travail de la bande-son. Ainsi, on ne verra pas de pièces assimilables à des formes sculptées : pas de cages, pas de grilles, pas de cercles au sol, pas de ces dispositifs évoquant des pièges à rats ou à humains, pas de poutrelles d'acier ni de chaises en suspens au-dessus de nos têtes. Mais des néons, des vidéos, des installations audiovisuelles, quelques dessins et photographies.


ROBERT KEZIERE/ADAGP

« Anthro/Socio » (1991), de Bruce Nauman.

MATÉRIAUX PEU SOPHISTIQUÉS

Une cinquantaine d'œuvres sont rassemblées. Ce n'est pas considérable, mais dense. Fort, très fort, violent et tendu, servi par un dispositif architectural labyrinthique, qui fait tournicoter le visiteur autour de quelques grandes pièces particulièrement bien choisies, de façon à raccrocher les œuvres de la fin des années 60 à celles que l'artiste réalise depuis 1990. L'attention est ainsi attirée sur la constance et la reprise des mêmes thèmes, mais traités autrement, en leur donnant plus d'ouverture, une dimension sociale, un impact toujours plus grand, sans d'ailleurs que l'artiste ait besoin de recourir à des moyens extraordinaires. Nauman a toujours œuvré avec ce qu'il avait sous la main et continue de le faire, partant de matériaux qui ne sont pas sophistiqués. A commencer par son propre corps.

Tout est parti de là, d'une réflexion plastique et théorique sur le corps, que l'artiste met en morceaux, tête en bas, tête coupée, membres dissociés, ficelés autrement, contraints, servis dans une relation à l'espace. Dans ses premières bandes vidéo, on voit l'artiste tourner en rond dans son atelier, jongler avec des balles ou avec ses organes génitaux. On le voit marcher au mur et au plafond, basculer de fatigue, se tenir sur un pied, jouer du violon en marchant. Jusqu'à épuisement. Ou bien il se tord la bouche....

Autant de gestes qui n'ont rien à voir avec la démonstration d'un monde équilibré mais qui renvoient à la fragilité de l'individu, à ses limites, son fonctionnement organique, sa défaillance, sa chute à l'infini. Le corps ballotté, pris dans une relation instable à l'espace, se développe en revanche dans les limites d'espaces étroits, contraignants, physiquement présents : celui de l'atelier dans les vidéos, celui des couloirs dans les installations. Afin de destabiliser le spectateur.

Terrible Nauman, capable de vous filmer de dos et de vous faire courir après son image, ou de faire de vous le témoin indésiré d'un espace privé, comme dans cette installation qui ne donne rien à voir, mais à entendre sous une méchante lampe, une voix caverneuse éructer, râler, souffler, scander : « *Get out of my mind, get out of this room* » *(sortez de mon esprit, sortez de cette pièce)*, avec des intonations d'animal blessé qui veut crever au loin. Cette œuvre fait partie du bel éventail de recherches conduites entre 1966 et 1970, années pendant lesquelles l'artiste est ouvert à toutes les recherches à toutes les idées du moment participe de l'agitation pré-soixante-huitarde qui fait éclater les barrières du langage artistique, s'ouvre à d'autres disciplines – danse, musique, cinéma – et se réfère aux sciences humaines. Nauman alors regarde partout, du côté de Cunningham et de Meredith Monk, de John Cage et de Warhol, lit Wittgenstein, récapitule, commente et retourne à sa manière un festival de propositions tout-terrain : photos, dessins, moulages, performances perturbantes, jeux d'écarts de langage, néons, brouillages de mots, d'images, de sens.

Il prend le monde à l'envers, pour dire l'endroit, qui ne va pas trop bien, et, si possible, suscite une prise de conscience. Le plus flagrant, chez Nauman, est son refus d'esthétiser son travail, de le théâtraliser, de telle sorte qu'on entre dans ses œuvres sans qu'il puisse y avoir de barrière entre l'ordinaire de la vie et l'œuvre. Personne non plus n'est plus fidèle au désir de faire émerger une idée de l'homme. En cette période où tout le monde semble en avoir soupé du formalisme, Nauman gagne encore des points.

EXPÉRIENCES ACOUSTIQUES

L'exposition, on l'a dit, insiste sur le travail des sons, de la répétition, du rythme, de la modulation au moyen d'expériences acoustiques qui privilégient l'improvisation corporelle. Mais là encore, sans exploiter la langue de la connaissance mais celle de la sensation, de l'émotion, tour à tour éruptive, ludique, agressive. Nauman travaille la matière verbale, la phonétique, la physique du langage, pour nous amener à un constat : celui de la non-communication. A travers ses néons et ses installations audiovisuelles, figures de l'aliénation, de l'autisme, de la folie, du cri, développés récemment avec toujours plus de force et de violence.

Dans les deux pièces intitulées *Raw material* (matières premières, 1990 et 1991) il redevient acteur pour filmer en gros plan sa tête coupée tournant comme un derviche ou un gyrophare, alors qu'il profère, sur tous les tons, jusqu'à l'exaspération, « *OK, OK, OK* », ou qu'il psalmodie « *M, M, M* », en bourdonnant comme un moine bouddhiste, alors que ses images accusent l'impossibilité de décoller des contingences terrestres. Dans *Anthro-Socio* (1991), un acteur au crâne rasé répète encore et encore d'une voix acérée, glaciale, terrifiante, désespérante, qui se répercute dans tout l'espace et vous colle au dos plus qu'aux oreilles : « *Feed me, eat me, anthropology... Help me, hurt me, sociology... Feed me, help me, eat me, hurt me...* » *(Nourris-moi, mange-moi, anthropologie... Aide-moi, blesse-moi, sociologie... Nourris-moi, mange-moi, aide-moi, blesse-moi...)*, un chant, cri tout à la fois d'appel et de rejet.

On ne trouve pas forcément les mots pour qualifier ce qu'on ressent au milieu de cet environnement qui n'admet pas de recul et peut donner l'envie d'évoquer Munch et la densité de son *Cri*. Dans *World Peace* (1996), cinq personnes, très différentes les unes des autres, parlent dans le vide. L'une fume, l'autre pas : une troisième s'adresse aux sourds. On ne sait trop ce qu'ils disent mais on peut toujours relever qu'ils répètent à l'envi : « *Je te parle, tu m'écoutes, vous me parlez, je vous écoute...* » Tous vous prennent à témoin, s'énervent un peu. La pièce est relativement douce, qui traite des discours creux, et, par extension – Nauman la conçoit comme un corps social – peut faire penser à la langue de bois des hautes instances politiques recommandant le dialogue et la paix.

Rien n'est dit, comme toujours. A nous de faire avec ces jeux d'images et de paroles, de glissades et de tensions constantes entre espace privé et espace public, que l'exposition nous sert si bien. En réservant au cœur du parcours une installation silencieuse, *Consummate Mask of Rock* (1975) faite de petits cubes de pierre groupés par deux, sur lesquels on doit pouvoir s'asseoir, mais que l'artiste assortit d'un texte dans lequel il propose un autre titre, clair : *The mask to cover the need for human companionship* (le masque qui couvre le besoin de compagnie humaine), Nauman va toujours à l'essentiel.

Geneviève Breerette

Un artiste sans complaisance, replié dans son ranch

BRUCE NAUMAN, cinquante-six ans, vit au Nouveau-Mexique, dans un village où, avec sa femme, le peintre Susan Rothenberg, il élève des chevaux. De son ranch, il

PORTRAIT

A cinquante-six ans, ce grand indépendant élève des chevaux au Nouveau-Mexique

ne sort pas facilement. Par exemple, il n'est pas venu pour son exposition au centre Pompidou. Aller à lui pour le faire parler de son œuvre n'est pas simple non plus. Il se protège du monde de l'art et on ne sait pas grand-chose de lui, sinon que, décidément, c'est un artiste sans complaisance, qui n'a jamais fait que ce qu'il avait envie de faire.

Ce grand indépendant, aujourd'hui célèbre, n'a pas été reconnu d'emblée. Il a fallu attendre que la veine new-yorkaise des années 60 et 70 s'épuise pour qu'on s'intéresse vraiment à ce « conceptualo-minimaliste » impur, auteur d'une œuvre multiple qui ne parlait jamais de l'art, mais de l'homme, parfois vertement. Et qui venait de la côte Ouest, ce qui aggravait son cas.

Bruce Nauman est né en 1941 à Fort Wayne, dans l'Indiana. Son père est ingénieur. Il entreprend des études de mathématiques, de physique et d'art à l'université de Wisconsin (Madison). Puis il complète ses études artistiques à l'université de Californie, Davis. Le grand tournant a lieu en 1965, l'année où Nauman abandonne la peinture pour s'orienter vers la sculpture, la performance, la vidéo, qu'il pratique en chambre, solitairement, à San Francisco, avant d'aller voir ce qui se passe sur la côte Est.

Léo Castelli l'expose à New York à partir de 1968, une année de voyages, notamment en Europe. A l'époque, l'artiste navigue entre les deux côtes américaines, les disciplines et les gens. Il réalise des performances avec la chorégraphe Meredith Monk au Whitney Museum de New York ou à Santa Barbara avec le sculpteur Richard Serra, ou encore collabore avec Merce Cunningham (*Tread*).

Dans les années 70, Nauman grandit. Fin 1972 a lieu sa première exposition personnelle dans un musée. Co-organisée par le Whitney Museum et le County Museum de Los Angeles, elle ira à Berne, Düsseldorf, Eindhoven, Houston et San Francisco. En Italie vit l'un de ses fans, qui va acheter nombre de ses pièces et installations de corridors : le comte Panza di Biumo, l'un des plus grands collectionneurs d'art conceptuel et d'art minimal américain. Aujourd'hui, ces pièces, comme celles de beaucoup d'autres artistes de la collection Panza, sont entrées dans les collections de la Fondation Guggenheim – on peut les voir à Bilbao. Le Nauman de ces années-là ne se met plus en scène, ne se prend plus comme sujet d'étude. Il a mieux : le spectateur.

Dans le même temps – est-ce un hasard ? –, l'homme se retranche derrière son œuvre, qui s'élargit. Le jeu de masques, un des thèmes qui traverse ses images, s'applique aussi à sa vie. Autre grand tournant : à la fin des années 70, Bruce Nauman s'installe au Nouveau-Mexique, où il débute l'élevage de chevaux.

Dans les années 80, il commence à être invité partout. En 1986, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris accueille une exposition bilan. Elle n'a pas encore la violence des dernières œuvres, qui accusent et répercutent la pression du monde. Celles-ci sont rares et on les attend un peu comme on attend le dernier film de Kubrick. Nauman produit peu mais fait mouche à chaque fois.

G. B.

En raison de la publication de la sélection des spectacles de fin d'année (*pages 24 et 25*), le guide des sorties culturelles est exceptionnellement absent de ce numéro.

« Mon œuvre est issue de la colère »

PROPOS de Bruce Nauman lors d'entretiens, exercice auquel il ne se prête pas facilement :


VERBATIM

« L'art devrait avoir une dimension morale. Je ne sais pas exactement d'où me vient cette conviction. »

« L'art commence avec la faculté de communiquer non pas une somme d'informations, mais une expérience qui vaut de manière plus générale. »

« Le [mon] travail semble trouver ses origines dans la frustration et la colère que la situation sociale génère. Je ne parle pas d'incidents personnels particuliers mais de questions plus générales, d'insatisfactions ou encore de certaines incohérences. Même si ces aspects n'apparaissent pas directement dans le travail, d'une certaine manière ils en sont à l'origine et ils en produisent l'énergie. »

« Fondamentalement, mon œuvre est issue de la colère que provoque en moi la condition humaine, notre capacité de cruauté, la faculté qu'ont les gens d'ignorer des situations qui leur déplaisent. »

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

16.35 The Secret of Convict Lake ■
De Michael Gordon (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

18.00 Ce cher disparu ■ ■
De Tony Richardson (Etats-Unis, 1965, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil

23.00 La Belle verte ■
De Coline Serreau (France, 1996, 89 min). Canal +

23.00 Appointment in London ■
De Philip Leacock (Grande-Bretagne, 1952, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

23.25 Bagdad Café ■ ■
De Percy Adlon (Allemagne, 1987, 90 min). Ciné Cinémas

23.35 Warlock ■
De Steve Miner (Etats-Unis, 1989, 100 min). TSR

0.40 Rhythm on the River ■
De Victor Schertzinger (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

2.15 The Blind Goddess ■
De Harold French (Grande-Bretagne, 1948, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

2.30 La Castagne ■
De George Roy Hill (Etats-Unis, 1976, v.o., 115 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

0.00 Spécial procès Papon. Invités : Dominique Borne, Sophie Ernst, Shmuel Trigano. Histoire

MAGAZINES

19.00 T.V. +. Canal +

19.30 Histoire parallèle. Semaine du 20 décembre 1947. Quel avenir pour le Pacifique ? Invité : Edward Behr. Arte

20.50 Le Club. Invité : Philippe Clay. Ciné Cinéfil

21.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Didier Lett, Emmanuel Le Roy-Ladurie, Stéphane Audoin-Rouzeau. Histoire

21.40 Metropolis. Arte

22.35 Strip-tease. Le noeud du bretzel. Conte de Noël. France 3

23.10 Du fer dans les épinards. Sexualité : Y a pas de mal à se faire du bien. France 2

23.05 Paris modes. Paris Première

0.00 Mise en scène. Spécial Comedie-Française. France 3

1.05 ▶ La 25e Heure. Spéciale courts-métrages. France 2

DOCUMENTAIRES

19.30 Femmes et société. Greffes : une course pour trois vies. Téva

19.35 Ecoute le monde. Cesaria Evora, la diva aux pieds nus. Paris Première

20.35 Jazz Collection : B.B. King. Planète

20.45 L'Aventure humaine. Russie secrète. [1/3] Nouvelle-Zemble : l'archipel de la peur. Arte

21.00 Conversation avec Michael Tippett. Muzzik

21.30 Une histoire du Père Noël. TMC

22.00 La Science en questions. Planète

22.10 Hollywood et ses oscars. [6/9]. Vers un cinéma engagé. Ciné Cinéfil

23.00 Roosevelt, un destin pour l'Amérique. [1/2]. Histoire

23.45 ▶ Music Planet. Björk, étoile des neiges. Arte

SPORTS EN DIRECT

13.00 Ski. Coupe du monde. Descente messieurs. Eurosport

14.00 Rugby. Conférence européenne. Demi-finale : Agen - Newcastle. Canal +

14.15 Saut à skis. Coupe du monde. K120. Eurosport

15.00 Rugby. Coupe d'Europe. Demi-finale : Bath - Pau. France 2

15.55 Hockey sur glace. Swiss Cup. Suisse - Canada. TSR

18.00 Luge. Coupe du monde. Eurosport

MUSIQUE

19.05 Erich Leinsdorf dirige Strauss. Muzzik

20.30 L'Orchestre des jeunes Gustav-Mahler. France Supervision

21.55 Arabella. Mise en scène de John Cox. Muzzik

22.05 Pet Shop Boys. Paris Première

0.00 Ecoute le monde. Cheb Mami. Paris Première

0.15 La Belle au bois dormant. Ballet sur glace France Supervision

0.35 Jazz 625 : Ben Webster. Au Marquee Club, Londres 1964. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.35 La Vocation d'Adrienne. De Joël Santoni. Canal +

20.45 La Promesse. De Sheldon Larry. Ciné Cinémas

20.50 Mireille et Vincent. De Jean-Louis Lorenzi. France 3

20.55 Les Deux Madame Grenville. De John Erman [1 et 2/2]. Téva

22.40 Billy. De Marcel Bluwal. RTL 9

23.05 Hollywood Night. Δ Une fille en cavale, de Rafal Zielinski. TF 1

23.40 Commando d'élite. O De William Friedkin. M 6

0.35 La Liberté d'aimer. D'Agnès Delarive. Festival

0.40 Un dimanche heureux. D'Olegario Barrera. Arte

0.45 Poulet cacahuète. D'Etienne Méry. TF 1

SÉRIES

19.35 Nash Bridges. L'otage. TMC

20.00 La Vallée du Soleil. Canal J

20.30 Derrick. Si Dieu était une femme. Le cœur a ses raisons. RTL 9

20.50 Le Caméléon. Le premier Noël de Jarod. M 6

21.00 Angela, 15 ans. Le remplaçant. Canal Jimmy

21.30 Jake Cutter. Le tueur de l'Orient. Série Club

21.40 Dark Skies, l'impossible vérité. Autodestruction. M 6

22.00 Columbo. Couronne mortuaire. TSR

22.15 Les Anges de la ville. Série Club

22.40 Fallen Angels. L'impasse. Mortelle attente. Arte

22.40 Profiler. O Alliance diabolique. M 6

23.20 Des agents très spéciaux. Les monstres. Canal Jimmy

23.40 Nestor Burma. Casse-pipe à la Nation. RTL 9

23.45 Mission impossible. L'inspecteur Barney. Série Club

0.35 Star Trek : la nouvelle génération. L'ennemi (v.o.). Canal Jimmy

1.20 Seinfeld. L'abstinence (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 23.45 Arte
Music Planet

Ce portrait retrace le parcours de Björk, depuis ses premiers pas d'enfant prodige fasciné par Stockhausen jusqu'à son envol en solitaire, en passant par le succès des Sugarcubes. *Björk, étoile des neiges* suit la chanteuse – mutine, passionnée, profondément musicienne – dans son Islande natale, à Londres et en Espagne, pendant l'élaboration de son troisième album, « Homogenic », le plus intimiste et le plus sensible. Avec les sessions d'enregistrements de *Jóga* et *Hunter*. – *B. L.*

● 22.35 France 3
Strip-tease

On pense aux appartements lyonnais. Même suites de pièces qui donnent sur d'autres pièces, qu'éclaire à peine un rai de lumière venant du salon. On vit dans la pénombre des jours immobiles, dans la demi-clarté des longs couloirs. « Strip-tease » nous a habitué aux atmosphères singulières. *Les Miettes du purgatoire*, un document de Françoise Romand qui fait partie de la fournée de Noël, a ce regard qui mélange, de manière indéfinissable, ironie, indiscrétion et vraie passion pour les gens. La réalisatrice s'est toujours intéressée aux destinées peu ordinaires. Cette fois elle montre le quotidien d'un homme de cinquante-quatre ans, qui vit depuis sa naissance dans l'appartement de ses parents (très âgés) avec son frère. La caméra capte les creux et déliés d'une vie ritualisée par les déjeuners, les thés, la messe, mais que viennent emporter la fougue et les mouvements de pensée de ce « stationnaire » passionné de musique et de peinture. Etonnant. – *C. H.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Beverly Hills.
20.00 Journal.
20.38 Image du sport, Résultat des courses, Météo, Simple comme...
20.50 Drôle de jeu.
23.05 Hollywood Night. Δ Une fille en cavale.
0.45 Poulet cacahuète. Téléfilm d'Etienne Méry.

FRANCE 2

18.55 Farce attaque... Avignon.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Fiesta.
23.10 Du fer dans les épinards. Sexualité : Y a pas de mal à se faire du bien.
1.00 Journal, Météo.
1.05 ▶ La 25e Heure. Spéciale courts-métrages.

FRANCE 3

18.45 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.35 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 ▶ Tout le sport.
20.50 Mireille et Vincent. Téléfilm de Jean-Louis Lorenzi.
22.35 Strip-tease. Le noeud du bretzel. Conte de Noël.
23.45 Soir 3.
0.00 Mise en scène. Spécial Comedie-Française.
1.45 Musique graffiti. De Bach à Bartók, confidences pour piano.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.50 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.00 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 La Vocation d'Adrienne. Téléfilm de Joël Santoni.
22.10 Supplément détachable.
22.50 Flash infos.
23.00 La Belle verte ■ Film de Coline Serreau.
0.30 Volley-ball.

ARTE

19.00 KYTV.
19.30 Histoire parallèle. 1947 : Quel avenir pour le Pacifique ?
20.15 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Russie secrète [1/3].
21.40 Metropolis. Le Clézio. Klossowski. Beaux livres. Vivre et écrire en Amérique centrale.
22.40 Fallen Angels. 22.40 *L'Impasse*, de Phil Joanou. 23.15 *Mortelle attente*, de Tom Hanks.
23.45 ▶ Music Planet. Björk, étoile des neiges.
0.40 Un dimanche heureux. Téléfilm d'Olegario Barrera.

M 6

19.00 Los Angeles Heat.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Hot forme.
20.35 Ciné 6.
20.50 La Trilogie du samedi. 20.50 Le Caméléon. 21.40 Dark Skies, l'impossible vérité. 22.40 Profiler O.
23.40 Commando d'élite. Téléfilm O de William Friedkin.
1.20 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Nouveau répertoire dramatique. Entretien avec René Zahnd. 20.10 *L'Ile morte*, de René Zahnd.
21.50 Fiction. Quatre nouvelles de Jérôme Leroy.
22.35 Opus. Polyphonies franciscaines.
0.05 Le Gai Savoir.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 A l'Opéra. Festival de Pesaro, Italie. *Moïse et Pharaon*, de Rossini.
23.07 Présentez la facture.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Anton Tchekhov. Œuvres d'Offenbach, Tchaïkovski, Glinka, Rachmaninov, Chopin, Beethoven.
22.40 Da Capo. Le chef d'orchestre Guido Cantelli. Œuvres de Wagner, Brahms, Tchaïkovski.

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

17.45 Quand la femme s'en mêle ■
D'Yves Allégret (France, 1957, N., 85 min). Ciné Cinéfil

18.15 Le Lutin magique ■ ■
De Don Bluth et Gary Goldman (Etats-Unis, 1994, 80 min). Ciné Cinémas

20.30 Rhythm on the River ■
De Victor Schertzinger (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

20.30 Clair de femme ■
De Constantin Costa-Gavras (France, 1979, 100 min). Ciné Cinémas

20.35 Raison et sentiments ■
D'Ang Lee (Etats-Unis, 1995, 130 min). Canal +

20.35 Noël chez les Muppets ■ ■
De Brian Henson (Grande-Bretagne, 1993, 90 min). Disney Channel

20.35 Le Lion et le Vent ■
De John Milius (Etats-Unis, 1975, 125 min). TMC

20.45 La Main au collet ■
D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1955, 105 min). Arte

20.50 Ma saison préférée ■ ■
O D'André Téchiné (France, 1992, 135 min). TF 1

20.50 Pirates ■ ■
De Roman Polanski (France - Etats-Unis, 1986, 130 min). France 2

21.00 Un, deux, trois, soleil ■ ■
De Bertrand Blier (France, 1993, 110 min). Paris Première

22.05 The Secret of Convict Lake ■
De Michael Gordon (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

22.10 Silent Running ■ ■
De Douglas Trumbull (Etats-Unis, 1972, v.o., 90 min). Ciné Cinémas

22.30 Circulez, y a rien à voir ! ■ ■
De P. Leconte (Fr., 1982, 105 min). TV 5

22.45 Le Kid de Cincinnati ■ ■
De Norman Jewison (Etats-Unis, 1965, 105 min). RTL 9

23.00 Docteur Françoise Gailland ■
De Jean-Louis Bertuccelli (France, 1976, 100 min). Téva

23.30 Cette sacrée vérité ■ ■ ■
De Leo McCarey (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 85 min). France 3

23.30 La Bandera ■ ■
De Julien Duvivier (France, 1935, N., 100 min). Ciné Cinéfil

23.40 Rain Man ■
De Barry Levinson (Etats-Unis, 1988, v.o., 135 min). Ciné Cinémas

0.30 Du Guesclin ■
De Bernard de Latour (France, 1948, N., 90 min). RTL 9

0.40 Liste noire ■
D'A. Bonnot (F., 1984, 95 min). Téva

1.00 Le Portrait de Dorian Gray ■
De Pierre Boutron (France, 1977, 105 min). TF 1

1.10 Les enfants nous regardent ■ ■
De Vittorio De Sica (Italie, 1942, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

1.55 Retour à Howards End ■ ■
De James Ivory (Grande-Bretagne, 1991, 135 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 23.10 Autour du *Monde*. LCI

18.30 Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI. Invité Charles Millon. LCI

20.00 Spécial procès Papon. Invités : Dominique Borne ; Sophie Ernst ; Shmuel Trigano. Histoire

MAGAZINES

12.25 Arrêt sur images. La Cinquième

13.15 Les Quatre Dromadaires. Chroniques de l'Amazonie sauvage [10/12] : Le fils de Calhoa. France 3

14.00 La Planète ronde. Montpellier et le stade de la Mosson. La Cinquième

15.00 Thalassa. Aller simple pour Lampedusa. TV 5

15.00 Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle d'immigration en France. Etranges étrangers. Histoire

16.15 Faut pas rêver. Sénégal : La radio des jeunes. France : Des décors muraux en cinémascope. Portugal : Antonio le projectionniste. TV 5

16.30 Le Sens de l'Histoire. Les princes de Galles. La Cinquième

16.45 Sud. Invitée : Chantal Mauduit. TMC

16.55 Naturellement. Le Monde du National Geographic : Grandir parmi les éléphants. France 2

18.20 C'est très sport. Le sportif romand de l'année. TSR

20.00 Envoyé spécial. Spécial UNICEF - Les enfants du monde : le commerce du sexe. Népal : Le commerce du sexe. Brésil : L'exploitation sexuelle des enfants. Roumanie : Les petites âmes. TV 5

20.00 Mise au point. TSR

20.50 Capital. Le prix du rêve. Megève, une station en or. Stars et diamants. Mon palais à Paris. Bordeaux-New York : le prix d'un grand cru. M 6

21.00 Les Dossiers de l'Histoire. La vie en bleu, du Front populaire à nos jours. Du Front populaire à nos jours... un demi-siècle de luttes. Histoire

22.25 Viva. Sissi, impératrice des coeurs. TSR

23.00 Envoyé spécial, les années 90. La bête sous la manche. Le gouvernement polonais en exil. Histoire

0.40 Droit de cité. TSR

0.55 Un siècle d'écrivains. Agatha Christie : maîtresse du mystère. France 3

DOCUMENTAIRES

18.00 La Science en questions. Planète

18.30 Les Yeux de la découverte. Les plantes. Canal J

18.50 Un circuit dans la cité. Planète

19.00 Roosevelt, un destin pour l'Amérique. [1/2]. Histoire

19.30 Maestro. Un siècle de danse. [3/5]. De la danse libre à l'expressionnisme allemand. Arte

19.30 Femmes dans le monde. L'Afrique accusée. Téva

19.35 Opus : Les Trois Dernières Sonates de Schubert. Muzzik

19.40 Le Triomphe des mangoustes. Planète

20.35 Les Enfants de Dieu. Planète

20.40 ▶ Soirée thématique. Ciel mes bijoux ! Arte

21.45 Légendes vivantes d'outre-mer. Les boutres aux senteurs. Planète

22.00 Corpus Christi. [4/5]. Pâque. Histoire

22.10 I Love Dollars. [2/2]. Planète

22.15 Grand document. L'Affaire Willy Kessels. RTBF 1

23.05 Lignes de vie. Dans le secret des assiettes. France 2

0.00 L'Histoire oubliée. [4/6]. Les harkis : L'enrôlement. Histoire

0.15 Joe Cocker : Have a Little Faith. Canal Jimmy

0.40 Olivier Messiaen : L'héritage. [3/3]. Muzzik

0.50 ▶ Hongkong - Hanoï : Retour des camps. Planète

SPORTS EN DIRECT

14.15 Saut à skis. Coupe du monde. K120. Eurosport

15.20 Rugby. Coupe d'Europe (demi-finale) : Toulouse - Brive. France 3

16.00 Equitation. Show Jumping de Londres (4e jour). Eurosport

19.00 Football. Coupe des Confédérations. Finale. Eurosport

21.00 Fléchettes. Grand Prix d'Europe (4e manche). Eurosport

DANSE

23.05 A Folk Tale. Ballet. France Supervision

MUSIQUE

19.00 Ecoute le monde. Noa. Paris Première

20.30 Bach Christmas Concert par Philippe Herreweghe. Muzzik

21.00 Salif Keita à Angoulême. Muzzik

21.20 L'Heure espagnole. Mise en scène de Dave Heather. France Supervision

22.50 Jazz à Vienne. Joe Henderson. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 La Famille Boussardel. De Pierre Cardinal et René Lucot [3/5]. Festival

20.55 Ma petite Mimi. De Roger Kahane. Téva

22.20 Un drôle de cadeau. De Daniel Losset. Festival

23.10 Staccato. D'André Delacroix. Muzzik

SERIES

18.05 La Grande Cabriole. De Nina Companeez [1/7]. La Cinquième

19.00 Demain à la une. Un Noël explosif. M 6

21.00 Seinfeld. L'abstinence (v.o.). Canal Jimmy

21.25 Dream On. N'est pas romancier qui veut (v.o.). Canal Jimmy

22.30 Twin Peaks. Episode n° 11 (v.o.). Série Club

22.35 Spawn. End Game (v.o.). Canal Jimmy

23.05 New York Police Blues. Le ripou. Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'oeuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
✦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● De 9.15 à 18.00 Canal +
La Journée de la jungle

La poésie du monde animal

TOUTE UNE JOURNÉE dans la moiteur des forêts tropicales, pour s'imprégner de l'esprit de la jungle. En ouverture, *Le Peuple singe*, de Gérard Vienne. De superbes images des primates du Brésil, de Gambie, d'Ethiopie, du Gabon, d'Indonésie et du Sri Lanka métamorphosent ce documentaire animalier en véritable œuvre cinématographique, que la voix de Michel Piccoli et la sublime musique de Jacques Loussier viennent parfaire.

On pourra ensuite découvrir une version américano-indienne de *L'Enfant de la jungle* (14 h 05). On s'intéressera à la vie d'une tribu de chimpanzés (*Retrouvailles avec les chimpanzés*, de Jane Goodall, 15 h 35), ou aux rites des caméléons (*Les Guerriers de l'arc-en-ciel*, de Melinda Barker, 16 h 30). Mais surtout on voyagera au cœur de la forêt amazonienne avec le premier film d'une série documentaire en douze volets intitulée « *Derniers paradis sur terre* » (16 h 55), consacrée aux dernières contrées vierges de notre planète qui sont devenues des lieux de *mémoire vivants et précieux sur* les origines de la Terre.

Manu, une forêt au cœur de l'Amazonie, fait partie de ces lieux. C'est un paradis naturel qui compte plus d'espèces animales qu'aucun autre endroit au monde. Située sur les contreforts andins, au sud-est du Pérou, là où se forme le bassin de l'Amazonie, cette forêt abrite un monde vivant tel qu'aux premiers jours. Un monde sauvage, féroce, parce que dominé par une fatale alternative – manger les autres ou être mangé –, mais où la chaîne alimentaire est réglée comme du papier à musique. Fascinant univers où les singes hurleurs alertent toute la jungle à l'approche d'un danger. Perchés sur les branches hautes, ils ne craignent pas le jaguar qui guette les pacaris et les loutres géantes mais restent à la merci de la harpie qui règne dans le ciel. Ce film de Neal Williams et Kim Mac Quarrie dévoile toute la beauté de cet univers impitoyable. On n'oubliera pas les images de la jeune harpie se risquant pour la première fois hors du nid ou celles de l'ara déployant ses ailes multicolores...

Florence Hartmann

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Le Rebelle.
14.10 Les Dessous de Palm Beach.
15.00 Rick Hunter, inspecteur choc.
15.50 Pacific Blue.
16.50 Disney Parade.
17.55 Vidéo Gag.
18.25 30 millions d'amis.
19.00 Les Vacances de l'amour. Le radeau de la méduse.
20.00 Journal, Image du sport, Résultat des courses, Météo, Simple comme...
20.50 Ma saison préférée ■ ■ Film O d'André Téchiné.
23.05 Ciné dimanche.
23.15 Tous les jours dimanche. Film de Jean-Charles Tacchella.
1.00 Le Portrait de Dorian Gray ■ Film de Pierre Boutron.

FRANCE 2

13.25 et 16.00 Dimanche Martin.
15.05 Le Client.
16.55 Naturellement. Le Monde du National Geographic : Grandir parmi les éléphants.
17.50 Stade 2.
18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Drucker'n Co.
19.30 Stars'n Co.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 Pirates ■ ■ Film de Roman Polanski.
23.05 Lignes de vie. Dans le secret des assiettes.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Musiques au coeur. L'Arlésienne.
1.10 et 1.35 Sauvés par le gong.
2.00 Un rêve d'enfant.

FRANCE 3

13.15 Les Quatre Dromadaires.
14.15 Keno.
14.20 Sports dimanche. 15.20 Rugby. Coupe d'Europe. Demi-finale : Toulouse - Brive.
17.15 Premières apparitions.
18.15 Va savoir.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.00 Météo.
20.12 Bouvard du rire.
20.50 Le Renard. Un beau-père envahissant.
21.55 Un cas pour deux. L'or et le sang.
23.15 Soir 3.
23.30 Cette sacrée vérité ■ ■ ■ Film de Leo McCarey (v.o.).
0.55 Un siècle d'écrivains. Agatha Christie : maîtresse du mystère.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.04
13.35 La Semaine des Guignols.
14.04 et 15.34, 16.28, 16.54, 17.49, 19.29 Tam-Tam.
14.05 L'Enfant de la jungle. Téléfilm d'Allan Goldstein.
▶ En clair jusqu'à 16.28
15.35 Retrouvailles avec les chimpanzés.
16.30 Les Guerriers de l'arc-en-ciel.
16.55 Derniers paradis sur Terre. [1/12] Manu, une forêt au coeur de l'Amazonie.
17.50 Surprises.
18.00 Ace Ventura en Afrique. Film de Steve Oedekerk.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.30 Flash infos.
19.40 Ça cartoon jungle.
20.35 Raison et sentiments ■ Film d'Ang Lee.
22.45 Flash infos.
22.50 L'Equipe du dimanche.
1.22 Pin-up.
1.25 Excès de confiance. Film de Peter Hall (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.20 Les Lumières du music-hall.
14.00 La Planète ronde.
14.55 ▶ Noël en Quercy. Téléfilm de Raymond Pinoteau.
16.30 Le Sens de l'Histoire. Les princes de Galles.
17.50 Journal de la météo.
18.05 La Grande Cabriole. Feuilleton de Nina Companeez [1/7].
19.00 Drôle de ciné.
19.30 Maestro. Un siècle de danse [3/5].
20.20 Une danse, le temps d'une chanson.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique. Ciel, mes bijoux !
20.45 La Main au collet ■ Film d'Alfred Hitchcock.
22.30 Ciel, mes bijoux !
0.00 Ciel, mes bijoux... de famille.
0.30 Stolen Jools. Court métrage américain (v.o.).
0.55 Metropolis.
1.55 Nuits espagnoles. Goya.

M 6

13.20 et 15.05 Danielle Steel : Zoya, les chemins du destin. Téléfilm de Richard Colla [1 et 2/2].
17.05 Le Retour de Sandokan. Feuilleton d'Enzo G. Castellari [3/4].
19.00 Demain à la une.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 E = M 6. Spécial Noël.
20.35 et 1.00 Sport 6.
20.50 Capital. Le prix du rêve.
22.45 Météo.
22.50 Culture pub. La guerre des jeux vidéo. L'hyper propre.
23.20 Mille désirs. Téléfilm □ de Francis Leprince.
1.10 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Culture physique.
19.00 Dimanche musique.
20.30 Laissez-passer.
21.30 Le Concert. Festival d'Ile de France 97. Les Blasons du corps féminins : Claire Antonini, luth.
22.35 Atelier de création radiophonique. Monsieur William Seward B.
0.05 Radio archives. Le Noël des poètes.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 L'Atelier du musicien.
20.30 Concert international. Semaine Bach d'Ansbach. Christian Tetzlaff, violon.
22.00 ▶ Voix souvenirs. Hugues Cuenod, ténor, Janine Reiss, piano.
23.07 Transversales.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. Hommage à Maria Callas. *Poliuto*, opéra de Donizetti.
22.15 Les Dernières Années de Maria Callas.



هكذا من الأصل

Le Monde

DIMANCHE 21 - LUNDI 22 DÉCEMBRE 1997

Hommage d'outre-pyramide

par Pierre Georges

AU MOINS, une revanche posthume pour le Pharaon de Jarnac. Que n'avait-on dit, écrit, clamé, à l'époque, sur le projet du Grand Louvre ! Sur cette pyramide tellement intégrée, aujourd'hui, dans le paysage qu'on ne l'imagine plus autrement. Sur cette folie des splendeurs, iconoclaste et dispendieuse, qui, prétendument, ne respectait ni les joyaux du passé, ni les obligations patrimoniales. Sur ces Grands Travaux qui mettraient irrévocablement le pays sur la paille et la France dans le ridicule planétaire d'un Louvre Luna Park.

Se souvient-on de cela ? De ces vaines querelles ? De ces absurdes résistances qui virent même le ministre, Edouard Balladur, et le ministère des finances s'accrocher à « leur » palais et à ses grandeurs et ors comme fermiers généraux à leur Louvre de fonctions ? De ces pitoyables débats, de ces médiocres arguments confondant prestigieux passé et immobilisme de confort ? Quand on pense que l'esplanade du Louvre put servir, pour partie, de parking, pour partie de jardin quasi privatif, comment ne pas mesurer aujourd'hui l'inanité de ces résistances égoïstes, la pauvreté insigne de ces argumentaires.

Les hasards du trajet font que, chaque matin, chaque soir, l'on passe à proximité du Louvre. Et que, chaque matin, chaque soir, vu sous des angles différents, dans des lumières différentes, avec des humeurs différentes, c'est toujours le même émerveillement.

Le Louvre est une splendeur, parmi d'autres à Paris, ce Louvre-là du dehors, le Palais, pas le Musée. La vieille chose noirâtre, la masse sombre et outragée par la pollution automobile qui ne se voyait même plus autrement que par habitude, est redevenue un palais. Le Louvre n'a pas été simplement restauré, encore moins construit par François Mitterrand. Il a été rendu à l'œil, à cette espèce de jubilation esthétique, de plaisir toujours renouvelé que provoque le beau.

C'est un peu à cela qu'on pensait, ce matin, en lisant les comptes-rendus de l'inauguration, par Jacques Chirac, du département égyptien du Grand Louvre. Cette inauguration, en fait, signifiait aussi la fin de l'entreprise. Et l'actuel président de la République a rendu l'hommage que mérite *« l'aboutissement d'un immense chantier, voulu et porté par mon prédécesseur, François Mitterrand, qui attachait à ce projet un prix particulier »*.

Ce n'était pas là simples paroles de convenance. Encore moins discours de repenti. Jacques Chirac fut, comme maire de Paris à l'époque, l'un des acteurs et soutiens du projet. Il ne se plaça pas dans l'opposition au projet pour le plaisir d'être dans l'opposition à l'homme ou à sa politique, comme il arrive trop souvent en France, pays de postures rituelles. Il sut taire ces fausses nécessités partisanes, pour n'écouter, en somme, que son instinct et son goût. Le projet lui sembla bon. Bon pour le Louvre. Donc bon aussi pour Paris et pour le pays.

Il lui appartenait donc, en propre et par fonction, de rendre le premier, dans une sorte de continuité culturelle, hommage à François Mitterrand. En somme un hommage d'outre-pyramide à celui qui, par un raccourci plaisant de l'Histoire, fut si souvent surnommé « le Sphinx ».

(Cette chronique reprendra le lundi 5 janvier.)

Un Boeing singapourien s'écrase en Indonésie avec 104 personnes à bord

Selon des témoins, le crash a été précédé d'explosions en vol

UN BOEING 737, mis en service il y a seulement dix mois, de la compagnie singapourienne SilkAir, s'est écrasé, vendredi 19 décembre, dans le sud de l'île indonésienne de Sumatra, avec 104 personnes à bord, après avoir explosé en plein vol, selon plusieurs témoins. Tous les passagers de l'appareil – qui emportait notamment cinq Français – semblent avoir péri dans l'accident. Samedi, les services de secours n'avaient retrouvé aucun survivant mais seulement quelques corps déchiquetés dans la zone de l'accident, couverte de jungle et de marécages. Une partie de l'épave a été localisée par huit mètres de fond dans le fleuve Musi, non loin de son embouchure.

Le vol MI 185 de la SilkAir, une filiale à 100 % de Singapour Airlines, effectuait vendredi une liaison entre entre Djakarta, la capitale indonésienne, et Singapour lorsqu'il a rompu, vers 16 heures locales, son contact radio avec les contrôleurs aériens indonésiens, sans avoir lancé d'appels de détresse. Ce Boeing 737, mis en service en février, était l'appareil le plus récent de la SilkAir. Selon des témoignages concordants, il aurait explosé en vol avant de s'abîmer dans la jungle. L'avion *« a explosé au dessus de là où je me trouvais, puis il s'est écrasé 200 mètres plus loin »*, a ainsi déclaré à un quotidien indonésien un sergent de police. *« Nous pouvons confirmer que l'avion a explosé avant de tomber »*, a déclaré un responsable des secours, cité par l'agence Reuter. Des villageois ont déclaré avoir entendu deux explosions ; une en plein vol, l'autre au moment où l'appareil perdait de l'altitude.

BEAU TEMPS

Selon des responsables de la province du sud de Palembang, à quelque 70 kilomètres du lieu du sinistre, le temps était *« beau et sans nuage »* au moment de l'accident. Selon les journalistes qui tentaient de se rendre sur place, il pleuvait, samedi, dans la région du sinistre. Le 26 septembre, un Airbus s'était écrasé avec 234 personnes à bord, toutes décédées, dans la partie nord de Sumatra pour des raisons encore inconnues mais alors que la région était recouverte d'épaisses fumées dégagées par des incendies de forêts.

Parmi les passagers du Boeing on compte notamment 40 Singapouriens, 23 Indonésiens, 10 Malaisiens, 5 Français, 5 Américains, 4 Allemands, 3 Britaniques. L'équipage de sept personnes était composé d'un commandant de bord singapourien âgé de quarante et un ans, totalisant 6 900 heures de vol, d'un copilote néo-zélandais âgé de vingt-trois ans et de Singapouriens.

En juillet 1996, un Boeing 747 de la compagnie américaine TWA avait explosé en vol au large de New-York, pour des raisons toujours inconnues, tuant ses 230 passagers dont de nombreux Français. La direction générale de l'aviation civile a demandé vendredi aux compagnies françaises d'inspecter et de remplacer une partie du câblage des pompes à carburant de leurs Boeing 747 suspectées d'être à l'origine de l'explosion du vol 800 de la TWA. – *(AFP, Reuter.)*

La fatwa visant Salman Rushdie ne sera pas mise à exécution

L'IRAN ne mettra pas à exécution la *fatwa* (décret religieux) condamnant à mort pour blasphème l'écrivain britannique Salman Rushdie, auteur des *Versets sataniques*, a affirmé le nouveau ministre iranien de la culture, Ataollah Mohadjarani, lors d'un récent entretien avec quelques journalistes, dont l'envoyée spéciale du *Monde* à Téhéran. Une *fatwa*, a-t-il toutefois indiqué, ne peut pas être annulée, comme on ne peut pas demander à M. Rushdie de revenir sur ce qu'il a écrit, puisque cela a été livré aux lecteurs. Il a souhaité que les négociations reprennent entre son pays et l'Union européenne. Le « dialogue critique » entre les deux parties, suspendu après la condamnation en avril par un tribunal de Berlin du *« plus haut sommet de l'Etat iranien »* dans le meurtre de quatre opposants kurdes en 1992, porte entre autres sur l'affaire Rushdie. Le précédent gouvernement iranien avait laissé entendre qu'il s'engagerait par écrit à ne pas appliquer ladite *fatwa*, mais ne l'avait jamais fait.

Mont Saint-Odile : non-lieu pour un ex-dirigeant d'Airbus ?

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Le juge François Guichard, de Colmar (Haut-Rhin), chargé de l'instruction du dossier de la catastrophe aérienne du mont Sainte-Odile, a bouclé son dossier, jeudi 18 décembre. Le 20 janvier 1992, un Airbus A 320 s'était écrasé dans cette zone montagneuse du sud de Strasbourg (Bas-Rhin), faisant quatre-vingt-sept morts et ne laissant que neuf survivants.

M. Guichard préconise le non-lieu pour Bernard Ziegler, ancien directeur technique d'Airbus Industrie. Pour les six autres personnes mises en examen – trois anciens dirigeants d'Air Inter, deux de la direction générale de l'aviation civile et un adjudant de l'armée de l'air, à l'époque responsable du contrôle aérien de Strasbourg-Entzheim –, il est demandé le renvoi devant le tribunal correctionnel.

La mise en examen de M. Ziegler pour homicides et blessures involontaires, le 2 janvier 1997, avait soulevé un différend entre M. Guichard et le procureur de la République, René Pech. Ce dernier avait demandé une expertise supplémentaire pour mieux établir les responsabilités du constructeur. Il lui avait été répondu que les sept expertises précédentes étaient suffisantes. L'ergononie du mode de descente du A 320 était mise en cause, une commission d'enquête ayant conclu au risque de confusion entre deux modes de descente, du fait de la configuration de la manette de commande de l'appareil (*Le Monde* du 18 décembre 1993).

Airbus Industrie a alors procédé tout au long de l'année 1997 à des essais destinés à montrer que le pilote n'avait pas pu choisir une descente trop forte par la faute du sélecteur à double fonction. Le juge d'instruction avait, de son côté, demandé à un expert d'approfondir ses recherches sur ce volet du dossier. La confrontation des études du constructeur et de l'expertise complémentaire ont convaincu M. Guichard qu'une confusion due à la commande incriminée était improbable.

Chez ECHO, l'association qui est chargée de la défense des familles des victimes, la déception est grande. Elle avait fait campagne pour que M. Ziegler soit mis en examen. Elle pourrait saisir la chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar pour que l'ex-dirigeant d'Airbus soit jugé. Pour faire appel, l'association devra en tout état de cause attendre que l'ordonnance du juge Guichard soit définitive, et donc que le procureur de la République, qui dispose de trois mois pour demander des investigations nouvelles ou faire valoir ses observations, rende son réquisitoire définitif. Compte tenu des délais de procédure dans ce genre d'affaire, il n'est pas certain que le procès du crash du mont Sainte-Odile puisse s'ouvrir en 1998.

Marcel Scotto

DÉPÊCHES

■ ***DÉLOCALISATIONS** : le personnel du Centre national d'aménagement des structures et des exploitations agricoles*, réuni en assemblée générale, vendredi 19 décembre à Issy-les-Moulineaux, s'est prononcé à une forte majorité contre la délocalisation du siège, à Limoges, où existe déjà une antenne. Le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 15 décembre avait confirmé le déplacement de cet organisme, décidé en 1991.

■ **FOOTBALL : le tirage au sort a permis, vendredi 19 décembre,** l'attribution de 170 000 des 207 000 billets disponibles pour les matches de prestige de la Coupe du monde. Résultats sur le 3615 France 98 ou au 08-36-68-22-24. Le reste du tirage aura lieu en mars.

Tirage du Monde daté samedi 20 décembre : 516 217 exemplaires 1